

Rapport 2015



annuel

- > P. 1-33
Aperçu de notre performance de durabilité
- > P. 34-37
Découvrez notre stratégie Horizon 2020
- > P. 38-192
États financiers et durables complets



Consultez le rapport en ligne
<http://annualreport.umicore.com/>

Sommaire

Introduction

À propos d'Umicore	1
Vision 2015 Résultats	2-3
Chiffres clés	4-5

Rapport de gestion

Revue du Président et de l'Administrateur Délégué	6-7
Performance économique	8-17
Une entreprise où il fait bon travailler	18-23
Éco-efficacité	24-29
Engagement envers les parties prenantes	30-33

Horizon 2020

34-37

Rapport d'activités

Rapport d'activité économique et états financiers	38-120
Rapport d'activité environnemental	121-131
Rapport d'activité social	132-149
Déclaration de gouvernance d'entreprise	150-175
Conseil d'administration & Comité de direction	176-179
Déclarations d'assurance	180-181
Glossaire	182-185
Index GRI	186-191

À propos de ce rapport

Ce rapport consiste en un aperçu intégré de nos performances économiques, sociales et environnementales en 2015. Pour accéder au rapport complet en ligne, visitez notre centre de reporting sur Internet via le lien ci-dessous (en anglais).

Notre rapport est vérifié par un tiers. Ce rapport clôture le cycle de reporting Vision 2015 et utilise par conséquent les lignes directives GRI G3.1.

Un aperçu complet de la portée de ce rapport est disponible en page 192.

Consultez le rapport en ligne <http://annualreport.umicore.com/>



À propos de nous



Umicore est un groupe mondial spécialisé dans la technologie des matériaux et le recyclage. Le Groupe se concentre sur des domaines où son expertise en science des matériaux, chimie et métallurgie fait la différence. Ses activités s'articulent autour de trois business groups: Catalysis, Energy & Surface Technologies et Recycling. Chaque business group est divisé en plusieurs business units offrant des matériaux et des solutions à la pointe de nouveaux développements technologiques. Ils sont essentiels à la vie de tous les jours.

Umicore tire la majorité de ses revenus et consacre la plupart de ses efforts en R&D aux technologies propres telles que les catalyseurs pour le contrôle des émissions, les matériaux pour batteries rechargeables et le recyclage. L'objectif principal d'Umicore de créer de la valeur durable se base sur l'ambition de développer, de produire et de recycler des matériaux de façon à remplir sa mission: materials for a better life.

Vision 2015

Economique

€1,2 Mrd

d'investissements et

€714 Mio de R&D

Croissance des revenus des activités à forte croissance



atteint

↑ 10% → 7%

Croissance des autres activités conformément au PIB mondial



atteint

↑ 3% → 2%

Ambition pour le ROCE



15-20%

ROCE moyen atteint

↘ 15%

Éco-efficacité

Réduire les émissions de CO₂



20%



↘ 26%

Réduire l'impact des émissions de métaux dans l'air



20%



↘ 37%

Réduire l'impact des émissions de métaux dans l'eau



20%



↘ 26%

Nous avons développé un savoir-faire et des outils pour mesurer la durabilité de produits et services dans toutes les business units



Résultats

Une entreprise où il fait bon travailler

Sécurité



OBJECTIF
VISION 2015

zero

accident



47

accidents en 2015
contre 60 en 2011

Réduire l'exposition
professionnelle



OBJECTIF
VISION 2015

zéro

dépassement



2,3%

de dépassements en 2015,
contre 5,2% en 2011

Développement
des travailleurs



OBJECTIF
VISION 2015

Évaluation annuelle
de chaque travailleur



96%

à la fin 2015

Employeur
attrayant

69%

des personnes travaillent sur un site étant
considéré comme un employeur attrayant

Parties prenantes

Collectivités
locales

99%



des sites industriels ont mis en place
un plan en matière de responsabilité
envers la communauté locale

Approvisionnement durable

83%



des fournisseurs sélectionnés
ont marqué leur accord
sur les termes de la charte
d'approvisionnement durable

umicore
materials for a better life



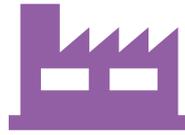
Chiffres clés

Performance économique (en millions € sauf mention contraire)	2011	2012	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires	14.480,9	12.548,0	9.819,3	8.828,5	10.441,9
Revenus (hors métal)	2.323,2	2.421,4	2.363,4	2.366,5	2.629,0
EBIT récurrent	416,1	372,1	304,0	273,7	330,3
dont sociétés associées	22,9	22,2	11,8	28,3	14,3
EBIT total	432,7	328,6	260,0	249,3	252,7
Marge opérationnelle récurrente (en %)	16,9	14,4	12,4	10,4	12,0
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	18,6	16,7	13,6	12,2	13,7
Résultat net récurrent, part du Groupe	304,6	275,2	218,0	193,1	246,0
Résultat net, part du Groupe	325,0	233,4	179,0	170,6	169,2
Frais de recherche & développement	136,7	149,0	140,6	143,3	144,5
Investissements	196,2	235,9	279,6	202,4	240,3
Cash-flow net avant financement	308,6	150,3	185,9	139,9	119,0
Dettes financières nettes consolidées, fin de période	266,6	222,5	215,0	298,3	321,3
Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période (en %)	13,4	11,0	11,1	14,6	15,3
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période	1.667,5	1.751,7	1.677,1	1.704,6	1.731,6
Bénéfice par action récurrent (en €/action)	2,69	2,47	1,96	1,79	2,27
Bénéfice par action incluant les activités non continuées, de base (en €/action)	2,87	2,09	1,61	1,58	1,56
Dividende brut (en €/action)	1,00	1,00	1,00	1,00	1,20
Une entreprise où il fait bon travailler	2011	2012	2013	2014	2015
Effectif (entreprises consolidées)	10.164	10.396	10.190	10.368	10.429
Accidents avec arrêt de travail	60	49	35	37	47
Taux de fréquence	3,61	2,86	2,08	2,16	2,66
Taux de gravité	0,11	0,11	0,10	0,94	0,12
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' (en %)	5,2	4,3	2,6	1,8	2,3
Nombre moyen d'heures de formation par employé	51,94	50,72	45,18	45,59	45,06
Taux de départs volontaires	3,84	3,20	3,33	3,42	3,35
Éco-efficacité	2011	2012	2013	2014	2015
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2) (en tonnes)	695.733	701.898	690.767	664.568	714.225
Métaux rejetés dans l'eau (charge en kg)	5.782	5.701	5.560	5.639	4.459
Métaux rejetés dans l'eau (unités d'impact)	306.627	245.935	313.883	543.332	328.013
Métaux rejetés dans l'air (charge en kg)	13.868	16.615	12.522	13.309	14.544
Métaux rejetés dans l'air (unités d'impact)	130.440	135.670	130.169	128.465	135.660
Engagement envers les parties prenantes	2011	2012	2013	2014	2015
Dons (en milliers €)	1.751,0	1.759,2	1.612,8	1.409,3	1.219,4



10.429

Collègues



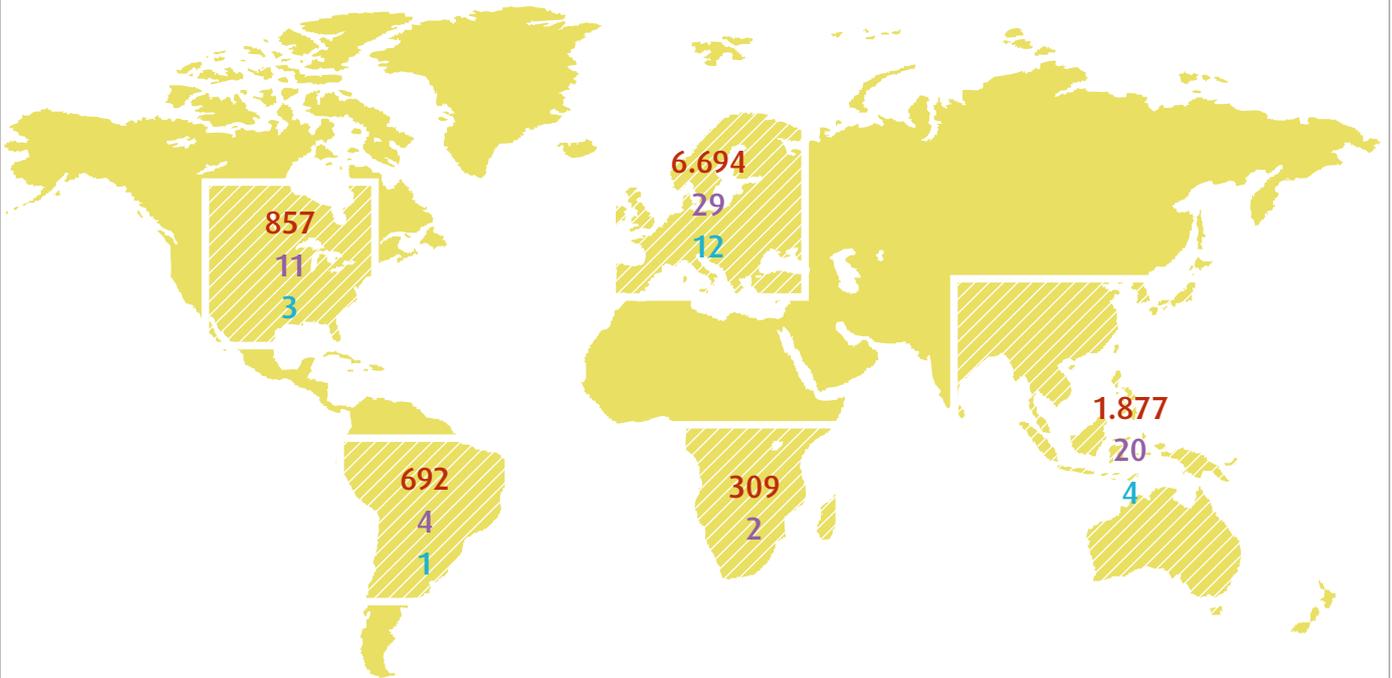
66

Sites industriels

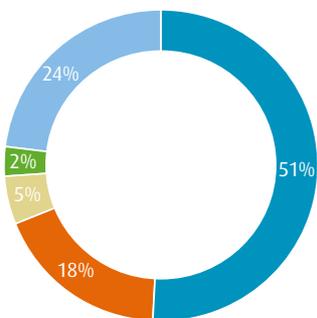


20

Centres R&D | techniques

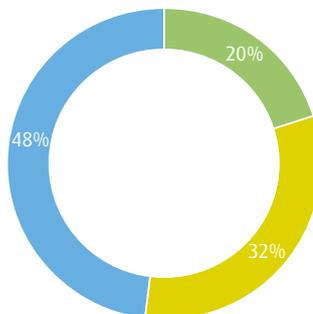


Répartition géographique des revenus



■ Europe
■ Amérique du Nord
■ Amérique du Sud
■ Afrique
■ Asie-Pacifique

Efficacité des ressources



■ Matériaux en fin de vie
■ Matières secondaires
■ Matières primaires

Revenus (en millions €)

2.629

EBIT récurrent (en millions €)

330

Dépenses de R&D en % de revenus

5,5%



Thomas Leysen, Président d'Umicore, et Marc Grynberg, Administrateur Délégué, reviennent sur l'année 2015. Ils évoquent les réalisations de Vision 2015 et envisagent l'avenir d'Umicore.

L'année écoulée a été une année charnière dans l'évolution d'Umicore. Malgré un contexte difficile sur le plan macroéconomique et du prix des métaux dans les derniers mois de 2015, Umicore est parvenue à maintenir sa dynamique en affichant une croissance à deux chiffres des revenus et du résultat. Les revenus ont augmenté de 11% en glissement annuel pour atteindre € 2,6 milliards et l'EBIT

récurrent a progressé de 21% à € 330 millions. En particulier, il a été gratifiant de constater qu'une part importante de cette augmentation s'explique par la forte demande enregistrée par les activités auxquelles nous n'avons cessé d'allouer des moyens importants, comme chez Automotive Catalysts et Rechargeable Battery Materials. Cette reprise a été appuyée par des gains de productivité et des restructurations ciblées.

La plupart des business units dont la rentabilité est en partie tributaire des marges réalisées sur les métaux ont dû faire face à des conditions de marché plus difficiles au cours de l'année. Sous le coup des incertitudes liées à la Chine et à d'autres pays émergents, de nombreux métaux ont vu leurs prix, déjà peu favorables, s'effondrer à mesure que l'année avançait. Certains métaux ont connu des niveaux de prix inégaux depuis le début de la crise financière. La hausse des volumes de vente, les améliorations du mix d'approvisionnement et du mix produit ainsi que des taux de change avantageux se

sont alliés pour compenser largement les effets défavorables du prix des métaux.

En 2015, la génération de liquidité est restée très positive. Nous avons poursuivi le financement d'investissements importants de croissance à long terme en menant à bien la majeure partie du projet d'expansion à Hoboken et en optimisant les capacités d'Automotive Catalysts et de Rechargeable Battery Materials, sans oublier des investissements plus modestes dans d'autres business units. Nous avons à nouveau pu rémunérer nos actionnaires par le versement de dividendes et le rachat de près d'un million d'actions propres en cours d'exercice. Le Conseil d'administration a proposé un dividende annuel brut de € 1,20 par action pour 2015, soit une augmentation de 20%. Dans le cadre de la politique d'Umicore, qui consiste à verser un dividende stable ou progressif, il s'agit d'un signal fort de confiance dans le potentiel de l'entreprise.

2015 a coïncidé avec la dernière année de notre stratégie Vision

2015 et la formulation de nouveaux objectifs pour les cinq années à venir, Horizon 2020. Au vu de ces cinq dernières années, nous pouvons conclure que nous avons posé les bons choix stratégiques. Au niveau économique, les priorités stratégiques d'Horizon 2020 s'inscrivent résolument dans la direction que nous suivons déjà depuis quelques années. À l'exception du photovoltaïque, les grandes tendances qui animent notre entreprise sont peut-être encore plus marquées qu'en 2010. Nous avons posé de robustes fondations pour la croissance des activités liées à l'essor de la mobilité propre et du recyclage. Bien que l'évolution négative des prix des métaux en 2015 nous ait empêchés d'atteindre le potentiel de croissance défini en 2010, ces investissements ont déjà eu un effet tangible en 2015 et devraient porter totalement leurs fruits à compter de 2016. Nos objectifs globaux pour 2020 sont d'être un leader incontesté en matériaux destinés à la mobilité propre et en recyclage, de doubler le résultat de l'entreprise en terme de revenus et de faire en sorte que les

Revue du Président et de l'Administrateur Délégué

« Il ressort des cinq années de la Vision 2015 que nous avons posé les bons choix stratégiques. »

activités de Catalysis et Energy & Surface Technologies représentent proportionnellement une part plus importante du résultat en 2020, synonyme d'un portefeuille plus équilibré.

En vue de nous assurer les meilleures chances de succès au cours des années à venir, nous devons continuer à consolider notre orientation stratégique. Dans cette optique, au début 2015, nous avons annoncé notre intention de céder nos activités zinc, Zinc Chemicals et Building Products. Ces dernières années, ces deux business units ont amélioré leur positionnement. Elles sont désormais prêtes à se développer dans un contexte en parfait accord avec leurs produits, services et applications respectifs. Notre intention est de mener à bien ces deux opérations pour la fin 2016. Cependant, nous allons nous concentrer dans un premier temps sur la cession de Zinc Chemicals. L'impact des allégations de l'Autorité de la concurrence française relatives aux activités de Building Products sur la business unit reste à déterminer.

Au niveau de la performance en matière de développement durable, nous avons réalisé de grandes avancées dans la concrétisation de nos objectifs Vision 2015. Sur le plan environnemental, nous avons atteint une réduction de 26% des émissions de CO₂ par rapport à l'année de référence 2006 et à un objectif de réduction de 20%. La réduction des rejets de métaux a été encore plus marquée. L'impact des rejets dans l'eau et l'air a diminué, respectivement de 26% et 37% par rapport à un objectif de

réduction de 20%, ce qui constitue un résultat exceptionnel.

En ce qui concerne le développement du personnel et l'engagement envers les parties prenantes, nous avons aussi fait des progrès importants. L'enquête d'opinion de 2014 a indiqué un niveau élevé d'engagement et de satisfaction de nos collaborateurs; en 2015, les business units et les sites ont progressé dans leurs plans d'action en vue de nouvelles améliorations. En 2015, nous avons fait en sorte de faire bénéficier la grande majorité des travailleurs d'Umicore du programme d'évaluation et de développement annuel. Nous avons aussi réussi à réduire l'exposition professionnelle aux divers métaux. Forts de notre réputation de pionnier dans le domaine de l'approvisionnement durable, nous avons mis progressivement en place notre Charte d'approvisionnement durable de même que des mesures visant à s'assurer que les matières traitées par Umicore ne proviennent pas de zones de conflits et sont fournies de manière éthique et durable.

La sécurité a été le seul domaine où la performance est loin d'être satisfaisante. Nous nous étions fixés pour objectif de devenir une société sans accident en 2015. Bien que nos résultats en matière de sécurité soient meilleurs qu'au début du programme en 2010, nous n'avons pas été à la hauteur de cet objectif. Nous avons relevé 47 accidents avec arrêt de travail en 2015, contre 37 pour l'exercice précédent. Si nous pouvons être fiers des réalisations de certaines entités d'Umicore (84% de nos sites de production n'ayant enregistré aucun

accident avec arrêt de travail pendant un an ou plus), il est clair que nous devons ajuster notre approche si nous voulons concrétiser notre ambition de zéro accident.

Nous publions dans ce rapport nos nouveaux objectifs environnementaux et sociaux qui font partie intégrante de notre stratégie Horizon 2020. Certains objectifs au niveau du Groupe concernent l'ensemble des business units, le plus urgent de tous étant de tendre vers zéro accident. Dans d'autres domaines, nous avons considéré la contribution d'Umicore de manière plus large, dans toute la chaîne de valeur. Nous avons élaboré une liste d'objectifs regroupés en fonction des priorités des business units. Le dénominateur commun de tous ces objectifs est leur aptitude à fournir aux business units un plus grand avantage concurrentiel, à la fois par un approvisionnement durable des métaux, une plus grande performance énergétique des installations, un meilleur accès aux talents et des produits et services plus performants. Pour en

Les prix des matières premières - et des métaux en particulier - se maintiennent à un faible niveau et les annonces de réduction de l'approvisionnement ont à peine eu un effet positif. Nous prévoyons une croissance significative des volumes dans toutes nos principales plateformes de croissance. Cependant, les prix des métaux sont actuellement à des niveaux inférieurs à la moyenne de l'année dernière. Compte tenu de la volatilité élevée du marché, il est difficile d'estimer l'impact des prix des métaux sur les avantages attendus de la forte croissance des volumes. Comme à l'accoutumée, nous donnerons davantage de précisions à la fin avril, lors de la publication de la mise à jour trimestrielle.

Nous profitons de l'occasion pour exprimer nos remerciements et notre gratitude à toutes nos parties prenantes pour leur contribution à notre succès en 2015. Notre voie est toute tracée et nous sommes impatients de tirer le meilleur parti des diverses perspectives qui se présentent, avec nos clients,

« Nos nouveaux objectifs environnementaux et sociaux font partie intégrante de notre stratégie Horizon 2020. »

savoir plus sur ces objectifs, veuillez consulter les pages 34 à 37 du présent rapport.

Au moment de la rédaction de ce rapport, 2016 avait pris un départ volatile; une grande incertitude caractérisait la conjoncture macroéconomique mondiale. Les marchés redoutent un atterrissage brutal de l'économie chinoise et ces craintes sont encore exacerbées par des risques géopolitiques avérés.

nos travailleurs, nos actionnaires, nos fournisseurs et nos partenaires commerciaux.

Performance économique



La rentabilité a considérablement augmenté, emmenée par la hausse des revenus



« Les revenus ont augmenté de 11% par rapport à 2014, la forte croissance de Catalysis et d'Energy & Surface Technologies ayant plus que compensé l'impact de la baisse des prix des métaux. »

Revue

Les revenus ont augmenté de façon significative (+11%) par rapport à 2014, la forte croissance de Catalysis et d'Energy & Surface Technologies ayant plus que compensé l'impact de la baisse des prix des métaux sur les activités de recyclage. L'augmentation des revenus qui est en partie due à la contribution progressive des récents investissements de croissance, a été le facteur principal de la hausse du REBIT de 21%. Le rendement des capitaux engagés a atteint 13,7%.

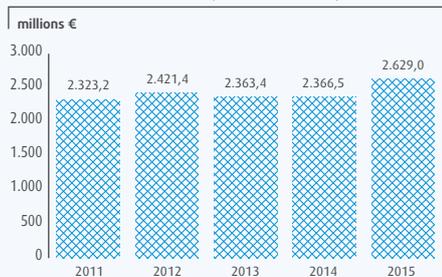
Par rapport à 2010, Umicore a généré un taux de croissance des revenus de 7% dans ses activités à forte croissance, contre un potentiel annoncé de 10%. La croissance des revenus des activités au profil de croissance comparable au PIB mondial a été de 2% par rapport à une croissance du PIB mondial qui fut de 3%* au cours de cette période. La baisse des prix des métaux depuis 2012 a freiné la croissance globale des revenus. Cette baisse a eu un impact négatif encore plus important sur la croissance du REBIT, surtout en 2015 alors que nombre d'investissements de croissance importants ont commencé à porter leurs fruits. Le rendement moyen des capitaux engagés sur cinq ans a atteint 15% et se situe donc dans la fourchette annoncée de 15-20%.

Commentaires par segment

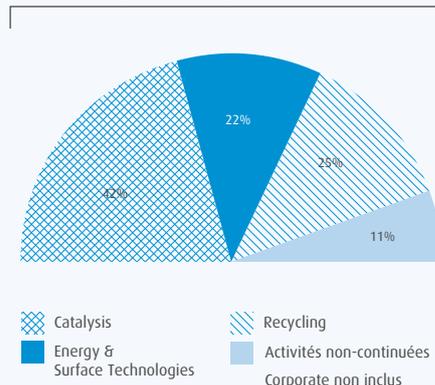
Catalysis

Les revenus et le bénéfice de Catalysis ont progressé respectivement de 19% et 50%. Cette hausse traduit la forte croissance au sein d'Automotive Catalysts et, dans une moindre mesure, la progression

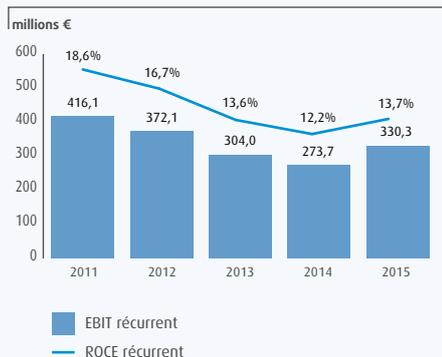
REVENUS (HORS MÉTAL)



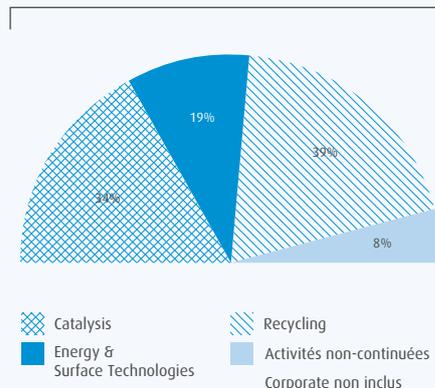
REVENUS (HORS MÉTAL) PAR BUSINESS GROUP



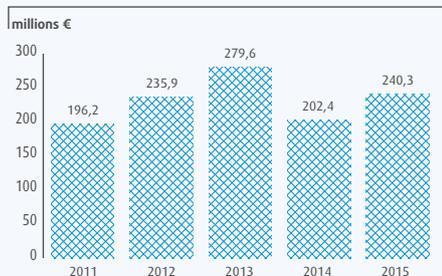
EBIT RÉCURRENT & ROCE



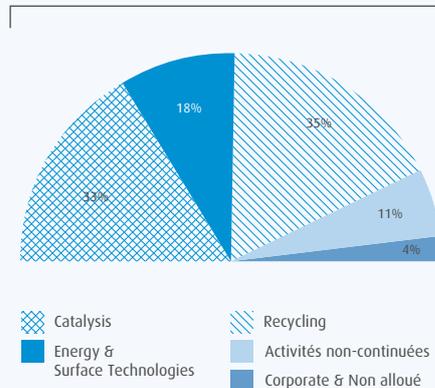
EBITDA RÉCURRENT PAR BUSINESS GROUP



INVESTISSEMENTS



INVESTISSEMENTS PAR BUSINESS GROUP



* sur base des données du FMI et de la Banque mondiale

de Precious Metals Chemistry, une business unit de plus petite taille.

Les revenus et les bénéfices d'**Automotive Catalysts** ont sensiblement augmenté d'une année par rapport à l'autre, traduisant une forte demande et un mix produit plus favorable dans les applications pour véhicules légers. La montée en puissance des ventes de catalyseurs diesel poids lourds en Europe et en Asie a également contribué à cette évolution positive.

Le marché mondial des véhicules légers a enregistré une croissance modérée de 1%. La reprise en Europe et la croissance continue en Amérique du Nord et en Chine ont quasiment été neutralisées par le recul des marchés automobiles japonais et sud-américain. Les volumes de vente et les revenus d'Umicore ont mieux progressé que le marché automobile, au niveau mondial et toutes régions confondues.

En Europe, les volumes et les revenus d'Umicore ont fortement progressé, allant jusqu'à connaître une croissance plus rapide que le secteur de la construction automobile (3,3%). La part des catalyseurs diesel dans le mix des ventes a augmenté après la commercialisation de plates-formes conformes à la norme Euro 6b. Les volumes de vente de catalyseurs essence ont augmenté suite au succès des plates-formes mises sur le marché au début 2015. Au sein de la nouvelle usine d'Umicore en Pologne, la production a démarré plus tôt de prévu, au troisième trimestre 2015. Elle augmente progressivement.

En Amérique du Nord, la croissance d'Umicore a largement surpassé celle du marché automobile, qui a progressé de 2,7%, en raison d'un mix plates-formes et clients favorable. En Amérique du Sud, où la construction automobile s'est à nouveau effondrée, Umicore est

parvenue à accroître ses revenus grâce au lancement fructueux de nouvelles plates-formes.

Umicore a surpassé le marché automobile chinois en tirant parti d'un bon mix plates-formes et d'une forte exposition aux constructeurs automobiles internationaux. En Chine, la construction automobile a augmenté de 3%. La reprise est intervenue au quatrième trimestre à la suite de la décision du gouvernement de réduire les taxes sur les petites motorisations. Les revenus d'Umicore ont bénéficié d'un mix produits favorable en Corée du Sud, où le marché a entamé une légère reprise. La construction du centre de développement technologique à Incheon s'est achevée. La mise en service de la nouvelle installation a commencé. Umicore a encore consolidé sa présence internationale auprès des constructeurs japonais. En Inde, le marché automobile a fortement progressé; Umicore augmente sa production de catalyseurs pour véhicules légers au sein de sa nouvelle usine près de Pune. En Thaïlande, la construction de la nouvelle usine de catalyseurs suit son cours. La mise en service est prévue au troisième trimestre 2016.

Les revenus de **Precious Metals Chemistry** ont nettement augmenté en glissement annuel. Cela s'explique principalement par la hausse de la demande émanant de l'industrie automobile pour les précurseurs utilisés dans les applications catalytiques, en particulier en Europe. Les ventes d'API (Active Pharmaceutical Ingredients ou principes pharmaceutiques actifs) poursuivent leur croissance en raison de nouveaux contrats décrochés en Amérique du Nord, en Europe et dans la zone Asie-Pacifique. Le carnet de commandes des composés organiques s'est aussi étoffé, emmené par la croissance des ventes de matériaux mis en œuvre dans les sciences de la vie.

Energy & Surface Technologies

Les revenus et le résultat d'Energy & Surface Technologies ont augmenté respectivement de 20% et 30%, principalement grâce à la forte croissance des volumes de Rechargeable Battery Materials et à la hausse des revenus chez Cobalt & Specialty Materials. L'effet de la hausse des revenus sur le résultat a été en partie neutralisé par l'impact négatif des prix inférieurs du nickel et du cobalt chez Cobalt & Specialty Materials. Les résultats du segment tiennent compte des coûts liés au litige auprès d'ITC. (cf. page 111)

Le marché des batteries Li-Ion a encore fortement progressé; les volumes de vente et les revenus de **Rechargeable Battery Materials** ont considérablement augmenté d'une année par rapport à l'autre.

Les livraisons internationales d'appareils portables haut de gamme se sont maintenues à un haut niveau en 2015. Umicore a maintenu son bon positionnement dans ce segment de marché grâce à sa clientèle élargie et à ses produits mettant en œuvre la technologie brevetée High Energy LCO (cobaltite de lithium).

La demande de matériaux cathodiques Li-ion employés dans le secteur des transports a bénéficié de la multiplication des modèles de véhicules électriques, particulièrement en Chine, où des aides d'État ont soutenu les ventes de véhicules électrifiés. Grâce à sa clientèle diversifiée, Umicore a continué de tirer parti de ces tendances au sein du secteur automobile. Elle a enregistré une forte croissance de la demande pour sa large gamme de matériaux cathodiques NMC (nickel manganèse cobalt). Les efforts significatifs consentis dans les programmes de certification ont conduit à la qualification des

produits destinés aux nouvelles plates-formes automobiles qui seront mises en circulation au cours des prochaines années, couvrant tous les types d'électrification (EV, PHEV et HEV).

Les extensions de capacités en Corée du Sud et en Chine ont été menées à bien à la fin de 2015 et au début de 2016. En novembre, Umicore a cédé à Prayon sa participation dans la coentreprise belife portant sur le phosphate de fer lithié (LFP). C'est le signe de la volonté d'Umicore de renforcer en priorité ses efforts dans le domaine des matériaux cathodiques NMC (nickel manganèse cobalt) et LCO (cobaltite de lithium) à haute intensité énergétique, deux matériaux de prédilection pour les secteurs à forte croissance que sont le secteur automobile et le secteur de l'électronique portable.

Les revenus de **Cobalt & Specialty Materials** ont augmenté en glissement annuel grâce à la contribution des activités acquises en 2014 et à l'augmentation des volumes de vente dans plusieurs catégories de produits. Les bénéfices ont cependant souffert de la baisse des prix du cobalt et du nickel ainsi que des pressions tarifaires exercées par la concurrence dans certains marchés finaux.

La croissance des revenus pour les applications céramiques et chimiques s'explique par la contribution des activités de distribution européenne acquises à la fin 2014. La forte demande en carboxylates métalliques utilisés dans diverses applications catalytiques et la progression des commandes de sulfate de nickel employé comme précurseur dans les matériaux cathodiques ont aussi participé à la croissance.

La part du raffinage du cobalt et du nickel dans les revenus a également augmenté. L'acquisition de

CP Chemicals au troisième trimestre 2014 a été l'un des principaux moteurs de cette croissance, grâce à une augmentation des volumes de raffinage de cobalt et de nickel. L'usine d'Olen (Belgique) a enregistré des niveaux de raffinage plus élevés.

Les revenus et les volumes de vente de matériaux destinés aux applications d'outillage sont restés relativement stables sur un marché pourtant très concurrentiel.

Les revenus d'**Electroplating** ont progressé d'une année par rapport à l'autre, principalement en raison de la demande croissante de produits à base de rhodium, d'argent et d'or, utilisés dans des applications décoratives et anti-tarnissement. Ce fut le cas à la fois en Asie et en Europe. Les ventes de matériaux utilisés dans les applications de protection contre l'usure ont également augmenté. Les ventes de matériaux destinés au secteur électronique se sont tassées face au recul de la demande émanant de clients asiatiques avec cependant une bonne tenue de certains sous-segments tels que les matériaux pour revêtements réfléchissants destinés aux LED.

Les revenus d'**Electro-Optic Materials** ont nettement augmenté, en raison d'une part d'une plus forte contribution des activités de recyclage et d'autre part de l'augmentation des volumes de vente, toutes catégories de produits confondues. Les ventes de substrats utilisés dans les applications photovoltaïques spatiales ont bien progressé; la business unit a consolidé sa position grâce à une offre de produits élargie. Les revenus de l'activité optique infrarouge ont tiré parti de la demande croissante d'optiques finies. La hausse des volumes de vente de substances chimiques de grande pureté utilisés par le secteur de la fibre

optique a contribué à l'évolution positive des revenus.

Thin Film Products a enregistré une hausse de ses revenus en glissement annuel. Celle-ci s'explique principalement par la croissance de la demande en cibles rotatives en oxyde d'étain-indium d'Umicore, utilisées dans le segment des écrans, en particulier en Chine. Les revenus issus de produits vendus au secteur de la microélectronique ont aussi bien progressé, à la suite de la hausse de la demande en Europe et en Asie. La construction de l'installation de production et de recyclage de cibles ITO en Chine est en bonne voie. La mise en service est prévue au premier trimestre 2016.

Recycling

Les revenus et le résultat de Recycling ont reculé, de 2% et 5% respectivement, corollaire de la baisse des prix des métaux et du tassement de la demande sur certains marchés finaux des business units Platinum Engineered Materials et Technical Materials.

Les revenus de **Precious Metals Refining** sont restés stables par rapport à l'an dernier, malgré la baisse des prix des métaux. L'amélioration du mix d'approvisionnement en sous-produits industriels et matériaux en fin de vie a aidé à compenser l'impact de cette baisse sur les revenus. Comme attendu, les volumes traités ont été similaires à ceux de l'année précédente. L'augmentation de la production à la suite d'investissements consentis dans l'extension de capacité a été concrétisée au quatrième trimestre. Ceci a permis à l'usine de Hoboken de compenser la perte des volumes due aux deux arrêts prolongés nécessaires pour procéder aux travaux.

L'alimentation a été soutenue tous segments confondus, à la fois en

Performance économique



Hoboken : maîtriser la complexité

2015 a vu l'achèvement de la phase la plus intensive d'un investissement de 100 millions d'euros dans l'expansion de Precious Metals Refining à Hoboken (Belgique). Avec la relance des activités, l'usine est en bonne voie pour augmenter sa capacité de 40%.

Le besoin en métaux est en hausse. Certains se font plus rares. Les réglementations environnementales se durcissent. Les résidus métallifères issus de l'industrie minière et des fonderies augmentent en quantité et gagnent en complexité. Le recyclage des matériaux en fin de vie restera important. Tels sont les moteurs du plan d'expansion triennal déployé à Hoboken.

Après une première phase de travaux en 2014, l'usine a été partiellement mise à l'arrêt l'an dernier en vue d'apporter des ajustements majeurs à deux activités principales: la fonderie et le haut fourneau. Les équipements

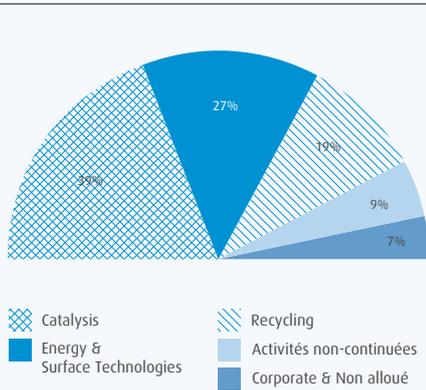
ont été agrandis et les zones de stockage étendues. Des processus ont été modifiés et la technologie a fait l'objet d'améliorations. Des efforts de R&D considérables ont été consacrés à l'augmentation du débit et à la gestion d'un approvisionnement de plus en plus complexe.

Grâce à cette augmentation de 350.000 à 500.000 tonnes par an, Umicore se démarque encore plus de ses concurrents. Hoboken possède aussi un atout technologique. Par exemple, la R&D envisage de faire passer le nombre de métaux récupérés de 17 à l'heure actuelle à 20 voire plus. Il s'agit clairement d'un investissement en faveur d'un avenir solide et durable.

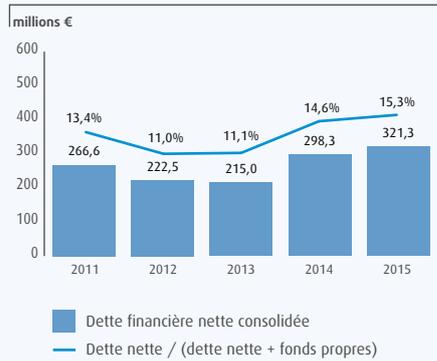
Pour en savoir plus, visionnez cette courte animation.



CAPITAUX ENGAGÉS, MOYENNE PAR BUSINESS GROUP



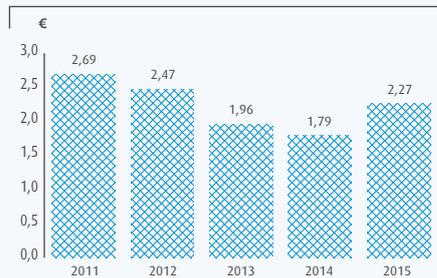
DETTE NETTE FINANCIÈRE



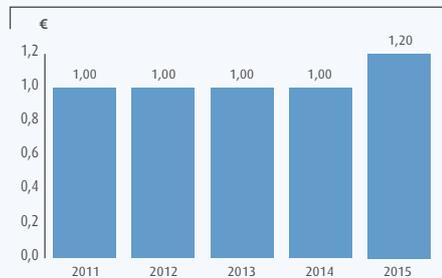
DÉPENSES DE R&D



BÉNÉFICE PAR ACTION RÉCURRENT



DIVIDENDE BRUT



COURS DE L'ACTION



termes de volume et de qualité. L'approvisionnement de matériaux en fin de vie a eu tendance à être de meilleure qualité. En outre, dans les sous-produits industriels, l'industrie des non-ferreux et les fonderies ont fourni des matériaux plus riches en platinoïdes et des résidus complexes.

Les prix des métaux n'ont pas été favorables. Au second semestre, les prix de la plupart des métaux ont chuté et la demande a été extrêmement faible pour certains métaux spéciaux. Pour les métaux précieux, l'effet de la baisse des prix au comptant a pu être compensé, étant donné qu'Umicore avait précédemment bloqué les prix. Toutefois, les prix des métaux spéciaux ne peuvent faire l'objet de couverture, ce qui a eu des répercussions significatives sur le résultat, en particulier au second semestre.

Le programme d'augmentation de capacité à Hoboken a bien progressé en 2015. Deux grandes vagues d'investissement ont été réalisées pendant l'année, avec à la clé une augmentation du débit de production.

Les revenus de **Jewellery & Industrial Metals** ont baissé, en raison d'une contribution moindre de l'activité de recyclage. Les volumes de raffinage ont tiré parti d'une meilleure disponibilité des résidus argentifères. Cependant, cet effet positif a été plus que neutralisé par l'impact de la baisse des prix des métaux. Les revenus des activités axées sur les produits ont augmenté en raison de la demande accrue en produits d'investissement, et surtout de la demande particulièrement forte de pièces d'argent de la part des producteurs de monnaie européens et nord-américains.

Les revenus de **Platinum Engineered Materials** ont

Performance économique



diminué en glissement annuel. Le carnet de commandes d'équipements platineux employés dans le secteur verrier est resté peu fourni, les producteurs ayant tendance à utiliser plus longtemps leurs équipements platineux, en particulier dans le segment des écrans. Les volumes de vente de toiles en platine utilisées dans le secteur des engrais ont aussi été plus faibles. La business unit a encore réduit ses coûts en 2015.

Precious Metals Management a enregistré une hausse des livraisons physique de métal. La demande de platinoïdes a augmenté suite à la hausse des commandes par l'industrie automobile. Les volumes de vente de lingots d'or ont été un peu plus élevés, sous l'effet d'une reprise de la demande émanant des investisseurs au second semestre. La contribution de l'activité de négoce est restée stable.

Les revenus de **Technical Materials** ont baissé d'une année à l'autre, corollaire de volumes de vente inférieurs, toutes catégories de produits confondus. En Europe, la pression en faveur de la substitution et de la miniaturisation s'est maintenue. Au Brésil, la demande a souffert des ajustements de stocks effectués par les clients au quatrième trimestre.

Activités non-continuées

Au début de l'année 2015, Umicore a annoncé son intention de céder deux de ses business units, Zinc Chemicals et Building Products. Ces business units ont donc été comptabilisées dans les activités non-continuées.

Les revenus et le résultat de **Building Products** ont diminué en glissement annuel. Le marché européen de la construction est

resté apathique, en particulier en France, marché le plus important de la business unit. Sur les marchés hors Europe, le lancement de plusieurs projets a poussé les revenus à la hausse, sans pour autant compenser intégralement le recul des volumes de ventes observé en Europe. La mise en œuvre de grands programmes d'économie et d'amélioration de la productivité a partiellement compensé l'impact de la baisse des revenus sur le résultat.

Les revenus et le bénéfice de **Zinc Chemicals** ont nettement augmenté d'une année par rapport à l'autre. Toutes les catégories de produits ont enregistré des volumes de vente plus élevés. Par rapport à 2014, la business unit a tiré parti d'une alimentation plus importante en résidus zincifères du secteur de la galvanisation. L'amélioration du mix d'approvisionnement a plus que compensé la baisse des prix du

zinc au second semestre de l'exercice, avec pour résultat des marges de recyclage plus élevées.

Éléments Corporate

Les charges totales du Groupe ont été globalement similaires à celles de 2014.

Les revenus et le résultat d'Element Six Abrasives ont nettement baissé en glissement annuel, conséquence d'une conjoncture difficile, en particulier dans le secteur du forage pétrolier et gazier et, dans une moindre mesure, d'une demande moindre en matériaux destinés au secteur minier. Les mesures d'économie et les programmes de restructuration dans toute l'entreprise ont partiellement compensé l'impact de la baisse des revenus sur le résultat.

ÉTUDE DE CAS



Un nouvel avenir

Au début de l'année 2015, plusieurs business units d'Umicore (Zinc Chemicals, Building Products et Thin Film Products) ont entamé le développement de nouvelles feuilles de route stratégiques. Les responsables respectifs les présentent brièvement.

BUILDING PRODUCTS ET ZINC CHEMICALS : DES ACTEURS FORTS

Pour Stephan Csoma, Executive Vice-President, il importe de bien comprendre la place qu'occupent actuellement ces deux business units au sein d'Umicore. « *Toutes deux sont des acteurs importants dans leur segment, mais elles ne cadrent plus avec l'ambition d'Umicore de progresser dans le domaine de la mobilité propre et du recyclage. Elles gagneraient à quitter le giron du Groupe pour valoriser leur cœur de métier.* »

Ces dernières années, Umicore s'est attelée à renforcer Building Products, un leader dans la mise au point, pour le secteur du bâtiment, de solutions à haute valeur ajoutée à base de zinc. « *En 2013, nous avons réduit les effectifs de la business unit pour faire face aux prévisions limitées de croissance, précise Stephan. Toutefois, nous avons aussi procédé à tous les investissements essentiels pour rester compétitifs.* » Parmi les exemples figure la ligne de laquage à Viviez (France). Achevée en 2014, elle permet de réaliser en interne des opérations précédemment externalisées, d'accroître ainsi la flexibilité du produit et de réduire les coûts.

Pour la business unit, une solution envisagée serait de s'unir à un autre fabricant de systèmes pour toitures, façades et collecte des

eaux pluviales. S'agissant de son cœur d'activité, elle bénéficierait d'un soutien commercial accru et d'économies d'échelle. Une alternative serait l'intégration dans un grand groupe de construction proposant une gamme plus large de produits. Elle resterait ainsi un acteur clé dans le secteur des matériaux à base de zinc, tout en bénéficiant de synergies avec d'autres produits. « *Ces deux options renforceraient la position de l'activité* », affirme Stephan. La troisième possibilité consisterait à devenir autonome.

Avantage concurrentiel

Zinc Chemicals est une autre activité solide. Elle compte parmi les leaders mondiaux des poudres de zinc destinées aux piles alcalines et aux revêtements protecteurs et du recyclage des sous-produits zincifères provenant de l'industrie de la galvanisation. Elle est également leader européen dans le secteur de l'oxyde de zinc. Des procédés de pointe lui confèrent un avantage concurrentiel. « *La business unit jouit également d'un vaste réseau commercial, de relations de longue date avec ses clients et d'une structure allégée* », souligne Stephan. Une fois de plus, des investissements constants ont joué un rôle clé, tels que l'expansion à Pasir Gudang (Malaisie), une nouvelle usine utilisant les technologies les plus modernes à Changsha (Chine) et

la mise à niveau d'autres usines en Belgique et aux Pays-Bas.

La solution la plus évidente, fait remarquer Stephan, consisterait en la fusion ou l'acquisition par un autre acteur du secteur, afin de le renforcer et d'encore élargir sa portée géographique. Une deuxième piste serait l'intégration au sein d'un partenaire en amont, comme une fonderie de zinc, qui assurerait l'approvisionnement en matières premières. À moins de devenir une entreprise autonome.

THIN FILM PRODUCTS: UN SPÉCIALISTE DE NICHE

Cette business unit fait partie intégrante du portefeuille d'Umicore, mais nécessite une approche stratégique spécifique. Marc Van Sande, Executive Vice-President, explique qu'Umicore tient à rester propriétaire de cette activité, ne fût-ce qu'en partie, et à l'aider à accroître sa présence sur le marché par des partenariats stratégiques.

« *Nous voulons donner à la business unit une plus grande masse critique pour la prochaine phase de son développement, en tant qu'actionnaire majoritaire*

« Les activités des business units sont solides et se situent à un stade de leur cycle économique propice à ce changement. »

Stephan Csoma



Performance économique



ou minoritaire, cela reste à déterminer. » Marc précise que Thin Film Products s'adresse à des marchés de niche très spécialisés.

Alliances attrayantes

La business unit a réalisé des investissements importants. Marc cite la récente coentreprise à Qingyuan (Chine) en vue de construire une nouvelle usine de revêtements de grandes surfaces.

Cette business unit est en bonne position pour rechercher des alliances intéressantes. Une des options serait de chercher des partenaires en amont, qui bénéficient d'un bon accès aux matières premières, soit d'explorer des pistes en aval, pour consolider l'accès au maillon suivant de la chaîne de valeur. « *Ou encore, argumente Marc, elle pourrait trouver un*

« Tout est question d'opportunité. »

Marc Van Sande

partenaire expérimenté dans les métaux complémentaires, afin de mettre au point de nouvelles applications. »

ÉTAPES SUIVANTES

« *Depuis l'annonce faite en janvier, les business unit managers et moi-même sommes allés à la rencontre des comités d'entreprise. Nous nous sommes rendus dans les différents sites pour expliquer les changements et répondre aux questions* », explique Stephan. Des entités juridiques distinctes ont été créées pour les activités de ces entreprises en Belgique, en France et aux États-Unis, où elles étaient incorporées à d'autres activités d'Umicore.

L'étape suivante consistera à trouver des partenaires acquéreurs intéressants pour Building Products et Zinc Chemicals, et des alliances pour Thin Film Products. « *Nous comptons achever la procédure d'ici à la fin 2016, en faisant en sorte de trouver la solution optimale pour chaque business unit* », souligne Stephan. Marc ajoute : « *Le personnel aura besoin de temps pour se faire à l'idée du changement. Avec une bonne technologie, des collaborateurs hors pair et des produits de premier plan, l'avenir ne peut être que prometteur. C'est assurément le bon moment pour ces entreprises de prendre leur sort entre leurs mains* ».



Éléments non récurrents

Les éléments non récurrents ont eu un impact négatif de € 75 millions sur l'EBIT. La majeure partie de ce montant concerne les réévaluations de valeurs sur stock permanent de métaux de différentes business units suite à la baisse des prix des métaux pour un total de € 26 millions. Les coûts de restructuration se sont élevés à € 23 millions et englobent les mesures de réduction des coûts et les ajustements de la configuration de production de certaines business units telles que Technical Materials mais également la coentreprise Element Six Abrasives. Des provisions environnementales d'un montant de € 11 millions ont été comptabilisées pour la réhabilitation liée à la pollution historique. Les autres charges non-récurrentes

sont entre autres liées à une réduction de valeur des actions Nyrstar détenues par Umicore. La valeur comptable de ces actions a été ajustée conformément aux normes IFRS en fonction du prix de clôture de l'action Nyrstar au 31 décembre 2015 (€ 1,60). L'impact de ces charges non récurrentes sur le résultat net (part du Groupe) était de € 63 millions.

Résultats financiers et fiscalité

Les charges financières nettes récurrentes se sont élevées à € 10 millions. L'impact favorable des taux de changes a plus que compensé les charges d'intérêt plus élevées. Le taux d'intérêt net moyen pondéré est resté stable à 1,54%. La charge fiscale récurrente

sur la période s'est élevée à € 66 millions, soit un taux d'imposition récurrent réel stable à 21,4% (contre 21,8% en 2014).

Flux de trésorerie

Le cash-flow d'exploitation a atteint € 432 millions comprenant une augmentation du besoin en fonds de roulement de € 43 millions lié à l'expansion des activités au sein des différents business groups qui a été tempérée par une diminution du besoin en fonds de roulement des activités non-continues.

Les dépenses d'investissement ont atteint € 240 millions. La grande majorité des investissements concerne des projets de croissance d'Umicore. Chez Recycling, les investissements importants liés à

l'expansion de capacité à Hoboken se sont bien déroulés pendant l'année. Les investissements chez Catalysis sont principalement liés à la construction des usines en Pologne et en Thaïlande et à celle du nouveau centre de développement technologique d'Ordeg en Corée du Sud. Chez Energy & Surface Technologies, les investissements ont principalement concerné les expansions de capacité de Rechargeable Battery Materials en cours en Corée du Sud et en Chine.

Dettes financières

Au 31 décembre 2015, la dette financière nette d'Umicore s'élevait à € 321 millions, soit une légère hausse par rapport aux € 298 millions au début de l'année et ce malgré les investissements importants consentis pendant la période. Les capitaux propres s'élevaient à € 1.732 millions, ce qui résulte en un gearing (dette nette / (dette nette + capitaux propres)) de 15,3%. La dette nette correspond à 0,6x l'EBITDA récurrent.

Recherche, développement et innovation

Les dépenses de R&D des entreprises entièrement consolidées, incluant les activités non-continues, se sont élevées à € 145 millions, soit une légère hausse par rapport à 2014. L'augmentation des dépenses chez Catalysis a été largement compensée par une réduction chez Recycling suite à la mise en œuvre des travaux d'extension à Hoboken. Les dépenses de R&D équivalent à 5,5% des revenus contre 6% en 2014.

Les principaux domaines de R&D du produit concernent les catalyseurs automobiles, les catalyseurs pour piles à combustible et les matériaux pour batteries rechargeables.

La majorité de la recherche et du développement liés aux procédés porte sur les technologies de recyclage mais aussi sur les procédés de production de catalyseurs et de matériaux pour batteries rechargeables. Umicore déduit tous les financements extérieurs de recherche accordés par des tiers de ses chiffres R&D. Nous appliquons également les définitions du manuel de Frascati, reconnu au niveau international pour les dépenses de R&D. Les dépenses R&D de ce rapport excluent les dépenses R&D des sociétés associées.

Le 1er juillet 2015, Umicore et Solvay ont annoncé la vente de leur participation respective de 50% dans la coentreprise SolviCore à Toray, entreprise japonaise du secteur de la chimie. SolviCore tirera parti du savoir-faire de Toray dans les piles à combustible et de son expérience de la production en série. Umicore reste concentrée sur son cœur de métier en catalyse et continue à développer et commercialiser des électro-catalyseurs destinés au secteur des piles à combustible.

En 2015, Umicore a déposé 46 nouvelles familles de brevets, contre 43 en 2014, dont la majorité concerne les catalyseurs automobiles et les matériaux pour batteries rechargeables.

Umicore a hiérarchisé ses programmes R&D pour mieux soutenir ses ambitions Horizon 2020. Elle accorde la priorité au développement de matériaux et processus novateurs dans le domaine de la mobilité propre et du recyclage. Une vue d'ensemble des projets a été présentée aux investisseurs à l'occasion d'un événement « Capital Markets » organisé en septembre. Elle est consultable sur notre site web : <http://www.umicore.com/en/cases/horizon-2020/>.

En 2015, le Comité de direction a entamé quatre analyses technologiques spécifiques. L'entreprise a aussi mis sur pied un Innovation Excellence Board (IEB) réunissant des cadres R&D. Sa mission consiste à encore améliorer la gouvernance de l'innovation au sein du groupe.

Umicore prône l'innovation ouverte. En 2015, nous avons encore intensifié notre réseau de partenariats avec des universités et des instituts de recherche du monde entier. Nous avons proposé près de 130 stages à des étudiants de Bachelier et de Master et avons parrainé directement 18 doctorants et post-doctorants au cours de leurs études. Umicore occupe six chaires de professeurs invités dans des universités. Les chercheurs et techniciens d'Umicore ont donné plusieurs conférences dans des établissements universitaires à travers le monde. Nous entretenons aussi de nombreux partenariats universitaires dans la recherche et le partage des services et infrastructures.

En mars 2015, nous avons décerné le Umicore Scientific Award à Stefan Knoppe de l'université de Genève, pour sa thèse sur la synthèse, la sélection de taille et la caractérisation stéréochimique des agrégats d'or passivés au thiolate. La candidature de Stefan figurait parmi 40 dossiers envoyés des quatre coins de l'Europe. Quatre étudiants en Master issus d'universités belges ont également été récompensés pour leur travail. Le prix principal est décerné à un

doctorant qui, par la qualité de ses travaux, fait progresser la science dans les domaines essentiels à la croissance de l'activité d'Umicore et au développement d'une société durable. Ces domaines sont les suivants : la technologie et les applications des particules fines, la technologie de recyclage, les thèmes liés aux énergies durables, la catalyse et, enfin, les enjeux sociétaux ou économiques liés aux composés métalliques. Depuis son lancement en 2007, Umicore et ses partenaires ont examiné plus de 360 candidatures et récompensé 38 scientifiques à travers l'Europe, et ce à hauteur de € 155.000.

L'action Umicore

Fin de l'année, le cours de l'action Umicore avait gagné 16% par rapport à fin 2014 (€ 38,67 vs € 33,31). Cette évolution est à rapprocher, d'une part de la progression de 8% de l'indice Euronext 100 regroupant les 100 plus grandes sociétés cotées sur les marchés Euronext, d'autre part de la progression de 13% de l'indice national belge Bel20. Nous avons conservé notre place dans l'indice FTSE4Good sustainability ainsi que dans plusieurs autres fonds durables.

Fin 2015, quatre sociétés d'investissement ont déclaré détenir dans Umicore des participations supérieures au seuil de déclaration de 3%. Ces sociétés détenaient ensemble 26,17% de parts déclarées à la fin de l'exercice, la part

la plus importante étant à mettre à l'actif de GBL qui détient 15% des actions. Umicore a procédé au rachat de 920.000 actions propres en 2015. Pendant cette période, 873.338 actions ont été utilisées dans le contexte de l'exercice des options sur actions et 33.400 ont servi à l'octroi d'actions aux membres du Conseil d'administration et du Comité de direction. À la fin de l'exercice, Umicore détenait 3,51% d'actions propres en trésorerie.

Dividende

Le Conseil d'Administration proposera un dividende brut annuel de € 1,20 par action, lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 avril 2016. Cela représente une hausse de 20% par rapport à 2014, un ratio de distribution de 53% sur la base d'un EPS récurrent de € 2,27 par action ainsi qu'un rendement de 3% par rapport au cours moyen de l'action en 2015. En tenant compte du dividende intérimaire de € 0,50 par action payé le 3 septembre 2015 et sous réserve d'approbation par les actionnaires, un montant brut de € 0,70 sera payé le 2 mai 2016.



Accédez directement aux chiffres

.XLS

<http://annualreport.umicore.com/home/data-centre/>

Une entreprise où il fait bon travailler



En 2015, nous avons atteint la plupart des objectifs Vision 2015, à l'exception des performances en matière de sécurité.



« Certains signes encourageants démontrent qu'il est possible d'avoir un lieu de travail sans accident. »

Zéro accident

Umicore s'était fixé pour objectif d'éradiquer les accidents de travail pour 2015. Globalement, les résultats en matière de sécurité pour la période 2011-2015 traduisent une amélioration notable par rapport à 2010 et aux années précédentes, mais manquent l'objectif. Les performances en matière de sécurité se sont détériorées quelque peu ces deux dernières années, après une nette amélioration entre 2011 et 2013.

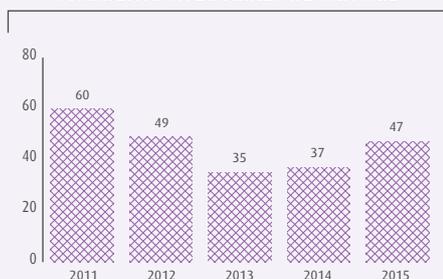
Concernant les performances en matière de sécurité d'une année à l'autre, le nombre d'accidents avec arrêt de travail a été plus élevé en 2015 (47) qu'en 2014 (37). Le taux de fréquence des accidents a dès lors augmenté, passant de 2,16 à 2,66. Le taux de gravité des accidents a été de 0,12. Recycling est le business group qui a enregistré le plus d'accidents avec arrêt de travail.

Si l'évolution globale n'est pas satisfaisante, certains signes encourageants démontrent qu'il est possible d'avoir un lieu de travail sans accidents. Le pourcentage de sites qui n'ont affiché aucun accident avec arrêt de travail est resté élevé (85% contre 84% en 2014). Six business units ont réussi à terminer l'année sans un seul accident avec arrêt de travail et, pour la première fois depuis l'enregistrement des performances, un site a atteint 10 ans sans accident avec arrêt de travail ni blessure déclarable pour le personnel Umicore et sans accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants. Six sites ont atteint la barre des trois ans et quatre sites celle des cinq ans.

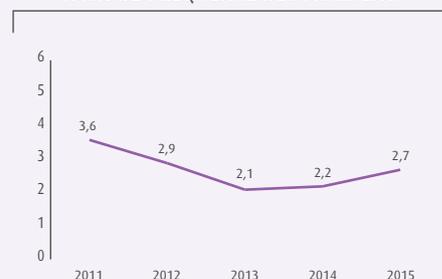
Umicore a organisé la cinquième édition du Safety Award en 2015. Le gagnant est Joseph Branch, qui travaille sur le site Thin Film Products à Providence (États-Unis).

Une entreprise où il fait bon travailler

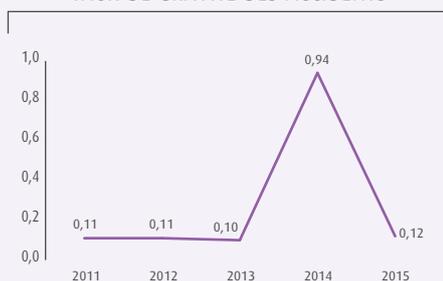
ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL



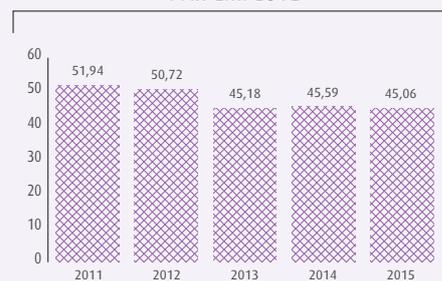
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS



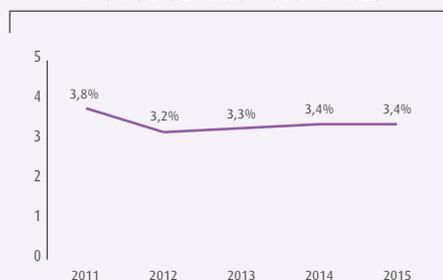
TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS



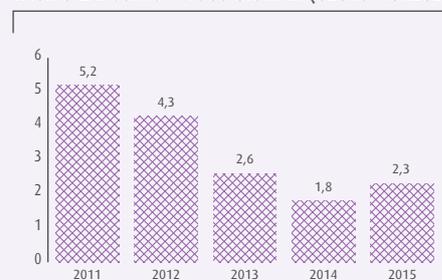
NOMBRE MOYEN D'HEURES DE FORMATION PAR EMPLOYÉ



TAUX DE DÉPARTS VOLONTAIRES



TAUX D'EXPOSITION 'TOUS BIOMARQUEURS AGRÉGÉS'



Un jury l'a élu parmi 50 candidatures regroupant plus de 200 personnes. Le jury a aussi décidé d'accorder une distinction spéciale à Carole Mehl, plant manager sur le site de Cobalt & Specialty Materials à Arab (États-Unis). L'Award a pour but d'inciter les travailleurs à s'engager en faveur de la sécurité sur leur lieu de travail et de favoriser le partage des pratiques d'excellence au sein d'Umicore.

Dans le contexte des objectifs Horizon 2020, Umicore entend poursuivre l'objectif zéro accident avec arrêt de travail.

En 2015, des progrès ont été engrangés dans le cadre du projet de sécurité des procédés à l'échelle du Groupe, avec plusieurs visites et inspections de site, ainsi que la mise en œuvre de normes de sécurité et de notes d'orientation pour l'ensemble du Groupe. L'équipe du projet a organisé des ateliers avec tous les sites industriels, auxquels ont participé plusieurs centaines de collègues. Outre l'e-learning sur la sécurité des procédés pour les collaborateurs concernés, l'équipe du projet a commencé à développer un logiciel interne pour faciliter le processus d'évaluation des risques et le déploiement des mesures de réduction des risques.

Développement des travailleurs

En tant qu'employeur, nous avons le devoir de donner à nos collègues l'occasion de s'épanouir et de se développer. Cette approche peut revêtir de multiples aspects, tels que des possibilités d'apprentissage et de développement, un feedback régulier, la gestion des talents et des plans de relève. Un des objectifs à atteindre pour 2015 était l'évaluation annuelle de chaque travailleur concernant son développement personnel.

Les résultats initiaux de 2011, première année où nous avons recueilli des données à l'échelle du Groupe, ont montré que 87% des collaborateurs avaient passé une telle évaluation. À la fin 2015, 96% de nos travailleurs en avaient reçu une. Le niveau de 100% n'a pas été atteint en raison des acquisitions récentes et du recrutement lié aux investissements de croissance. Ce petit déficit est donc de nature temporaire. Dans le périmètre de cinq ans de Vision 2015, on peut donc considérer que l'objectif d'améliorer l'accès aux possibilités d'apprentissage et de développement est atteint.

L'intensité de la formation est un indice du développement du personnel. Depuis plusieurs années, le nombre moyen d'heures de formation par personne s'est stabilisé autour de 45. En 2015, nous nous sommes encore focalisés sur la formation sur le terrain, où l'apprentissage mise sur la pratique et/ou est intégré dans l'environnement de travail quotidien. Les nombreux séminaires « Lunch & Learn » organisés durant l'année ont couvert un large éventail de thèmes, de la création et la gestion des connaissances à la contribution des matériaux Umicore à une vie meilleure (« Materials for a better life »).

En 2015, Umicore a poursuivi le déploiement de la plate-forme d'apprentissage My Campus. Cette plate-forme vise à créer un environnement de travail plus collaboratif, un aspect identifié comme un domaine de développement capital dans l'enquête d'opinion 2010. My Campus offre une plate-forme d'apprentissage mixte en ligne, où les travailleurs ont accès à de nombreux types de formations et options de développement personnel, dont des modules d'e-learning, par exemple sur l'approvisionnement durable ou la gestion des performances. La plate-forme fournit

également des outils de gestion des performances et des talents et héberge un outil de réseau collaboratif. À la fin de 2015, quelque 85% des travailleurs d'Umicore avaient accès à la plate-forme, contre 80% à la fin de l'année précédente.

En 2015, Umicore a mené son processus bisannuel d'évaluation des talents pour le management qui fournit un cadre solide pour orienter le développement de carrière et la planification de la relève chez Umicore. En termes de développement du leadership, l'entreprise a lancé un nouveau programme de senior leadership à l'école de commerce INSEAD, destiné à affûter les compétences des leaders dans des domaines tels que la réflexion commerciale stratégique, le leadership personnel. La première édition de ce programme a réuni 36 senior executives.

Employeur attractif

Attirer et retenir les talents est un défi permanent, surtout dans les secteurs à prédominance technologique comme ceux où Umicore évolue. Nos objectifs 2015 en vue d'être un employeur attractif reposaient sur les résultats de l'enquête d'opinion 2010. Chaque site devait élaborer un plan en vue d'être considéré comme un employeur attractif dans son contexte opérationnel.

À la fin 2015, 97% des sites avaient élaboré un plan en vue d'être considérés comme un employeur attractif à l'échelon local, contre 70% en 2011. Cela représente un niveau très élevé de réalisation de l'objectif Vision 2015. De plus, à la fin 2015, 69% des travailleurs étaient employés sur un site considéré comme un employeur attractif à l'échelon local, soit bien au-delà des 53% de 2011.



Dans certains pays, des programmes d'employeur attractif offrent des niveaux élevés de visibilité et de reconnaissance.

Tous les sites de Belgique, de France et du Brésil ainsi que les sites allemands les plus importants ont à nouveau fait partie des Top Employers nationaux en 2015. Cette certification passe par la réalisation d'une étude et d'un audit rigoureux visant à contrôler le respect des critères requis. Le Top Employers Institute a évalué les conditions offertes aux travailleurs d'Umicore sur des critères tels que la stratégie en matière de gestion des talents, la planification des effectifs, l'accueil des nouvelles recrues, l'apprentissage et le développement, la gestion de la performance, le développement du leadership, la gestion de carrière et de la relève, la rémunération et les avantages sociaux et la culture d'entreprise. Le Top Employers Institute est arrivé à la conclusion qu'Umicore offrait un environnement de travail exceptionnel et un



large éventail d'initiatives créatives, des avantages extra-légaux aux conditions de travail, en passant par des programmes de gestion des performances bien pensés et en phase avec la culture d'entreprise.

Le site de Hanau s'est encore vu décerner le certificat d'audit Berufundfamilie, qui récompense sa démarche en faveur d'un meilleur équilibre entre travail et vie de famille. Le site reçoit cette distinction chaque année depuis 2007.

En 2015, le taux de départs volontaires au sein du personnel est resté stable à 3,4%. Comme les années précédentes (et conformément aux tendances régionales), le taux de départs volontaires a été plus élevé dans la zone Asie-Pacifique, où les marchés de l'emploi sont très souples et très compétitifs.

En 2015, Umicore et IndustriALL Global Union ont renouvelé leur Accord-cadre mondial de développement durable pour une période

de quatre ans. L'accord traite des droits de l'Homme (notamment la concertation sociale et l'égalité des chances), de la santé et de la sécurité au travail, ainsi que des aspects environnementaux. Umicore a accueilli un comité de surveillance sur le site de Cobalt & Specialty Materials à Subic (Philippines). L'accent a été mis sur les conditions de travail, la sécurité et l'hygiène, l'environnement et l'engagement envers la communauté locale. Une visite guidée et des rencontres avec les représentants syndicaux locaux ont permis à la délégation de confirmer qu'Umicore respectait entièrement les engagements formulés dans l'accord mondial.

Le programme pilote de mentorat mené en 2014 a inspiré le réseau « focus on women » d'Umicore au sein duquel un programme de « Coaching Circles » a été lancé en décembre 2015. Ces Coaching Circles constituent un programme de développement en cinq phases pour les femmes managers. L'accent est mis sur la formation,

les réseaux, le coaching et le mentorat. Cela fait partie des initiatives de diversité et d'intégration chez Umicore. Lors de la sélection des candidates du premier groupe, on a veillé à une bonne diversification des participantes, basée sur la business unit, le site et l'expérience.

Exposition professionnelle

Umicore ne ménage pas ses efforts en vue d'éradiquer les maladies professionnelles et de promouvoir le bien-être au travail. Les principaux risques en matière de santé au travail sont liés, d'une part, à l'exposition à des substances dangereuses (principalement l'arsenic, le cadmium, le cobalt, le plomb, le nickel et les sels de platine), d'autre part, à des risques physiques (en particulier les nuisances sonores). Nous avons fixé des valeurs cibles pour l'exposition professionnelle aux substances potentiellement dangereuses. Basées sur les critères de l'ACGIH (American Conference of Government and Industry Hygienists), elles sont au moins aussi sévères que les limites légales en vigueur dans les différents pays où nous déployons nos activités. L'objectif Vision 2015 en matière d'exposition professionnelle était de réduire à zéro le nombre de relevés individuels indiquant une exposition supérieure aux niveaux définis en interne. S'ils ne sont pas nécessairement révélateurs d'un risque pour la personne concernée, ces dépassements sont des indications importantes de l'exposition, récente ou à long terme. Ils servent à apporter de nouvelles améliorations sur les différents lieux de travail. Tous les travailleurs présentant un risque d'exposition professionnelle à l'un des métaux visés (arsenic, cadmium, cobalt, nickel, plomb et sels de platine) ou à d'autres métaux font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un programme de santé au travail.

Globalement, nous avons très bien progressé sur le plan de l'exposition professionnelle entre 2011 et 2015. Au niveau du Groupe, nous avons détecté des taux de dépassement de 2,3% en 2015, soit une baisse significative par rapport au niveau de 5,2% en 2011, première année où nous avons recueilli des données à l'échelle du Groupe. Sur les 4.764 prélèvements effectués sur des travailleurs exposés aux métaux susmentionnés (hors sels de platine) sur leur lieu de travail, 110 individus ont présenté au moins un prélèvement indiquant une exposition aux métaux supérieure à notre niveau cible. Quant à l'évolution d'une année à l'autre, nous avons enregistré une hausse par rapport au niveau de 1,8% en 2014. Cela s'explique surtout par des dépassements d'exposition au cobalt détectés chez Energy & Surface Technologies, probablement dus à la hausse significative de la production.

En 2015, aucun nouveau cas de sensibilisation aux sels de platine n'a été diagnostiqué.

Umicore et le National Institute for Occupational Safety & Health (NIOSH) américain ont poursuivi l'étude visant à évaluer l'efficacité des mesures préventives de réduction de l'exposition professionnelle à l'oxyde d'étain-indium (ITO) sur son site de Providence (États-Unis). Le NIOSH a réalisé une évaluation plus approfondie des tests de l'état de santé des travailleurs et de la santé au travail, dont les résultats sont attendus en 2016.

Bien que d'excellents progrès aient été réalisés en matière de réduction de l'exposition professionnelle, ce point restera pour Umicore une des priorités pour la période 2016-2020 dans le cadre de la stratégie Horizon 2020.

ÉTUDE DE CAS



Présentation d'Horizon 2020

Début juin 2015, Umicore annonçait sa stratégie Horizon 2020. En quelques semaines, plusieurs roadshows à travers le monde ont présenté cette nouvelle stratégie au personnel ainsi que le rôle qu'il sera amené à jouer dans sa réalisation.

Une enquête d'opinion menée en 2014 a révélé que les travailleurs souhaitaient être mieux informés de l'orientation stratégique d'Umicore. Dans ce contexte, une campagne de communication à grande échelle a été lancée pour répondre au besoin de notre personnel d'en apprendre davantage sur l'évolution d'Umicore dans le futur.

Les préparatifs de la campagne de communication ont commencé

de juin, une centaine de séances d'information Horizon 2020 a été organisée sur les sites d'Umicore dans le monde entier, toutes business units confondues. La volonté était d'instaurer un dialogue avec un maximum de personnes en un court laps de temps.

Face-à-face

Ce fut une opération de grande ampleur. L'administrateur délégué, Marc Grynberg et des membres du

« 92% des répondants ont déclaré avoir bien compris la stratégie et les objectifs. »

début 2015. Un grand nombre des meilleures pratiques issues du lancement de stratégie précédent ont été adaptées pour Horizon 2020. Le senior management a été impliqué dès le début du processus en vue de disposer de plus de temps pour traduire la stratégie globale en messages spécifiques à chaque business unit et région. Des outils de communication sur mesure ont été créés pour garantir la cohérence des messages.

Le 3 juin, tous les travailleurs ont été informés au sujet d'Horizon 2020 par voie de communication interne et au travers d'une vidéo explicative. Le roadshow du senior management était la pièce centrale de la campagne. Au cours du mois

Comité de Direction se sont rendus sur les grands sites ; les autres sites ont reçu la visite de membres du senior management élargi. Les plus grands sites ont nécessité une douzaine de séances afin de pouvoir s'adresser à tous les travailleurs des différentes équipes de travail.

La séance débutait par une brève allocution de l'administrateur délégué Marc Grynberg, en direct ou en visioconférence. Une animation vidéo sur le thème d'Horizon 2020 faisait le lien entre la stratégie quinquennale précédente et la nouvelle. Ensuite, la session se poursuivait, avec une présentation spécifique pour chaque business unit.

Chaque séance se terminait par des questions/réponses avec le senior management. Ce face-à-face a été fortement apprécié. Le personnel était tout particulièrement curieux de connaître l'impact du plan Horizon 2020 sur son travail. Les questions les plus souvent posées à l'administrateur délégué à cette occasion ont été réunies dans un supplément Horizon 2020 joint au magazine d'entreprise mondial umicore.link.

Résultats positifs

À l'issue de cette série de séances d'information, nous avons réalisé une étude sur la perception d'Horizon 2020 par le personnel. 92 % des répondants ont déclaré avoir bien compris la stratégie et les objectifs. 86 % ont estimé que l'entreprise s'était engagée sur la bonne voie et 80 % étaient d'avis que c'était une bonne chose pour leur business unit en particulier.

Les roadshows se sont achevés au début de l'été, mais la campagne n'était pas terminée pour autant. La transposition de la nouvelle stratégie en messages spécifiques à l'intention des business units, des départements et des autres divisions s'est poursuivie tout au long de l'année. Le point est fait régulièrement pour tenir les travailleurs informés des changements qu'Horizon 2020 apporte déjà dans l'entreprise.

Pendant la campagne, nous avons voulu privilégier les face-à-face avec toutes les personnes faisant partie de l'entreprise, preuve que la direction croit fermement à Horizon 2020. Cela illustre aussi qu'Umicore dispose des personnes les plus à même de mener à bien sa stratégie et que chacun a un rôle à jouer.



Une entreprise où il fait bon travailler



À Guarulhos (Brésil), le personnel a pu découvrir Horizon 2020 à l'occasion de séances d'information interactives avec le senior management. Deux travailleurs font part de leurs impressions.

SOLANGE MANTOVANI,
Accounting Manager

J'ai été informée au sujet d'Horizon 2020 lors d'une présentation bien préparée à l'intention des managers des usines de Guarulhos, d'Americana et de Manaus. C'était une bonne initiative, car les occasions sont plutôt rares de pouvoir être informés directement par les décideurs. Il est difficile d'adhérer à une stratégie si on ne la comprend pas. Il est donc essentiel de connaître les objectifs pour savoir comment y contribuer.

Si je devais décrire la stratégie Horizon 2020 en trois mots, je parlerais de focus, de productivité et de simplicité. À mes yeux, il y a deux grands défis à relever pour atteindre les objectifs. D'une part, un revirement culturel doit avoir lieu. Les changements ne sont pas toujours faciles, mais il faut les considérer plus comme des opportunités d'amélioration que comme des menaces. D'autre part, pour simplifier et gagner en productivité, nous devons adapter notre méthodologie et disposer de processus robustes et mieux structurés.

GABRIEL NOGUEIRA,
Senior Engineer

En juin, notre Executive Vice-President, Stephan Csoma, a donné une présentation générique d'Horizon 2020 à tout le personnel. En août, Luc Gellens, Senior Vice-President de Precious Metals Refining a présenté les objectifs spécifiques à la business unit. Très claire et transparente, la communication s'est d'abord adressée à tous, tous niveaux confondus, avant d'entrer dans les détails pour chaque business unit.

J'ai apprécié la manière dont le senior management a pris le temps de nous expliquer la stratégie. Cela favorise la motivation, la confiance et le respect. Il faut informer les travailleurs de la stratégie pour qu'ils puissent l'intégrer dans leurs activités quotidiennes. Je dirais qu'Horizon 2020 est structuré, parce qu'il est aligné sur Vision 2015 et les valeurs de l'entreprise, qu'il est ciblé, parce qu'il lie l'amélioration des résultats et l'accroissement de la productivité, et enfin qu'il est motivant, car les objectifs sont ambitieux.

Dans le cadre du sondage mené dans la foulée de la campagne de communication Horizon 2020, les travailleurs ont été invités à décrire la stratégie d'Umicore en trois mots.

Éco-efficacité



Nous avons atteint les objectifs environnementaux de Vision 2015 tant en matière de réduction des émissions que de mesure de durabilité des produits.



« La réduction de l'impact de nos rejets dans l'air et dans l'eau a largement dépassé l'objectif de réduction de 20% défini dans le cadre de Vision 2015. »

Éco-efficacité

Émissions de CO₂

Les politiques publiques menées de par le monde ont pour ambition de répondre au changement climatique et de relever le défi lié à la réduction de l'empreinte carbone de la société. Cette volonté se traduit par des accords internationaux ainsi que par de multiples initiatives et engagements au niveau régional ou national. Umicore est présente sur de nombreux segments de produits et de services susceptibles de répondre aux enjeux liés à l'énergie et à l'empreinte carbone de la planète. Sa stratégie Vision 2015 a identifié de grandes perspectives de croissance dans des secteurs associés au relèvement de ces défis, notamment les véhicules électriques et le recyclage.

Dans nos activités, nous avons choisi de mener des actions spécifiques en vue d'alléger notre empreinte carbone et d'accroître notre efficacité énergétique. Afin de cadrer cette approche, nous avons instauré, en 2011, une politique en matière d'efficacité énergétique et d'empreinte carbone.

Son axe principal correspondait à l'objectif au niveau du Groupe de réduire de 20% les émissions en équivalents CO₂ d'ici à 2015, par rapport à l'année de référence 2006 et en utilisant un même niveau d'activités qu'en 2006 (voir note E3 pour plus de détails).

La politique couvre aussi d'autres aspects :

- **Investissements :** chaque investissement doit faire l'objet d'une analyse d'impact carbone.
- **Acquisitions :** nous nous engageons à intégrer les critères d'intensité carbone dans notre évaluation des acquisitions.

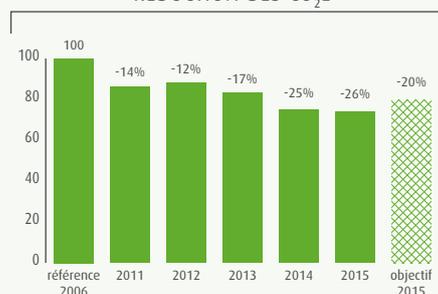
• **Personnel et mobilité :** tous les travailleurs sont encouragés à pratiquer une mobilité générant peu ou pas d'émissions de carbone.

• **Champ d'application 3 des émissions de CO₂ :** nous participerons activement au développement d'un système de comptabilisation adéquat du champ d'application 3 de nos émissions de façon à illustrer la contribution de nos produits et services à une économie à faible émission de carbone.

À la fin 2015, nous avons atteint une réduction de 26% par rapport à l'année de référence 2006, c'est-à-dire qu'à niveaux de production équivalents, nous avons émis 26% d'équivalents carbone en moins.

Des projets internes spécifiques et des facteurs externes ont conjointement permis la réalisation de l'objectif. Les projets d'efficacité énergétique, les changements dans notre mix de combustibles et les projets visant à une meilleure utilisation de notre capacité de production ont tous contribué à la réduction des émissions de carbone. Cependant, le mix de matières premières a joué un rôle significatif dans les émissions de CO₂, les procédés de recyclage de certaines filières de déchets requérant moins d'énergie et émettant moins d'équivalents CO₂ que d'autres filières. Le niveau d'émissions du champ d'application 2 a également contribué à la réduction grâce au recours à un mix énergétique en moyenne moins chargé en carbone, dans les pays où Umicore est active, et en particulier en Europe.

Pour les sites faisant partie du périmètre d'Umicore fin 2010, et en excluant l'ajustement d'activités pour mesurer les progrès par rapport à l'objectif, les émissions de CO₂ en valeur absolue fin 2015 ont été au même niveau que les

RÉDUCTION DES CO₂E

émissions en 2006, malgré la hausse de la production. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la note E3 du rapport d'activité environnemental.

Dans le cadre d'Horizon 2020, Umicore va s'atteler à la mise en œuvre et la consignation des améliorations en termes d'efficacité énergétique. Les enseignements tirés des cinq dernières années montrent que les objectifs spécifiques de réduction des émissions de carbone ne sont plus adéquats, vu l'impact significatif de facteurs externes qui ne sont pas du ressort d'Umicore.

Rejets de métaux

Depuis des années, dans le cadre de notre approche de gestion environnementale, nous assurons un suivi des émissions et nous prenons des mesures pour réduire les rejets de métaux dans l'air et l'eau. Nos sites respectent les réglementations en vigueur et les limites autorisées dans les pays où nous sommes présents.

Chaque métal que nous rejetons présente un profil de toxicité

potentielle spécifique pour l'environnement et la santé humaine. Pour cette raison, nous avons formulé pour 2015 un objectif qui visait à réduire de 20% l'impact environnemental des métaux rejetés par rapport aux niveaux émis en 2009. Si notre priorité était de minimiser les rejets des métaux présentant la plus forte toxicité potentielle, nous avons aussi pris des mesures pour réduire les volumes de rejet des autres métaux.

Nous avons eu recours à une méthodologie spécifique afin de déterminer l'impact des métaux dans l'air et l'eau. Pour les rejets dans l'air, nous nous sommes inspirés des valeurs maximales de concentration en milieu professionnel fixées par l'American Conference of Government and Industry Hygienists (ACGIH). Cette référence nous a permis de calculer les facteurs d'incidence sur la santé humaine. Pour les rejets dans l'eau, les facteurs d'incidence se basent sur la concentration prévisible sans effet pour les organismes vivants (PNEC), une mesure de l'écotoxicité utilisée notamment par la réglementation REACH de l'UE.

À la fin 2015, l'impact global de nos rejets dans l'air avait été réduit de 37% par rapport à 2009, année de référence. Autrement dit, nous avons fait bien mieux que l'objectif de réduction de 20% défini dans le cadre de Vision 2015. Dans le cadre des cinq ans de l'objectif, la réduction significative s'explique principalement par la réduction des rejets de cobalt du business group Energy & Surface Technologies ainsi que par la réduction des rejets d'arsenic et de cadmium chez Recycling.

À la fin 2015, l'impact global de nos rejets dans l'eau avait été réduit de 26% par rapport à 2009, année de référence. Comme pour les rejets dans l'air (voir plus haut), cela signifie que nous avons été au-delà de l'objectif de réduction de 20% défini dans le cadre de Vision 2015. L'élément le plus significatif de cette évolution positive a été la réduction des rejets de cobalt, de nickel et d'argent du business group Energy & Surface Technologies. Comme prévu, une amélioration significative a été constatée à l'usine d'Hoboken de 2014 à 2015 grâce au déploiement du projet visant à gérer les eaux pluviales.

Umicore entend confirmer ces améliorations significatives et au moins maintenir la performance au niveau durable actuel.

Durabilité des produits

Nous sommes convaincus qu'il est essentiel d'entièrement comprendre l'impact de nos produits, et ce sur les plans écologique, social et économique. Conscients de cet enjeu, nous avons établi un objectif spécifique en matière de durabilité des produits dans le cadre de notre stratégie Vision 2015. Cet objectif nous imposait d'investir dans des outils afin de mieux comprendre et mesurer les cycles de vie et les impacts de nos produits. Cette connaissance peut

jouer un rôle capital pour prouver l'aspect durable de nos produits mis sur le marché, un élément au cœur de la différenciation des produits et des avantages concurrentiels pour certaines applications.

Au cours des cinq dernières années, Group R&D et Corporate EHS ont mis au point une méthodologie propre à Umicore qui permet d'évaluer la durabilité des produits et services. Baptisée APS pour Assessment of Product (and services) Sustainability, elle est basée sur une liste de questions/réponses prédéfinies, assorties de facteurs d'évaluation et de pondération, et s'articule autour de huit thématiques. En 2011, pour juger de la faisabilité de l'APS, une équipe composée d'experts de R&D, EHS et des business units avait procédé à trois évaluations pilotes. L'objectif Vision 2015 était de tester six produits ou services, chaque année de 2012 à 2015, chaque business unit soumettant deux produits à l'étude.

Parmi les 23 dossiers évalués sur la période 2011-2014 figurent des produits et services déployés sur des marchés de niche, des produits et services 'phares' ainsi qu'un produit en cours de développement. À la fin de 2014, le nombre des produits et services passés en revue à l'aide de l'outil représentait 18% des revenus 2014 d'Umicore. En 2015, nous avons mis à profit la compréhension et la connaissance de la durabilité et des cycles de vie pour fournir des données utiles à la définition des objectifs de durabilité d'Horizon 2020.

En 2015, 48% des approvisionnements d'Umicore étaient d'origine primaire et 52% d'origine secondaire ou de produits en fin de vie.

Concernant REACH, dans le cadre de la maintenance régulière, environ 20 dossiers REACH ont été actualisés en 2015 avec de nouvelles



Éco-efficacité

informations sur la composition, les utilisations ou le rapport sur la sécurité chimique. Quatre d'entre eux ont été actualisés dans le cadre d'une demande de l'ECHA, avec des résultats d'étude supplémentaires. Six nouveaux enregistrements ont aussi été soumis. Pour de plus amples informations sur l'actuelle mise en conformité avec REACH, consultez la note E6 du rapport d'activité environnemental.



ÉTUDE DE CAS



La réduction des rejets de métaux dans l'air et dans l'eau a été l'une des priorités de Vision 2015. Des résultats significatifs ont été obtenus grâce à un ciblage sur les métaux ayant un impact élevé sur l'environnement.

Des objectifs de développement durable faisaient partie intégrante de la stratégie Vision 2015, dont des améliorations au niveau des rejets de métaux dans l'air et dans l'eau. Umicore s'était déjà attelée à la réduction de ces rejets, mais cette fois-ci, elle a cherché une méthode plus quantitative et objective afin d'évaluer les avancées.

Se concentrer sur l'impact

Les rejets de métaux peuvent être mesurés de diverses façons, notamment en évaluant les quantités de métaux rejetées dans l'air ou dans l'eau. La méthodologie d'Umicore se veut différente et est basée sur l'impact.

Tous les métaux n'ont pas le même impact sur l'homme et l'environnement. Par exemple, le zinc n'est pas considéré comme particulièrement toxique. En fait, à petites doses, il est même essentiel à la vie. Par contre, à quantité égale, l'arsenic a un impact bien plus grand sur la santé et l'environnement. Umicore s'est donc concentrée sur les métaux à l'impact le plus élevé. Elle peut ainsi affecter plus efficacement ses moyens à la réduction des rejets.

La méthodologie d'Umicore a recours à des mesures quantifiables. Pour chacun des métaux rejetés dans l'eau et dans l'air, un facteur d'incidence est appliqué pour évaluer les niveaux de toxicité et d'écotoxicité des différents métaux rejetés dans l'environnement.

Plus le facteur d'incidence est haut, plus la toxicité est élevée pour l'organisme aquatique récepteur (rejets dans l'eau) ou la santé humaine (rejets dans l'air).

« La réduction de l'empreinte écologique est une des qualités d'une entreprise durable. »

Nouvelle méthodologie

Group R&D a été appelé à mettre au point une méthodologie à l'épreuve de la rigueur scientifique.

Pour définir les facteurs d'incidence pour les rejets dans l'eau, les experts R&D d'Umicore ont recommandé de baser la méthodologie sur REACH (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals). Cette réglementation de l'Union européenne sur la sécurité des

substances chimiques définit les émissions de substances toxiques dans l'eau. Elle est considérée comme la réglementation la plus stricte au monde en la matière.

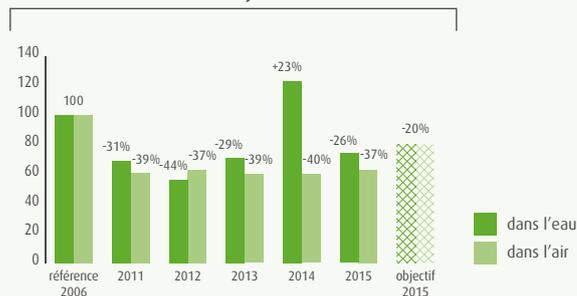
Étant donné que la réduction des rejets dans l'air a pour but d'éviter les effets nocifs pour la santé humaine, la méthodologie utilisée pour définir les facteurs d'incidence pour les rejets dans l'air s'est fondée sur les conclusions de l'American Conference

of Governmental Industrial Hygienists. Cet organisme établit des seuils d'exposition professionnelle aux substances toxiques sur le lieu de travail depuis plus de 75 ans.

Réalisation des objectifs

En considérant 2009 comme année de référence, Umicore a largement dépassé les objectifs de réduction des rejets dans l'air et dans l'eau de Vision 2015 (cf. graphique).

RÉDUCTION DES REJETS DE MÉTAUX



Éco-efficacité



Air & eau

Voici deux exemples de la façon dont les sites Umicore améliorent la qualité de leurs rejets dans l'air et dans l'eau dans le monde.

GLENS FALLS,
États-Unis

Lors de la formulation, en 2009, des objectifs de Vision 2015 en matière de développement durable, le cadmium a été identifié comme un métal problématique. L'usine Technical Materials de Glens Falls (New York, États-Unis) était concernée. « Pour réduire la concentration en cadmium des rejets dans l'air, les équipes de maintenance et d'ingénierie ont collaboré à un projet visant à reconstruire le dépoussiéreur et à améliorer son efficacité, explique Terry McCormack, EHS Manager du site. Le chantier a été mené à bien en quelques mois. »

Parallèlement à cette reconstruction, un plan de maintenance préventive plus rigoureux mettant en œuvre des mesures quotidiennes a été mis en place. En outre, un nouveau système d'alarme envoi une alerte en cas de blocage de l'arrivée d'air du dépoussiéreur. Un nouveau générateur de secours assure également le fonctionnement en continu du système en cas de panne de courant. « Ce nouveau dépoussiéreur génère aussi des économies, puisque nous devons désormais évacuer moins de déchets, conclut Terry. Nous estimons que nous pourrions encore réduire les rejets de cadmium. »

OLEN,
Belgique

« Dans le cadre d'un projet plus vaste de réduction des rejets, nous avons réduit les rejets dans l'eau de cobalt de 76%, d'argent de 83% et de nickel de 67% par rapport à 2009 », explique Jan Casteels, Senior Manager Environment à Olen (Belgique). Nous avons réalisé cette prouesse en améliorant les installations d'épuration des eaux usées de l'usine en plusieurs phases depuis 2009. La dernière phase, terminée en avril 2015, consistait en la construction d'une nouvelle cuve

de prédécantation, conçue pour récupérer davantage de sédiments des eaux usées. Les partenaires internes et externes ainsi que les partenaires publics ont mené une évaluation à grande échelle des eaux usées à Olen, qui a confirmé le succès du projet de réduction des rejets de métaux. « D'autres projets de réduction sont actuellement à l'étude pour d'autres métaux et substances chimiques », ajoute Jan.

Engagement envers les parties prenantes



L'engagement envers les parties prenantes englobe le dialogue avec différents types de partenaires et à tous les niveaux de l'organisation.

Chaîne d'approvisionnement durable

La charte d'approvisionnement durable reprend les engagements d'Umicore envers ses fournisseurs en termes de pratiques et d'attitude. En retour, Umicore les invite à se conformer à des normes particulières en matière de bonne gouvernance environnementale, de code du travail et des droits de l'Homme, d'entreprise intègre et de chaîne d'approvisionnement.

Durant l'année 2015, nos équipes d'approvisionnement et business units ont poursuivi la sélection de fournisseurs clés suivant des critères tels que la taille, la situation géographique et le type de produit ou service fourni (dont ceux indispensables à la bonne marche des business units d'Umicore).

Parmi les entreprises retenues, on trouve des fournisseurs de biens et de services et quelques fournisseurs de matières premières. Au total, 1.336 fournisseurs ont été invités

à adhérer à la charte, contre 1.226 à la fin 2014. À la fin 2015, 83% de ces 1.336 fournisseurs avaient officiellement marqué leur accord sur les termes de la charte.

Outre le déploiement de la charte, la performance en matière de développement durable de certains fournisseurs fait l'objet d'une évaluation par Ecovadis. En 2015, les équipes d'approvisionnement ont identifié 47 fournisseurs pour l'évaluation RSE. Leur sélection s'est effectuée sur la base de

l'évaluation des risques susmentionnée, en examinant des critères tels que le degré de dépendance, la présence géographique et les dépenses associées.

Cette procédure a donné lieu à une fiche d'évaluation indiquant, d'une part un score global, d'autre part un score pour chaque catégorie de développement durable (environnement, code du travail, pratiques commerciales équitables et approvisionnement durable). Les points attribués vont de 1 à 100,

1 correspondant à un risque élevé en termes de développement durable.

Parmi les 47 fournisseurs retenus, 7 n'ont pas répondu au questionnaire ou n'ont pas finalisé la procédure d'évaluation. Sur les 40 fiches reçues, 22 entreprises affichaient un score entre 25 et 44, ce qui traduit la mise en œuvre de mesures standard en matière de développement durable. Seule une entreprise a enregistré un score de 20, soit un risque élevé de problèmes en matière de développement durable. Au total, 14 entreprises se sont vu décerner un score entre 45 et 64, ce qui signifie qu'elles disposent d'un « système de management durable approprié » ; trois entreprises ont atteint un score plus élevé, révélateur de pratiques avancées en matière de développement durable.

Depuis 2011, le score des fournisseurs évalués est dans 44% des cas supérieur au score moyen de 42 de la communauté Ecovadis, ce qui signifie que ces fournisseurs ont atteint le niveau d'« engagé en RSE » dans leur approche commerciale globale.

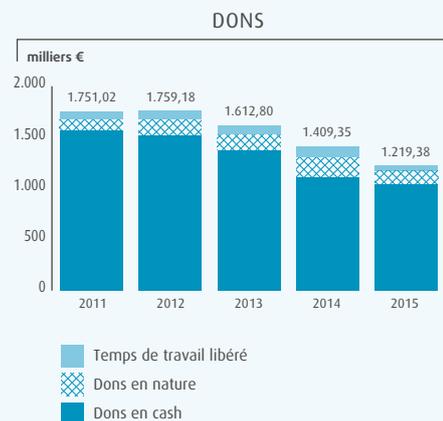
En octobre 2015, le groupe Umicore a été réévalué par Ecovadis et a obtenu un score de 73, confirmant les pratiques avancées en matière de développement durable de l'entreprise, qui est dotée « d'une approche RSE structurée et proactive, d'engagements/politiques et de mesures tangibles pour faire face à des problèmes majeurs, et disposant d'informations détaillées sur la mise en œuvre et d'un reporting RSE solide relatif aux mesures et indicateurs de performance ». La progression par rapport au score de 67 obtenu en 2013 est le résultat d'améliorations dans les domaines de l'environnement et de l'approvisionnement durable. Depuis 2011, un outil de formation en ligne est accessible à tous les collaborateurs

sur la plateforme My Campus pour les sensibiliser à l'approvisionnement durable. Sur cette période, 219 personnes ont suivi le module de formation.

Dans le cadre d'Horizon 2020, l'accent sera davantage placé sur la gestion de nos besoins en matières premières clés. Umicore fera aussi en sorte que ses efforts en matière d'approvisionnement éthique génèrent un avantage concurrentiel pour l'entreprise. Le contexte des matières premières étant très différent pour chaque business unit, ces aspects seront pris en charge et gérés par les business units elles-mêmes. L'expérience acquise depuis 2011 par les équipes Purchasing & Transportation d'Umicore pour le déploiement de la charte d'approvisionnement durable et l'évaluation du développement durable d'Ecovadis sera partagée avec les business units.

En 2012, la SEC (U.S. Securities and Exchange Commission) avait publié un règlement définitif concernant les minéraux issus de zones de conflits, conformément au chapitre 1502 du Dodd-Frank Act. En vertu de ce règlement, les entreprises américaines cotées en Bourse sont tenues de déclarer si l'étain, le tantale, le tungstène et l'or contenus dans leurs produits sont issus de la République Démocratique du Congo ou d'un pays limitrophe. Si Umicore n'est pas directement soumise aux obligations de déclaration du Dodd-Frank Act, nous utilisons ce règlement comme ligne de conduite pour nos activités. En 2015, les sites de Precious Metals Refining d'Hoboken et Guarulhos ont été certifiés « fondrie n'utilisant pas de matériaux provenant de zones de conflits », un titre décerné par la LBMA (London Bullion Market Association). Les sites de Jewellery & Industrial Metals à Pforzheim, Vienne et Bangkok sont certifiés jusqu'en 2016 en tant que participant au

Engagement envers les parties prenantes



Aide aux victimes népalaises

Le 25 avril 2015, un violent séisme ravageait le Népal, faisant plus de 8 000 morts et des centaines de milliers de sans-abri.

Le personnel d'Umicore en Inde s'est ému du sort de ses voisins et s'est mobilisé. Les travailleurs ont généreusement fait don d'une journée de salaire à une initiative

publique, le Fonds d'Aide National du Premier Ministre. L'argent sert à financer différents projets au Népal, allant de l'aide aux enfants à la reconstruction.

programme Chain of Custody du RJC (Responsible Jewellery Council). Les sites de Guarulhos, d'Amsterdam, de Pforzheim et de Bangkok figurent désormais parmi les raffineurs Good Delivery de la LBMA. En 2014, la business unit Jewellery & Industrial Metals a aussi réussi l'audit portant sur l'approvisionnement responsable de platine du RJC. Les sites titulaires des homologations Chain of Custody du RJC et Good Delivery de la LBMA sont habilités à figurer sur la liste des fonderies n'utilisant pas de matériaux provenant de zones de conflits de l'EICC (Electronic Industry Citizenship Coalition).

Parallèlement aux politiques et chartes existantes telles que le Code de conduite d'Umicore, la

politique des droits de l'Homme et la Charte d'approvisionnement durable, Umicore dispose aussi d'une politique spécifique en matière de « Chaîne d'approvisionnement responsable en minerais issus de zones de conflits ou à haut risque ».

<http://www.UMICORE.com/en/media/topics-of-interest/conflict-minerals/>

Collectivités locales

Dans le cadre de Vision 2015, Umicore a décidé que l'engagement envers les communautés était d'une importance telle qu'il fallait encore intensifier le dialogue avec les communautés des régions où elle est active. L'ampleur de

l'analyse des différentes parties concernées et les modalités de dialogue sur les sites ont fait l'objet d'une plus grande attention. Vision 2015 prévoyait que tous les sites industriels élaborent un plan adéquat en matière de responsabilité envers la communauté locale. À la fin 2015, quelque 99% de nos sites avaient élaboré un tel plan, contre 58% en 2011. Cela représente un excellent niveau de réalisation de l'objectif sur cinq ans.

En matière de communication, l'approche varie selon le site. Selon la taille du site, ces canaux peuvent prendre la forme de lettres d'information, de séances publiques, de réunions avec les pouvoirs locaux, de visites de site destinées aux riverains et de communiqués de presse destinés aux médias locaux.

Parmi nos sites les plus importants, celui d'Hoboken (Belgique) a organisé 444 visites avec 3.535 participants en 2015, visant principalement les étudiants, les écoles et les riverains. En collaboration avec la fondation pédagogique Arkades, le site d'Olen (Belgique) a mis au point une valise pédagogique qui a été offerte aux écoles de la région. Destinée aux élèves des dernières années de l'enseignement primaire, elle comprend des travaux et des expériences pratiques pour apprendre de façon ludique aux enfants les bases des pratiques commerciales et leur présenter les technologies durables. Le site a également collaboré avec la commune pour organiser une initiative de plantation d'un « bois des nouveau-nés » pour les enfants des alentours et les enfants des employés nés en 2011 et 2012. L'événement a amené environ 600 visiteurs sur le site. À Guarulhos (Brésil), nous avons poursuivi le dialogue avec les autorités locales concernant la problématique de pollution des eaux souterraines aux alentours du site. Nous avons également soutenu des

projets « Better Life » à l'intention de plus de 120 enfants défavorisés de la population.

Sur le site de Hanau, le cinquième marché de Noël organisé par les collaborateurs d'Umicore a été visité par 400 collègues. Le montant record récolté a été donné à une association offrant des cadeaux de Noël aux familles défavorisées locales, notamment des vêtements chauds pour les enfants ou simplement le règlement de leur facture énergétique. Umicore a de nouveau accueilli des étudiants stagiaires des écoles locales et a collaboré avec l'« Umweltzentrum Hanau » (centre environnemental de Hanau) et le « Zentrum für Chemie » (centre pour la chimie) afin d'encourager financièrement l'enseignement scientifique aux enfants.

Les dons caritatifs font partie intégrante des programmes de relations avec la population riveraine des différents sites. Chaque business unit est censée financer des projets caritatifs à concurrence d'environ un tiers de pour cent de la moyenne de son EBIT récurrent annuel consolidé sur les trois dernières années, que ce soit en espèces, sous forme de bénévolat ou de biens et services. Chaque site définit ensuite ses initiatives et sa contribution, en concertation avec la business unit dont il relève. En 2015, les business units ont fait des dons pour un montant total de € 747.390.

En plus de la contribution des business units, le Groupe a fait des dons caritatifs pour un montant total de € 471.991, dont la grande majorité sous forme de contribution financière. Par rapport aux dons réalisés à l'échelle des sites, à vocation plus locale, les dons du Groupe ont une portée mondiale. Umicore veille à consacrer la plupart de ces dons à des initiatives relatives à l'enseignement ou à la sensibilisation aux technologies



Bénévoles en Chine

« **Amour sans frontières** ». La devise de l'école Boai à Suzhou a été mise en pratique par la Reine Mathilde de Belgique lors de sa visite officielle en Chine à la fin de l'année. L'école s'occupe de la prise en charge médicale, de l'encadrement pédagogique, de l'hébergement et de la revalidation d'enfants handicapés. Depuis 2009, Umicore Automotive Catalyts

China apporte son soutien financier à cet établissement et les employés d'Umicore donnent gracieusement de leur temps. Comme les bénévoles, la Reine Mathilde a passé un moment en compagnie des enfants et leur a fait la lecture.

ÉTUDE DE CAS



Engagement envers les parties prenantes

durables. Environ 15% de cette somme (Groupe et business units confondus) a pris la forme de bénévolat ou de dons en nature. Le montant total des dons, en pourcentage de l'EBIT récurrent consolidé total moyen d'Umicore ces trois dernières années, a atteint 0,4% ; il est du même ordre qu'en 2014.

En 2011, Umicore a entamé un partenariat de trois ans avec l'UNICEF en vue de soutenir des projets pédagogiques dans différentes régions du monde. Ce partenariat a été renouvelé en 2015. Les deux projets en cours que nous avons soutenus durant l'année étaient une initiative visant à scolariser des fillettes défavorisées dans la province du Rajasthan en Inde, ainsi qu'un projet pédagogique à Madagascar.

Umicore a encore donné son appui à des initiatives d'Entrepreneurs pour Entrepreneurs (www.entrepreneurspourentrepreneurs.be) aux Philippines, au Cambodge, en République démocratique du Congo et en Haïti, ainsi que les programmes Humasol permettant à des groupes d'étudiants ingénieurs d'installer l'énergie photovoltaïque dans des régions reculées d'Ouganda et du Cambodge (www.humasol.be). Umicore a poursuivi le développement de son initiative de mobilité durable « Powered by Umicore » en 2015, en ajoutant une équipe basée aux États-Unis. Cette initiative apporte un soutien financier et d'autres formes d'aides à des projets d'étudiants visant à mettre au point des véhicules propulsés grâce à des batteries, à l'énergie solaire ou à des piles à combustible. Vous trouverez plus d'informations sur Powered by Umicore sur notre site Web <http://www.umicore.com/en/cases/powered-by-you/> ou sur la page Facebook de l'équipe <https://www.facebook.com/#/UmicorePoweredByYou>.



© UNICEF/Madagascar/Ramasomanana

Des écoles à Madagascar

En 2011, Umicore a entamé un partenariat à long terme avec l'UNICEF en vue de financer des projets éducatifs dans les pays en développement. Un nouveau projet consiste à mettre sur pied des écoles dans l'un des pays les plus pauvres du monde.

Madagascar, la quatrième île du monde en superficie, se situe au large des côtes d'Afrique du Sud. Elle abrite l'un des plus grands réservoirs de biodiversité de notre planète, mais aussi une population en pleine croissance, dont 90% vit avec moins de deux dollars par jour.

L'UNICEF y lutte contre la pauvreté et la mortalité infantile. « L'éducation est une part importante de ce programme, explique Matthias Lansard, directeur des programmes d'éducation de l'UNICEF à Madagascar. Nous estimons que plus de 1,5 million d'enfants ne sont pas scolarisés. Il y a très peu d'infrastructures scolaires. »

Écoconstruction

L'UNICEF cible sept régions prioritaires dans le cadre d'un programme de construction d'écoles, dont une à Boeny, sur la côte nord-ouest. Dans ces zones rurales, UNICEF a construit 12 écoles en 2015, dont une financée par Umicore.

Les écoles sont construites dans le respect de l'environnement. Au lieu d'importer des matériaux, on met en œuvre des matériaux locaux. Les briques en torchis (fortement compressées pour la solidité et la résistance) remplacent les blocs en parpaing. Chaque école UNICEF est équipée d'installations sanitaires, précise Matthias. « L'hygiène de base fait partie intégrante de l'approche d'UNICEF. L'absence d'hygiène est la porte ouverte aux épidémies de maladies infectieuses. »

Initiative communautaire

Chaque école possède deux salles de classe. Avec une moyenne de 43 élèves par classe et des séances de cours séparées le matin et l'après-midi, une seule école peut accueillir plus de 170 enfants. Les écoles sont pourvues de bancs, de chaises et d'un tableau noir. Une cour de récréation est aménagée à l'extérieur. Des arbres et même un potager sont plantés.

« Nous nous efforçons d'impliquer les habitants du voisinage dans le projet, ajoute Matthias. Il faut que les populations se sentent concernées, pour pouvoir maintenir le bâtiment en bon état. Nous remercions de tout cœur Umicore. Chaque nouvelle école fait une grande différence dans la vie des populations. »

horizon 2020

Horizon 2020 s'inscrit dans la continuité des orientations stratégiques prises par Umicore au cours de la dernière décennie. Il définit une nouvelle série d'objectifs économiques, sociaux et environnementaux ambitieux pour l'entreprise.

Du point de vue économique, la période 2011-2015 (durant laquelle nous poursuivions les objectifs Vision 2015) a clairement vu le renforcement des grandes tendances qui sous-tendent les perspectives de croissance d'Umicore. La nécessité d'une mobilité propre et la raréfaction des ressources sont devenues deux des principaux enjeux de nos sociétés à l'échelle planétaire. Le photovoltaïque est le seul domaine où le contexte s'est complètement métamorphosé. Le marché est devenu moins propice aux solutions haut de gamme d'Umicore suite aux orientations économiques et technologiques. Umicore affiche d'excellentes perspectives de croissance dans les produits et services axés sur la transition vers une mobilité propre (catalyseurs automobiles et matériaux pour batteries rechargeables), ainsi

que dans l'utilisation rationnelle des ressources grâce à notre modèle d'entreprise en boucle fermée assurant le recyclage des métaux précieux et spéciaux. Ces activités seront au cœur de notre ambition, à savoir doubler les bénéfices d'Umicore à l'horizon 2020.

En termes de performance environnementale et sociale, nous avons réalisé de grands progrès au cours des 10 à 15 dernières années. Les réalisations de Vision 2015 ont donné le ton dans des domaines comme les rejets de métaux et les émissions de carbone, l'implication du personnel et l'engagement envers les parties prenantes et le déploiement d'une chaîne d'approvisionnement durable. Le défi pour les cinq années à venir consiste à pérenniser les progrès réalisés dans certains domaines, tout en

continuant à nous concentrer sur des thèmes comme la sécurité, où nous avons manqué notre objectif, et à définir des objectifs susceptibles d'améliorer le positionnement concurrentiel d'Umicore. Examinons ensemble trois exemples pour illustrer cette approche :

Pérenniser les avancées – rejets de métaux. De 2011 à 2015, nous avons réduit d'environ 30% en moyenne l'incidence des rejets de métaux dans l'air et l'eau. C'est nettement plus que l'objectif de réduction de 20% que nous nous étions fixé à l'entame de l'exercice. Nos rejets se situent à des niveaux largement inférieurs aux normes juridiques en vigueur dans tous les pays où nous sommes présents. Ils montrent la voie à suivre dans notre secteur. Nous ne voyons plus la nécessité de fixer un autre

objectif de réduction, mais nous allons évidemment continuer à mesurer et rendre compte de l'impact des rejets de métaux dans tous les cas où cela s'impose d'un point de vue matériel.

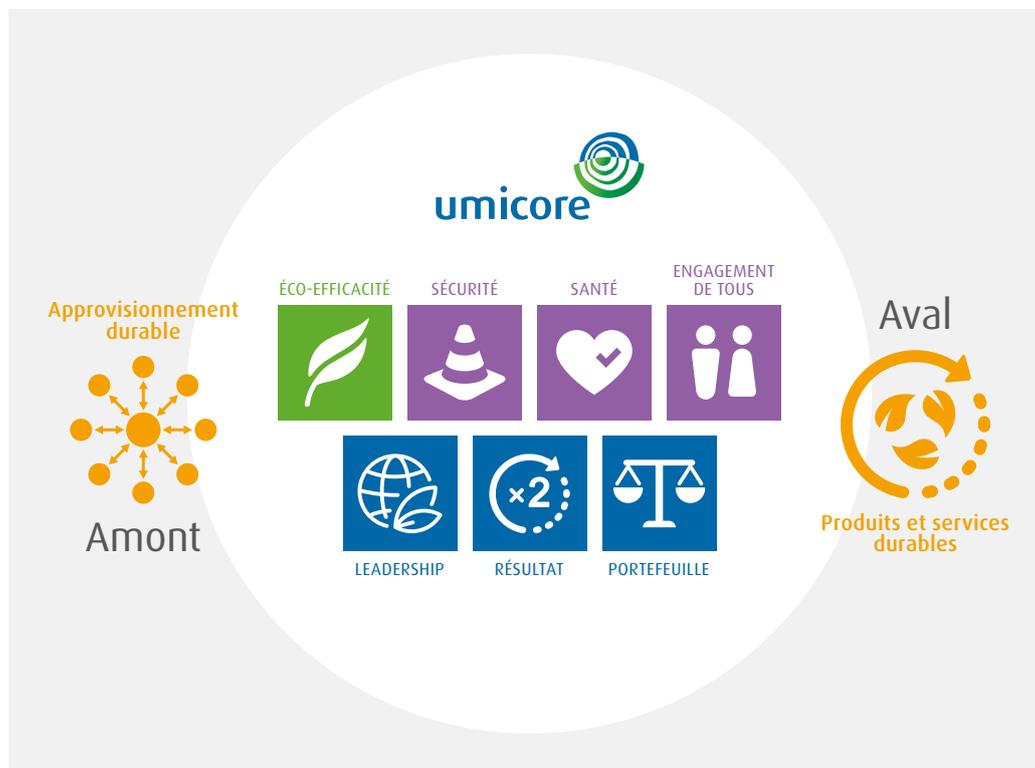
Peut mieux faire – la sécurité. Umicore s'est fixé l'objectif de devenir une entreprise zéro accident. Bien que l'objectif ait été atteint sur la grande majorité de nos sites industriels, preuve qu'il s'agit d'une ambition réalisable, le fait est que de 2011 à 2015, la sécurité est restée un enjeu pour quelques sites. Nous allons donc continuer à viser l'objectif de zéro accident au cours des cinq années à venir.

Avantage concurrentiel – approvisionnement durable. De 2011 à 2015, Umicore a réalisé de belles avancées dans le déploiement de

sa Charte d'approvisionnement durable chez ses fournisseurs. Elle a assis sa réputation d'approvisionnement éthique. Cette approche, en phase avec les valeurs d'Umicore, est indéniablement la bonne ligne de conduite. Cependant, elle a un coût économique qui, à ce jour, n'a pas été compensé par les prix que les clients sont prêts à payer pour ces matériaux issus d'un approvisionnement éthique. Horizon 2020 marque la volonté d'Umicore de tirer parti de cette approche d'approvisionnement durable pour dégager un avantage concurrentiel accru dans certaines business units.

Une approche de la chaîne de valeur

Horizon 2020 adopte une vision plus claire de notre présence dans la chaîne de valeur globale. Les objectifs que vous pouvez découvrir au verso ont trait à la présence d'Umicore et à son impact en amont, par exemple par son interaction avec les fournisseurs, sur nos sites ainsi qu'en aval en termes d'impact de nos produits et services. Nous avons formulé des objectifs spécifiques dans chacun de ces domaines. Soucieux de garder une certaine continuité par rapport au travail déjà accompli, nous avons voulu conserver le regroupement des différents thèmes : Économie, Éco-efficacité, Une entreprise où il fait bon travailler, Chaîne de valeur et société. Ces thèmes sont liés et se recouvrent. Un gain d'efficacité des installations devrait avoir des retombées économiques positives. Le succès de produits respectueux de l'environnement tend à renforcer la fierté et la motivation des travailleurs. Une gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement devrait dégager des avantages économiques.



Couverture des perspectives et des risques importants d'Umicore

Horizon 2020 met fortement l'accent sur les perspectives et les risques importants pour Umicore dans les cinq prochaines années. Comme tel, il constitue un bon baromètre de la capacité d'Umicore à réaliser son potentiel. Dans le cadre de l'élaboration de la stratégie, le comité de direction a procédé à une évaluation approfondie des réalisations et des échecs de Vision 2015. Il a analysé et vérifié la validité des tendances clés qui animent les activités d'Umicore. Cette évaluation a été mise à l'épreuve avec le senior management au printemps 2015 et la stratégie a été expliquée peu après à tous les travailleurs. Pour en savoir plus à

ce sujet, rendez-vous en page 22. La stratégie a ensuite été présentée aux actionnaires et autres investisseurs lors d'un événement « Capital Markets » organisé à Londres en septembre 2015. Elle a reçu un bon accueil. Les objectifs sociaux et environnementaux d'Horizon 2020 ont quant à eux été formulés au début 2016, l'évaluation du degré de réalisation des objectifs de Vision 2015 dans ces domaines ayant nécessité un peu plus de temps. Un dialogue structuré a été engagé avec la direction de chaque business unit, en particulier en vue de déterminer les thématiques sociales et environnementales susceptibles de générer un plus grand avantage concurrentiel. Soucieux de répondre aux attentes de l'extérieur, nous avons aussi mené une enquête en ligne auprès des parties prenantes. Le comité de direction a débattu des objectifs et les a ratifiés en février.

Rapport

Le rapport annuel 2016 d'Umicore, qui sera publié en mars 2017, marquera la première année de reporting sur les objectifs d'Horizon 2020. Les thèmes et certains objectifs spécifiques ont déjà été formulés. Néanmoins, nous établirons d'autres indicateurs clés de performance courant 2016, en parallèle avec l'établissement d'un cadre de reporting révisé. Compte tenu du calendrier, nous avons choisi d'avoir encore recours au reporting GRI G3 pour ce rapport 2015, puisqu'il s'inscrit dans la continuité et la cohérence de l'approche des quatre rapports précédents relatifs aux objectifs Vision 2015.

Horizon 2020

Transformer le développement durable

OBJECTIFS ÉCONOMIQUES

À l'horizon 2020, nous aurons :

Leadership



Un leadership clair dans les matériaux destinés à la mobilité propre et le recyclage

Umicore dispose d'un assortiment exclusif de matériaux pour soutenir la transition mondiale vers la mobilité propre. Citons notamment les catalyseurs automobiles, les matériaux cathodiques pour batteries rechargeables et les catalyseurs pour piles à combustible. Umicore possède aussi les capacités de production les plus vastes et les plus avancées pour le recyclage des métaux précieux et spéciaux.

Résultat



Doublé la taille des activités en terme de résultats

Umicore ambitionne de doubler son EBIT récurrent entre 2014 et 2020. Cet objectif sera en grande partie atteint par l'établissement d'un leadership marqué dans le recyclage et les matériaux destinés à la mobilité propre.

Portefeuille



Rééquilibré le portefeuille et les contributions aux résultats

Catalysis et Energy & Surface Technologies ont la faculté de progresser plus rapidement dans les années à venir. Cette croissance devrait se traduire par un rééquilibrage du portefeuille avec les trois business groups qui contribueront de manière plus équilibrée au résultat à l'horizon 2020.

Objectifs

Un avantage concurrentiel plus marqué

OBJECTIFS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

À l'horizon 2020, nous aurons :

Chaîne de valeur et société



APPROVISIONNEMENT DURABLE

Tiré parti de notre savoir-faire en développement durable dans la chaîne d'approvisionnement

Umicore entend générer un avantage concurrentiel plus important en mettant en avant son approche éthique de l'approvisionnement et son offre en boucle fermée.



PRODUITS ET SERVICES DURABLES

Mis au point des produits et des services axés sur la durabilité

Umicore a l'ambition de dégager d'autres avantages concurrentiels par l'élaboration de produits présentant des avantages particuliers en termes de durabilité tels que la réduction des substances nocives ou l'amélioration de l'efficacité énergétique ou de l'utilisation des matériaux.

Éco-efficacité



DES ACTIVITES PERFORMANTES

Une utilisation encore plus efficace des métaux, de l'énergie et d'autres substances dans nos installations

Umicore poursuivra des mesures sélectives d'éco-efficacité dans ses business units et sur les sites où elles peuvent générer une valeur ajoutée importante, par exemple par la réduction des coûts ou un permis d'exploitation renforcé.

Une entreprise où il fait bon travailler



SÉCURITÉ

Réalisé de nouvelles avancées dans notre statut d'entreprise où il fait bon travailler



SANTÉ



ENGAGEMENT DE TOUS

Umicore veut atteindre zéro accident avec arrêt de travail et un taux d'exposition réduit des travailleurs à des métaux spécifiques. Umicore réalisera des progrès sur les thèmes importants d'un point de vue stratégique que sont la gestion des talents, la diversité et l'employabilité.

Rapport d'activité économique

Groupe

CHIFFRES CLÉS

(en EUR millions sauf mention contraire)	Annexe	2011	2012	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires*		14.480,9	12.548,0	9.819,3	8.828,5	10.441,9
Revenus (hors métal)		2.323,2	2.421,4	2.363,4	2.366,5	2.629,0
EBITDA récurrent	F9	553,0	524,1	462,6	442,2	504,7
EBIT récurrent	F9	416,1	372,1	304,0	273,7	330,3
dont sociétés associées	F9	22,9	22,2	11,8	28,3	14,3
EBIT non récurrent	F9	1,0	(46,7)	(43,4)	(21,6)	(74,9)
Effet IAS 39 sur l'EBIT	F9	15,6	3,2	(0,5)	(2,7)	(2,7)
EBIT total	F9	432,7	328,6	260,0	249,3	252,7
Marge opérationnelle récurrente (en %)		16,9	14,4	12,4	10,4	12,0
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	F31	18,6	16,7	13,6	12,2	13,7
Taux d'intérêt net moyen pondéré (en %)	F11	3,7	1,9	1,6	1,6	1,5
Taux d'imposition récurrent (en %)	F13	19,9	20,6	21,3	21,8	21,4
Résultat net récurrent, part du Groupe	F9	304,6	275,2	218,0	193,1	246,0
Résultat des activités non-continué, part du Groupe		0,0	0,0	0,0	28,6	32,0
Résultat net, part du Groupe	F9	325,0	233,4	179,0	170,6	169,2
Frais de recherche & développement	F9	136,7	149,0	140,6	143,3	144,5
Investissements	F34	196,2	235,9	279,6	202,4	240,3
Cash-flow net avant financement	F34	308,6	150,3	185,9	139,9	119,0
Total des actifs des activités continuées, fin de période		3.713,2	3.667,9	3.512,3	3.851,4	4.030,1
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période		1.667,5	1.751,7	1.677,1	1.704,6	1.731,6
Dettes financières nettes consolidées des activités continuées, fin de période	F24	266,6	222,5	215,0	298,3	321,3
Ratio d'endettement des activités continuées, fin de période (en %)	F24	13,4	11,0	11,1	14,6	15,3
Dettes nettes moyennes / EBITDA récurrent (en %)		59,8	47,7	44,2	51,9	61,8
Capitaux engagés, fin de période	F31	2.168,8	2.259,4	2.233,6	2.335,3	2.414,5
Capitaux engagés, moyenne	F31	2.233,0	2.224,6	2.241,3	2.240,1	2.402,2

* y compris l'élimination des transactions entre activités continuées et non-continué

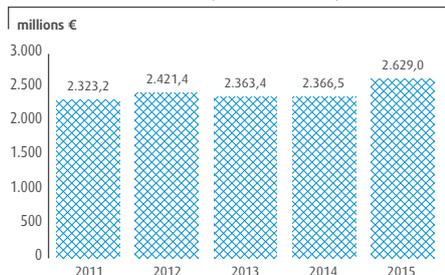
DONNÉES PAR ACTION

(en EUR / action)	Annexe	2011	2012	2013	2014	2015
Bénéfice par action						
Bénéfice par action récurrent	F39	2,69	2,47	1,96	1,79	2,27
Bénéfice par action ajusté excluant les activités non-continué	F39					
de base	F39	2,87	2,09	1,61	1,58	1,56
dilué	F39	2,85	2,08	1,60	1,57	1,55
Bénéfice par action incluant les activités non-continué	F39					
de base	F39	2,87	2,09	1,61	1,58	1,56
dilué	F39	2,85	2,08	1,60	1,57	1,55
Dividende brut		1,00	1,00	1,00	1,00	1,20
Cash-flow net avant financement, de base	F34	2,72	1,35	1,67	1,29	1,10
Total des actifs des activités continuées, fin de période		33,53	32,78	32,00	35,63	37,29
Capitaux propres, part du Groupe, fin de période		15,06	15,66	15,28	15,77	16,02
Cours de l'action						
Plafond		40,09	44,12	42,12	38,21	45,55
Plancher		25,35	32,30	31,54	30,42	31,82
Moyen		34,21	38,57	35,72	34,32	39,12
Clôture		31,87	41,69	33,96	33,31	38,67

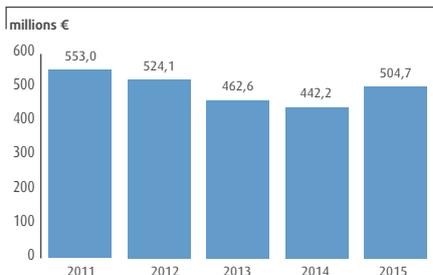
NOMBRE D'ACTIONS

	Annexe	2011	2012	2013	2014	2015
Nombre total d'actions émises, fin de période	F39	120.000.000	120.000.000	120.000.000	112.000.000	112.000.000
dont actions en circulation	F39	110.756.062	111.886.512	109.771.339	108.085.728	108.072.466
dont actions propres	F39	9.243.938	8.113.488	10.228.661	3.914.272	3.927.534
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation, de base	F39	113.304.188	111.593.474	111.257.259	108.062.085	108.445.128
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation, dilué	F39	114.208.275	112.346.081	111.733.165	108.451.847	108.927.245

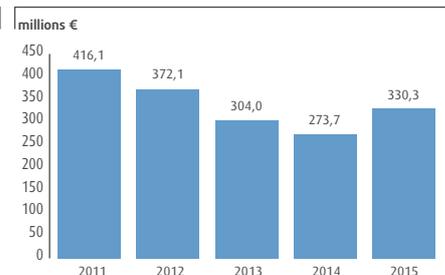
REVENUS (HORS MÉTAL)



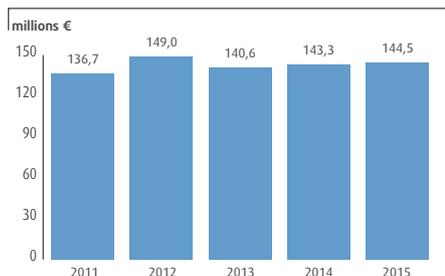
EBITDA RÉCURRENT



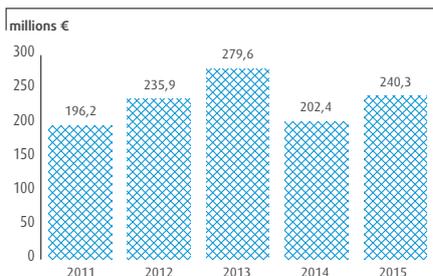
EBIT RÉCURRENT



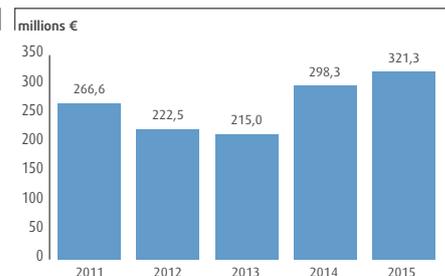
DÉPENSES DE R&D



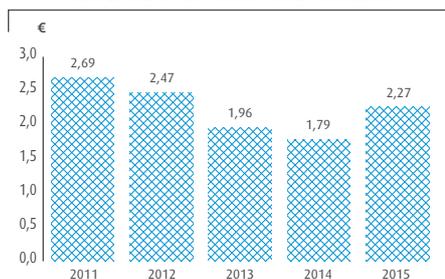
INVESTISSEMENTS



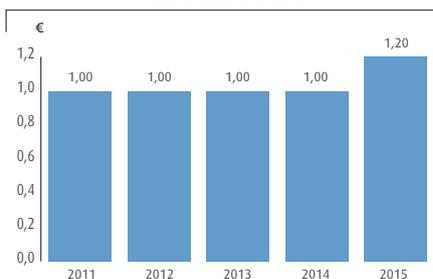
DETTE FINANCIÈRE NETTE



BÉNÉFICE PAR ACTION RÉCURRENT



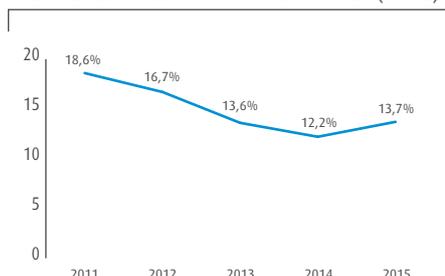
DIVIDENDE BRUT



COURS DE L'ACTION



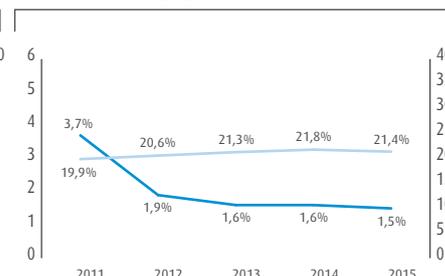
RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)



RATIO D'ENDETTEMENT & DETTE NETTE MOYENNE/EBITDA RÉCURRENT



TAUX D'INTÉRÊT & TAUX D'IMPOSITION



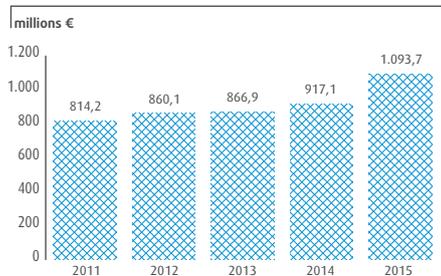
— Ratio d'endettement des activités continues, fin de période
— Dette nette moyenne / EBITDA récurrent

— Taux d'intérêt moyen pondéré
— Taux d'imposition récurrent

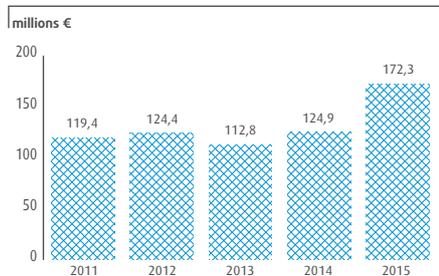
Catalysis

(en EUR millions sauf mention contraire)	2011	2012	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires total	1.932,0	1.871,9	2.020,2	2.181,3	2.749,3
Revenus totaux (hors métal)	814,2	860,1	866,9	917,1	1.093,7
EBITDA récurrent	119,4	124,4	112,8	124,9	172,3
EBIT récurrent	89,5	91,0	73,3	82,6	124,2
dont sociétés associées	5,7	10,5	2,5	7,0	8,8
EBIT total	96,8	83,8	73,7	79,9	115,9
Marge opérationnelle récurrente (en %)	10,3	9,3	8,2	8,2	10,6
Frais de recherche & développement	78,8	85,8	82,0	83,2	91,1
Investissements	36,9	75,7	84,4	59,8	78,7
Capitaux engagés, fin de période	768,2	795,5	809,5	851,4	968,2
Capitaux engagés, moyenne	718,6	797,6	804,6	811,4	929,6
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	12,4	11,4	9,1	10,2	13,4
Effectifs, fin de période (entreprises globalement consolidées)	1.943	2.120	2.173	2.290	2.443
Effectifs, fin de période (entreprises associées)	239	161	167	167	168

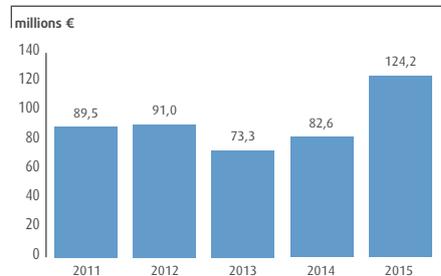
REVENUS (HORS MÉTAL)



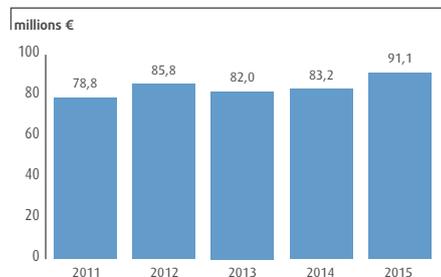
EBITDA RÉCURRENT



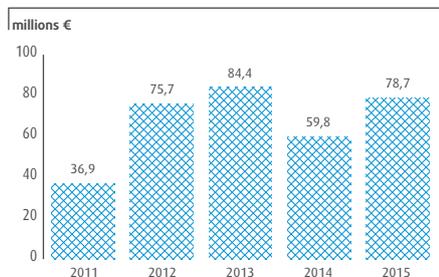
EBIT RÉCURRENT



DÉPENSES DE R&D



INVESTISSEMENTS



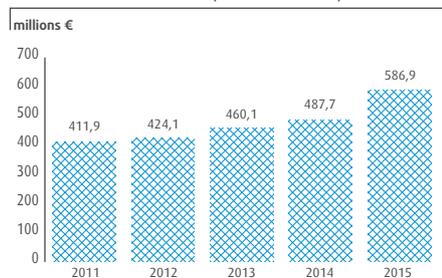
RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)



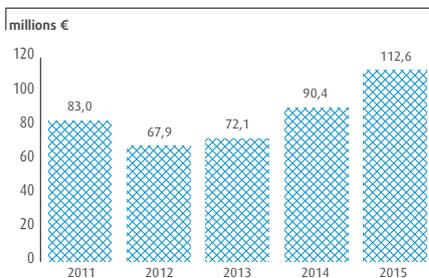
Energy & Surface Technologies

(en EUR millions sauf mention contraire)	2011	2012	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires total	1.054,4	1.078,9	1.132,3	1.191,6	1.475,1
Revenus totaux (hors métal)	411,9	424,1	460,1	487,7	586,9
EBITDA récurrent	83,0	67,9	72,1	90,4	112,6
EBIT récurrent	54,4	33,8	40,0	54,1	70,2
dont sociétés associées	6,3	4,2	2,7	4,7	(3,5)
EBIT total	47,6	3,4	36,6	53,4	37,3
Marge opérationnelle récurrente (en %)	11,7	7,0	8,1	10,1	12,6
Frais de recherche & développement	18,8	18,3	18,6	19,9	20,3
Investissements	65,9	54,4	65,6	46,6	42,5
Capitaux engagés, fin de période	486,8	510,6	502,8	618,6	633,4
Capitaux engagés, moyenne	466,5	509,6	512,5	535,8	640,0
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	11,7	6,6	7,8	10,1	11,0
Effectifs, fin de période (entreprises globalement consolidées)	2.071	2.111	2.061	2.181	2.258
Effectifs, fin de période (entreprises associées)	1.206	1.057	1.056	930	936

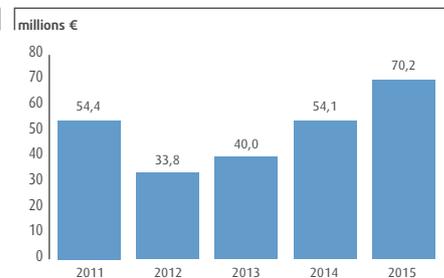
REVENUS (HORS MÉTAL)



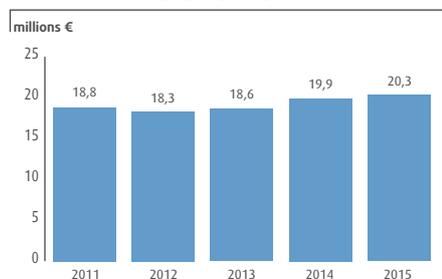
EBITDA RÉCURRENT



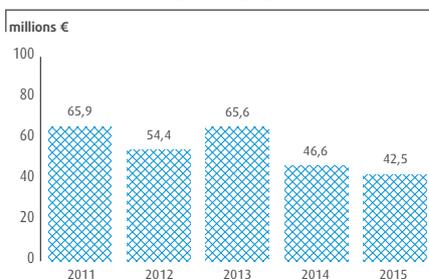
EBIT RÉCURRENT



DÉPENSES DE R&D



INVESTISSEMENTS



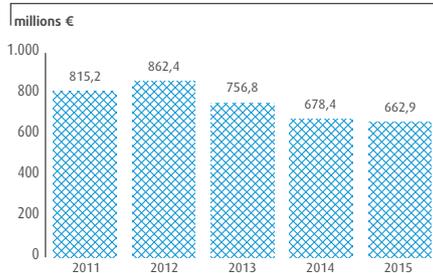
RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)



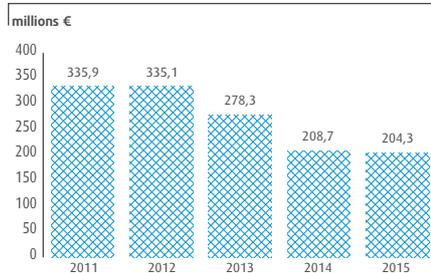
Recycling

(en EUR millions sauf mention contraire)	2011	2012	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires total	11.450,8	9.572,1	6.603,4	5.326,2	6.252,1
Revenus totaux (hors métal)	815,2	862,4	756,8	678,4	662,9
EBITDA récurrent	335,9	335,1	278,3	208,7	204,3
EBIT récurrent	285,8	279,6	220,5	148,6	141,5
EBIT total	297,2	272,3	220,5	141,2	132,5
Marge opérationnelle récurrente (en %)	35,1	32,4	29,1	21,9	21,3
Frais de recherche & développement	19,5	24,5	23,7	24,3	21,2
Investissements	67,3	78,1	93,7	63,8	83,0
Capitaux engagés, fin de période	467,7	495,4	520,5	411,7	465,9
Capitaux engagés, moyenne	538,1	465,9	496,1	472,6	460,2
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	53,1	60,0	44,4	31,4	30,7
Effectifs, fin de période (entreprises globalement consolidées)	3.340	3.371	3.304	3.302	3.211

REVENUS (HORS MÉTAL)



EBITDA RÉCURRENT



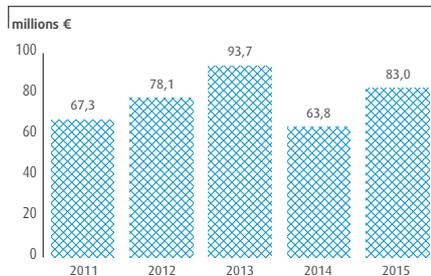
EBIT RÉCURRENT



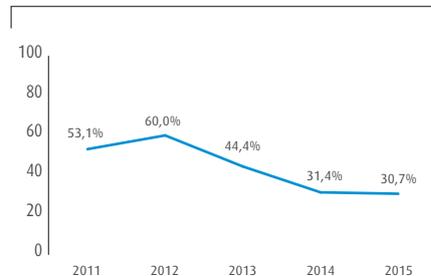
DÉPENSES DE R&D



INVESTISSEMENTS



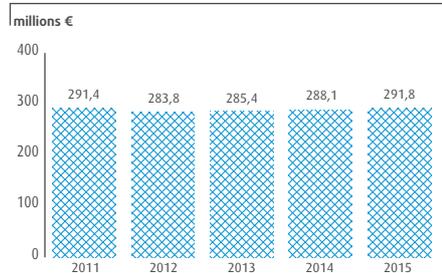
RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)



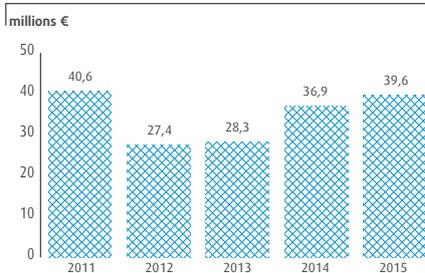
Activités non-continuées

(en EUR millions sauf mention contraire)	2011	2012	2013	2014	2015
Chiffre d'affaires total	720,8	664,9	647,4	709,0	744,7
Revenus totaux (hors métal)	291,4	283,8	285,4	288,1	291,8
EBITDA récurrent	40,6	27,4	28,3	36,9	39,6
EBIT récurrent	22,4	8,8	9,8	19,1	31,0
dont sociétés associées	0,8	0,6	0,4	1,3	0,7
EBIT total	12,4	12,1	(6,8)	19,7	19,6
Marge opérationnelle récurrente (en %)	7,4	2,9	3,3	6,2	10,4
Frais de recherche & développement	4,1	3,6	3,0	3,4	3,0
Investissements	17,8	17,5	21,5	21,3	27,5
Capitaux engagés, fin de période	263,3	243,4	231,2	264,2	199,3
Capitaux engagés, moyenne	287,2	253,3	244,4	251,2	207,6
Rendement des capitaux engagés (ROCE) (en %)	7,8	3,5	4,0	7,6	14,9
Effectifs, fin de période (entreprises globalement consolidées)	1.675	1.642	1.545	1.505	1.517
Effectifs, fin de période (entreprises associées)	545	488	502	501	508

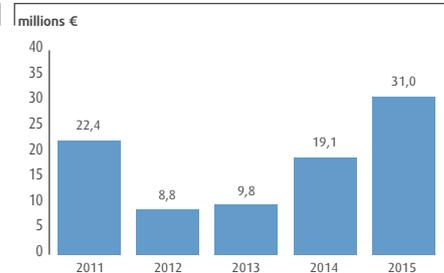
REVENUS (HORS MÉTAL)



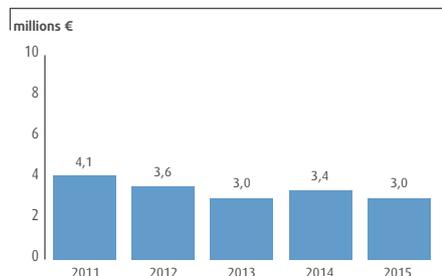
EBITDA RÉCURRENT



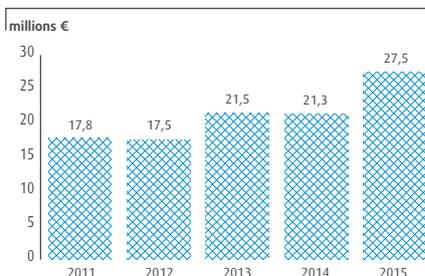
EBIT RÉCURRENT



DÉPENSES DE R&D



INVESTISSEMENTS



RENDEMENT DES CAPITAUX ENGAGÉS (ROCE)



États financiers

Table des matières

Comptes consolidés	46		
Compte de résultats consolidé	46		
État consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres	46		
Bilan consolidé	47		
État consolidé de l'évolution des capitaux propres	48		
Tableau de financement consolidé	48		
Annexes aux comptes consolidés	50		
F1 Base de la préparation	50	F24 Dettes financières	88
F2 Principes comptables	50	F25 Dettes commerciales et autres dettes	90
F3 Gestion des risques financiers	60	F26 Liquidité des dettes financières	90
F4 Hypothèses clés et estimations comptables	63	F27 Provisions pour avantages sociaux	92
F5 Entreprises du Groupe	64	F28 Plans d'options sur actions accordés par la société	98
F6 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères	65	F29 Provisions environnementales	99
F7 Information sectorielle	66	F30 Provisions pour autres risques et charges	100
F8 Regroupements d'entreprises	71	F31 Capitaux engagé	101
F9 Résultat d'exploitation	71	F32 Instruments financiers par catégorie	102
F10 Rémunérations et avantages sociaux	73	F33 Juste valeur des instruments financiers	105
F11 Coûts financiers nets	75	F34 Annexes au tableau de financement consolidé	108
F12 Produits des investissements financiers	75	F35 Droits et engagements	110
F13 Impôts sur le résultat	76	F36 Passifs latents	111
F14 Immobilisations incorporelles autres que goodwill	77	F37 Parties liées	112
F15 Goodwill	78	F38 Événements importants survenus après la clôture	113
F16 Immobilisations corporelles	79	F39 Bénéfice par action	113
F17 Participations mises en équivalence	80	F40 Évolution des normes IFRS	114
F18 Actifs financiers disponibles à la vente et prêts octroyés	82	F41 Rémunération du commissaire réviseur	114
F19 Stocks	83	F42 Activités non-continué	115
F20 Créances commerciales et autres créances	83	Comptes annuels abrégés de la société mère	117
F21 Impôts différés	85	Déclaration de responsabilité de la direction	120
F22 Liquidités et quasi-liquidités	86		
F23 Écarts de conversion et autres réserves	87		

Comptes consolidés

Compte de résultats consolidé

(EUR milliers)

	Annexes	2014	2015
Chiffre d'affaires	F9	8.125.325	9.697.685
Autres produits d'exploitation	F9	46.731	58.030
Produits d'exploitation		8.172.056	9.755.715
Approvisionnements et matières premières	F9	(6.890.258)	(8.316.333)
Rémunérations et avantages sociaux	F10	(603.346)	(640.390)
Amortissements et réductions de valeur	F9	(162.309)	(218.842)
Autres charges d'exploitation	F9	(316.055)	(354.338)
Charges d'exploitation		(7.971.968)	(9.529.903)
Produits des investissements financiers	F12	9.731	(2.579)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		209.819	223.232
Produits financiers	F11	4.035	4.063
Charges financières	F11	(19.118)	(16.578)
Résultat de change	F11	(6.498)	(12.070)
Résultat des sociétés mises en équivalence	F17	19.775	9.827
Résultat avant impôts		208.013	208.472
Impôts sur le résultat	F13	(44.355)	(47.736)
Résultat des activités continuées		163.658	160.736
Résultat des activités non-continuées (*)	F42	14.437	16.424
RÉSULTAT DE LA PÉRIODE		178.095	177.160
	dont: Part du Groupe	170.603	169.225
	Part des minoritaires	7.492	7.934
			(EUR)
Bénéfice par action (de base) pour activités continuées	F39	1,45	1,41
Bénéfice par action (de base) total	F39	1,58	1,56
Bénéfice par action (dilué) pour activités continuées	F39	1,44	1,41
Bénéfice par action (dilué) total	F39	1,57	1,55
Dividende par action		1,00	1,20

* Attribuable aux actionnaires de ces sociétés

Les annexes en pages 50 à 119 font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres

(EUR milliers)

	Annexes	2014	2015
Résultat de la période des activités continuées		163.660	160.736
Eléments qui ne seront pas recyclés en compte de résultats			
Mouvements des avantages postérieurs à l'emploi, découlant de changements d'hypothèses actuarielles		(55.838)	(16.450)
Mouvements des impôts différés reconnus dans les autres éléments du résultat global		16.607	2.873
Eléments qui pourraient ultérieurement être recyclés en compte de résultats			
Mouvements des réserves pour actifs financiers disponibles à la vente		14.992	(15.776)
Mouvements des réserves de couvertures stratégiques		(14.636)	(13.090)
Mouvements des impôts différés reconnus dans les autres éléments du résultat global		4.326	4.474
Mouvements des écarts de conversion		67.576	(656)
Autres éléments du résultat global des activités continuées	F23	33.027	(38.625)
Résultat global provenant d'activités non-continuées		10.451	23.218
Résultat global de la période		207.137	145.329
dont: Part du Groupe		196.411	140.089
Part des minoritaires		10.727	5.240

Les impôts différés reconnus directement en capitaux propres sont dus aux réserves pour couvertures stratégiques pour EUR 4,5 millions et aux avantages postérieurs à l'emploi pour EUR 2,9 millions.

Les annexes en pages 50 à 119 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Bilan consolidé

(EUR milliers)

	Annexes	31/12/2014	31/12/2015
Actifs long terme		1.710.503	1.614.204
Immobilisations incorporelles	F14, F15	266.073	251.790
Immobilisations corporelles	F16	1.061.735	1.022.591
Participations mises en équivalence	F17	208.847	189.802
Actifs financiers disponibles à la vente	F18	50.258	29.236
Prêts octroyés	F18	1.212	1.534
Créances commerciales et autres créances	F20	17.555	15.194
Impôts différés actifs	F21	104.823	104.057
Actifs court terme		2.140.866	1.996.272
Prêts accordés par l'entreprise	F18	6.876	2.654
Stocks	F19	1.182.946	1.053.669
Créances commerciales et autres créances	F20	826.989	829.805
Impôts à récupérer		34.264	35.659
Liquidités et quasi-liquidités	F22	89.791	74.486
Actifs des activités non-continuéés	F42		419.599
TOTAL DE L'ACTIF		3.851.368	4.030.075
Total des capitaux propres		1.750.133	1.784.970
Capitaux propres - Part du Groupe		1.694.380	1.698.721
Capital et primes d'émission		502.862	502.862
Résultats reportés et réserves		1.458.344	1.501.290
Ecart de conversion et autres réserves		(135.955)	(175.518)
Actions détenues en propre (-)	F23	(130.871)	(129.913)
Intérêts minoritaires		45.301	52.577
Éléments du résultat global des activités non-continuéés		10.452	33.671
Passifs long terme		493.957	490.243
Provisions pour avantages sociaux	F27	331.702	312.357
Dettes financières	F24	22.571	71.298
Dettes commerciales et autres dettes	F25	21.490	24.654
Impôts différés passifs	F21	17.520	6.235
Provisions	F29, F30	100.673	75.699
Passifs court terme		1.607.278	1.525.669
Dettes financières	F24	365.513	338.871
Dettes commerciales et autres dettes	F25	1.148.599	1.095.371
Impôts		63.958	54.889
Provisions	F29, F30	29.208	36.538
Passifs des activités non-continuéés	F42		229.193
TOTAL DU PASSIF		3.851.368	4.030.075

Les annexes en pages 50 à 119 font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de l'évolution des capitaux propres

(EUR milliers)

	Part du Groupe						Eléments de résultat global des activités non-continué	TOTAL
	Capital et primes d'émission	Résultats reportés	Ecart de conversion et autres réserves	Actions détenues en propre	Intérêts minoritaires	Total des activités continuées		
Solde au début de l'exercice précédent	502.862	1.647.378	(167.438)	(305.661)	46.287	1.723.428	0	1.723.428
Résultat de la période		156.287			7.371	163.658	14.437	178.095
Autres éléments du résultat global			29.954		3.074	33.027	(3.985)	29.042
Résultat global de la période		156.287	29.954		10.445	196.685	10.452	207.137
Mouvements des réserves pour paiement en actions			3.598			3.598		3.598
Remboursement de capital					(5.652)	(5.652)		(5.652)
Dividendes		(108.659)			(7.050)	(115.709)		(115.709)
Transferts		(236.662)	(2.068)	238.730		0		0
Mouvements sur actions propres				(63.941)		(63.941)		(63.941)
Variation de périmètre					1.271	1.271		1.271
Solde à la fin de l'exercice précédent	502.862	1.458.344	(135.955)	(130.871)	45.301	1.739.680	10.452	1.750.133
Résultat de la période		153.203			7.530	160.733	16.424	177.157
Autres éléments du résultat global			(36.335)		(2.290)	(38.625)	6.794	(31.831)
Résultat global de la période		153.203	(36.335)		5.240	122.108	23.218	145.325
Mouvements des réserves pour paiement en actions			5.841			5.841		5.841
Augmentation de capital					7.414	7.414		7.414
Dividendes		(108.601)			(5.377)	(113.978)		(113.978)
Transferts		(1.655)	(9.070)	10.725		0		0
Mouvements sur actions propres				(9.767)		(9.767)		(9.767)
Solde à la fin de l'exercice	502.862	1.501.290	(175.518)	(129.913)	52.577	1.751.299	33.671	1.784.970

La réserve légale de EUR 50.000 milliers, incluse dans les résultats reportés, n'est pas distribuable.

Le capital social du Groupe au 31 décembre 2015 était composé de 112.000.000 actions sans valeur nominale.

Le Groupe satisfait aux exigences de l'article 11 de la loi du 14 décembre 2005 relative à la dématérialisation des titres au porteur et les auditeurs ont émis une certification à ce sujet le 18 décembre 2015.

Au 31 décembre 2014, le nombre de titres au porteur dont l'identité du propriétaire était inconnue s'élevait à 57.317. Le 16 septembre 2015 et le 28 octobre 2015, le Groupe a publié un avis de vente des actions en circulation au porteur sur le site d'Euronext. L'avis de publication initial du 16 septembre a également été publié dans le Moniteur. A l'expiration de la période d'attente, le nombre de titres au porteur disponibles à la vente lors de la première notification était de 97.627 et ils ont été vendus le 30 octobre 2015 pour un montant net de EUR 3.768.539. Le nombre de titres au porteur disponibles à la vente lors de la deuxième notification est de 24 et ils ont été vendus le 30 novembre 2015 pour un produit net de EUR 926. Le produit total des ventes résultant de la vente de ces actions a été transféré à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Les annexes en pages 50 à 119 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau de financement consolidé

(EUR milliers)

	Annexes	2014	2015
Résultat des activités continuées		163.656	160.736
Ajustement pour résultat des sociétés mises en équivalence		(19.775)	(9.827)
Ajustement pour transactions non-cash	F34	147.507	234.635
Ajustement pour éléments à présenter séparément ou à reclasser en trésorerie d'investissement ou en trésorerie de financement	F34	47.074	50.707
Variation du besoin en fonds de roulement	F34	87.753	(113.111)
Cash-flow d'exploitation		426.215	323.139
Dividendes reçus		15.063	23.921
Taxes payées durant la période		(53.250)	(80.931)
Subsides reçus		8.083	(981)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE D'EXPLOITATION		396.111	265.148
Acquisition d'immobilisations corporelles	F16	(169.486)	(204.494)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	F14	(24.138)	(20.856)
Acquisition de participations consolidées (net des liquidités acquises)	F8	(35.160)	458
Acquisition / augmentation de capital dans sociétés associées et joint-ventures		(180)	(1.764)
Acquisition d'immobilisations financières	F18	(18.842)	(76)
Nouveaux prêts accordés	F18	(2.115)	(3.252)
Sous-total des acquisitions		(249.920)	(229.984)
Cession d'immobilisations corporelles		2.445	2.121
Cession d'immobilisations incorporelles		579	1.739
Cession des participations consolidées et sociétés associées (net des liquidités cédées)		0	644
Diminution de capital dans sociétés associées et joint-ventures			220
Cession d'immobilisations financières		5.141	
Remboursement de prêts	F18	0	3.364
Sous-total des cessions		8.165	8.088
VARIATION DE LA TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT	F34	(241.754)	(221.896)
Augmentation/diminution de capital dans minoritaires		(4.537)	3.457
Ventes (Achats) d'actions détenues en propre		(63.941)	(9.767)
Intérêts reçus		3.298	3.714
Intérêts payés		(6.453)	(9.331)
Nouveaux emprunts (remboursements)		38.642	26.837
Dividendes versés aux actionnaires Umicore		(107.926)	(108.638)
Dividendes versés aux minoritaires		(7.050)	(5.377)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE DE FINANCEMENT	F34	(147.967)	(99.104)
Impact de la variation de change sur la trésorerie		(9.222)	(17.300)
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE DES ACTIVITÉS CONTINUÉES		(2.831)	(73.153)
Situation nette de trésorerie à l'ouverture des activités continuées	F22	105.787	102.943
Impact du financement final pour les sociétés non-continuées			36.378
Situation nette de trésorerie à la clôture des activités continuées	F22	102.943	66.167
Liquidités vers activités non-continuées		(23.057)	37.872
dont liquidités et quasi-liquidités		89.791	112.358
dont découverts bancaires		(9.905)	(8.318)

Les annexes en pages 50 à 119 font partie intégrante des états financiers consolidés.

Annexes aux comptes consolidés

La publication des comptes annuels consolidés, ainsi que du rapport de gestion préparé conformément à l'article 119 du code des sociétés et repris aux pages 1 à 119, pour la période comptable se terminant le 31 décembre 2015 a été autorisée par le Conseil d'administration d'Umicore le 10 mars 2016. Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux réglementations et aux lois applicables aux états financiers consolidés des sociétés belges. Ils comprennent les états financiers de la société consolidante et de ses filiales ainsi que ses intérêts dans les sociétés mises en équivalence.

F1 Base de la préparation

Le Groupe présente ses états financiers conformément à tous les IFRS adoptés par l'Union Européenne (UE).

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros, arrondis au millier le plus proche. Ils sont préparés sur base du coût historique, à l'exception de ce qui est mesuré à la juste valeur.

F2 Principes comptables

2.1 Principes de consolidation et de segmentation

2.1.1 Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) pour lesquelles le groupe détient le contrôle. Le Groupe détient le contrôle lorsque celui-ci est exposé à, ou a droit à, des rendements variables en raison de son implication dans l'entité et a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur le montant de ces rendements. Les filiales sont consolidées par intégration globale dès la date de transfert du contrôle au Groupe. Celles-ci sont déconsolidées dès que le contrôle cesse.

Une liste des principales filiales du Groupe à la date de clôture est fournie à l'annexe F5.

Le Groupe applique la méthode de l'acquisition lors de regroupements d'entreprises. La contrepartie transférée pour l'acquisition d'une filiale est la juste valeur des actifs transférés, des dettes contractées à l'égard des détenteurs antérieurs de l'entreprise acquise et des parts de capitaux propres émises par le Groupe. La contrepartie transférée inclut la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnel. Les actifs identifiables acquis et les passifs et passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le Groupe reconnaît tout intérêt minoritaire dans l'entreprise acquise au cas par cas, soit à la juste valeur soit à la part proportionnelle de la participation minoritaire des montants comptabilisés des actifs nets identifiables de l'entreprise acquise. Les coûts liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges.

Si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la valeur comptable à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue de l'acquéreur dans l'entreprise acquise est réévaluée à sa juste valeur à la date d'acquisition; les gains ou pertes résultant de cette réévaluation sont comptabilisés en résultat.

Toute contrepartie éventuelle transférée par le Groupe est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle qui est un actif ou un passif sont comptabilisées conformément à la norme IAS 39 soit en résultat ou comme variation des autres éléments du résultat global reconnus en fonds propres. Une contrepartie éventuelle qui est classée en fonds propres n'est pas réévaluée et son règlement ultérieur est comptabilisé en capitaux propres.

Les transactions intra-groupe, soldes et gains non réalisés sur les transactions entre sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes non réalisées sont aussi éliminées. Au besoin, les règles comptables des filiales ont été adaptées pour assurer la cohérence avec celles du Groupe Umicore.

IFRS 5 (Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités non-continues) ne spécifie pas le traitement relatif à l'élimination des transactions intra-groupe entre les opérations continuées et non-continues. Umicore a adopté comme principe comptable de ne pas éliminer les transactions intra-groupe dans le compte de résultats entre les opérations continuées et non-continues. En ce qui concerne le bilan cependant, IFRS 10 (Etats financiers consolidés) contourne IFRS 5 et requiert que toutes les transactions intra-groupe soient éliminées, y compris entre les activités continuées et non-continues.

2.1.2 Modification du pourcentage d'intérêts dans des filiales sans changement de contrôle

Les transactions avec des intérêts minoritaires qui ne résultent pas en perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions en fonds propres c'est-à-dire comme des transactions avec les propriétaires en leur qualité de propriétaires. La différence entre la juste valeur de la contrepartie payée et la part correspondante acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est enregistrée dans les capitaux propres. Les gains ou pertes sur cessions d'intérêts minoritaires sont également comptabilisés en capitaux propres.

2.1.3 Cession de filiales

Lorsque le Groupe cesse d'avoir le contrôle, toute participation résiduelle est réévaluée à sa juste valeur à la date de la perte du contrôle, avec le changement de la valeur comptable reconnu en résultats. La juste valeur est la valeur comptable initiale pour une comptabilisation future des intérêts résiduels comme société associée, coentreprise ou actif financier. En outre, les montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global à l'égard de cette entité sont comptabilisés comme si le Groupe avait directement vendu les actifs ou passifs correspondants. Cela pourrait signifier que des montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global soient reclassés dans le compte de résultats.

2.1.4 Entreprises associées

Les entreprises associées concernent toutes les entités sur lesquelles le Groupe a une influence notable mais pas le contrôle. C'est en général le cas si la société détient entre 20 et 50% des droits de vote. Les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon la méthode de mise en équivalence, l'investissement est initialement reconnu à son coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour reconnaître la part de l'investisseur dans le résultat net de l'entreprise associée après la date d'acquisition. L'investissement du Groupe dans une entreprise associée inclut le goodwill identifié lors de l'acquisition. Si le pourcentage d'intérêt dans une entreprise associée est réduit mais que l'influence notable est maintenue, seule une quote-part des montants précédemment comptabilisés dans les autres éléments du résultat global est reclassée dans le compte de résultats si approprié. La part du Groupe dans les résultats après acquisition est comptabilisée dans le compte de résultats, et la part des mouvements après acquisition dans les autres éléments du résultat global est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global avec un ajustement correspondant de la valeur comptable de l'investissement. Lorsque la part du Groupe dans les pertes d'une société associée est égale ou supérieure à sa participation dans l'entreprise associée, y compris les autres créances non garanties, le Groupe ne reconnaît pas d'autres pertes, sauf s'il a contracté des obligations juridiques ou implicites ou effectué des paiements au nom de l'associé. Le groupe détermine à chaque date de clôture s'il existe une preuve objective que l'investissement dans l'entreprise associée est réduit de valeur. Si c'est le cas, le groupe calcule le montant de la réduction de valeur comme étant la différence entre la valeur recouvrable et la valeur comptable et reconnaît le montant dans la part du Groupe du résultat des sociétés associées dans le compte de résultats.

Les profits et pertes résultant des transactions upstream et downstream entre le Groupe et ses entreprises associées sont comptabilisés dans les états financiers du groupe que pour la partie des intérêts de l'investisseur indépendants des entreprises associées. Les pertes non réalisées sont éliminées sauf si la transaction indique une réduction de valeur de l'actif transféré. Les règles comptables des entreprises associées ont été adaptées si nécessaire pour assurer la cohérence avec les règles adoptées par le Groupe. Les gains et pertes de dilution découlant des investissements dans des entreprises associées sont comptabilisés dans le compte de résultats.

2.1.5 Partenariats

Le Groupe applique IFRS 11 pour tous ses partenariats. Selon IFRS 11, les partenariats sont classifiés soit en activités communes soit en coentreprises. Le Groupe a évalué la nature de ses partenariats et conclut que ceux-ci sont uniquement des coentreprises. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon la méthode de mise en équivalence, les intérêts dans des coentreprises sont initialement comptabilisés au coût et ajustés par après pour reconnaître la part du Groupe dans le résultat après acquisition et les mouvements dans les autres éléments du résultat global.

Lorsque la part du Groupe dans les pertes d'une coentreprise est égale ou supérieure à ses intérêts dans les coentreprises (qui comprend les intérêts à long terme qui, en substance, font partie de l'investissement net du groupe dans les coentreprises), le Groupe ne reconnaît pas de nouvelles pertes, sauf si elle a contracté des obligations ou effectué des paiements au nom des coentreprises. Les gains non réalisés sur les transactions entre le Groupe et ses coentreprises sont éliminés à hauteur de la participation du groupe dans les coentreprises. Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une réduction de valeur de l'actif transféré. Les règles comptables des coentreprises ont été adaptées si nécessaire pour assurer la cohérence avec les règles adoptées par le Groupe.

2.1.6 Information sectorielle

L'annexe F7 présente l'information sectorielle conformément à IFRS 8. Umicore est organisé en business units.

Les secteurs d'activités sous IFRS 8 chez Umicore sont différenciés selon des facteurs de croissance dans les activités de Catalysis, Energy & Surface Technologies et Recycling.

Cette segmentation anticipe également le désinvestissement planifié des activités relatives au zinc. Les secteurs d'activités Building Products et Zinc Chemicals font partie des activités non-continuéées jusqu'à leur sortie effective du Groupe.

Le secteur d'activités Catalysis produit des catalyseurs pour l'industrie automobile afin de réduire les émissions de moteurs légers et lourds ainsi que des produits catalytiques utilisés dans les processus chimiques dans l'industrie chimique et les sciences de la vie. Ces catalyseurs sont principalement basés sur des métaux PGM. Le secteur d'activités Energy & Surface Technologies se focalise principalement sur des matériaux utilisés dans des marchés en croissance pour les batteries rechargeables tant pour les appareils électroniques portables que pour les véhicules hybrides, et l'énergie solaire. Ce secteur offre aussi des produits pour le traitement de surface dans l'industrie telle que la construction et l'électronique. Ses produits sont principalement basés sur le cobalt, le nickel, le germanium et l'indium. Le secteur d'activités Recycling couvre un large spectre de métaux précieux et autres métaux venant de

nombreux déchets et résidus industriels. Les opérations Recycling s'étendent également à la production de matériaux de bijouterie (incluant les services de recyclage) ainsi qu'au recyclage de batteries rechargeables. Ce secteur offre également des produits pour des applications variées telles que les applications chimiques, électriques, électroniques, automobiles et verres spéciaux. Tous les produits utilisent les métaux précieux pour renforcer les capacités des produits spécifiques.

Corporate couvre les activités corporate, les fonctions opérationnelles partagées ainsi que les activités Recherche et Développement du Groupe. La part minoritaire du Groupe dans Element Six Abrasives fait aussi partie de Corporate.

Les secteurs d'activités rapportés sont cohérents avec ceux utilisés dans le reporting interne fourni au Conseil d'administration et au Comité de direction.

Les résultats, actifs et passifs d'un secteur d'activités incluent des éléments directement attribuables au secteur ainsi que des éléments qui peuvent être raisonnablement alloués à celui-ci. La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

2.2 Comptabilité d'inflation

Pour l'exercice en cours, le Groupe Umicore ne comprend aucune filiale dont les comptes sont établis dans la devise d'une économie hyper-inflationniste.

2.3 Conversion des états financiers en devises étrangères

Devise fonctionnelle : les états financiers de chaque entité du Groupe sont établis dans la devise représentant au mieux la substance économique des événements et circonstances sous-jacents à cette entité (la devise fonctionnelle). Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la société mère. Pour les besoins de la consolidation du Groupe et de ses filiales, les états financiers sont convertis comme suit :

* les actifs et passifs au taux de clôture, publié par la Banque Centrale Européenne ;

* les produits et les charges au taux moyen de l'année ;

* les éléments des capitaux propres au taux de change historique.

Les différences de change résultant de la conversion des investissements nets dans les filiales, joint-ventures et entreprises associées étrangères au taux de clôture sont comptabilisées dans les capitaux propres, sous la rubrique "Écarts de conversion".

Lorsqu'une entité est liquidée ou vendue, les différences de change qui étaient enregistrées dans les capitaux propres sont reconnues dans le compte de résultats comme faisant partie du gain ou de la perte sur la vente.

Le goodwill et la mise à leur juste valeur des actifs et passifs provenant de l'acquisition d'entités étrangères sont traités comme des actifs et passifs en devise locale de l'entité concernée et sont convertis au taux de clôture.

2.4 Transactions en devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont d'abord comptabilisées dans la devise fonctionnelle de chaque entité au taux de change en vigueur à la date de la transaction. La date de transaction est la date à laquelle la transaction peut être reconnue. Pour des raisons pratiques, un taux qui s'approche du taux actuel à la date de la transaction est utilisé pour certaines opérations, par exemple un taux moyen pour la semaine ou le mois dans lequel la transaction se déroule.

Ensuite, les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture du bilan.

Les gains et pertes résultant des transactions en devises étrangères et de la conversion des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont comptabilisés comme résultats financiers dans le compte de résultats.

Pour couvrir son exposition à certains risques de change, la société a conclu certains contrats à terme et options (voir point 2.21. Instruments de couverture).

2.5 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont reprises au bilan à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur.

Les coûts comprennent tous les coûts directs ainsi qu'une part adéquate des coûts indirects encourus pour mettre l'actif en état de remplir la fonction qui lui est impartie.

Conformément à l'IAS 23, les coûts d'emprunt directement associés à des investissements sont capitalisés avec l'actif concerné. Les coûts d'emprunt qui ne peuvent être liés directement à un investissement sont pris en charge au moment où ils sont encourus.

Les coûts de réparation et d'entretien qui ne permettent pas d'augmenter les avantages économiques futurs des actifs sont pris en charge lorsqu'ils sont encourus. Dans le cas contraire, ils sont incorporés comme éléments séparés dans les immobilisations corporelles. Les éléments qui sont régulièrement remplacés sont comptabilisés séparément vu que leur durée de vie est différente de celle des autres rubriques reprises dans les immobilisations corporelles auxquelles elles se rapportent. Les installations d'Umicore étant des installations industrielles très complexes et très spécifiques, elles ne possèdent pas de valeur résiduelle de vente en tant qu'équipement isolé. Pour cette raison, les montants d'amortissement sont déterminés en se basant sur une valeur résiduelle en fin de vie nulle.

La méthode de l'amortissement linéaire est appliquée pendant la durée de vie utile estimée des actifs. La durée de vie est la période de temps pendant laquelle l'entreprise s'attend à utiliser l'actif. Les durées de vie utilisées sont définies pour chaque type d'immobilisation comme suit:

	Non amortissables
Terrains	
Bâtiments	
- Bâtiments industriels	20 ans
- Améliorations aux Bâtiments	10 ans
- Autres Bâtiments, tels que bureaux et laboratoires	40 ans
- Maisons et immeubles d'habitation	40 ans
Installations, machines et outillage	10 ans
- Fours	7 ans
- Petit outillage	5 ans
Mobilier et matériel roulant	
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de manutention mobile	7 ans
- Matériel informatique	3 à 5 ans
- Mobilier et Matériel de bureau	5 à 10 ans

Dans le cas d'acquisition ou de construction de nouveaux actifs, la durée de vie résiduelle est évaluée séparément au moment de la demande d'investissement et peut être différente des valeurs standard reprises ci-dessus.

La direction détermine la durée de vie résiduelle estimée des immobilisations corporelles et par conséquent, le niveau des charges d'amortissements. Elle utilise des estimations standard, basées sur une combinaison de durabilité physique et de cycle de vie des produits. La durée de vie résiduelle peut varier de manière importante en fonction d'innovations technologiques, d'évolutions du marché ou d'actions des concurrents. La direction augmente la charge d'amortissement des actifs dont la durée de vie a été réduite et réduit la valeur des actifs techniquement obsolètes ou non stratégiques qui ont été abandonnés ou vendus.

Les droits d'usage de terrains sont inclus dans les immobilisations corporelles et amortis linéairement sur la durée du contrat.

2.6 Immobilisations incorporelles et coûts des transactions en capital

2.6.1 Coûts des transactions en capital

Les frais de constitution et d'augmentation de capital sont déduits des fonds propres.

2.6.2 Goodwill

Le goodwill représente l'excédent du coût d'acquisition d'une filiale, entreprise associée ou entité contrôlée conjointement par rapport à la part du Groupe dans la juste valeur de l'actif et du passif identifiables de celle-ci à la date d'acquisition. Les goodwills sont reconnus à leur valeur historique déduction faite d'éventuelles réductions de valeur cumulées.

Dans le bilan, le goodwill sur entreprises associées et joint-ventures figure au poste "Participations mises en équivalence", avec l'investissement lui-même.

Pour l'évaluation de la réduction de valeur, le goodwill est alloué à une unité génératrice de trésorerie. À chaque clôture du bilan, les unités génératrices de trésorerie sont examinées pour y détecter des indices de réductions de valeur potentielles. Cela signifie qu'une analyse est faite pour déterminer si la valeur comptable du goodwill alloué à une unité génératrice de trésorerie est entièrement récupérable. Si tel n'est pas le cas, une réduction de valeur sera prise et reconnue en compte de résultats. Ces réductions de valeur ne sont jamais extournées.

L'excédent de la part de l'acquéreur dans la juste valeur de l'actif net acquis sur le coût d'acquisition est reconnu immédiatement dans le compte de résultats.

2.6.3 Recherche et développement

Les coûts de recherche exposés dans le but d'acquérir de nouvelles connaissances scientifiques ou technologiques sont comptabilisés en charges, dans la période où ils sont encourus.

Les coûts de développement représentent le coût de la conception de produits nouveaux ou substantiellement améliorés ainsi que des procédés préalables à la production ou l'utilisation commerciale. Ils sont portés au bilan si, entre autres choses, les conditions suivantes sont remplies :

- * l'immobilisation incorporelle est à même de générer des bénéfices économiques futurs, ou, en d'autres termes, son potentiel commercial est clairement démontré;
- * les coûts liés au procédé ou au produit sont clairement identifiables et mesurables de façon fiable.

S'il est difficile de distinguer clairement les coûts de recherche et de développement, ils sont considérés comme coûts de recherche. Si les coûts de développement sont immobilisés, ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur la période de bénéfice escomptée, généralement 5 ans.

2.6.4 Droit d'émission de CO₂

Dans le cadre du protocole de Kyoto, une troisième période relative aux droits d'émission a débuté, couvrant la période 2013-2020. De ce fait, le gouvernement flamand a octroyé des droits d'émissions aux sites flamandais de certaines sociétés, dont Umicore. Chaque année, fin février, un cinquième de ces droits d'émission est enregistré dans un registre officiel. Les mouvements sur ces droits d'émission sont enregistrés en immobilisations incorporelles suivant une procédure émise par la commission des normes comptables belges. Les gains enregistrés lors de la reconnaissance de ces droits d'émission à leur juste valeur sont différés et maintenus au bilan jusqu'à ce que les certificats soient utilisés ou vendus. Si, à la date de clôture, la valeur de marché des droits est inférieure à la valeur nette comptable, une réduction de valeur est comptabilisée. A chaque clôture le groupe évalue l'utilisation réelle de droits et enregistre une provision en conséquence. Les charges relatives à ces réductions de valeurs et/ou provisions sont compensées par la reconnaissance en parallèle d'une partie du produit différé lors de l'enregistrement original des droits d'émission. Umicore dispose historiquement des droits d'émissions nécessaires à la continuité de ses activités opérationnelles.

2.6.5 Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles reprises ci-dessous sont enregistrées à leur coût historique, déduction faite des amortissements cumulés et des réductions de valeur :

- * brevets et licences : amortis sur la période de protection légale avec un minimum de 5% (en général en 5 ans) ;
- * portefeuille clients : généralement amortis en 5 ans ;
- * logiciels ERP : amortis en 10 ans ;
- * petits logiciels : amortis en 5 ans ;

Umicore n'a actuellement aucune immobilisation incorporelle avec une durée de vie infinie.

2.7 Lease

2.7.1 Leasing financier

Le leasing, dans le cadre duquel la société assume l'essentiel des risques et des avantages inhérents à la propriété est considéré comme un leasing financier. Les leasings financiers sont repris à la valeur actuelle des paiements sous-jacents estimée au moment de la conclusion du leasing, ou à la valeur de marché estimée des biens si celle-ci est inférieure, diminuée des amortissements cumulés.

Tous les paiements à effectuer dans le cadre de tels contrats sont répartis entre les remboursements de la dette et une charge financière afin d'obtenir sur toute la durée du leasing un taux d'intérêt constant sur le solde de la dette. Les obligations correspondantes, hors intérêts, sont reprises en dettes financières long terme au passif du bilan. La part des paiements correspondant aux intérêts est prise en charge au compte de résultats sur la durée du leasing. Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre de contrats de leasing financier sont amorties sur la durée du contrat de location ou sur leur durée d'utilité si celle-ci est plus courte.

2.7.2 Leasing opérationnel

Le leasing dans le cadre duquel l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété du bien reste entre les mains du bailleur, est considéré comme un leasing opérationnel. Les paiements et reçus effectués à ce titre sont reconnus comme une charge opérationnelle ou un revenu dans le compte de résultats en utilisant la méthode linéaire.

Le groupe met et prend en leasing des métaux auprès de tiers pour des périodes spécifiques. Le groupe reçoit et paye des primes liées à ses transactions.

Les contrats de leasing de métaux sont conclus pour des périodes toujours inférieures à un an. Ces contrats sont repris dans les droits et engagements hors bilan.

2.8 Actifs financiers disponibles à la vente, emprunts et créances long terme

Tous les mouvements dans les actifs financiers disponibles à la vente, les emprunts et les créances long terme sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les actifs financiers disponibles à la vente sont enregistrés à leur juste valeur. Les gains et pertes non réalisés dus aux changements de juste valeur sont reconnus dans les capitaux propres en réserves pour actifs financiers. Lorsque ces actifs sont vendus ou réduits de valeur, le cumul des changements de juste valeur comptabilisés en capitaux propres est porté au compte de résultats. Les actifs financiers sont déreconnus lorsque les droits de recevoir des flux de liquidités des investissements ont expiré ou ont été transférés et que le Groupe a transféré tous les risques et rétributions liés à la propriété.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti, déduction faite d'éventuelles réductions de valeur.

Les réductions de valeur sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la valeur de l'actif. Les actions propres sont déduites des capitaux propres.

2.9 Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible de leur coût d'acquisition ou de leur valeur nette de réalisation. Le coût d'acquisition comprend les coûts directs d'achat ou de fabrication et une allocation appropriée des frais généraux.

Les stocks se divisent en :

1. Produits de base avec couverture métaux
2. Produits de base sans couverture métaux
3. Consommables
4. Acomptes payés
5. Commandes en cours d'exécution.

Les produits de base avec couverture métaux sont des produits contenant des métaux sujets à des risques de fluctuations de prix et pour lesquels Umicore applique une politique de couverture de risques active afin de minimiser les effets négatifs potentiels sur la performance financière du Groupe. Le contenu métal est classé dans des catégories qui reflètent leur nature spécifique et leur utilité commerciale entre autres les stocks permanents et les stocks de métaux disponibles à la vente. Selon la catégorie, des mécanismes de couverture appropriés sont appliqués. La méthode du coût moyen pondéré est appliquée par catégorie de stocks.

Les produits de base sans couverture métaux et les consommables sont également valorisés au coût moyen pondéré.

Des réductions de valeur sur stock sont reconnues quand la rotation est lente ou quand la valeur comptable dépasse la valeur nette réalisable, ce qui signifie le prix de vente estimé moins les coûts estimés d'exécution et les coûts estimés pour réaliser la vente. Les réductions de valeur sont présentées séparément.

Les acomptes payés sont des paiements aux fournisseurs sur des transactions pour lesquelles la livraison physique des biens n'a pas encore eu lieu. Ils sont comptabilisés à la valeur nominale.

Les commandes en cours d'exécution sont évaluées selon l'état d'avancement des travaux.

2.10 Créances commerciales et autres créances

Les créances commerciales et autres créances sont valorisées au coût amorti ; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à recevoir. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique. Les créances non recouvrables sont réduites de valeur. Les réductions de valeurs sont enregistrées dans des comptes séparés et sont compensées avec la valeur brute dès qu'il n'y a plus aucune chance de récupérer la créance.

Les créances commerciales pour lesquelles substantiellement tous les risques et bénéfices ont été transférés ne sont pas reconnues au bilan. Cette rubrique comprend également la juste valeur positive des produits financiers dérivés.

2.11 Liquidités et quasi-liquidités

La trésorerie comprend la caisse et les comptes à vue. Les quasi-liquidités sont des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant connu de cash, qui ont une échéance inférieure ou égale à trois mois, et qui ne présentent pas un risque important de changement de valeur.

Ces éléments sont portés au bilan à leur valeur nominale ou au coût amorti. Les découverts bancaires sont inclus dans le passif court terme du bilan.

2.12 Réductions de valeur des actifs

Les immobilisations corporelles, ainsi que les autres actifs à long terme, y compris les actifs financiers non détenus à des fins de transaction et les immobilisations incorporelles, sont revus afin de déterminer la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur lorsque des événements ou changements dans les circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être entièrement récupérée. En présence d'une telle indication, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

La valeur recouvrable est le prix de vente net de l'actif ou sa valeur d'usage si celle-ci est plus élevée. Pour estimer le montant récupérable d'un actif individuel, la société détermine souvent le montant récupérable de l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Une réduction de valeur est immédiatement prise en charge lorsque la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur recouvrable.

Une reprise de réduction de valeur est comptabilisée lorsqu'il apparaît que la réduction de valeur de l'actif ou de l'unité génératrice de trésorerie n'est plus justifiée ou a diminué. Une réduction de valeur n'est reprise que dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas le montant tel qu'il serait apparu, après amortissements, si la réduction de valeur n'avait pas été prise en compte.

2.13 Capital social et bénéfice reporté

A. Rachat de capital

Lorsqu'une des sociétés du groupe rachète des actions de la société (actions détenues en propre), le montant versé en contrepartie, y compris les coûts marginaux directement attribuables nets d'impôt sur le résultat, est déduit des fonds propres dans la rubrique "actions détenues en propre". Aucun résultat n'est reconnu lors de l'achat, la vente, l'émission ou l'annulation d'actions propres. En cas de vente ou de réémission ultérieure de ces actions, les produits perçus, nets des coûts marginaux directement attribuables à la transaction et de l'incidence fiscale afférente, sont inclus dans les capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société.

B. Les coûts marginaux attribuables à l'émission de nouvelles actions sont enregistrés nets d'impôts dans les capitaux propres en déduction de la valeur d'émission.

C. Les dividendes de la société mère ne sont reconnus en dettes qu'après approbation par l'assemblée générale des actionnaires.

2.14 Intérêts minoritaires

Les intérêts minoritaires représentent la quote-part des tiers dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables, comptabilisés lors de l'acquisition d'une filiale et attribuables à un tiers, ainsi que la proportion appropriée des profits et pertes ultérieurs.

Dans le compte de résultats, la participation minoritaire dans le bénéfice ou la perte de la société figure séparément de la part du Groupe dans le résultat consolidé.

2.15 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque :

* une obligation (légale ou implicite) résulte d'un événement passé ;

* il est probable que des ressources devront être affectées à l'exécution de cette obligation;

* il est possible de procéder à une estimation fiable du montant de l'obligation.

Une obligation implicite est une obligation qui résulte des actes de l'entreprise qui, sur base d'un modèle établi de pratiques passées ou de politiques affichées, a manifesté son intention d'accepter certaines responsabilités, suscitant en conséquence l'attente de la voir assumer ces responsabilités.

Le montant de la provision est la meilleure estimation possible de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle, à la clôture du bilan, en tenant compte de la probabilité de survenance de l'événement. Lorsque l'effet de la valeur temporelle de l'argent est matériel, le montant de la provision est égal à la valeur actualisée de la dépense considérée comme nécessaire pour éteindre l'obligation. Le résultat de l'actualisation annuelle éventuelle de la provision est comptabilisé en résultat financier.

Les principaux types de provision comprennent :

1. Provisions pour avantages sociaux (voir point 2.16 Avantages sociaux)

2. Obligations environnementales

Les provisions environnementales sont établies sur base des obligations légales et implicites résultant d'événements passés, conformément à la politique environnementale affichée par la société et la législation en vigueur. Le montant total de la provision est comptabilisé au moment où l'événement sous-jacent surgit. Lorsque l'obligation est liée à la production/activité, la provision est reconnue progressivement en fonction de l'usage normal ou du niveau de production.

3. Autres provisions

Il s'agit ici des provisions pour litiges, contrats déficitaires, garanties, risques sur investissements en titres, et restructurations. Une provision pour restructuration est constituée lorsque la société a approuvé un plan de restructuration formel et détaillé, et que la restructuration a commencé ou a été annoncée publiquement avant la clôture du bilan. Toute provision pour restructuration comprend uniquement les coûts directement liés à la restructuration, nécessairement occasionnés par la restructuration et non liés à l'activité poursuivie par l'entreprise.

2.16 Avantages sociaux

2.16.1 Avantages à court terme

Il s'agit ici des rémunérations et charges sociales, des vacances annuelles payées et des congés de maladie, des bonus et des avantages non financiers, pris en charge dans l'exercice. Les bonus sont octroyés à tous les cadres de la société, en fonction de la performance personnelle et d'indicateurs clés de performance financière. Le montant du bonus est comptabilisé en tant que charge, suivant une estimation à la clôture du bilan.

2.16.2 Autres avantages postérieurs à la pension (pensions, soins médicaux)

La société a mis en place plusieurs plans de pension et de soins médicaux, conformément aux conditions et pratiques des pays où elle opère. Ces régimes sont généralement financés par des paiements à des compagnies d'assurance ou à d'autres fonds de pension.

2.16.2.1 Régimes à prestations définies

La société a pris en compte toutes ses obligations légales et implicites, tant dans le cadre des régimes à prestations définies que des pratiques informelles de la société.

Le montant inscrit au bilan est le résultat de calculs actuariels (en appliquant la méthode dite "projected unit credit"). Il représente la valeur actualisée des obligations liées aux régimes à prestations définies et diminuée de la juste valeur des actifs du régime.

Le coût non comptabilisé des prestations passées résulte de l'introduction de nouveaux régimes d'avantages ou de changements dans les avantages dus au titre du régime existant. Le coût des prestations passées est directement enregistré dans le compte de résultats depuis IAS 19 révisée.

Les gains et pertes actuariels, découlant de changements d'hypothèses actuarielles de régimes à prestations définies postérieurs à la pension, sont enregistrés dans l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement en capitaux propres.

2.16.2.2 Régimes à cotisations définies

La société paie des cotisations dans le cadre de plans d'assurance du régime public ou privé. Les cotisations sont prises en charge lorsqu'elles sont encourues et sont incluses dans les frais de personnel.

2.16.3 Autres avantages à long terme octroyés au personnel (primes d'ancienneté)

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Les obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.4 Avantages en cas de départ (plans de préretraite, autres obligations en matière de fin de contrat)

Ces avantages naissent lorsque la société décide de mettre fin au contrat d'un membre du personnel avant la date normale de sa retraite, ou lorsque l'employé accepte volontairement de partir en échange de ces avantages. Lorsqu'elles sont raisonnablement prévisibles suivant les conditions et pratiques des pays où la société opère, les obligations futures sont également comptabilisées.

Ces avantages sont provisionnés, à concurrence du coût escompté, sur la durée de l'emploi, suivant une méthode de comptabilisation semblable à celle des régimes de pension à prestations définies. Ces obligations sont évaluées annuellement par des actuaires qualifiés et indépendants. Tous les gains et pertes actuariels sont immédiatement inscrits au compte de résultats.

2.16.5 Rémunérations en actions ou liées aux actions (paiements fondés sur des actions IFRS 2)

Différents programmes d'options sur actions et de plans d'actions permettent au personnel de la société et à ses cadres supérieurs d'acquérir ou d'obtenir des parts de la société.

Le prix d'exercice des options ou des actions est égal à la valeur de marché des actions (sous-jacentes) à la date d'octroi des options. Lorsque des options sont exercées, des actions détenues en propre sont délivrées au bénéficiaire. Pour les plans d'actions, les actions sont données au bénéficiaire à partir d'actions détenues en propre existantes. Dans les deux cas, les fonds propres sont augmentés à concurrence des montants reçus correspondant au prix d'exercice.

Les options et actions sont irrévocablement acquises dès leur date d'octroi. Leur juste valeur est reconnue comme une charge sociale avec une augmentation correspondante de la réserve pour paiements fondés sur des actions. Pour les options, la charge à reconnaître est calculée par un actuaire suivant un modèle tenant compte de toutes les caractéristiques des options, de la volatilité de l'action sous-jacente et d'une estimation du calendrier d'exercice.

Tant que les options octroyées n'ont pas été exercées, la juste valeur est reconnue dans "l'État de l'Évolution des Fonds Propres" sous la ligne "Réserve pour paiements en actions". La valeur des options exercées pendant la période est transférée en réserves.

2.16.6 Présentation

L'impact des avantages du personnel sur le résultat est comptabilisé en résultat opérationnel sauf les intérêts et les effets de l'actualisation qui sont repris en résultats financiers.

2.17 Dettes financières

Tous les mouvements dans les dettes financières sont comptabilisés à la date de l'opération.

Les emprunts sont initialement enregistrés à la valeur des montants perçus, nets des coûts de transaction encourus. Ensuite, ils sont valorisés à leur coût amorti, suivant la méthode du taux d'intérêt effectif. Le coût amorti est calculé en tenant compte des frais d'émission éventuels, ristournes et primes d'émission. Toute différence entre le coût et la valeur de rachat est inscrite au compte de résultats à partir du remboursement.

2.18 Dettes commerciales et autres dettes

Les dettes commerciales et autres dettes sont valorisées au coût amorti; c'est-à-dire, à la valeur actualisée nette du montant à payer. Si l'impact de l'actualisation n'est pas matériel, le montant reste évalué à sa valeur historique.

Cette rubrique comprend également la juste valeur négative des produits financiers dérivés.

2.19 Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt courant et différé. Ces impôts sont calculés conformément aux règles fiscales en vigueur dans chaque pays où la société opère.

L'impôt courant est le montant des impôts à payer sur les revenus imposables de l'année écoulée ainsi que tout ajustement aux impôts payés (ou à récupérer) relatifs aux années antérieures. Il est calculé en utilisant le taux d'imposition en vigueur à la date de clôture.

Les impôts à payer sont déterminés sur base des lois et règlements fiscaux en vigueur dans chaque juridiction dans laquelle le Groupe opère. Les positions fiscales prises sont considérées comme supportables par le Groupe et sont conçues pour résister aux défis des autorités fiscales. Toutefois, il est clair que certaines positions fiscales peuvent être incertaines et peuvent inclure des interprétations de lois fiscales complexes. De plus, certaines filiales du Groupe peuvent subir des contrôles fiscaux relatifs aux années précédentes et qui peuvent prendre un certain temps. Le Groupe évalue sa position fiscale individuellement et régulièrement et si les impôts à payer diffèrent des montants estimés initialement, la différence est corrigée l'année pendant laquelle elle est déterminée.

L'impôt différé est calculé suivant la méthode du report variable (liability method) sur les différences temporaires entre la base fiscale de l'actif et du passif et leur valeur comptable telle qu'elle figure dans les états financiers. Ces impôts sont déterminés suivant les taux d'imposition en vigueur à la date de clôture ou au taux futur annoncé formellement par le gouvernement.

L'impôt différé actif n'est comptabilisé que dans la mesure où il est probable que des produits futurs imposables seront disponibles pour y imputer les différences temporaires.

Les impôts différés actifs et passifs sont soldés et présentés nets uniquement lorsqu'ils concernent des sommes exigées par les mêmes autorités fiscales de la même entité taxable.

2.20 Produits

2.20.1 Marchandises vendues et services rendus

Les produits de la vente de biens issus d'activités de transformation sont comptabilisés lorsque les risques et les avantages significatifs relatifs à la propriété ont été transférés à l'acheteur, et qu'il ne subsiste pas d'incertitude significative quant au recouvrement du prix dû, aux frais associés ou à l'éventuel retour des biens.

Les produits des activités de raffinage et les services sont comptabilisés en fonction du stade d'achèvement de la transaction, lorsqu'il peut être mesuré avec fiabilité.

2.20.2 Subsidies

Un subside est d'abord comptabilisé au bilan comme revenu à recevoir lorsque l'on est raisonnablement sûr de le percevoir et de remplir les conditions y afférant. Les subsides sont comptabilisés dans le compte de résultats sur la période correspondant aux coûts qu'ils doivent compenser.

2.21 Instruments de couverture

La société utilise des produits dérivés dans le but de réduire l'exposition aux fluctuations des taux de change, des prix des métaux, des taux d'intérêts et des autres risques du marché. La société utilise principalement des contrats au comptant et à terme pour couvrir les risques liés aux métaux et aux devises, tandis que des swaps couvrent les risques liés aux taux d'intérêts. Les opérations effectuées sur les marchés à terme ne sont pas de nature spéculative.

2.21.1 Risques transactionnels – couverture en juste valeur

Les produits dérivés utilisés afin de protéger la juste valeur des éléments qu'ils couvrent (actifs, passifs et engagements fermes), sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de l'opération.

Les produits dérivés sont ensuite inscrits au bilan à leur juste valeur, suivant le mécanisme "mark-to-market" (par référence au marché). Tous les profits et pertes des positions soldées sont immédiatement inscrits au compte de résultats, dans le résultat d'exploitation s'ils concernent les métaux et dans les résultats financiers dans tous les autres cas.

Les éléments couverts (essentiellement les engagements physiques et les stocks commerciaux) sont valorisés à la juste valeur lorsque la comptabilité de couverture peut être documentée conformément aux critères définis par IAS 39.

En l'absence de l'obtention de la comptabilité de couverture à juste valeur à la création, telle que définie par IAS 39, les éléments couverts sont maintenus au coût historique et restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires : le plus bas du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37) (voir également le point 2.22 Effet IAS 39).

Lorsqu'une filiale ou une unité génératrice de trésorerie du Groupe acquiert du métal via un contrat dans le but de le revendre dans un délai très court, après la livraison, pour tirer profit de la fluctuation des prix des métaux, le stock est alors revalorisé à sa juste valeur via le compte de résultats et les engagements physiques ou papiers associés sont considérés comme produits dérivés et également revalorisés à leur juste valeur via le compte de résultats.

2.21.2 Risques structurels – couverture des flux de trésorerie

Les instruments financiers et produits dérivés destinés à la protection de flux de trésorerie futurs, sont désignés comme "cash flow hedges" dans la comptabilité de couverture.

La partie efficace des variations de la juste valeur d'instruments financiers satisfaisant aux critères de couverture de flux de trésorerie est comptabilisée dans les capitaux propres. Les montants cumulés dans les capitaux propres sont recyclés en compte de résultats au cours des périodes durant lesquelles l'élément couvert affecte le résultat.

Si l'occurrence de la transaction couverte n'est plus probable ou si la couverture devient inefficace, l'instrument de couverture correspondant est immédiatement clôturé. Tous les profits et pertes y afférant, en ce compris ceux qui étaient jusque là maintenus en capitaux propres, sont enregistrés immédiatement au compte de résultats.

En l'absence de l'obtention de la comptabilisation de la couverture des flux de trésorerie à la création telle que définie par IAS 39, la juste valeur des instruments de couverture sous-jacent est reconnue dans le compte de résultat au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagée (voir également le point 2.22 Effet IAS 39).

2.21.3 Dérivés incorporés

Les contrats exécutoires (le "contrat hôte") peuvent parfois contenir des dérivés incorporés. Les dérivés incorporés peuvent avoir pour conséquence de modifier les flux de trésorerie initialement prévus dans le contrat hôte en fonction du taux d'intérêt, du prix de l'instrument financier, du prix des matières, des taux de change ou de toute autre variable. Si le dérivé incorporé n'est pas fermement lié au contrat hôte, il est extrait du contrat hôte et comptabilisé séparément selon IAS 39. Le contrat hôte est comptabilisé selon la règle applicable au contrat exécutoire, ce qui signifie qu'il n'est reconnu au bilan ou au compte de résultats qu'au moment de la réalisation du contrat (voir également le point 2.22 Effet IAS 39).

2.22 Résultats non récurrents et effet IAS 39

Les résultats non récurrents résultent principalement de mesures de restructuration, de réductions de valeur d'actifs et d'autres profits ou pertes provenant d'activités ou d'événement ne faisant résolument pas partie de l'activité ordinaire de la société.

L'effet IAS 39 résulte de différences temporaires en terme de revenus dues à la non application ou la non possibilité d'obtention de la comptabilité de couverture, telle que définie par IAS 39, aux :

- Instruments de couverture transactionnels. Ceci signifie que les éléments couverts ne peuvent plus être mesurés à la juste valeur mais restent soumis aux règles d'évaluation applicables aux éléments similaires: le plus faible du coût historique ou du prix du marché pour les stocks (IAS 2), les provisions pour contrats déficitaires pour les engagements physiques (IAS 37).
- Instruments de couverture structurels. Ceci signifie que la juste valeur de l'instrument de couverture lié est enregistrée dans le compte de résultats au lieu des capitaux propres et cela avant la réalisation de l'opération sous-jacente prévue ou engagée.
- Dérivés incorporés dans des contrats exécutoires. Ceci signifie que la juste valeur sur les dérivés incorporés est reconnue dans le compte de résultats à l'opposé du composant exécutoire pour lequel aucune mesure de la juste valeur n'est permise.

F3 Gestion des risques financiers

Toutes les activités du Groupe sont exposées à divers risques, parmi lesquels l'évolution du prix des métaux, les taux de change, certaines conditions commerciales dictées par le marché et les taux d'intérêts, ainsi que les risques de crédit et les risques de liquidités. Le programme général de gestion des risques du Groupe vise à minimiser les effets de ces facteurs sur la performance financière de l'entreprise. A cet effet, des instruments financiers sont utilisés pour couvrir les risques.

3.1 Risques liés aux devises

Pour Umicore, les risques liés aux devises sont de trois types distincts : structurel, transactionnel et de conversion.

3.1.1 Risque structurel

Une partie des revenus d'Umicore est structurellement liée au dollar américain (USD) alors que la majorité des opérations se situent à l'extérieur de la zone USD (en particulier en Europe et en Asie). Tout changement dans le taux de change entre le dollar et l'euro ou toute autre devise non liée au dollar exerce un impact significatif sur les résultats de la société.

La majeure partie de cette exposition structurelle provient du fait que le prix des métaux est fixé en USD, ce qui se répercute sur la valeur en Euro des excédents de métaux récupérés dans les matières recyclables.

Une autre partie de cette exposition provient de revenus non liés au prix des métaux fixés en USD, tels que le raffinage et les primes produit. Pour cette partie, au taux de change en vigueur à la fin 2015 et excluant les couvertures, une appréciation de l'USD à hauteur de 1 cent USD par Euro est estimé entraîner une augmentation du résultat d'exploitation et du revenu de plus ou moins EUR 1,5 million par an. Inversement, un affaiblissement à hauteur de 1 cent USD par Euro entraînerait une baisse du résultat d'exploitation du même ordre.

Ce niveau de sensibilité est cependant une estimation quelque peu théorique, car souvent, le taux de change peut entraîner des modifications dans les conditions commerciales négociées en USD.

Dans une moindre mesure, il existe également une certaine sensibilité structurelle par rapport à d'autres devises, notamment le réal brésilien, le rand sud-africain, le yuan chinois et le won coréen.

Couverture structurelle des devises

Umicore a pour politique de couvrir son exposition structurelle au risque de change, soit en combinaison avec la couverture du risque métal, soit isolément, lorsque les taux de change ou le prix des métaux exprimés en euro sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées.

A fin décembre 2015, Umicore a certaines couvertures structurelles en place concernant la sensibilité devises non liée au prix des métaux pour notamment les paires de devises suivantes : EUR/USD, USD/KRW, EUR/ZAR, USD/ZAR et EUR/CNY.

3.1.2 Risque transactionnel

L'entreprise est par ailleurs sujette à des risques transactionnels liés aux devises. Les taux de change peuvent en effet fluctuer entre le moment où le prix est fixé avec un client ou un fournisseur et celui du règlement de la transaction. La politique du Groupe est de couvrir le risque transactionnel de la manière la plus étendue possible, principalement par le biais de contrats à terme.

3.1.3 Risque de conversion

Umicore, entreprise internationale, possède des entités dont les résultats ne sont pas exprimés en euro. Lorsque les résultats et les bilans de ces entités sont consolidés dans les comptes du Groupe Umicore, la conversion de ces montants est exposée aux variations dans la valeur des devises locales contre l'euro, principalement l'USD, le real Brésilien, le won Coréen, le yuan Chinois et le rand d'Afrique du Sud. Bien qu'Umicore ne couvre pas systématiquement ces risques de conversion, il pourrait conclure des couvertures de façon ad hoc.

3.2 Risques liés aux prix des métaux

Les risques liés aux prix des métaux peuvent être répartis en trois catégories distinctes : structurels, transactionnels et les risques liés aux stocks.

3.2.1 Risque structurel

Umicore encourt des risques structurels liés aux prix des métaux. Ces risques résultent principalement de l'impact qu'exercent les prix des métaux sur les frais de traitement ou tout autre composant du revenu qui fluctue avec le prix des métaux. La politique d'Umicore permet de couvrir son exposition au risque métal lorsque les prix des métaux exprimés dans la devise fonctionnelle des secteurs concernés sont historiquement élevés et que des marges attrayantes peuvent ainsi être assurées. L'ampleur de la couverture dépend de la liquidité des marchés concernés.

Le segment Recycling recycle du platine, palladium, rhodium, or et argent, mais également une série d'autres métaux spéciaux et de base. Dans ce segment, la sensibilité à court terme des revenus et du résultat opérationnel au prix des métaux précieux est matérielle. Cependant, étant donné la variabilité de l'approvisionnement en matières premières dans le temps et la durée variable des contrats de livraison négociés, il n'est pas approprié de fournir une sensibilité fixe à un métal en particulier. De manière générale, un prix des métaux plus élevé tend à améliorer les revenus du secteur d'activité Recycling. Umicore rencontre également une sensibilité au prix des métaux dans ses autres secteurs d'activités (Catalysis, Energy & Surface Technologies et Activités non-continues) liée principalement aux composants revenu liés au prix des métaux et dépendant des métaux utilisés dans ces segments. Aussi dans les cas où un prix des métaux plus élevé apporte des bénéfices à court terme au profit de chacune des activités. Cependant, d'autres conditions commerciales, largement indépendantes du prix des métaux tels que les marges sur les produits, sont également d'importants et d'indépendants générateurs de revenus et de rentabilité.

Couverture structurelle des métaux

Pour certains métaux cotés sur les marchés de produits dérivés, Umicore couvre une partie de son exposition métal future. Cette couverture est basée sur une documentation démontrant une grande probabilité des flux de trésorerie futurs basés sur le prix des métaux et découlant des contrats commerciaux conclus. Les années précédentes, Umicore a couvert une partie de son exposition métal future. A fin 2015, Umicore avait toujours des couvertures afin de couvrir les risques de prix futurs. Les contrats en cours sont principalement liés à la couverture de métaux précieux : l'or, l'argent et le platine.

3.2.2 Risque transactionnel

Le Groupe est confronté à des risques transactionnels liés aux prix des métaux. La majorité de transactions liées aux métaux utilise des références globales du marché des métaux comme le London Metal Exchange. Si le prix sous-jacent des métaux était constant, le prix payé par Umicore pour les métaux contenus dans les matières premières serait imputé au client comme faisant partie du prix du produit. Cependant, suite au délai entre la conversion de matières premières achetées en produits et la vente de ces produits, la volatilité dans le prix de référence du métal crée des différences entre le prix payé pour le métal contenu et le prix reçu. Par conséquent, un risque transactionnel existe pour toutes variations du prix entre le moment où la matière première est achetée (le métal est "priced in") et le moment où le produit est vendu (le métal est "priced out").

3.2.3 Risque lié aux stocks métal

Le Groupe fait face à des risques liés aux prix des métaux sur ses stocks permanents de métaux. Ce risque est lié à la valeur de marché du métal qui pourrait devenir inférieure à la valeur comptable de ces stocks. Umicore ne se couvre pas contre ces risques.

3.3 Risques liés aux taux d'intérêts

L'exposition du Groupe aux changements de taux d'intérêt concerne sa dette financière. Fin décembre 2015, la dette financière brute du Groupe se chiffrait à EUR 410 millions, dont EUR 20 millions à taux fixe. En janvier 2013, le Groupe est entré dans un contrat de swap d'intérêt sur 5 ans, fixant le taux pour un montant de EUR 150 millions.

3.4 Risque de crédit

Risque de crédit et concentration du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque de non-paiement par une quelconque contrepartie suite à la vente de produits ou d'opérations de prêts de métaux. Pour la gestion de ce type de risque, Umicore a mis en place une politique de crédit basé sur des demandes de limites de crédit, des procédures d'approbation, un monitoring permanent de l'exposition et des procédures de rappel en cas de retard de paiement.

Le risque de crédit provenant des ventes est en partie couvert par une assurance crédit, par des lettres de crédit ou par des moyens de paiement sécurisés similaires. Un contrat d'assurance crédit global mondial a été mis en place. Ce contrat protège les sociétés du Groupe contre les risques d'insolvabilité, les risques politiques et commerciaux avec une franchise individuelle de 5% par facture. La limite globale de décaissement annuel est établie à EUR 20 millions.

Umicore a déterminé que, dans un certain nombre de cas où le coût de l'assurance crédit était disproportionné par rapport au risque couvert, aucune couverture par assurance crédit ne devait être prévue. Pour les activités caractérisées par un niveau de concentration des clients significatif ou par une relation avec le client proche et particulière, certains contrats d'assurance pourraient être mis en place pour une période déterminée.

Il faut également noter que certaines transactions importantes, notamment les ventes de métaux précieux par la division Recycling, ont un risque de crédit limité puisque le paiement avant livraison est une pratique très répandue.

Concernant le risque lié aux institutions financières comme les banques et les brokers, Umicore utilise également des lignes de crédits internes. Des limites spécifiques sont établies par instrument financier, de manière à couvrir les différents risques auquel le Groupe est exposé lors des transactions avec ces institutions financières.

3.5 Risque de liquidité

Le risque de liquidité est géré en maintenant un degré suffisant de diversification des sources de financement. Ces sources incluent des lignes de crédit bancaire à court terme et deux à moyen terme et un programme de papiers commerciaux dont le montant maximum a atteint EUR 300 millions.

3.6 Risque lié à la fiscalité

La charge fiscale figurant dans les comptes annuels (états financiers) est la meilleure estimation de la dette fiscale du Groupe. Il existe toutefois un degré d'incertitude relative à la charge fiscale définitive pour la période aussi longtemps que les autorités fiscales n'ont pas terminé leurs contrôles. La politique du Groupe est de déposer les déclarations fiscales dans les délais et de discuter ouvertement avec les autorités fiscales afin de s'assurer que les problèmes fiscaux sont traités d'une manière aussi sereine que possible et que toute différence dans l'interprétation de la législation et de la réglementation fiscales est résolue le plus vite possible. Tout comme pour d'autres groupes internationaux, la TVA, les sales tax et les prix de transfert intra-Groupe sont des risques fiscaux inhérents au caractère international du Groupe. Des changements de lois fiscales ou de leur interprétation en matière de prix de transfert, de TVA, de dividendes d'origine étrangère, de soutiens fiscaux à la Recherche et Développement et d'autres déductions fiscales, pourraient augmenter le taux effectif d'imposition du Groupe et avoir un impact négatif sur son résultat net.

3.7 Risque lié au capital

L'objectif du Groupe dans sa gestion du capital est de protéger la continuité des activités, d'octroyer un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que de maintenir une structure optimale du capital afin de réduire les coûts du capital.

Pour maintenir ou ajuster la structure du capital, le Groupe peut par exemple ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, leur restituer du capital, racheter des actions propres ou émettre de nouvelles actions.

Le Groupe contrôle sa structure du capital sur base du ratio d'endettement et du ratio de la dette financière nette sur l'EBITDA récurrent. Le ratio d'endettement est calculé en divisant la dette financière nette par la somme de la dette financière nette et des fonds propres totaux du Groupe. La dette financière nette est calculée en ajoutant aux dettes financières long terme, les dettes financières court terme et en y soustrayant les liquidités et quasi-liquidités. Le détail chiffré pour les périodes concernées est présenté dans la note F24 relatif aux dettes financières.

Dans un environnement opérationnel normal, le Groupe vise à maintenir une structure du capital équivalente au status de "Investment Grade".

Le Groupe pourrait considérer de dépasser temporairement ce niveau de l'endettement équivalent si un évènement exceptionnel tel qu'une acquisition majeure survenait.

3.8 Risque stratégique et transactionnel

Le groupe Umicore est confronté à un certain nombre de risques stratégiques et transactionnels qui ne sont pas nécessairement de nature financière mais qui peuvent influencer la performance financière du Groupe. Cela inclut les risques d'approvisionnement, les risques technologiques et les risques de substitution de produits par les clients. Veuillez vous reporter à la section Gestion des risques du Rapport de Gouvernance (page 171 à 174) pour une description de ces risques ainsi qu'une description générale de l'approche d'Umicore dans la gestion des risques.

F4 Hypothèses clés et estimations comptables

Les hypothèses et estimations utilisées afin de préparer les états financiers consolidés sont évaluées continuellement et sont basées sur l'expérience et sur d'autres facteurs, dont, certaines prévisions raisonnables d'évènements futurs qui auraient un impact financier sur l'entité. Les estimations comptables en découlant seront, par définition, rarement égales au résultat réel.

Des hypothèses sont posées et des estimations sont faites dans les cas suivants :

- * estimation de la nécessité d'enregistrer une réduction de valeur et estimation de son montant ;
- * comptabilisation de provisions pour pensions ;
- * comptabilisation de provisions pour taxes, environnement, garanties et litiges, retour de produits et restructurations ;
- * estimation d'éventuelles réductions de valeur sur stocks ;
- * évaluation du caractère recouvrable des impôts différés actifs ;
- * évaluation de la durée de vie résiduelle des immobilisations corporelles et incorporelles à l'exception des goodwill.

Les hypothèses et estimations comptables susceptibles d'engendrer un risque significatif d'ajustement de la valeur comptable d'actifs et de passifs dans les périodes futures sont détaillées ci-dessous.

4.1 Réduction de valeur du goodwill

La valeur recouvrable de chaque unité génératrice de trésorerie est déterminée en prenant le maximum de la juste valeur de l'actif moins les coûts liés à la vente et de sa valeur d'usage selon les règles comptables du Groupe. Ces calculs, appelés "tests de réduction de valeur", nécessitent l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sur les taux d'actualisation, les taux de change, le prix des matières, les besoins futurs en capital ainsi que sur les performances opérationnelles futures. Les estimations des performances futures sont basées sur l'analyse de différents facteurs dont : les projections de croissance des marchés, les estimations de parts de marché, le paysage concurrentiel et l'évolution des coûts et des prix. Cette analyse combine des estimations d'éléments internes et des données de sources externes. En date du 31 décembre 2015, la valeur comptable du goodwill des entités consolidées globalement était de EUR 131.860 milliers (EUR 140.336 milliers en 2014).

4.2 Provisions pour réhabilitation de sites

Des provisions sont prises afin d'anticiper les coûts liés à la réhabilitation future de sites de production et de leurs environs, dans la mesure où des obligations légales et constructives existent selon le principe comptable 2.15. Ces provisions incluent des estimations des coûts futurs engendrés par le drainage des sols, des fermetures d'usines, le suivi, la démolition, la décontamination, la purification de l'eau et le stockage des résidus du passé. Ces estimations de coûts sont actualisées. Le calcul de ces provisions est basé sur des hypothèses telles que l'application de lois environnementales, les dates de fermeture d'usine, les technologies disponibles et les estimations de coûts de mise en œuvre. Une modification des hypothèses de base pourrait avoir un impact matériel sur la valeur comptable des provisions pour réhabilitation. En date du 31 décembre 2015, la valeur comptable des provisions pour réhabilitation était de EUR 63.738 milliers (EUR 68.347 milliers en 2014).

4.3 Régimes à prestations définies

Un actif ou un passif lié à des régimes à prestations définies est reconnu au bilan selon le principe comptable 2.16. La valeur actualisée de ces obligations à prestations définies dépend d'un certain nombre de facteurs déterminés par un actuaire. Le Groupe détermine le taux d'actualisation à utiliser au terme de chaque année comptable. Les provisions pour avantages sociaux du Groupe sont détaillées à l'annexe F27. En date du 31 décembre 2015, une provision pour avantages sociaux de EUR 312.357 milliers a été reconnue (EUR 331.702 milliers en 2014).

4.4 Reconnaissance des impôts différés actifs

Des impôts différés actifs sont reconnus pour les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales non utilisées lorsqu'il est probable que des profits taxables futurs (basés sur les plans opérationnels du Groupe) soient réalisés permettant l'utilisation de ces actifs. Les résultats fiscaux futurs pourraient être différents des estimations effectuées lors de la reconnaissance des impôts différés.

D'autres hypothèses et estimations sont expliquées dans les annexes relatives aux éléments auxquels elles se rapportent.

F5 Entreprises du Groupe

La liste ci-dessous reprend les principales sociétés opérationnelles incluses dans les états financiers consolidés:

		% intérêts en 2014	% intérêts en 2015
Activités continuées			
Argentine	Umicore Argentina S.A.	100,00	100,00
Australie	Umicore Marketing Services Australia Pty Ltd.	100,00	100,00
Autriche	Oegussa GmbH	91,29	91,29
Belgique	Umicore Financial Services (BE 0428.179.081)	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services Belgium (BE 0402.964.625)	100,00	100,00
	Umicore Abrasives (BE 0881.426.726)	100,00	100,00
	Umicore Specialty Materials Brugge (BE 0405.150.984)	100,00	100,00
	Umicore Long Term Finance (BE 0404.867.211)	100,00	100,00
	Todini (BE 0834.075.185)	100,00	100,00
Brésil	Coimpa Industrial Ltda	100,00	100,00
	Umicore Brasil Ltda	100,00	100,00
	Clarex Ltda	100,00	100,00
Canada	Umicore Shokubai Brasil Industrial Ltda	60,00	60,00
	Umicore Canada Inc.	100,00	100,00
	Umicore Autocat Canada Corp.	100,00	100,00
Chine	Umicore Precious Metals Canada Inc.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services (Shanghai) Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services (Hong Kong) Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Autocat (China) Co. Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Technical Materials (Suzhou) Co., Ltd.	100,00	100,00
	Jiangmen Umicore Changxin New Materials Co., Ltd.	70,00	70,00
	Umicore Jubo Thin Film Products (Beijing) Co., Ltd.	100,00	100,00
France	Umicore Shokubai China Co Ltd	60,00	60,00
	Umicore France S.A.S.	100,00	100,00
	Umicore IR Glass S.A.S.	100,00	100,00
Allemagne	Umicore Autocat France S.A.S.	100,00	100,00
	Umicore AG & Co. KG (*)	100,00	100,00
	Umicore Metalle & Oberflächen GmbH	100,00	100,00
	Allgemeine Gold- und Silberscheideanstalt AG	91,21	91,21
	Umicore Galvanotechnik GmbH	91,21	91,21
	Umicore Shokubai Germany GmbH	60,00	60,00
Italie	Todini GmbH	100,00	100,00
	Italbras S.p.A.	100,00	100,00
Inde	TODINI AND CO. S.P.A.	100,00	100,00
	Umicore Autocat India Pvt Ltd	100,00	100,00
Japon	Umicore India Private Limited	100,00	100,00
	Umicore Japan KK	100,00	100,00
Liechtenstein	Umicore Shokubai Japan Co Ltd	60,00	60,00
	Umicore Thin Film Products AG	100,00	100,00
Luxembourg	Umicore International	100,00	100,00
	Umicore Autocat Luxembourg	100,00	100,00
Pays-Bas	Schöne Edelmetaal BV	91,21	91,21
Philippines	Umicore Specialty Chemicals Subic Inc.	78,20	78,20
Portugal	Umicore Marketing Services Lusitana Metais Lda	100,00	100,00
Afrique du Sud	Umicore Marketing Services Africa (Pty) Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Catalyst South Africa (Pty) Ltd.	100,00	100,00
Corée du Sud	Umicore Korea Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services Korea Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Materials Korea Ltd	100,00	100,00
Suède	Umicore Autocat Sweden AB	100,00	100,00
Suisse	Allgemeine Suisse SA	91,21	91,21
Taiwan	Umicore Thin Film Products Taiwan Co Ltd	100,00	100,00
Thaïlande	Umicore Precious Metals Thailand Ltd	91,21	91,21

		% intérêts en 2014	% intérêts en 2015
Royaume-Uni	Umicore Coating Services Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services UK Ltd	100,00	100,00
Etats-Unis	Umicore USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Autocat USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Precious Metals NJ LLC	100,00	100,00
	Umicore Precious Metal Chemistry USA LLC	100,00	100,00
	Umicore Precious Metals USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Marketing Services USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Optical Materials USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Shokubai USA Inc,	60,00	60,00
	Palm Commodities International	100,00	100,00
	Umicore Technical Materials North America	100,00	100,00
	Umicore Thin Film Products USA Inc.	100,00	100,00
	Umicore Specialty Materials Recycling, LLC.	100,00	100,00
Activités non-continuées			
Australie	Umicore Australia Ltd.	100,00	100,00
Belgique	Umicore Zinc Chemicals Belgium (BE 0631.891.157)		100,00
	VMZINC BENELUX & UK (BE 0631.891.256)		100,00
Chine	Umicore Hunan Fuhong Zinc Chemicals Co., Ltd.	100,00	100,00
	Umicore Shanghai Co., Ltd.	75,00	75,00
France	Umicore Building Products France S.A.S	100,00	100,00
Allemagne	Umicore Bausysteme GmbH	100,00	100,00
Hongrie	Umicore Building Products Hungary kft.	100,00	100,00
Malaisie	Umicore Malaysia Sdn Bhd	100,00	100,00
Pays-Bas	Umicore Nederland BV	100,00	100,00
Norvège	Umicore Norway AS	100,00	100,00
Pologne	Umicore Building Products Polska	100,00	100,00
Portugal	Umicore Portugal S.A.	100,00	100,00
Espagne	Umicore Building Products Iberica S.L.	100,00	100,00
Suisse	Umicore Strub SA	100,00	100,00
Etats-Unis	Umicore Building Products USA Inc.	100,00	100,00

Une liste exhaustive des sociétés du Groupe ainsi que leur siège d'exploitation sera déposée à la Banque Nationale de Belgique lors du dépôt des comptes consolidés.

(*) A la suite de l'intégration d'Umicore AG & Co. KG dans les comptes consolidés d'Umicore et de la publication des comptes annuels en conformité avec la Section 325 du Code Commercial allemand, cette société est exemptée de préparer, auditer et publier des états financiers consolidés et des rapports de gestion financière conformément à l'article 264b du Code Commercial allemand.

F6 Conversion des états financiers libellés en devises étrangères

Les principaux taux de change utilisés pour la conversion en euro des comptes des sociétés du Groupe rapportant en devises étrangères sont détaillés ci-dessous. Toutes les filiales, entreprises associées et joint-ventures ont pour devise fonctionnelle la devise du pays où elles sont situées, sauf Element Six Abrasives (Irlande) dont la devise fonctionnelle est le dollar américain.

		Taux de clôture		Taux moyens	
		2014	2015	2014	2015
Dollar américain	USD	1,214	1,089	1,329	1,110
Livre sterling	GBP	0,779	0,734	0,806	0,726
Dollar canadien	CAD	1,406	1,512	1,466	1,419
Franc suisse	CHF	1,202	1,084	1,215	1,068
Yen japonais	JPY	145,230	131,070	140,306	134,314
Réal brésilien	BRL	3,225	4,251	3,127	3,697
Rand sud-africain	ZAR	14,035	16,953	14,404	14,172
Yuan chinois	CNY	7,536	7,061	8,186	6,973
Baht thaïlandais	THB	39,910	39,248	43,147	38,028
Won sud-coréen (100)	KRW	13,248	12,808	13,981	12,565

F7 Information sectorielle

INFORMATION 2014 PAR BUSINESS GROUP

(EUR milliers)

	Annexe	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Corporate & Non alloué	Elimina-tions	Total Activités Continuées	Activités non-continuéés	Total
Chiffre d'affaires total		2.181.312	1.191.586	5.326.157	31.197	(604.929)	8.125.323	708.945	8.834.270
Chiffre d'affaires externe		2.162.153	1.136.735	4.795.238	31.197		8.125.323	708.945	8.834.270
Chiffre d'affaires intersectoriel		19.159	54.851	530.919		(604.929)	0	0	0
Revenus totaux (hors métal)		917.111	487.669	678.352	0	(4.752)	2.078.380	288.100	2.366.480
Revenus externes		916.308	487.339	674.733	0		2.078.380	288.100	2.366.480
Revenus intersectoriels		803	330	3.619		(4.752)	0	0	0
Résultat d'exploitation	F9	73.108	48.676	141.155	(53.120)		209.819	18.200	228.019
Résultat d'exploitation récurrent		75.529	49.428	148.582	(46.001)		227.538	17.787	245.325
Résultat d'exploitation non-récurrent		(1.882)	911	(7.163)	(7.119)		(15.253)	(105)	(15.358)
Effet IAS 39 sur le résultat d'exploitation		(539)	(1.663)	(264)	0		(2.466)	518	(1.948)
Entreprises mises en équivalence	F9	6.811	4.686	0	8.278		19.775	1.519	21.294
Récurrent		7.024	4.686	0	15.362		27.072	1.271	28.343
Non-récurrent		(211)	0	0	(6.297)		(6.508)	248	(6.260)
Effet IAS 39		(2)			(787)		(789)		(789)
EBIT	F9	79.919	53.362	141.155	(44.842)		229.594	19.719	249.313
EBIT récurrent		82.553	54.114	148.582	(30.639)		254.610	19.058	273.668
EBIT non-récurrent		(2.093)	911	(7.163)	(13.416)		(21.761)	143	(21.618)
Effet IAS 39 sur l'EBIT		(541)	(1.663)	(264)	(787)		(3.255)	518	(2.737)
Amortissements	F9	43.192	36.241	60.157	11.901		151.491	17.844	169.335
Amortissement récurrent		42.380	36.241	60.157	11.901		150.679	17.844	168.523
EBITDA	F9	123.111	89.603	201.312	(32.941)	0	381.085	37.563	418.648
EBITDA récurrent		124.933	90.355	208.739	(18.738)	0	405.289	36.902	442.191
Actif total consolidé		1.312.316	1.046.721	816.368	476.756	(547.749)	3.104.412	746.957	3.851.369
Actif des secteurs		1.251.611	1.015.758	816.368	476.433	(547.749)	3.012.422	628.921	3.641.343
Participations dans les entreprises associées		60.704	30.963	0	322	0	91.990	118.036	210.026
Passif total consolidé		462.414	439.922	523.461	986.894	(547.749)	1.864.943	236.293	2.101.236
Capitaux engagés au 31/12 de l'année précédente	F31	809.472	502.824	520.511	169.590		2.002.397	231.172	2.233.568
Capitaux engagés au 30/06	F31	792.310	510.818	479.165	158.772		1.941.065	254.692	2.195.757
Capitaux engagés au 31/12	F31	851.378	618.636	411.708	189.409		2.071.131	264.183	2.335.314
Capitaux engagés moyens au 1er semestre	F31	800.891	506.821	499.838	164.181		1.971.731	242.932	2.214.663
Capitaux engagés moyens au 2ème semestre	F31	821.844	564.727	445.437	174.090		2.006.098	259.438	2.265.535
Capitaux engagés moyens de l'année	F31	811.367	535.774	472.637	169.135		1.988.914	251.185	2.240.099
ROCE	F31	10,17%	10,10%	31,44%	(18,12%)		12,80%	7,59%	12,22%
Investissements	F34	59.778	46.584	63.798	10.868		181.028	21.348	202.376
Total dépenses R&D	F9	83.151	19.868	24.344	12.629		139.992	3.348	143.340
R&D reconnues dans les charges d'exploitation	F9	72.908	17.424	24.344	12.629		127.305	3.348	130.653
R&D capitalisées en immobilisation incorporelle	F34	10.243	2.444	0	0	0	12.687	0	12.687

INFORMATION 2015 PAR BUSINESS GROUP

(EUR milliers)

	Annexe	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Corporate & Non alloué	Eliminations	Total Activités Continué	Activités non-continué	Total
Chiffre d'affaires total		2.749.322	1.474.419	6.251.959	26.179	(804.193)	9.697.685	744.742	10.442.427
Chiffre d'affaires externe		2.728.292	1.422.058	5.521.157	26.179		9.697.685	744.742	10.442.427
Chiffre d'affaires intersectoriel		21.030	52.362	730.802	0	(804.193)	0	0	0
Revenus totaux (hors métal)		1.093.651	586.877	662.935	0	(6.327)	2.337.136	291.826	2.628.962
Revenus externes		1.092.848	586.625	657.663	0		2.337.136	291.826	2.628.962
Revenus intersectoriels		803	252	5.272		(6.327)	0	0	0
Résultat d'exploitation	F9	109.226	40.799	132.483	(59.281)		223.227	19.272	242.499
Résultat d'exploitation récurrent		115.404	73.726	141.503	(44.982)		285.651	30.294	315.945
Résultat d'exploitation non-récurrent		(5.016)	(32.646)	(11.687)	(14.299)		(63.648)	(6.917)	(70.565)
Effet IAS 39 sur le résultat d'exploitation		(1.162)	(281)	2.667	0		1.224	(4.105)	(2.881)
Entreprises mises en équivalence	F9	6.679	(3.484)	0	6.632		9.827	347	10.174
Récurrent		8.756	(3.484)	0	8.372		13.644	672	14.316
Non-récurrent		(1.972)	0	0	(2.030)		(4.002)	(325)	(4.327)
Effet IAS 39		(105)	0	0	290		185	0	185
EBIT	F9	115.905	37.315	132.483	(52.649)	0	233.054	19.619	252.673
EBIT récurrent		124.160	70.242	141.503	(36.610)	0	299.295	30.966	330.261
EBIT non-récurrent		(6.988)	(32.646)	(11.687)	(16.329)	0	(67.650)	(7.242)	(74.892)
Effet IAS 39 sur l'EBIT		(1.267)	(281)	2.667	290	0	1.409	(4.105)	(2.696)
Amortissements	F9	48.174	42.327	62.802	12.560		165.863	8.608	174.471
Amortissement récurrent		48.174	42.327	62.802	12.560		165.863	8.608	174.471
EBITDA	F9	164.079	79.642	195.285	(40.089)	0	398.917	28.227	427.144
EBITDA récurrent		172.334	112.569	204.305	(24.050)	0	465.158	39.574	504.732
Actif total consolidé		1.490.487	1.111.989	955.271	575.433	(522.703)	3.610.477	419.599	4.030.076
Actif des secteurs		1.425.224	1.085.361	955.271	478.093	(522.703)	3.421.246	396.747	3.817.992
Participations dans les entreprises associées		65.263	26.628	0	97.340	0	189.231	22.852	212.084
Passif total consolidé		540.663	456.074	502.436	1.039.443	(522.703)	2.015.913	229.193	2.245.106
Capitaux engagés au 31/12 de l'année précédente	F31	851.378	618.636	411.708	189.409	0	2.071.131	264.183	2.335.314
Capitaux engagés au 30/06	F31	949.351	653.928	481.663	161.195		2.246.137	183.422	2.429.559
Capitaux engagés au 31/12	F31	968.200	633.382	465.879	147.715		2.215.176	199.325	2.414.501
Capitaux engagés moyens au 1 ^{er} semestre	F31	900.364	636.282	446.686	175.302		2.158.634	223.802	2.382.436
Capitaux engagés moyens au 2 ^{ème} semestre	F31	958.776	643.655	473.771	154.455		2.230.657	191.374	2.422.030
Capitaux engagés moyens de l'année	F31	929.570	639.969	460.228	164.878		2.194.645	207.588	2.402.233
ROCE	F31	13,36%	10,98%	30,75%	(22,20%)		13,64%	14,92%	13,75%
Investissements	F34	78.762	42.465	82.984	8.534		212.745	27.544	240.289
Total dépenses R&D	F9	91.140	20.246	21.177	8.980		141.543	2.956	144.499
R&D reconnues dans les charges d'exploitation	F9	80.781	18.155	21.177	8.980		129.093	2.956	132.049
R&D capitalisées en immobilisation incorporelle	F34	10.359	2.091	0	0	0	12.450	0	12.450

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 2014

(EUR milliers)

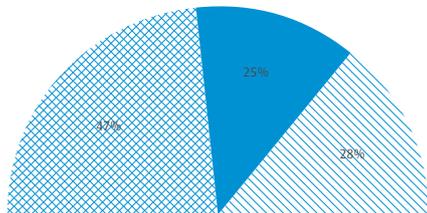
	Annexe	Europe	dont Belgique	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Chiffre d'affaires total		5.110.415	160.119	1.430.953	1.089.479	331.192	163.286	8.125.325
Actif long terme total		844.571	391.646	362.402	161.784	43.649	8.930	1.421.335
Investissements	F34	113.863	64.248	41.614	15.819	8.482	1.250	181.028

INFORMATION GÉOGRAPHIQUE 2015

(EUR milliers)

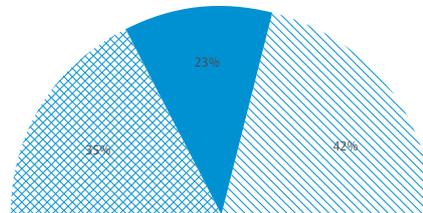
	Annexe	Europe	dont Belgique	Asie-Pacifique	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Afrique	Total
Chiffre d'affaires total		6.299.535	152.925	1.660.849	1.294.596	273.208	169.497	9.697.685
Actif long terme total		887.683	407.243	395.881	154.941	33.713	6.736	1.478.954
Investissements	F34	142.512	87.562	40.847	21.209	6.793	1.384	212.745

REVENUS (HORS MÉTAL) PAR BUSINESS GROUP



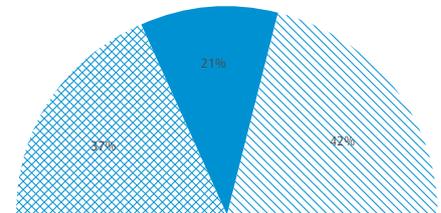
Catalysis
 Energy & Surface Technologies
 Recycling Corporate non inclus

EBITDA RÉCURRENT PAR BUSINESS GROUP



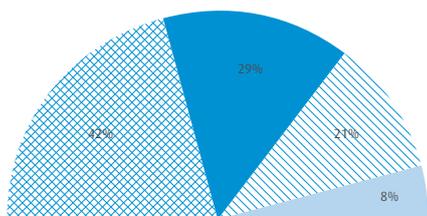
Catalysis
 Energy & Surface Technologies
 Recycling Corporate non inclus

EBIT RÉCURRENT PAR BUSINESS GROUP



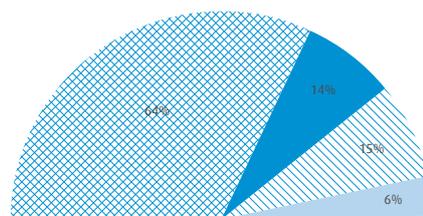
Catalysis
 Energy & Surface Technologies
 Recycling Corporate non inclus

CAPITAUX ENGAGÉS, MOYENNE PAR BUSINESS GROUP



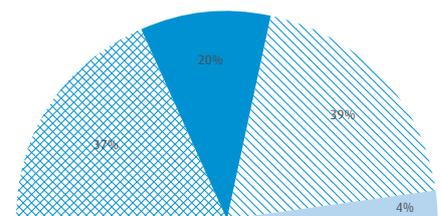
Catalysis
 Energy & Surface Technologies
 Recycling Corporate non inclus
 Corporate & Non alloué

DÉPENSES R&D PAR BUSINESS GROUP



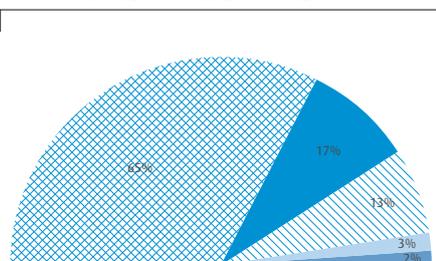
Catalysis
 Energy & Surface Technologies
 Recycling Corporate non inclus
 Corporate & Non alloué

INVESTISSEMENTS PAR BUSINESS GROUP

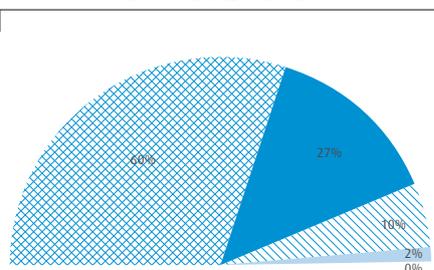


Catalysis
 Energy & Surface Technologies
 Recycling Corporate non inclus
 Corporate & Non alloué

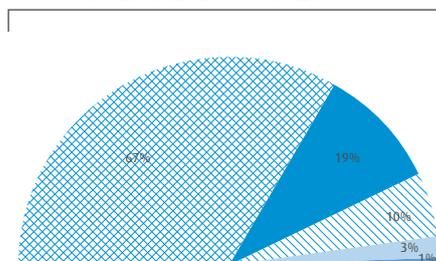
CHIFFRE D'AFFAIRES PAR REGION



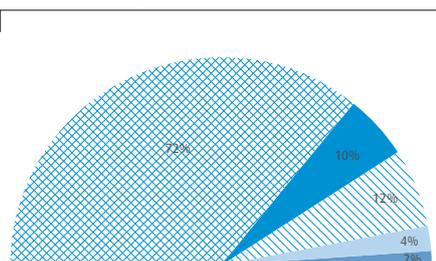
ACTIF LONG TERME PAR REGION



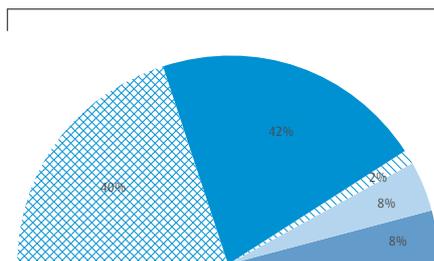
INVESTISSEMENTS PAR REGION



RÉMUNÉRATIONS & AVANTAGES SOCIAUX PAR RÉGION



IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT PAR REGION



Les informations sectorielles sont présentées selon une dimension de type "business" comme définie ci-dessous.

Les résultats d'un segment, ses actifs et passifs comprennent tous les éléments qui lui sont directement attribuables ainsi que les rubriques qui peuvent raisonnablement être allouées à un segment.

La tarification des ventes intersectorielles repose sur un système de prix de transfert entre sociétés indépendantes. En l'absence de références de prix de marché pertinents, des mécanismes de prix coûtant majoré ont été utilisés. Le chiffre d'affaires et les revenus prennent en considération les opérations intra-groupe. Celles-ci sont principalement relatives aux activités de recyclage et aux ventes de métaux raffinés du secteur d'activités Recycling vers les autres secteurs d'activités et doivent être estimées afin de déterminer la performance du secteur d'activités concerné.

Vu que ces transactions ne peuvent pas être considérées comme externes, elles sont éliminées au niveau du Groupe afin de présenter une vue nette.

Les secteurs d'activités du Groupe n'ont pas de client unique externe qui représente 10 pourcent ou plus des revenus du secteur d'activités.

Business groups

Le Groupe s'articule autour des secteurs d'activité suivants :

Catalysis

Ce segment comprend les business units Automotive Catalysts et Precious Metals Chemistry. Leurs activités se concentrent sur le développement et la production de systèmes catalytiques utilisés pour diminuer les émissions des moteurs à explosion et également dans le domaine de la chimie et des sciences de la vie. Ce segment inclut la joint-venture Ordeg.

Energy & Surface Technologies

Ce segment comprend les business units Cobalt & Specialty Materials, Electro-Optic Materials, Electroplating, Rechargeable Battery Materials et Thin Film Products. Le secteur d'activités Energy & Surface Technologies se focalise principalement sur des matériaux utilisés dans des marchés en croissance pour les batteries rechargeables tant pour les appareils électroniques portables que pour les véhicules hybrides, et l'énergie solaire. Ce secteur offre aussi des produits pour le traitement de surface dans l'industrie telle que la construction et l'électronique. Ses produits sont principalement basés sur le cobalt, le nickel, le germanium et l'indium. Ce segment inclut les sociétés mises en équivalence suivantes : Ganzhou Yi Hao Umicore Industries et Jiangmen Chancsun Umicore Industry.

Recycling

Ce segment comprend les business units Precious Metals Refining, Jewellery & Industrial Metals, Precious Metals Management, Technical Materials and Platinum Engineered Materials. Les opérations Recycling s'étendent également à la production de matériaux de bijouterie (incluant les services de recyclage) ainsi qu'au recyclage de batteries rechargeables. Ce secteur offre également des produits pour des applications variées telles que les applications chimiques, électriques, électroniques, automobiles et verres spéciaux. Tous les produits utilisent les métaux précieux pour renforcer les capacités des produits spécifiques.

Corporate

Corporate couvre les activités corporate, les fonctions opérationnelles partagées ainsi que les activités Recherche et Développement du Groupe. La part minoritaire du Groupe dans Element Six Abrasives fait aussi partie de Corporate.

Les secteurs d'activités Building Products et Zinc Chemicals font partie des activités non-continues jusqu'à leur vente effective.

Dans l'information selon la dimension géographique, les montants présentés sous la ligne "Actifs long terme" n'incluent pas les investissements long terme, les prêts octroyés à long terme, les créances long terme, les impôts différés actifs ainsi que les avantages sociaux comme stipulé par la norme IFRS 8. La performance des segments est revue par les décideurs opérationnels sur base de l'EBIT/résultat d'exploitation récurrent. Comme illustré dans le tableau ci-dessus, la différence entre le résultat d'exploitation récurrent et le résultat d'exploitation tel que présenté dans le compte de résultat, consiste en le résultat d'exploitation non récurrent et l'impact IAS 39 dont les définitions se trouvent dans le glossaire.

Les sociétés associées sont allouées au secteur d'activité qui correspond le mieux à leur activité.

F8 Regroupements d'entreprises

En 2015, il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions de sociétés mises en équivalence ou regroupement d'entreprises. Cependant, le goodwill de Todini a diminué en 2015 de EUR 806 milliers en raison de changements mineurs des bilans d'ouverture et de la correction du prix d'acquisition. Le gain relatif la juste valeur de la participation mise en équivalence a aussi été diminué de EUR 296 milliers, et fait partie du résultat non-récurrent.

F9 Résultat d'exploitation

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION	(EUR milliers)	
	2014	2015
Ventes	8.039.938	9.614.101
Prestations de services	85.387	83.584
Chiffre d'affaires ⁽¹⁾	8.125.325	9.697.685
Autres produits d'exploitation ⁽²⁾	46.731	58.030
PRODUITS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS CONTINUÉES	8.172.056	9.755.715
Approvisionnements et matières premières ⁽³⁾	(6.890.258)	(8.316.333)
Rémunérations et avantages sociaux	(603.346)	(640.390)
Amortissements sur actifs immobilisés	(151.491)	(165.863)
Réductions de valeur sur actifs immobilisés	(13.386)	(15.286)
Réductions de valeur sur stocks et créances douteuses	2.567	(37.693)
Amortissements et réductions de valeur ⁽⁴⁾	(162.309)	(218.842)
Services, raffinage sous-traité et coûts de production	(297.769)	(317.547)
Royalties, licences, consulting et commissions	(25.436)	(34.401)
Autres charges d'exploitation	367	1.224
Augmentation (diminution) des provisions	(12.552)	(24.711)
Utilisations de provisions	20.127	22.972
Moins-values sur cessions d'actifs	(791)	(1.876)
Autres charges d'exploitation ⁽⁵⁾	(316.055)	(354.338)
CHARGES D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS CONTINUÉES	(7.971.968)	(9.529.903)
Produits d'exploitation des activités non-continué	713.046	748.440
Charges d'exploitation des activités non-continué	(694.881)	(729.200)

1) Les prestations de services comprennent principalement les produits de contrats de travail à façon.

2) Les autres produits d'exploitation comprennent la refacturation de coûts à des tiers pour EUR 27,5 millions, des subsides pour 8,4 millions, des royalties et licences pour EUR 7,2 millions, des montants relatifs aux droits d'émission de CO₂ pour EUR 3,1 millions des récupérations des assurances pour EUR 0,8 millions et des ventes d'actifs pour EUR 0,7 millions.

3) Les approvisionnements et matières premières contiennent de l'eau, du gaz et de l'électricité pour EUR 86,8 millions en 2015 (EUR 80,0 millions en 2014) pour activités continuées.

4) Des réductions de valeurs sur des immobilisés ont été pris et transférés en résultat non-récurrent. Ceux-ci sont relatifs à des ajustements de production dans un certain nombre d'entités.

5) Les impôts autres que les impôts sur le résultat s'élèvent à EUR 13,4 millions (EUR 13,3 millions en 2014) pour activités continuées.

DÉPENSES R&D	(EUR milliers)		
	Annexe	2014	2015
R&D reconnues dans "autres charges d'exploitation"		127.304	129.093
R&D capitalisées en immobilisation incorporelle	F14	12.687	12.450
Dépenses totales R&D des opérations continuées		139.991	141.543
Dépenses totales R&D des opérations non-continué		3.348	2.956

Les dépenses totales en R&D sont de EUR 141,5 millions pour les sociétés consolidées globalement (EUR 144,5 millions si les activités non-continué sont incluses) desquelles EUR 129,1 millions sont reconnus dans les autres charges d'exploitation (EUR 132,1 millions si les activités non-continué sont incluses).

ÉLÉMENTS NON-RÉCURRENTS ET EFFETS IAS 39 INCLUS DANS LES RÉSULTATS, Y COMPRIS LES ACTIVITÉS NON-CONTINUÉES

(EUR milliers)

	2014				2015				
	Annexe	Total	Récurrent	Non-récurrent	Impact IAS 39	Total	Récurrent	Non-récurrent	Impact IAS 39
Chiffre d'affaires		8.834.270	8.834.262	8		10.442.427	10.437.613	4.814	0
Autres produits d'exploitation		50.834	51.624	274	(1.065)	61.727	59.414	2.057	256
Produits d'exploitation		8.885.104	8.885.886	282	(1.065)	10.504.154	10.497.027	6.871	256
Approvisionnements et matières premières		(7.381.209)	(7.378.939)	(530)	(1.741)	(8.839.300)	(8.843.386)	(7.239)	11.324
Rémunérations et avantages sociaux		(703.139)	(699.927)	(3.213)	0	(741.290)	(738.162)	(3.128)	0
Amortissements et réductions de valeur		(182.187)	(173.902)	(9.369)	1.084	(234.581)	(188.612)	(40.740)	(5.229)
dont amortissements		(169.335)	(168.523)	(812)	0	(174.471)	(174.471)	0	0
Autres charges d'exploitation		(400.312)	(388.151)	(11.935)	(226)	(443.933)	(410.883)	(23.817)	(9.233)
Charges d'exploitation		(8.666.848)	(8.640.918)	(25.047)	(883)	(10.259.104)	(10.181.043)	(74.923)	(3.137)
Produits des investissements financiers		9.763	357	9.406	0	(2.546)	(34)	(2.512)	0
Résultat d'exploitation		228.019	245.326	(15.359)	(1.948)	242.504	315.950	(70.565)	(2.881)
Contribution nette des entreprises mises en équivalence		21.294	28.344	(6.260)	(789)	10.175	14.316	(4.326)	185
EBIT		249.313	273.669	(21.619)	(2.737)	252.674	330.266	(74.891)	(2.696)
EBITDA		418.648	442.192	(20.807)	(2.737)	427.145	504.733	(74.891)	(2.696)
Coûts financiers	F11	(24.713)	(25.090)	(1.526)	1.903	(26.455)	(9.552)	337	(17.242)
Impôts sur le résultat	F13	(46.506)	(48.027)	1.356	165	(49.062)	(65.587)	10.335	6.190
Résultat net		178.094	200.553	(21.789)	(669)	177.161	255.127	(64.219)	(13.749)
dont part des minoritaires		7.492	7.448	139	(94)	7.934	9.128	(1.105)	(89)
dont part du Groupe		170.603	193.105	(21.927)	(575)	169.225	245.999	(63.114)	(13.660)

Les éléments non récurrents ont eu un impact négatif de EUR 74,9 millions sur l'EBIT, y compris les activités non-continuées. La majeure partie de ce montant concerne les réévaluations de valeurs sur stock permanent de métaux de différents secteurs d'activités suite à la baisse des prix des métaux pour un total d'EUR 25,7 millions. Les coûts de restructuration se sont élevés à EUR 23,1 millions et englobent les mesures de réduction des coûts et les ajustements de la configuration de production de certains secteurs d'activités tels que Technical Materials mais également la coentreprise Element Six Abrasives. Des provisions environnementales d'un montant d'EUR 11,2 millions ont été comptabilisées pour la réhabilitation liée à la pollution historique. Les autres charges non-récurrentes sont entre autres liées à une réduction de valeur des actions Nyrstar détenues par Umicores. La valeur comptable de ces actions a été ajustée conformément aux normes IFRS en fonction du prix de clôture de l'action Nyrstar au 31 décembre 2015 (EUR 1,60). L'impact de ces charges non récurrentes sur le résultat net (part du Groupe) était d'EUR 63,1 millions, y compris les activités non-continuées.

Les règles comptables IAS 39 ont exercé un effet négatif d'EUR 2,7 millions sur l'EBIT et d'EUR 13,7 millions sur le résultat net (part du Groupe), y compris les activités non-continuées. Cela s'explique par les différences de timing qu'impose l'IFRS, principalement dans les couvertures transactionnelles et structurelles des métaux et des devises. Tous les impacts de l'IAS 39 dans le compte de résultats sont hors trésorerie.

F10 Rémunérations et avantages sociaux

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX

(EUR milliers)

	2014	2015
Salaires et avantages sociaux directs	(447.532)	(475.149)
Autres charges de personnel	(24.688)	(24.844)
Personnel temporaire	(9.316)	(10.567)
Païement en actions	(3.314)	(5.400)
Rémunérations	(484.850)	(515.960)
Contributions de l'employeur à la sécurité sociale	(93.156)	(96.333)
Contributions à des avantages déterminés	(10.420)	(9.404)
Contribution à un régime de pension à cotisation déterminée	(15.468)	(15.169)
Contributions volontaires de l'employeur - autres	(2.172)	(2.363)
Pensions versées directement aux bénéficiaires	(3.431)	(3.091)
Provisions pour avantages sociaux (-dotation / +utilisation et reprises)	6.149	1.931
Pensions et autres avantages sociaux	(25.342)	(28.096)
RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES SOCIAUX DES ACTIVITÉS CONTINUÉES	(603.346)	(640.390)
Rémunérations et avantages sociaux des activités non-continuéés	(99.794)	(100.900)

EFFECTIFS MOYENS DANS LES SOCIÉTÉS ENTIÈREMENT CONSOLIDÉES

	2014	2015
Cadres	1.908	1.921
Non-cadres	8.371	8.478
Total	10.279	10.399
dont activités non-continuéés	(1.519)	(1.463)
Total des activités continuéés	8.760	8.936

PAIEMENT EN ACTIONS

(EUR milliers)

	Annexes	2014	2015
Nombre d'options octroyées	F28	623.875	608.750
Modèle de valorisation		Present Economic Value	
Volatilité estimée (% pa)		20,00	20,00
Taux sans risque (% pa)		0,80	(0,03)
Augmentation monétaire du dividende (% pa)		0,10	0,10
Probabilité de départ avant le droit d'exercer (% pa)		NA	NA
Probabilité de départ après avoir le droit d'exercer (% pa)		10,00	10,00
Seuil minimum de gain (% pa)		30,00	30,00
Proportion qui exerce étant donné que le seuil minimal de gain est atteint (% pa)		100,00	100,00
Juste valeur par option déterminée à la date d'octroi (EUR)		4,25	5,38
Juste valeur totale d'options octroyées		2.654	3.278
28.900 actions octroyées à 37,80 EUR			1.092
28.000 actions octroyées à 38,67 EUR(*)			1.278
4.500 actions octroyées à 42,815 EUR			193
3.400 actions octroyées à 32,98 EUR		112	
21.000 actions octroyées à 31,595 EUR		664	
4.834 actions octroyées à 34,66 EUR		168	
Juste valeur totale des actions octroyées		944	2.563
PAIEMENT EN ACTIONS		3.598	5.841
Paiements en actions vers activités non-continues		(284)	(441)
Total des paiements en actions des activités continues		3.314	5.400

* incluant des coûts de l'employeur supplémentaires

Le Groupe a reconnu une charge pour les paiements fondés sur des actions de EUR 5.400 milliers au cours de cette année pour les activités continues.

La partie de ce montant liée à l'octroi d'options sur actions est calculée par un actuaire externe, en utilisant le modèle de Present Economic Value qui prend en compte l'ensemble des composantes du paiement fondé sur des actions ainsi que la volatilité des actions sous-jacentes. Cette volatilité a été déterminée en utilisant la volatilité historique du rendement des actionnaires du Groupe sur différentes périodes moyennes et sous différentes conditions. Aucune autre condition de marché n'a été prise en compte dans la base de calcul de la juste valeur.

La partie du coût liée à l'octroi d'actions est valorisée en tenant compte de la valeur réelle des actions octroyées, à la date de l'octroi. Courant 2015, des actions supplémentaires ont été proposées à la direction, résultant en une charge pour la période de EUR 2.122 milliers pour les activités continues.

Les remises sur les contributions de sécurité sociale octroyées par les autorités à Umicore Belgique relatives à des incitants liés entre autres à des primes d'équipe, des heures supplémentaires et des frais de R&D, sont publiés sous la rubrique "Sécurité sociale" dans les rémunérations et avantages sociaux.

F11 Coûts financiers nets

(EUR milliers)

	2014	2015
Produits d'intérêts	3.589	3.671
Charges d'intérêts	(6.371)	(8.489)
Actualisation des provisions	(8.581)	(6.376)
Résultat de change	(6.498)	(12.070)
Autres produits financiers	446	392
Autres charges financières	(4.166)	(1.713)
Total des activités continuées	(21.581)	(24.587)
Total des activités non-continuées	(3.131)	(1.870)

En 2015, la charge d'intérêts nette est de EUR 4.818 milliers. Le taux d'intérêt net moyen pondéré est resté stable à 1,54%.

L'actualisation des provisions concerne principalement les provisions pour avantages sociaux et les provisions pour autres risques et charges. Ce montant est influencé par la valeur actualisée de ces provisions dépendant elle-même de changements éventuels du taux d'actualisation, de l'échéance des sorties de liquidités futures et de la comptabilisation de nouvelles provisions long terme. La plupart de ces actualisations en 2015 ont été comptabilisées en Belgique, en Allemagne, au Brésil et en France.

Les résultats de change comprennent les gains et pertes de change réalisés ainsi que les résultats non réalisés provenant de la conversion au taux de clôture de la période des éléments monétaires du bilan. Ils comprennent également les gains et pertes liés aux ajustements de juste valeur des instruments financiers en devises étrangères (voir Annexe F33).

Les autres charges financières incluent des ristournes sur paiement comptant, des charges bancaires et des autres honoraires financiers.

F12 Produits des investissements financiers

(EUR milliers)

	2014	2015
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations financières	155	2.975
Plus-values sur participations mises en équivalence	14.152	
Dividendes	99	31
Produits d'intérêts sur immobilisations financières	48	2
Réductions de valeur sur investissements financiers	(4.723)	(5.588)
Total des activités continuées	9.731	(2.579)
Total des activités non-continuées	33	33

Les réductions de valeur sur les investissements financiers sont relatives aux réductions de valeur sur les actions Nyrstar.

Le gain sur l'investissement mis en équivalence est relatif à la vente de SolviCore et l'anticipation de la liquidation des coentreprises beLife.

F13 Impôts sur le résultat

	(EUR milliers)	
	2014	2015
IMPÔT SUR LE RÉSULTAT		
Repris au compte de résultats		
Impôt courant	(49.323)	(67.708)
Charge d'impôts différés (produits)	4.969	19.972
Charge fiscale totale des activités continuées	(44.355)	(47.736)
Charge fiscale totale des activités non-continuées	(2.151)	(1.326)
RELATION ENTRE CHARGE FISCALE ET RÉSULTAT AVANT IMPÔTS		
Résultat d'exploitation	209.819	223.232
Coûts financiers nets	(21.581)	(24.587)
Résultat avant impôts des sociétés consolidées globalement	188.238	198.645
Taux d'imposition théorique moyen pondéré (%)	(30,29)	(28,55)
Impôt théorique au taux moyen pondéré des activités continuées	(57.018)	(56.705)
Ajustements		
Dépenses non déductibles	(11.322)	(11.080)
Revenus exonérés	14.357	11.364
Dividendes exonérés des sociétés consolidées et associées	(1.496)	264
Profits et pertes taxés à taux réduit	0	
Incitants fiscaux déductibles	25.751	22.465
Impôts calculés sur d'autres bases	(1.457)	(1.457)
Utilisation de pertes fiscales non reconnues précédemment	2.740	7.100
Réductions de valeur des actifs d'impôts différés	(8.317)	(10.510)
Changement de taux de taxation applicable	331	5.814
Exonérations fiscales	1.806	562
Autres crédits d'impôts (à l'exclusion des crédits R&D)	1.715	983
Précomptes mobiliers étrangers retenus à la source non imputables	(5.012)	(6.891)
Ajustements d'exercices précédents	(6.785)	(10.767)
Autres	352	1.121
Charge fiscale de l'année	(44.355)	(47.736)

Le taux d'imposition théorique moyen pondéré du groupe a légèrement évolué de 30,29% en 2014 à 28,55% en 2015, pour les activités continuées.

Si l'on exclut l'impact des éléments non récurrents et l'effet IAS 39, le taux de taxation effectif récurrent pour l'année 2015 est de 21,84% pour les activités continuées (21,41% incluant les activités non-continuées). Celui-ci est similaire à celui de 23,4% rencontré en 2014 (21,81% incluant les activités non-continuées).

F14 Immobilisations incorporelles autres que goodwill

(EUR milliers)

	Frais de développement	Concessions, brevets, licences, etc.	Logiciels	Droits d'émission CO ₂	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au début de l'exercice précédent	53.816	2.050	35.205	8.916	9.787	109.775
Valeur d'acquisition	72.853	12.792	126.578	11.325	15.559	239.108
Amortissements cumulés	(19.037)	(10.742)	(91.373)	(2.409)	(5.772)	(129.333)
Valeur comptable nette au début de l'exercice précédent	53.816	2.050	35.205	8.916	9.787	109.775
. Acquisition par regroupement d'entreprises		133	19	0	13.012	13.164
. Acquisitions	12.687	127	4.655	0	6.793	24.261
. Cessions			(3)	(607)	(5)	(615)
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	(12.557)	(427)	(8.116)	0	(846)	(21.946)
. Réductions de valeur (incluses dans "Amortissements et réductions de valeur")	(2.781)	0	(13)	0	(14)	(2.808)
. Reprises de réductions de valeur (incluses dans "Amortissements et réductions de valeur")				800		800
. Droits d'émission				1.058		1.058
. Ecarts de conversion	1.111	76	433	0	1.081	2.701
. Autres mouvements	(6.986)	25	3.964	0	2.342	(655)
Au terme de l'exercice précédent	45.290	1.983	36.144	10.168	32.150	125.737
Valeur d'acquisition	77.937	13.258	133.140	10.736	38.786	273.857
Amortissements cumulés	(32.646)	(11.275)	(96.996)	(567)	(6.636)	(148.121)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	45.290	1.983	36.144	10.168	32.150	125.737
. Activités non-continuéés dans bilan d'ouverture		(721)	(1.014)	0	(307)	(2.042)
. Acquisitions	12.450	0	1.232	48	7.127	20.856
. Cessions		156	(10)	(1.718)	(143)	(1.715)
. Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	(11.930)	(497)	(8.422)	0	(3.922)	(24.771)
. Réductions de valeur (incluses dans "Amortissements et réductions de valeur")	(3.137)		(11)			(3.147)
. Reprises de réductions de valeur (incluses dans "Amortissements et réductions de valeur")				307		307
. Droits d'émission				876		876
. Ecarts de conversion	1.236	(14)	413		1.225	2.860
. Autres mouvements	(3.276)	5.887	9.387	0	(11.026)	972
Au terme de l'exercice	40.632	6.795	37.720	9.680	25.104	119.930
Valeur d'acquisition	88.705	18.395	129.538	9.702	35.090	281.429
Amortissements cumulés	(48.073)	(11.600)	(91.819)	(21)	(9.986)	(161.499)
Valeur comptable nette pour les activités continuées	40.632	6.795	37.720	9.680	25.104	119.930
Valeur comptable nette pour les activités non-continuéés		681	935	0	1.313	2.929

Les "acquisitions" incluent principalement la capitalisation de frais relatifs à des logiciels ainsi que de frais de développement générés en interne. EUR 16,3 millions constituent des charges internes dont EUR 11,3 millions sont liés aux frais de développement.

La ligne "Autres mouvements" montre principalement des transferts entre immobilisations incorporelles en cours (incluses dans les « Autres immobilisations incorporelles ») et les autres catégories d'immobilisations incorporelles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné dans l'annexe F35.

F15 Goodwill

	(EUR milliers)	
	31/12/2014	31/12/2015
Au terme de l'exercice précédent		
Valeur d'acquisition	115.788	152.402
Réductions de valeur cumulées	(7.313)	(12.066)
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	108.475	140.336
. Activités non-continuéés dans bilan d'ouverture		(7.062)
. Acquisition par regroupement d'entreprises	32.477	(806)
. Réductions de valeur (incluses dans "Amortissements et réductions de valeur")	(4.142)	(5.042)
. Ecart de conversion	3.526	4.435
Au terme de l'exercice	140.336	131.860
Valeur d'acquisition	152.402	144.935
Réductions de valeur cumulées	(12.066)	(13.075)
Valeur comptable nette des activités continuées	140.336	131.860
Valeur comptable nette des activités non-continuéés		6.836

Ce tableau détaille le goodwill relatif aux sociétés consolidées globalement. Le goodwill relatif aux sociétés mises en équivalence est explicité dans l'annexe F17.

Les variations de la période sont principalement liées à des réductions de valeur aux USA, aux différences de change et à des changements mineurs du bilan d'ouverture et du prix d'acquisition de Todini (voir note F8).

Les goodwills ont été alloués aux segments primaires comme suit :

	(EUR milliers)				
	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non- continuéés	Total
31/12/2014	37.074	77.851	18.349	7.062	140.336
31/12/2015	37.155	76.428	18.277	6.836	138.696

La direction teste annuellement si les goodwills doivent être réduits de valeur conformément au principe comptable décrit dans l'annexe F2. Le montant recouvrable des unités génératrices de trésorerie auxquelles les goodwills ont été alloués est calculé sur base de leur valeur d'usage, et ce à l'aide de modèles d'actualisation des flux de trésorerie futurs, eux-mêmes basés sur les plans opérationnels du Groupe établis sur une période de 5 ans. Les indicateurs macro-économiques utilisés – tels que les taux de change des devises et le prix des métaux – sont basés sur les conditions de marché en vigueur. Les taux utilisés sont ceux observés sur les bourses internationales durant le dernier trimestre de l'année.

Le modèle de 2015 utilise des taux de taxation moyens de 25% à 30% (en 2014 un taux unique de 25% était utilisé) et un coût moyen pondéré du capital après taxes (wacc) de 8,5% (tel que 2014). Ces indicateurs sont en ligne avec les prévisions de taux de taxation effectifs et de structure du capital. Le taux de croissance de perpétuité utilisé pour déterminer la valeur terminale est de 2% en moyenne (tel que 2014). Les taux d'intérêts sont basés sur des informations fournies par des organismes internationaux tels que la BNB ou la BCE.

F16 Immobilisations corporelles

(EUR milliers)

	Terrains et constructions	Installations, machines et outillage	Mobilier et matériel roulant	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations en cours et acomptes versés	Total
Au début de l'exercice précédent	327.171	435.999	59.332	3.633	172.427	998.563
dont leasing	1.447	0	82			1.529
Valeur d'acquisition	715.044	1.528.248	192.939	29.965	172.427	2.638.623
Amortissements cumulés	(387.874)	(1.092.249)	(133.606)	(26.332)		(1.640.060)
Valeur comptable au début de l'exercice précédent	327.171	435.999	59.332	3.633	172.427	998.563
Acquisition par regroupement d'entreprises	753	3.819	210			4.782
Acquisitions	26.348	25.838	8.718	378	129.513	190.797
Cessions	(313)	(1.154)	(774)	4	(1.016)	(3.253)
Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	(30.311)	(100.733)	(18.010)	(246)		(149.301)
Réductions de valeur nettes (incluses dans "Amortissements et réductions de valeur")	(2.704)	(8.116)	(530)			(11.350)
Ecart de conversion	9.181	13.426	694	178	7.601	31.080
Autres mouvements	33.265	104.317	12.063	(1.852)	(147.376)	418
Au terme de l'exercice	363.390	473.396	61.703	2.095	161.150	1.061.735
dont leasing	1.312		77			1.389
Valeur d'acquisition	784.638	1.644.985	205.446	27.140	161.150	2.823.358
Amortissements cumulés	(421.248)	(1.171.589)	(143.742)	(25.045)		(1.761.624)
Valeur comptable au terme de l'exercice précédent	363.390	473.396	61.703	2.095	161.150	1.061.735
Activités non-continuées dans bilan d'ouverture	(34.882)	(48.622)	(4.094)	(712)	(12.312)	(100.622)
Acquisitions	4.616	26.678	6.702	797	165.701	204.494
Cessions	(868)	(1.483)	(482)	0	(388)	(3.221)
Amortissements actés (inclus dans "Amortissements et réductions de valeur")	(26.695)	(95.641)	(16.854)	(279)		(139.470)
Réductions de valeur nettes (incluses dans "Amortissements et réductions de valeur")	(699)	(8.620)	279	0	0	(9.041)
Ecart de conversion	4.396	3.545	(642)	74	2.427	9.800
Autres mouvements	36.033	114.938	7.398	47	(159.499)	(1.083)
Au terme de l'exercice	345.290	464.192	54.009	2.021	157.079	1.022.591
dont leasing	157	(4)	12			165
Valeur d'acquisition	740.014	1.529.768	192.541	16.481	157.079	2.635.882
Amortissements cumulés	(394.724)	(1.065.576)	(138.531)	(14.459)		(1.613.291)
Valeur comptable nette pour activités continuées	345.290	464.192	54.009	2.021	157.079	1.022.591
Valeur comptable nette pour activités non-continuées	31.496	51.535	3.494	838	29.139	116.502
Leasing						
Valeur d'acquisition	490	59	33			583
Amortissements cumulés	(334)	(63)	(21)			(417)
Valeur comptable nette pour activités continuées	157	(4)	12			165

Les investissements en immobilisations corporelles non liés à des travaux d'entretien sont principalement relatifs à des investissements dans des projets de croissance. Chez Recycling, les investissements importants liés à l'expansion de capacité à Hoboken se sont bien déroulés pendant l'année. Les investissements chez Catalysis sont principalement liés à la construction des usines en Pologne et en Thaïlande et à celle du nouveau centre de développement technologique d'Ordeg en Corée du Sud. Chez Energy & Surface Technologies, les investissements ont principalement concerné les expansions de capacité de Rechargeable Battery Materials en cours en Corée du Sud et en Chine.

La ligne "Autres mouvements" comprend essentiellement des transferts entre les encours et les autres catégories d'immobilisations.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les immobilisations corporelles, autre que ce qui est mentionné à l'Annexe F35.

F17 Participations mises en équivalence

Les participations mises en équivalence sont constituées essentiellement des entreprises associées et joint ventures suivantes :

PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

	Pays	Devise fonctionnelle	Pourcentages 2014	Pourcentages 2015
Activités continuées				
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES				
Ganzhou Yi Hao Umicore Industries	Chine	CNY	40,00	40,00
Element Six Abrasives	Luxembourg	USD	40,22	40,22
Jiangmen Chancsun Umicore Industry Co., Ltd.	Chine	CNY	40,00	40,00
JOINT-VENTURES				
Ordeg	Corée du Sud	KRW	50,00	50,00
SolviCore GmbH & Co KG	Allemagne	EUR	50,00	
SolviCore Management GmbH	Allemagne	EUR	50,00	
BeLife	Belgique	EUR	49,00	
BeLife intermediate	Belgique	EUR	51,00	
Activités non-continuées				
SOCIÉTÉS ASSOCIÉES				
IEQSA	Pérou	PEN	40,00	40,00
JOINT-VENTURES				
Rezinal	Belgique	EUR	50,00	50,00

Fin juin 2015, Umicore et Solvay annoncent la cession de leurs parts respectives dans SolviCore au groupe de chimie japonais Toray. Début janvier 2016, Umicore a vendu ses parts dans belife et belife Intermediates à son partenaire Prayon. La déconsolidation a été anticipée en décembre 2015 pour les deux joint-ventures.

Rezinal et Ieqsa font parties des activités non-continuées et les chiffres du compte de résultats de 2014 ont été revus en conséquence pour ne faire apparaître que les activités continuées.

Les éléments reconnus dans les Autres Eléments du Résultat Global pour les sociétés mises en équivalence sont principalement relatifs à des provisions pour pension et des écarts de conversion.

Les investissements dans des sociétés associées sont comptabilisés en utilisant la méthode de mise en équivalence et représentent environ 5% du bilan consolidé total d'Umicore. Umicore n'a pas d'investissement matériel individuel dans des sociétés associées. En considérant les objectifs d'exigence de publication d'IFRS 12, la société associée la plus significative concerne Element Six Abrasives, dans laquelle Umicore détient 40,22%. Element Six Abrasives est un groupe fabriquant des diamants synthétiques faisant partie du groupe De Beers, l'actionnaire principal. Le groupe opère de façon internationale avec des usines de production en Chine, en Irlande, en Allemagne, au Royaume-Uni, aux Etats-Unis et en Afrique du Sud. Element Six est un groupe profitable, générant des flux de trésorerie positifs et un dividende récurrent stable pour Umicore. La devise fonctionnelle de ce groupe est l'USD. Umicore est représenté au Conseil d'Administration et au comité audit d'Element Six Abrasives, ce qui permet à Umicore de protéger suffisamment ses intérêts dans cette société associée. En dehors de cette participation dans cette société, Umicore n'a pas d'autres engagements, garanties ou obligations provenant de son implication dans cette société. Les résultats non-récurrents et les passifs latents matériels, s'il y a, sont publiés spécifiquement dans les rubriques distinctes des comptes consolidés d'Umicore.

(EUR milliers)

	Valeur comptable nette	Goodwill	Total
Au terme de l'exercice précédent	162.226	46.622	208.846
. Activités non-continuéés dans bilan d'ouverture	(17.546)	(4.952)	(22.498)
. Augmentation de capital	1.764		1.764
. Résultat de l'exercice	9.827		9.827
. Dividendes	(16.862)		(16.862)
. Cessions	2.315		2.315
. Autres réserves	799		799
. Ecart de conversion	5.300	310	5.610
Au terme de l'exercice pour opérations continuées	147.823	41.980	189.801
dont joint-ventures	65.263	0	65.263
Au terme de l'année pour opérations non-continuéés	17.987	4.865	22.852

La part d'Umicore dans les postes du bilan et de compte de résultats des principales sociétés associées aurait été la suivante :

(EUR milliers)

	31/12/14	31/12/15
Actifs	246.127	225.059
Passifs	131.380	125.628
Chiffre d'affaires	276.426	196.424
Résultat net	17.155	6.397

La part d'Umicore dans les postes du bilan des joint-ventures aurait été la suivante :

(EUR milliers)

	31/12/14	31/12/15
Actifs court terme	105.426	77.819
Actifs long terme	32.272	30.764
Passifs court terme	59.072	42.970
Passifs long terme	6.858	349

La part d'Umicore dans les postes du compte de résultats des joint-ventures aurait été la suivante :

(EUR milliers)

	31/12/14	31/12/15
Résultat d'exploitation	4.532	4.449
Résultat financier	(248)	(513)
Impôts	(1.663)	(506)
Résultat net du Groupe	2.620	3.430

F18 Actifs financiers disponibles à la vente et prêts octroyés

(EUR milliers)

	Actifs financiers disponibles à la vente	Prêts octroyés
IMMOBILISATIONS FINANCIERES LONG TERME		
Au début de l'exercice précédent	21.183	4.971
. Augmentations	18.842	0
. Diminutions	(4.985)	(7)
. Réductions de valeur (incluses dans "Produits des investissements financiers")	0	(3.800)
. Reprises de réductions de valeur (incluses dans "Produits des investissements financiers")	226	
. Ecart de conversion		152
. Juste valeur reconnue dans les fonds propres	14.992	0
. Autres mouvements		(105)
Au terme de l'exercice précédent	50.258	1.212
. Activités non-continuéées dans bilan d'ouverture	(18)	
. Augmentations	76	77
. Réductions de valeur (incluses dans "Produits des investissements financiers") (a)	(5.292)	0
. Ecart de conversion	(31)	93
. Juste valeur reconnue dans les fonds propres (b)	(15.776)	0
. Autres mouvements	19	152
Au terme de l'exercice	29.236	1.534
IMMOBILISATIONS FINANCIERES COURT TERME		
Au terme de l'exercice précédent	0	6.876
. Augmentations		3.184
. Diminutions		(3.364)
. Réductions de valeur (incluses dans "Produits des investissements financiers") (c)		(4.050)
. Ecart de conversion		10
. Autres mouvements		
Au terme de l'exercice	0	2.654

(a) essentiellement lié à la réduction de valeur des actions Nyrstar.

(b) relatif à l'ajustement juste valeur des actions Nyrstar.

(c) essentiellement relatif aux réductions de valeur des emprunts octroyés à des joint-ventures.

F19 Stocks

(EUR milliers)

	31/12/14	31/12/15
ANALYSE DES STOCKS		
Produits de base avec couverture (valeur brute)	1.006.912	923.193
Produits de base sans couverture (valeur brute)	145.368	143.983
Consommables (valeur brute)	68.423	55.398
Réductions de valeur	(52.629)	(71.614)
Avances	2.508	1.950
Contrats en cours	12.363	760
Total des stocks	1.182.945	1.053.669
Total des activités non-continué		124.893

Les stocks ont diminué de EUR 129,3 millions. Cette diminution peut être expliquée par le fait qu'en 2014, les stocks contenaient EUR 139,3 millions de stocks des activités non-continué. Des réductions de valeur ont été enregistrées sur le stock métal permanent pour un montant de 18,0 millions pour les activités continué.

Sur base du prix des métaux et des taux de change en vigueur à la date de clôture, la valeur du stock métal serait supérieure à la valeur comptable actuelle de quelques EUR 553,9 millions. Toutefois, la plupart de ces stocks ne peuvent être réalisés parce qu'ils sont nécessaires aux opérations commerciales et industrielles.

Il n'y a aucun gage ou aucune restriction en ce qui concerne les stocks.

F20 Créances commerciales et autres créances

(EUR milliers)

	Annexes	31/12/14	31/12/15
A LONG TERME			
Dépôts et garanties en espèces		9.481	7.682
Autres créances à plus d'un an		7.643	7.089
Avantages sociaux		431	423
Total des activités continües		17.555	15.194
Total des activités non-continües			224
A COURT TERME			
Créances commerciales (brutes)		739.569	701.815
Créances commerciales (réduction de valeur)		(7.060)	(8.570)
Autres créances (brutes)		65.417	70.833
Autres créances (réductions de valeur)		(6.097)	(5.252)
Intérêts à recevoir		124	(80)
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	F33	2.437	2.801
Juste valeur des autres instruments financiers	F33	9.799	7.070
Comptes de régularisation		22.800	61.187
Total des activités continües		826.989	829.805
Total des activités non-continües			91.546

Les créances commerciales à court terme ont augmenté de EUR 2,8 millions. Cette augmentation aurait été encore plus importante si le bilan de 2014 n'avait pas contenu les activités non-continües tel qu'en 2015. L'augmentation est principalement liée à des volumes plus importants en 2015.

Les autres créances commerciales long terme incluent un montant de EUR 6.207 milliers relatif à des "droits à remboursement" liés à une provision pour un plan médical qu'Umicore France a repris de Nyrstar France en 2007 et que Nyrstar France s'engage à rembourser sur toute la durée du plan (voir aussi l'Annexe F27 relative aux Provisions pour avantages sociaux).

(EUR milliers)

	Total	Non dû	Dû entre			
			0-30 jours	30-60 jours	60-90 jours	>90 jours
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT						
Créances commerciales (hors créances douteuses et créances titrisées) - brutes	721.381	578.352	104.825	20.182	8.376	9.646
Autres créances (brutes)	65.418	62.042	235	1.730	0	1.411
BALANCE AGÉE DE L'EXERCICE						
Créances commerciales (hors créances douteuses et créances titrisées) - brutes	685.205	494.306	114.663	61.363	8.569	6.303
Autres créances (brutes)	66.956	66.067	(764)	623	32	997

Risque de crédit - créances commerciales et autres créances

(EUR milliers)

	Créances commerciales (réductions de valeur)	Autres créances (réductions de valeur)	Total
AU DÉBUT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	(8.282)	(5.802)	(14.082)
. Réductions de valeur reconnues en résultat	(1.096)	(296)	(1.392)
. Reprises de réductions de valeur	1.713	1	1.715
. Réductions de valeur nettes avec le montant brut	566		566
. Autres mouvements	171		170
. Ecart de conversion	(139)		(139)
Au terme de l'exercice précédent	(7.067)	(6.098)	(13.165)
AU DÉBUT DE L'EXERCICE	(7.067)	(6.098)	(13.165)
. Activités non-continuéés dans bilan d'ouverture	1.632	462	2.094
. Réductions de valeur reconnues en résultat	(4.722)	232	(4.490)
. Reprises de réductions de valeur	550	139	688
. Réductions de valeur nettes avec le montant brut	115		115
. Autres mouvements	(14)		(14)
. Ecart de conversion	937	13	949
Au terme de l'exercice pour les activités continuées	(8.570)	(5.253)	(13.818)
Total des activités non-continuéés	(1677)	(462)	(2.139)

En principe, Umicore utilise l'assurance crédit comme moyen de limiter le risque crédit lié aux créances commerciales. Deux politiques de crédit ont été contractées avec deux assureurs différents. EUR 306 millions des créances commerciales du Groupe des activités continuées sont couverts par une politique pour laquelle l'indemnité en cas de non paiement s'élève à 95% avec une limite annuelle maximum de EUR 20 millions. L'autre politique couvre EUR 230 millions des créances commerciales avec un déductible global annuel de EUR 5 millions et une indemnité maximum par année de EUR 70 millions.

Enfin, certains secteurs d'activité travaillent sans assurance crédit mais mettent en place des limites de crédit sur base de l'information financière et de la connaissance de l'entreprise qui sont approuvées par le management.

F21 Impôts différés

(EUR milliers)

31/12/2014 31/12/2015

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Impôts à recevoir				34.264	35.659
Impôts différés actifs				104.823	104.057
Impôts dus				(63.958)	(54.889)
Impôts différés passifs				(17.520)	(6.235)
Impôts différés nets des activités non-continué					14.232

	Actifs		Passifs		Net	
	2014	2015	2014	2015	2014	2015
Au terme de l'exercice précédent	90.530	104.823	(28.164)	(17.520)	62.366	87.303
Activités non-continué dans bilan d'ouverture		(13.344)		(164)		(13.507)
Impôts différés reconnus dans le compte de résultats	744	10.564	4.059	9.407	4.804	19.971
Impôts différés reconnus dans les fonds propres	12.559	5.597	10.153	2.051	22.711	7.648
Acquisition par regroupement d'entreprises	21	21	(3.519)	(191)	(3.498)	(170)
Ecart de conversion	970	(3.550)	(48)	182	922	(3.368)
Autres mouvements	0	(55)	(2)	0	(2)	(55)
Au terme de l'exercice pour activités continuées	104.823	104.057	(17.520)	(6.235)	87.303	97.822
Total des activités non-continué		23.224		(8.992)		14.232

IMPÔTS DIFFÉRÉS PAR CATÉGORIES DE DIFFÉRENCES TEMPORELLES

Immobilisations incorporelles	16.915	18.881	(19.435)	(19.151)	(2.520)	(270)
Goodwill des sociétés consolidées globalement	182	187	(1.976)	(408)	(1.794)	(221)
Immobilisations corporelles	4.639	5.015	(20.843)	(17.773)	(16.204)	(12.758)
Créances long terme	159	48	(3.597)	(37)	(3.438)	11
Stocks	28.343	19.486	(24.110)	(21.060)	4.233	(1.574)
Créances court terme	4.114	11.552	(6.477)	(2.529)	(2.363)	9.023
Fonds propres - part du Groupe	162	108	(6.205)	(93)	(6.043)	15
Dettes financières long terme et autres dettes	390	5.616	(1.356)	(977)	(966)	4.639
Provisions pour avantages sociaux long terme	68.726	62.431	(749)	(1.748)	67.977	60.683
Provisions pour environnement long terme	18.516	17.888	(1.710)	(506)	16.806	17.382
Provisions pour autres risques et charges long terme	7.194	5.543	(449)	(402)	6.745	5.141
Dettes financières court terme	2.618	35	(4)	(3)	2.614	32
Provisions pour environnement court terme	3.802	2.582	0		3.802	2.582
Provisions pour autres risques et charges court terme	3.152	4.189	(48)	(13)	3.104	4.176
Dettes commerciales et autres dettes	18.513	19.523	(3.586)	(2.068)	14.927	17.455
Impôts différés total liés aux différences temporaires	177.425	173.084	(90.545)	(66.768)	86.880	106.316
Pertes fiscales à reporter	46.272	84.032			46.272	84.032
Déductions pour investissements	4.647	2.095			4.647	2.095
Intérêts notionnels	8.891	11.258			8.891	11.258
Autres	2.718	5.934			2.718	5.934
Impôts différés actifs non reconnus	(62.105)	(111.814)			(62.105)	(111.814)
Total actif/passif d'impôts différés	177.848	164.590	(90.545)	(66.768)	87.303	97.822
Compensation d'actifs et de passifs au sein de mêmes entités fiscales	(73.025)	(60.533)	73.025	60.533	0	0
Situation nette	104.823	104.057	(17.520)	(6.235)	87.303	97.822

	2014	2015	2014	2015
	Base	Base	Taxe	Taxe
MONTANT DES DIFFÉRENCES TEMPORELLES DÉDUCTIBLES, PERTES FISCALES ET CRÉDITS D'IMPÔTS NON UTILISÉS POUR LESQUELS AUCUN ACTIF D'IMPÔT DIFFÉRÉ N'A ÉTÉ COMPTABILISÉ AU BILAN				
Date d'expiration sans limite de temps	220.226	350.564	62.105	111.814

Les variations de différences temporaires de la période sont enregistrées en compte de résultats, sauf celles provenant d'éléments reconnus directement dans les autres éléments du résultat global.

Les mouvements principaux des impôts différés reconnus dans les autres éléments du résultat global sont des impôts différés générés par des différences temporaires incluses sous les lignes "dettes commerciales et autres dettes" pour un montant positif de EUR 4.963 milliers et "provisions pour avantages sociaux long terme" pour un montant positif de EUR 2.364 milliers.

Les impôts différés actifs ne sont reconnus que si leur utilisation est probable c'est-à-dire si un résultat positif est prévu dans les périodes futures. Le Groupe estime que la période d'utilisation des impôts différés actifs est de 5 à 10 ans. L'impôt réel des périodes futures peut être différent des estimations faites lors de l'enregistrement des impôts différés.

Durant la période, un montant d'impôts différés actifs de EUR 111.814 milliers n'a pas été reconnu et est essentiellement lié à des pertes fiscales (EUR 81.904 milliers), des intérêts notionnels reportés (EUR 11.257 milliers), des déductions pour investissements (EUR 2.061 milliers) et à des différences temporaires sur les immobilisations corporelles (EUR 6.597 milliers), des stocks (EUR 6.239 milliers) et immobilisations incorporelles (EUR 2.605 milliers).

En application de l'IAS 12, un impôt différé passif, qui pourrait potentiellement s'élever à EUR 56 millions, n'a pas été reconnu sur les réserves immunisées des sociétés belges car la direction confirme que ce passif ne sera pas encouru dans un avenir prévisible.

F22 Liquidités et quasi-liquidités

	(EUR milliers)	
	31/12/14	31/12/15
LIQUIDITÉS ET QUASI-LIQUIDITÉS		
Dépôts à terme auprès des banques	3.857	12.280
Autres dépôts à terme	128	0
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités	85.807	62.207
Total liquidités et quasi-liquidités	89.791	74.486
Découverts bancaires	9.905	8.318
(compris dans les dettes financières court terme au bilan)		
Situation nette de trésorerie à la clôture pour activités continuées (voir tableau de financement consolidé)	102.943	66.167
Total des activités non-continuées	(23.057)	37.872

Tous les montants de trésorerie sont entièrement disponibles pour le Groupe.

La gestion prudente du risque de liquidité implique le maintien de dépôts monétaires et de titres négociables et l'accès au financement grâce à la disponibilité de lignes de crédit confirmées ainsi que par la possibilité de dénouer des positions de marché. Il est en effet impératif que – suite à la nature dynamique de ses opérations – le Groupe puisse disposer de la flexibilité en matière de sources de financement par l'existence de lignes de crédit confirmées.

Les excédents de liquidité sont investis pour des périodes très courtes sous forme de dépôts répartis auprès d'un nombre limité de banques.

Les liquidités excédentaires sont investies pour de très courtes périodes et sont réparties dans un nombre limité d'institutions financières disposant d'une notation de crédit satisfaisante.

F23 Écarts de conversion et autres réserves

(EUR milliers)

	Réserves pour actifs financiers disponibles à la vente	Réserves de couverture stratégique	Impôts différés reconnus directement dans les autres éléments du résultat global	Avantages postérieurs à l'emploi, découlant de changements d'hypothèses actuarielles	Réserves pour paiements fondés sur des actions	Écarts de conversion	Total
Solde au 1^{er} janvier de l'exercice précédent	784	5.853	34.191	(138.343)	32.547	(102.469)	(167.437)
Profits et pertes reconnus dans les autres éléments du résultat global	14.992	(9.173)	18.791	(52.289)	3.598		(24.081)
Profits et pertes sortis des autres éléments du résultat global	0	(5.435)	2.920	0	0		(2.515)
Transferts de/vers réserves					(2.068)		(2.068)
Autres mouvements				(36)			(36)
Écarts de conversion	0	(28)	(30)	(3.513)	0	63.755	60.184
Solde au 31 décembre de l'exercice précédent	15.777	(8.783)	55.871	(194.181)	34.077	(38.715)	(135.954)
Solde au 1^{er} janvier de l'exercice	15.777	(8.783)	55.871	(194.181)	34.077	(38.715)	(135.954)
Activités non-continuées dans bilan d'ouverture	0	0	0	(3.140)	0	0	(3.140)
Profits et pertes reconnus dans les autres éléments du résultat global	(15.776)	(17.566)	8.597	(10.469)	5.841		(29.372)
Profits et pertes sortis des autres éléments du résultat global	0	3.983	(812)	0	0		3.171
Transferts de/vers réserves				2.159	(11.228)		(9.069)
Variations de périmètre				590			590
Autres mouvements			(100)				(100)
Écarts de conversion	0	492	(226)	(3.432)	0	1.523	(1.642)
Solde au 31 décembre de l'exercice	0	(21.873)	63.330	(208.483)	28.690	(37.191)	(175.517)

Les profits et pertes reconnus en réserves pour actifs financiers disponibles à la vente sont liés aux ajustements de juste valeur sur les actions Nyrstar (voir l'Annexe F18 sur les actifs financiers disponibles à la vente).

Les pertes nettes reconnues en réserves de couverture stratégique (EUR 17.566 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique nouveaux ou présents à l'ouverture et pas encore parvenus à maturité à la fin de la période. Les pertes nettes sorties des réserves (EUR 3.983 milliers) sont les changements de juste valeur des instruments de couverture stratégique présents à l'ouverture et parvenus à maturité durant la période et dont une perte de EUR 4,5 millions est passée en compte de résultats suite à l'expiration de couvertures stratégiques.

De nouvelles pertes actuarielles nettes sur des plans à prestation définie postérieurs à la pension ont été reconnues en réserves pour avantages postérieurs à l'emploi pour EUR 10.469 milliers.

En 2015, les plans d'actions et d'options sur actions ont généré un mouvement de EUR 5.841 milliers sur la réserve pour paiements fondés sur des actions, y compris les activités non-continuées (voir l'Annexe F10 sur les rémunérations et avantages sociaux). Un montant de EUR 11.228 milliers a été transféré vers les réserves suite à l'exercice d'options pendant la période et aux anciens plans d'action.

La variation des écarts de conversion est principalement liée à l'effet combiné de la baisse du ZAR, BRL, NOK, CAD et ARS par rapport à l'EUR et au renforcement du CNY, de l'USD, du KRW, de l'INR, du JPY, de l'HKD et du CHF par rapport à l'EUR.

F24 Dettes financières

	(EUR milliers)				
	Prêts bancaires à long terme	Autres prêts à long terme	Total		
LONG TERME					
Solde au début de l'exercice précédent	20.000	6.397	26.396		
. Augmentation		525	525		
. Diminution		(488)	(488)		
. Ecart de conversion		(8)	(8)		
. Transferts		(3.854)	(3.854)		
Solde au terme de l'exercice précédent	20.000	2.572	22.571		
. Activités non-continuées dans bilan d'ouverture		(1.120)	(1.120)		
. Augmentation	50.000		50.000		
. Diminution	(13)	(136)	(148)		
. Ecart de conversion					
. Transferts	25	(30)	(4)		
Solde au terme de l'exercice pour les activités continuées	70.013	1.286	71.298		
Total des activités non-continuées	0	803	803		
	Prêts bancaires à long terme	Autres prêts à long terme	Total		
DETTES À LONG TERME ÉCHEANT DANS L'ANNÉE					
Au terme de l'exercice précédent	0	4.528	4.528		
. Activités non-continuées dans bilan d'ouverture	0	(211)	(211)		
. Augmentations / diminutions		(4.178)	(4.178)		
Au terme de l'exercice		139	139		
Total des activités non-continuées	0	335	335		
	Prêts bancaires à court terme	Découverts bancaires	Papiers commerciaux	Autres prêts	Total
COURT TERME					
Au terme de l'exercice précédent	119.747	9.905	228.922	2.411	360.985
. Augmentations / diminutions (y compris écarts de conversion)	(14.816)	(1.586)	(3.437)	(2.414)	(22.253)
Au terme de l'exercice pour les activités continuées	104.932	8.318	225.485	(3)	338.732
Total des activités non-continuées	22.377	0	0	0	22.377

Incluant le rachat net d'actions propres de EUR 9,8 millions en 2015, la dette financière nette a augmenté de EUR 37 millions reflétant la politique d'acquisition et de distribution de dividendes mais aussi le fait qu'en 2015 les activités non-continuées ont été isolées.

Les emprunts bancaires consistent en :

- un emprunt de EUR 20 millions échéant en décembre 2018. La juste valeur de cet emprunt était de EUR 21,4 millions au 31 décembre 2015, basée sur une méthode de DCF.
- des emprunts court-terme de EUR 104,9 millions. Les maturités de ces emprunts sont à très court terme et sont décidées par le département trésorerie du Groupe aux conditions de marché et selon la gestion quotidienne de la trésorerie.
- des découverts bancaires de EUR 8,3 millions assimilés à l'utilisation d'une ligne de crédit « overnight »

La dette financière à court-terme inclut également EUR 225,5 millions de papiers commerciaux avec un terme à moins d'un an.

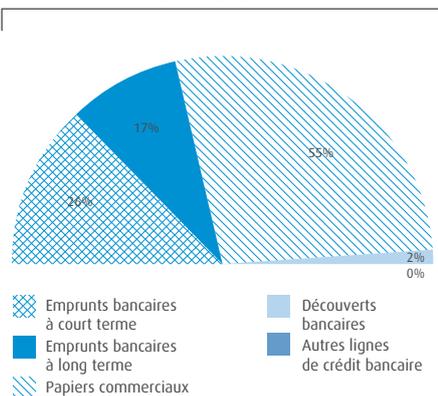
Au 31 décembre 2015, il y avait EUR 50 millions d'avances en cours relatives aux EUR 300 millions de l'emprunt bancaire syndiqué échéant en octobre 2020 et aucune avance relative aux EUR 215 millions de l'emprunt bancaire syndiqué échéant en juillet 2018.

Les emprunts bancaires syndiqués mentionnés ci-dessus requièrent que la société se conforme à certaines conventions. Umicore n'a dû faire face à aucune violation de ces conventions d'emprunt que ce soit en 2015 ou lors des années précédentes.

Les dettes à long-terme incluent uniquement des dettes en Euro.

Le ratio d'endettement net de 15,3% à fin 2015 (14,6% en 2014) est bien en deçà des limites de structure de capital visées par le Groupe.

DETTE BRUTE



(EUR milliers)

	EUR Euro	Total
Analyse des dettes à long terme par devises, en ce compris la tranche échéant à moins d'un an		
Prêts bancaires	70.013	70.013
Autres prêts	1.424	1.424
Dettes financières à long terme, en ce compris la tranche échéant à moins d'un an	71.437	71.437

(EUR milliers)

	2014	2015
Dettes financières à long terme	22.571	71.298
Dettes financières à long terme échéant dans l'année	4.528	139
Dettes financières à court terme	360.985	338.732
Liquidités et quasi-liquidités	(89.791)	(74.486)
Dettes financières nettes	298.293	335.683
Total des activités non-continué	0	(14.357)
Total de la dette financière nette y inclus activités non-continué		321.326

(EUR millions)

	2014	2015
Dettes financières nettes	298,3	321,3
Fonds propres	1.750,1	1.785,0
Total	2.048,4	2.106,3
Ratio d'endettement (%)	14,6	15,3

F25 Dettes commerciales et autres dettes

	Annexes	31/12/14	31/12/15
(EUR milliers)			
LONG TERME			
Autres dettes à plus d'un an		3.208	9.942
Subsides en capital		18.282	14.712
Total des activités continuées		21.490	24.654
Total des activités non-continuées			3.045
COURT TERME			
Dettes commerciales à un an au plus		855.877	737.505
Acomptes reçus sur commandes		17.128	16.707
Impôts dus autres que les impôts de société		16.946	30.657
Dettes salariales et sociales		115.642	101.765
Autres dettes		19.394	28.171
Dividendes dus		8.220	8.183
Intérêts dus		488	306
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	F33	11.571	24.565
Juste valeur des autres instruments financiers	F33	13.651	14.909
Comptes de régularisation		89.682	132.603
Total des activités continuées		1.148.599	1.095.371
Total des activités non-continuées			157.648

Les dettes commerciales ont diminué de EUR 53,2 millions. Cette diminution est principalement due au fait qu'en 2014, les activités non-continuées faisaient toujours partie des dettes commerciales au bilan, alors qu'en 2015 celles-ci ont été isolées.

Les dettes fiscales autres que les impôts de société sont principalement relatives à la TVA.

F26 Liquidité des dettes financières

Exercice précédent	Maturité contractuelle					Total
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à		> 5 ans	
			1 an	1 à 5 ans		
DETTES FINANCIÈRES	129.118	54.829	181.566	22.571		388.084
Court terme	129.118	54.829	181.566			365.513
Prêts bancaires à court terme	76.744	35.485	7.519			119.747
Découverts bancaires	8.464	1.440	0			9.905
Papiers commerciaux	43.899	16.386	168.636			228.922
Autres prêts	0	1.495	916			2.411
Autres prêts long terme échéant dans l'année	11	22	4.495			4.528
Long terme				22.571		22.571
Prêts bancaires long terme				20.000		20.000
Autres prêts long terme				2.571		2.571
DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES	744.204	293.600	105.574	10.306	16.406	1.170.089
Court terme	744.204	293.600	105.574	5.221		1.148.599
Dettes commerciales à un an au plus	602.016	243.003	10.857			855.877
Acomptes reçus sur commandes	552	2.392	14.184			17.128
Impôts dus autres que les impôts de société	5.819	2.247	8.880			16.946
Dettes salariales et sociales	47.380	21.610	46.653			115.642
Autres dettes	8.135	1.383	9.877			19.394
Dividendes dus	8.220					8.220

(EUR milliers)

Exercice précédent	Maturité contractuelle					Total
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
Intérêts dus	106	370	12			488
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	330	811	5.362	5.068		11.571
Juste valeur des autres instruments financiers	5.574	4.506	3.418	153		13.651
Comptes de régularisation	66.073	17.279	6.330			89.682
Long terme				5.085	16.406	21.490
Autres dettes à plus d'un an				236	2.972	3.208
Subsides en capital				4.849	13.433	18.282

(EUR milliers)

Exercice actuel	Maturité contractuelle					Total
	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois à 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	
DETTES FINANCIÈRES	88.371	84.833	165.667	71.298	0	410.169
Court terme	88.371	84.833	165.667			338.871
Prêts bancaires à court terme	63.632	34.846	6.454			104.932
Découverts bancaires	8.283	36				8.318
Papiers commerciaux	16.445	49.932	159.108			225.485
Autres prêts		(3)				(3)
Autres prêts long terme échéant dans l'année	12	23	105			139
Long terme				71.298		71.298
Prêts bancaires long terme				70.013		70.013
Autres prêts long terme				1.285		1.285
DETTES COMMERCIALES ET AUTRES DETTES	671.370	259.365	152.465	19.733	17.094	1.120.027
Court terme	671.370	259.365	152.465	12.172		1.095.372
Dettes commerciales à un an au plus	505.144	205.656	26.705			737.505
Acomptes reçus sur commandes	54	3.169	13.484			16.707
Impôts dus autres que les impôts de société	15.939	6.255	8.464			30.657
Dettes salariales et sociales	29.595	21.585	50.585			101.765
Autres dettes	5.675	6.248	16.248			28.171
Dividendes dus	8.183	0	0			8.183
Intérêts dus	84	172	50			306
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de cash-flow hedge	688	2.656	12.371	8.850		24.565
Juste valeur des autres instruments financiers	4.339	2.335	4.913	3.322		14.909
Comptes de régularisation	101.669	11.289	19.645			132.603
Long terme				7.561	17.094	24.654
Autres dettes à plus d'un an				129	9.813	9.942
Subsides en capital				7.432	7.280	14.712

F27 Provisions pour avantages sociaux

Le Groupe a diverses obligations légales et implicites de buts à atteindre, dont la majorité se situe dans les activités belges, françaises et allemandes, la plupart étant des régimes de fin de carrière.

(EUR milliers)

	Avantages postérieurs à l'emploi - pensions et autres	Avantages postérieurs à l'emploi - autres	Prestations de préretraite et autres	Autres avantages sociaux à long terme	Total
Au terme de l'exercice précédent	255.618	26.922	30.272	18.890	331.702
. Activités non-continuées dans bilan d'ouverture	(14.239)	(17.027)	(1.472)	(5.233)	(37.970)
. Dotations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	19.547	754	5.163	1.566	27.030
. Reprises (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	(176)	(30)	0	(16)	(221)
. Utilisations (inclus dans "Rémunérations et avantages sociaux")	(18.043)	(458)	(9.313)	(760)	(28.573)
. Impact taux d'intérêt et actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	5.663	168	244	265	6.340
. Ecart de conversion	110	(367)	119	16	(121)
. Transferts	(1.433)	(12)	4.919	(81)	3.394
. Reconnus dans les autres éléments du résultat global	10.930	(153)	0	0	10.777
Au terme de l'exercice pour les activités continuées	257.978	9.798	29.932	14.649	312.357
Total des activités non-continuées	14.489	15.752	814	5.569	36.624

(EUR milliers)

	Mouvements		
	31/12/14	2015	31/12/15
Belgique	49.011	650	49.661
France	7.290	777	8.067
Allemagne	225.333	14.096	239.429
Sous-total	281.634	15.523	297.157
Autres entités	12.098	3.102	15.200
Total des activités continuées	293.732	18.625	312.357
Activités non-continuées	37.970	(1.346)	36.624

(EUR milliers)

Droits à remboursement

A la fin de l'exercice précédent

Remboursement	(379)
Rendement attendu	137
Gains et pertes actuariels sur droits à remboursement	(108)

A la fin de l'exercice

6.206

Le premier tableau indique les soldes et les mouvements sur les provisions pour avantages sociaux uniquement pour les entreprises consolidées. Il existe une différence entre la ligne "Reconnus en fonds propres" et ce qui est indiqué dans l'annexe F27 étant donné que cette dernière inclut également les entreprises associées et joint-ventures qui sont comptabilisés selon la méthode de mise en équivalence.

Comme expliqué dans l'annexe F20, une créance commerciale long terme a été reconnue en tant que "droits à remboursement" liés à une provision pour un plan médical qu'Umicore France a repris de Nyrstar France en 2007 et que Nyrstar France s'engage à rembourser sur toute la durée du plan.

Tout changement de cette provision affecte de la même manière les "droits à remboursement" enregistrés en créances commerciales long terme. Si ce changement est relatif à des variations des hypothèses actuarielles, la provision et l'actif correspondant sont ajustés via l'état des profits et pertes reconnus.

Le tableau suivant, présenté en vertu de la version amendée d'IAS 19, a été établi sur base des rapports d'actuaire externes pour quasi la totalité des plans.

Les plans à prestations définies pour les trois principaux pays sont les suivants :

Belgique

Caractéristiques des plans à prestations définies

Les sociétés Umicore en Belgique opèrent avec des plans à prestations définies qui octroient à la pension des prestations relatives au salaire et à l'âge ou aux années de service. Ces plans de pension représentent une obligation à titre de prestations définies de EUR 176,4 millions et des actifs pour EUR 126,7 millions. Ceux-ci prévoient le paiement d'une somme forfaitaire à la pension et des avantages en cas de décès ou d'invalidité avant la pension.

Financement

Les plans sont financés de façon externe soit par des sociétés d'assurances soit par des fonds privés indépendants qui gèrent des plans de pension ("IORP"). Pour ces IORP, les processus de gouvernance nécessaires pour la gestion des risques sont mis en place. Une des mesures consiste à réaliser régulièrement un "test de continuité" lors duquel les politiques d'investissements stratégiques sont analysées sur le plan des profils risques-rendements et de la solvabilité. Un relevé des principes d'investissements et de la politique de financement en est dérivé.

Juste valeur des actifs du régime

La juste valeur des actions et parts et des instruments de dettes est déterminée sur base des prix de marchés cotés sur des marchés actifs (classification niveau 1). Les plans ne contiennent aucune position directe dans des actions Umicore ou obligations et ne disposent pas d'actes de propriété dans une entité d'Umicore. Les investissements sont diversifiés de manière à ce que la faillite d'un seul investissement n'ait pas d'impact matériel sur le niveau global des actifs.

Allemagne

Caractéristiques des plans à prestations définies

Les bénéficiaires postérieurs à l'emploi sont principalement des plans de pension non financés à titre de prestations définies octroyant des avantages à la pension, en cas d'invalidité et de décès. Tous les plans sont basés sur le salaire final ou sur la moyenne finale à côté des plans à compensation différée. Les avantages des plans à compensation différée sont basés sur le salaire annuel converti et procure un intérêt garanti de 3,0% p.a. (6,0% p.a. pour les conversions de salaire avant 2014). Tous les plans de pension représentent une obligation à titre de prestations définies d'EUR 245,9 millions et des actifs d'EUR 6,5 millions.

Financement

Comme mentionné ci-dessus, les avantages postérieurs à l'emploi sont principalement des plans non financés. Une toute petite partie est financée par des contrats de réassurance mis en gage.

Juste valeur des actifs du régime

Tous les actifs du plan sont des contrats d'assurance gagé et n'ont pas de prix de marchés cotés.

France

Caractéristiques des plans à prestations définies

En France, deux plans à prestations définies principaux sont en place.

- Régime d'indemnités de fin de carrière : en plus des plans d'Etat, la société est légalement obligée de payer une somme forfaitaire aux employés lors de la pension. Les montants sont basés sur les années de service au sein de l'entreprise et sur le salaire selon la convention collective d'application. Ce régime couvre tous les employés sous contrat permanent avec la société.
- Le régime de mutuelle : L'employeur paye une contribution pour un plan de soins de santé pour le personnel pensionné. Les avantages reviennent au conjoint quand le pensionné décède.

Tous les plans à titre de prestations définies représentent une obligation de EUR 8,3 millions et des actifs pour EUR 0,2 millions.

Caractéristiques des autres plans long terme

En France, il y a en place un régime de Médailles du travail : un montant est payé à 20, 30, 35 et 40 ans d'ancienneté. Ce régime couvre tous les employés sous contrat permanent avec la société.

Financement

Le financement est réalisé via un fond général EURO d'une société d'assurance vie. Ce fond est principalement composé d'obligations à taux fixe de haute qualité (79%), d'actions (10%) et d'immobiliers (3%).

Juste valeur des actifs du régime

La juste valeur des actions et des instruments de dette du fond est déterminée sur base de prix de marché coté sur des marchés actifs.

Les risques les plus significatifs relatifs aux plans à prestations définies sont :

- **Volatilité des actifs** : l'obligation est calculée en utilisant le taux d'actualisation en référence au taux d'obligations des sociétés. Si l'actif sous-performe ce taux, ceci engendrera un déficit.
- **Changement du taux obligataire** : une diminution du taux obligataire des sociétés entraînerait une augmentation de l'obligation. Cependant, celle-ci sera partiellement compensée par une augmentation de la valeur des avoirs obligataires du plan.
- **Risque lié au salaire** : la plupart des plans à prestations définies sont calculés par rapport au salaire des membres du plan. Dès lors, une augmentation salariale des membres du plan plus importante que prévue engendrerait une obligation plus importante.
- **Risque de longévité** : tous les plans à côté du nouveau plan à compensations différées à partir de 2014 engendrent des annuités de vie qui impliquent une risque de longévité c'est-à-dire le risque que la période de payement s'allonge en raison de l'amélioration de l'espérance de vie. La société utilise des taux de mortalité qui dépendent de l'année de naissance pour inclure le risque dans l'obligation.
- **Risque de sortie de liquidités** : en raison des cas de décès pendant la période active de l'employé ainsi que des cas d'invalidité, un risque de sortie de liquidité avant la pension existe.
- **Risque légal** : si la loi qui détermine les avantages à prestations définies change, une modification de l'obligation pourrait avoir lieu.

Certains risques supplémentaires sont relatifs à l'Allemagne uniquement :

- Il existe un risque que les ajustements des pensions payées par "Pensionskasse Degussa" ne soient plus supportés par la caisse de pension "Pensionskasse" et que dès lors une obligation supplémentaire non financée en résulte et ce en raison d'un rendement d'intérêts garanti de 3,5%. Etant donné qu'il n'est pas possible d'appliquer totalement la méthode de calcul d'IAS 19, le fond a été évalué comme un plan à contribution définie. Le risque a été évalué et une obligation supplémentaire estimée jusque fin 2022 a été incluse dans l'obligation de pension.
- L'ancien plan à compensations différées engendre un taux d'intérêts garanti de 6% qui augmente le risque lié aux coûts de la pension en plus du salaire converti. Le plan a été clôturé au 31 décembre 2013 et est remplacé par un plan sans risque similaire significatif.

Certains risques sont relatifs à la Belgique uniquement :

- En raison de la législation belge s'appliquant à tous les plans de pension du 2^{ème} pilier (loi Vandebroucke), tous les plans à titre de contributions définies doivent être considérés sous IFRS comme des plans à titre de prestations définies. La loi Vandebroucke établit que dans un contexte de plans à titre de contributions définies, l'employeur doit garantir un rendement minimum garanti de 3,75% sur les contributions des employés et de 3,25% sur les contributions des employeurs. Cependant, peu avant fin 2015, une modification de la loi belge a été promulguée. Celle-ci entraîne une diminution du rendement minimum garanti de 3,25% à un taux d'intérêt minimum défini basé sur le taux d'intérêt belge à 10 ans, endéans l'intervalle 1,75%-3,25%. Le nouveau taux (actuellement 1,75%) s'applique pour les années postérieures à 2015 pour les contributions futures et aussi aux contributions passées accumulées au 31 décembre 2015 si l'organisme de financement ne garantit pas un certain résultat sur les contributions jusqu'à l'âge de la retraite. Si l'organisme ne garantit pas de tels résultats, les taux 3,25/3,75 sont toujours d'application. De par ce rendement minimum garanti, l'employeur est exposé à un risque financier : des contributions supplémentaires pourraient être nécessaires si le rendement de l'actif n'est pas suffisant pour atteindre la prestation minimum à payer. Le groupe a des plans qui sont financés par des contrats d'assurance ainsi qu'un plan financé par un IORP. Les obligations à prestations définies y relatives ont été agrégées avec les autres obligations à prestations définies. La méthode PUC (Projected Unit Credit) a été utilisée lorsqu'il a été évalué qu'une estimation fiable pouvait être faite et que les hypothèses utilisées étaient en ligne avec celles utilisées pour les autres plans à prestations définies. L'obligation à prestations définies totale relative à ces plans est d'EUR 59,2 millions à fin décembre 2015 et l'actif de EUR 56,5 millions.

(EUR milliers)

	2014	2015
VARIATION DES OBLIGATIONS AU TITRE DE PRESTATIONS DÉFINIES		
Obligations au titre de prestations définies au début de l'exercice	440.757	527.028
Activités non-continuées dans bilan d'ouverture		(78.391)
Coût des services rendus	23.766	27.350
Charge d'intérêts	14.797	10.488
Cotisations des participants au régime	450	763
Pertes (Gains) actuariels - dus aux actualisations des hypothèses démographiques	(168)	147
Pertes (Gains) actuariels - dus aux actualisations des hypothèses financières	76.837	8.552
Pertes (Gains) actuariels - dus aux ajustements d'expériences du passé	(4.543)	5.399
Prestations versées par le régime/l'entreprise	(25.237)	(35.027)
Charges payées	(1.568)	(1.322)
Combinaisons de plans	329	1.461
Variation de taux de change	1.608	2.579
Obligations au titre de prestations définies en fin d'exercice	527.028	469.027

(EUR milliers)

	2014	2015
VARIATION DES ACTIFS DU RÉGIME		
Juste valeur des actifs au début de l'exercice	172.954	195.326
Activités non-continuéés dans bilan d'ouverture		(40.421)
Rendement attendu des actifs du régime	6.171	3.676
Gains/(Pertes) actuariels générés sur les actifs	10.444	3.320
Cotisations versées par l'entreprise	30.973	27.766
Cotisations versées par les participants au régime	450	763
Prestations versées par le régime/l'entreprise	(25.237)	(35.027)
Charges payées	(1.638)	(1.355)
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)		184
Ecart de conversion	1.209	2.438
Juste valeur des actifs en fin d'exercice	195.326	156.670

Les régimes de retraite en Belgique, au Liechtenstein et au Japon sont partiellement ou totalement financés par des actifs couvrant une part importante des obligations. Tous les autres régimes sont peu financés ou non financés.

(EUR milliers)

	2014	2015
MONTANTS COMPTABILISÉS AU BILAN		
Valeur actualisée des obligations	527.028	469.027
Juste valeur des actifs de couverture	195.326	156.670
Déficit (surplus) résultant des régimes	331.702	312.357
Effets des plafonnements d'actifs / obligations à titre onéreux		
Passif (actif) net	331.702	312.357
COMPOSANTES DU COÛT DES SERVICES		
Montants comptabilisés dans le compte de résultats		
Coût des services rendus	21.359	27.350
Charge d'intérêts	13.247	10.488
Rendement des actifs du régime	(5.009)	(3.676)
Rendement attendu des droits à remboursement	(196)	(137)
Actualisations des autres avantages à long terme	782	114
Frais administratifs et taxes	30	33
Charge totale du régime reconnue dans le compte de résultats	30.213	34.172
Total des activités non-continuéés	3.056	4.759
Charges comptabilisées dans les autres éléments du résultat global		
Montant cumulé des gains et pertes actuariels comptabilisés à l'ouverture	115.408	175.406
Activités non-continuéés dans bilan d'ouverture		(15.127)
Gains et pertes actuariels de la période	60.827	10.644
Minorités	(974)	120
Autres mouvements	18	(2.159)
Ecart de conversion	127	335
Charge totale du régime reconnue dans le SoCI des filiales consolidées globalement	175.406	169.220
Gains et pertes actuariels de la période, sociétés associées et joint-ventures	27.514	29.725
Total reconnu dans le SoCI	202.920	198.945
Total des activités non-continuéés		13.148
Effets des actualisations reconnues dans les autres éléments du résultat global		
Effets des actualisations des hypothèses démographiques	(168)	137
Effets des actualisations des hypothèses financières	65.269	8.335
Effets des ajustements d'expériences du passé	(4.829)	5.632
Revenus des actifs du régime (hors intérêts)	(7.334)	(3.440)
Revenus des droits aux remboursements (hors intérêts)	(515)	108
Total des actualisations incluses dans les autres éléments du résultat global	52.423	10.772
Total des activités non-continuéés	7.741	(1.895)

La charge d'intérêts et le rendement de l'actif de régime de retraite ainsi que l'impact du taux d'actualisation sur les régimes non relatifs à des avantages postérieurs à l'emploi sont enregistrés au compte de résultats dans la rubrique "Coûts financiers" (cf. Annexe F11). Tous les autres éléments des dépenses de l'année sont repris en résultat d'exploitation, plus particulièrement sous la rubrique "Salaires et avantages sociaux directs".

Les gains actuariels de l'année reconnus dans les capitaux propres sont expliqués principalement par une variation du taux d'actualisation sur les plans de pensions ainsi que par la différence entre le rendement attendu et le rendement réel des actifs du régime.

	2014	2015
HYPOTHÈSES ACTUARIELLES PRINCIPALES		
Hypothèses moyennes pondérées pour déterminer le coût des services à la fin de l'année		
Taux d'actualisation (%)	2,31	2,12
Taux d'augmentation des salaires (%)	2,76	2,94
Taux d'inflation (%)	1,98	2,00
Taux d'augmentation des pensions (%)	1,23	1,61
Hypothèses moyennes pondérées utilisées pour déterminer le coût net		
Taux d'actualisation (%)	3,38	2,33
Taux d'augmentation des salaires (%)	2,71	2,90
Taux d'inflation (%)	2,03	1,98
Taux d'augmentation des pensions (%)	0,79	1,47

	2015	
	Juste valeur de tous les actifs du régime	Juste valeur des actifs du régime cotés en bourse
Actifs du régime		
Valeurs disponibles et autres liquidités	23.907	23.902
Actions et parts	33.075	33.047
Titres de créance	46.802	46.661
Titres immobiliers	8.983	8.978
Actifs détenus par des sociétés d'assurance	40.743	5.987
Autres	3.160	2.913
Total des actifs	156.670	121.488

Les hypothèses utilisées sont recommandées par les actuaires locaux. La référence pour la zone Euro est l'indice IBOXX AA. Des indices similaires sont utilisés dans les autres pays. Les tables de mortalité utilisées sont spécifiques aux pays concernés.

Les autres actifs de régime sont principalement investis dans des contrats d'assurance et dans des dépôts bancaires à terme. Le rendement à long terme attendu sur les hypothèses d'actifs est documenté pour les régimes individuels comme recommandé par les actuaires locaux.

	2015	
	Sensibilité +0,25%	Sensibilité -0,25%
Sensibilité aux variations d'hypothèses du taux d'actualisation		
Valeur des obligations au titre de prestations définies	452.583	487.426
Durée moyenne pondérée de la dette nette (en année)	14,33	15,71
Sensibilité aux variations d'hypothèses du taux d'inflation		
Valeur des obligations au titre de prestations définies	475.359	454.090
Sensibilité aux variations d'hypothèses d'augmentation salariale		
Valeur des obligations au titre de prestations définies	475.182	463.472

(EUR milliers)

	2014	2015
RÉCONCILIATION DES ÉLÉMENTS DE BILAN		
Passif (actif) au bilan à l'ouverture	267.837	331.702
Modifications des règles comptables	160	
Activités non-continuées dans bilan d'ouverture		(37.970)
Charge comptabilisée dans le compte de résultats	33.269	34.172
Montants comptabilisés directement en capitaux propres au cours de l'exercice	60.164	10.772
Cotisations de l'employeur versées à des fonds au cours de l'exercice	(17.612)	(15.515)
Cotisations de l'employeur versées directement au cours de l'exercice	(13.361)	(12.251)
Credit à remboursement	711	29
Transfert net (+/-) (y compris impact de regroupement/ cession d'entreprises)	329	1.277
Ajustement de taux de change - (gains)/pertes	205	141
Passif / (actif) à la clôture du bilan	331.702	312.357

Au 31 décembre	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur des obligations au titre de prestations définies	319.517	399.193	440.757	527.028	469.027
Juste valeur des actifs du régime	125.785	139.573	172.954	195.326	156.670
Déficit (surplus) du régime	193.732	259.620	267.803	331.702	312.357
Ajustement expérience actifs du régime	6.871	(5.834)	(31.125)	(10.444)	(3.320)
Ajustement expérience obligations du régime	6.929	5.515	5.274	(4.543)	5.399

(EUR milliers)

	2015
DÉCAISSEMENTS ESTIMÉS POUR PROCHAINS EXERCICES	
Estimation des contributions de l'employeur	26.275
Estimation des paiements aux bénéficiaires des droits	
Année 1	25.711
Année 2	18.712
Année 3	18.270
Année 4	21.354
Année 5	20.810
Les 5 années suivantes	118.069

F28 Plans d'options sur actions accordés par la société

Plan	Échéance	Exercice	Prix d'exercice (EUR) (le prix d'exercice peut être plus élevé dans certains pays)	Nombre d'options à exercer
ISOP 2006	02/03/2016	tous les jours ouvrables	22,55	22.500
		d'Euronext Bruxelles	24,00	2.500
				25.000
ISOP 2007	16/02/2017	tous les jours ouvrables	26,55	120.500
		d'Euronext Bruxelles	27,36	10.000
				130.500
ISOP 2008	14/04/2018	tous les jours ouvrables	32,57	136.500
		d'Euronext Bruxelles	32,71	23.500
				160.000
ISOP 2009	15/02/2016	tous les jours ouvrables	14,44	38.500
		d'Euronext Bruxelles	14,68	4.500
				43.000
ISOP 2010	14/02/2017	tous les jours ouvrables	22,30	228.500
		d'Euronext Bruxelles		
				228.500
ISOP 2011	13/02/2018	tous les jours ouvrables	38,07	404.625
		d'Euronext Bruxelles	39,25	60.750
			38,54	23.500
				488.875
ISOP 2012	12/02/2019	tous les jours ouvrables	35,32	431.375
		d'Euronext Bruxelles	37,67	52.375
			36,00	27.375
				511.125
ISOP 2013	12/02/2020	tous les jours ouvrables	36,38	551.250
		d'Euronext Bruxelles	37,67	38.000
				589.250
ISOP 2014	10/02/2021	tous les jours ouvrables	32,29	558.875
		d'Euronext Bruxelles	31,60	38.000
			32,98	27.000
				623.875
ISOP 2015	09/02/2022	tous les jours ouvrables	34,58	555.500
		d'Euronext Bruxelles	37,80	27.000
			39,01	26.250
				608.750
Total				3.408.875

ISOP signifie "Incentive Stock Option Plan" (plan international pour les cadres).

Les plans d'options sur actions accordés sont octroyés immédiatement sans conditions. Au moment où l'action est exercée, des actions détenues en propre sont utilisées. Les options non exercées à la date d'expiration expirent automatiquement.

(EUR milliers)

	2014		2015	
	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice	Nombre d'options sur actions	Moyenne pondérée du prix d'exercice
DÉTAILS DES OPTIONS EN CIRCULATION				
Au début de l'année	3.378.088	31,18	3.679.463	31,91
Octroyées dans l'année	623.875	32,27	608.750	34,91
Exercées dans l'année	322.500	24,81	873.338	27,12
Expirées dans l'année			6.000	
Fin de la période	3.679.463	31,91	3.408.875	33,67
Exercibles fin d'année	3.679.463	31,91	3.408.875	34

Les options en circulation fin de l'année ont une durée de vie résiduelle moyenne pondérée se terminant en septembre 2019.

Les détails concernant le calcul des juste-valeurs des options octroyées se trouvent dans la note F10 sur les Rémunérations et Avantages Sociaux.

F29 Provisions environnementales

(EUR milliers)

	Provisions pour assainissement du sol et réhabilitation du site	Autres provisions environnementales	Total
Au terme de l'exercice précédent	68.347	3.795	72.142
. Activités non-continuées dans bilan d'ouverture	(955)		(955)
. Acquisition par regroupement d'entreprises		10	10
. Dotations	5.754	2.723	8.477
. Reprises	(327)	(347)	(674)
. Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	(7.989)	(3.229)	(11.218)
. Actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	35	0	35
. Ecart de conversion	(1.128)		(1.128)
Au terme de l'exercice pour les activités continuées	63.738	2.951	66.690
Dont: - A long terme	56.857	152	57.009
- A court terme	6.881	2.800	9.681
Total des activités non-continuées	486	0	486

Les provisions environnementales légales et constructives sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions pour environnement ont diminué de EUR 5.452 milliers, les nouvelles dotations étant plus que compensées par des utilisations et reprises de provisions existantes, reflétant l'exécution continue de programmes de réhabilitation identifiés dans lesquels le Groupe est engagé.

L'augmentation des provisions pour l'assainissement et la réhabilitation est principalement relative à des nouvelles provisions prises sur les sites fermés de Maxton et Platoro aux USA, à Arab (USA) et à Viviez (France). La plupart des utilisations de provisions de la période sont liées à la réalisation de programmes de réhabilitation de sites au Brésil (Guarulhos et alentours) en France (Viviez), aux USA (Maxton et Platoro) et en Belgique.

En 2015, aucun mouvement majeur n'est à relever en ce qui concerne les provisions relatives aux déchets radioactifs en Belgique (Olen). Cependant, les négociations continuent avec les autorités compétentes afin de trouver une solution de stockage durable et acceptable mais à un rythme modéré.

Le mouvement des autres provisions environnementales est principalement lié au besoin et à l'utilisation des droits d'émission CO₂ en Belgique.

La direction s'attend à ce que la sortie de liquidités découlant de la mise en œuvre de ces projets se produise essentiellement endéans les 5 prochaines années.

F30 Provisions pour autres risques et charges

(EUR milliers)

	Provisions pour restructuration et réorganisation	Provisions pour autres risques et charges	Total
Au terme de l'exercice précédent	14.062	43.678	57.735
. Activités non-continuées dans bilan d'ouverture	(2.399)	(3870)	(6269)
. Dotations	11.142	18.751	29.892
. Reprises	(2.226)	(12.500)	(14.726)
. Utilisations (inclus dans "Autres charges d'exploitation")	(4.354)	(6.265)	(10.619)
. Actualisation (inclus dans "Coûts financiers nets")	0	(2.386)	(2.386)
. Écarts de conversion	139	(4.656)	(4.518)
. Transferts	(3.795)	201	(3.594)
. Autres mouvements	0	27	27
Au terme de l'exercice pour les activités continuées	12.568	32.979	45.543
Dont: - A long terme	9.009	9.680	18.689
- A court terme	3.559	23.298	26.857
Total des activités non-continuées	550	6.370	6.920

Les provisions pour restructuration et réorganisation, impôts, garanties, litiges, contrats déficitaires et retours de produits sont reconnues et mesurées sur base d'une estimation de la probabilité des sorties futures de liquidités ainsi que de données historiques fondées sur des faits et circonstances connus à la date de clôture. La charge effective pourra différer des montants reconnus.

Les provisions ont diminué de EUR 12.192 milliers. Les nouvelles provisions et dotations ne sont pas totalement compensées par les reprises et les utilisations pour les activités continuées. L'impact des activités non-continuées (provisions retirées), les écarts de conversion (diminuant le montant en Euro) et les transferts (principalement vers les provisions pour avantages sociaux) engendrent également une diminution.

De nouvelles provisions pour réorganisation et restructuration ont été prises principalement en Allemagne et en Afrique du Sud. Certaines reprises ont été faites sur des provisions prises les années précédentes en Allemagne et en Belgique.

Les dotations et reprises de provisions pour autres risques et charges concernent principalement des provisions pour litiges en Belgique et au Brésil respectivement.

Elles incluent également des provisions pour contrats déficitaires liées à IAS 39. Pour la période, les nouvelles provisions IAS 39 pour contrats déficitaires s'élève à EUR 6.584 milliers. Le solde de cette provision à la fin de la période est de EUR 11.647 milliers.

Aucune estimation ne peut être réalisée en ce qui concerne la période de sortie de liquidités relative aux provisions pour autres risques et charges à long terme.

F31 Capitaux engagés

CAPITAUX ENGAGÉS ET ROCE

(EUR milliers)

	Annexe	31/12/2014	30/06/2015	31/12/2015
Immobilisations incorporelles	F14, F15	266.073	255.980	251.791
Immobilisations corporelles	F16	1.061.735	993.620	1.022.591
Participations mises en équivalence	F17	208.847	189.959	189.802
Actifs financiers disponibles à la vente - long terme	F18	50.258	49.953	29.236
Stocks	F19	1.182.946	1.107.795	1.053.669
Créances commerciales et autres créances à long terme (hors avantages sociaux)	F20	17.124	15.791	14.771
Créances commerciales et autres créances à court terme ajustées		824.430	855.782	823.684
Impôts à récupérer		34.264	32.942	35.659
Actifs inclus dans les capitaux engagés		3.645.677	3.501.823	3.421.202
Dettes commerciales et autres dettes à long terme	F25	21.490	19.159	24.654
Dettes commerciales et autres dettes à court terme ajustées		1.137.028	1.070.381	1.070.803
Ecart de conversion	F23	(38.715)	(6.541)	(37.191)
Provisions à long terme	F29, F30	100.673	93.932	75.699
Provisions à court terme	F29, F30	29.208	34.753	36.538
Impôts à payer		63.958	73.829	54.889
Passifs inclus dans les capitaux engagés		1.313.642	1.285.512	1.225.392
Capitaux engagés		2.332.035	2.216.310	2.195.810
IAS 39 et éliminations		3.278	29.827	19.365
Capitaux engagés des activités non-continué			183.422	199.325
Capitaux engagés tels que publiés		2.335.314	2.429.559	2.414.500
Capitaux engagés moyens 2eme semestre		2.265.536		2.422.030
Capitaux engagés moyens de l'année		2.240.099		2.402.233
EBIT récurrent	F9	273.669		330.261
ROCE		12,22%		13,75%

Les créances et dettes commerciales court terme incluses dans les capitaux engagés ne prennent pas en compte les margin calls ainsi que les gains et pertes de mises au marché des instruments financiers de couverture stratégique.

Les capitaux engagés moyens des semestres sont calculés par la moyenne des capitaux engagés fin de période et fin de la période précédente. Les capitaux engagés moyens de l'année sont calculés par la moyenne des moyennes des capitaux engagés des deux semestres.

F32 Instruments financiers par catégorie

(EUR milliers)

		Valeur comptable				
A la fin de l'exercice précédent	Niveau	Juste valeur	"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente
ACTIFS						
Actifs financiers disponibles à la vente		50.258				50.258
Actifs financiers disponibles à la vente - Actions	1	50.258				50.258
Prêts octroyés par l'entreprise		8.088			8.088	
Prêts octroyés par l'entreprise		8.088			8.088	
Créances commerciales et autres créances		844.544	9.756	2.437	832.352	
Long terme						
Dépôts et garanties en espèces		9.481			9.481	
Autres créances à plus d'un an		7.643			7.643	
Avantages sociaux		431			431	
Court terme						
Créances commerciales (brutes)		739.569			739.569	
Créances commerciales (réduction de valeur)		(7.060)			(7.060)	
Autres créances (brutes)		65.417			65.417	
Autres créances (réductions de valeur)		(6.097)			(6.097)	
Intérêts à recevoir		124			124	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	2.437		2.437		
Juste valeur des autres instruments financiers	2	9.756	9.756			
Comptes de régularisation		22.843			22.843	
Liquidités et quasi-liquidités		89.792			89.792	
Dépôts à terme auprès des banques		3.857			3.857	
Autres dépôts à terme		128			128	
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités		85.807			85.807	
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS (ACTIFS)		992.682	9.756	2.437	930.232	50.258
PASSIFS						
Dettes financières		389.385			388.085	
Long terme						
Prêts bancaires		21.300			20.000	
Autres prêts		2.572			2.572	
Court terme						
Prêts bancaires court terme		119.747			119.747	
Découverts bancaires		9.905			9.905	
Papiers commerciaux		228.922			228.922	
Autres prêts		6.939			6.939	
Dettes commerciales et autres dettes		1.170.089	13.651	11.571	1.144.867	
Long terme						
Autres dettes à plus d'un an		3.208			3.208	
Subsides en capital		18.282			18.282	
Court terme						
Dettes commerciales à un an au plus		855.877			855.877	
Acomptes reçus sur commandes		17.128			17.128	
Impôts dus autres que les impôts de société		16.946			16.946	

(EUR milliers)						
Valeur comptable						
A la fin de l'exercice précédent	Niveau	Juste valeur	"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente
Dettes salariales et sociales		115.642			115.642	
Autres dettes		19.394			19.394	
Dividendes dus		8.220			8.220	
Intérêts dus		488			488	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	11.571		11.571		
Juste valeur des autres instruments financiers	2	13.651	13.651			
Comptes de régularisation		89.682			89.682	
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS (PASSIFS)		1.559.474	13.651	11.571	1.532.952	
(EUR milliers)						
Valeur comptable						
A la fin de l'exercice	Niveau	Juste valeur	"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente
ACTIFS						
Actifs financiers disponibles à la vente		29.236				29.236
Actifs financiers disponibles à la vente - Actions	1	29.236				29.236
Prêts octroyés par l'entreprise		4.188			4.188	
Prêts octroyés par l'entreprise		4.188			4.188	
Créances commerciales et autres créances		844.999	7.070	2.801	835.128	
Long terme						
Dépôts et garanties en espèces		7.682			7.682	
Autres créances à plus d'un an		7.089			7.089	
Avantages sociaux		423			423	
Court terme						
Créances commerciales (brutes)		701.815			701.815	
Créances commerciales (réduction de valeur)		(8.570)			(8.570)	
Autres créances (brutes)		70.833			70.833	
Autres créances (réductions de valeur)		(5.252)			(5.252)	
Intérêts à recevoir		(80)			(80)	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	2.801		2.801		
Juste valeur des autres instruments financiers	2	7.070	7.070			
Comptes de régularisation		61.187			61.187	
Liquidités et quasi-liquidités		74.487			74.487	
Dépôts à terme auprès des banques		12.280			12.280	
Autres dépôts à terme						
Etablissement de crédit, valeurs disponibles et autres quasi-liquidités		62.207			62.207	
TOTAL DES INSTRUMENTS FINANCIERS (ACTIFS)		952.910	7.070	2.801	913.803	29.236
PASSIFS						
Dettes financières		411.570			410.170	
Long terme						
Prêts bancaires		71.413			70.013	
Autres prêts		1.286			1.286	

		(EUR milliers)				
		Valeur comptable				
A la fin de l'exercice	Niveau	Juste valeur	"Held for trading" - sans comptabilité de couverture	Cash Flow Hedge - avec comptabilité de couverture	Prêts, créances et dettes commerciales	Disponibles à la vente
Court terme						
Prêts bancaires court terme		104.932			104.932	
Découverts bancaires		8.318			8.318	
Papiers commerciaux		225.485			225.485	
Autres prêts		136			136	
Dettes commerciales et autres dettes		1.120.025	14.909	24.565	1.080.551	
Long terme						
Dettes commerciales à plus d'un an		0			0	
Autres dettes à plus d'un an		9.942			9.942	
Subsides en capital		14.712			14.712	
Court terme						
Dettes commerciales à un an au plus		737.505			737.505	
Acomptes reçus sur commandes		16.707			16.707	
Impôts dus autres que les impôts de société		30.657			30.657	
Dettes salariales et sociales		101.765			101.765	
Autres dettes		28.171			28.171	
Dividendes dus		8.183			8.183	
Intérêts dus		306			306	
Juste valeur des instruments financiers détenus à des fins de "cash-flow hedge"	2	24.565		24.565		
Juste valeur des autres instruments financiers	2	14.909	14.909			
Comptes de régularisation		132.603			132.603	
TOTAL INSTRUMENTS FINANCIERS (PASSIFS)		1.531.595	14.909	24.565	1.490.721	

Les emprunts et les dettes ont été émises au taux du marché ce qui ne crée pas de différences majeures avec les dépenses effectives d'intérêt. Toutes les catégories d'instruments financiers d'Umicore sont à la juste valeur à l'exception des prêts bancaires et autres prêts à long terme pour lesquels la valeur comptable est différente de la juste valeur (voir l'Annexe F24).

La juste valeur des instruments financiers échangés sur des marchés actifs est basée sur la cotation de ces instruments à la date du bilan.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas échangés sur un marché actif est déterminée en utilisant des méthodes d'estimation, principalement les flux de trésorerie actualisés, sur base d'hypothèses de marché existant à la date du bilan.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés. La juste valeur des contrats à terme de risques de change et de contrats métaux est déterminée en utilisant les valeurs de change et de prix des métaux à terme à la date du bilan.

La juste valeur des actifs financiers cotés détenus par le groupe est le prix du marché. La juste valeur des passifs financiers est estimée en actualisant les flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt du marché disponible pour des instruments financiers similaires.

La valeur comptable diminuée des réductions de valeur des créances commerciales et des dettes commerciales doit donner une valeur proche de la juste valeur.

32.1 Hiérarchie de la juste valeur

Le Groupe a adopté l'amendement IFRS 7 sur les instruments financiers qui sont mesurés au bilan à leur juste valeur, avec effet au 1^{er} janvier 2009. Cet amendement requiert la publication des mesures de juste valeur par niveau, basée sur la hiérarchie de mesure suivante :

- Niveau 1 : juste valeur basée sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs semblables.
- Niveau 2 : juste valeur basée sur d'autres éléments que des prix cotés et observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement.
- Niveau 3 : juste valeur des actifs et passifs non basée sur des données observables.

Dans le Groupe, les justes valeurs des actifs financiers disponibles à la vente sont mesurées sur base du niveau 1. Les instruments dérivés métal et devises sont mesurés sur base du niveau 2.

32.2 Analyse de sensibilité sur les instruments financiers

Umicore est exposée au prix des marchandises, aux devises étrangères et risque de taux d'intérêt.

32.2.1 Prix des marchandises

La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux ventes aurait été EUR 0,8 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%. La juste valeur des instruments financiers de couverture stratégique liés aux achats aurait été EUR 2,7 millions plus basse/élevée si le prix de l'énergie avait augmenté/diminué de 10%.

La juste valeur des autres instruments financiers liés aux ventes aurait été de EUR 9,4 millions plus basse/élevée et la juste valeur des autres instruments financiers liés aux achats aurait été EUR 14,1 millions plus basse/élevée si le prix des métaux avait augmenté/diminué de 10%.

32.2.2 Devises étrangères

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été EUR 8,5 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 10,4 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été EUR 4,4 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au ZAR et aurait été EUR 3,6 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au ZAR.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendues liée aux instruments financiers de couverture stratégique aurait été EUR 3,3 millions plus basse si l'USD avait augmenté de 10% par rapport au KRW et aurait été EUR 4,1 millions plus élevée si l'USD avait diminué de 10% par rapport au KRW.

La juste valeur des contrats à terme de devises vendus liés aux autres instruments financiers aurait été EUR 41,4 millions plus élevée si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 50,6 millions plus basse si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur des contrats à terme de devises achetés liés aux autres instruments financiers aurait été EUR 16,5 millions plus basse si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 20,1 millions plus élevée si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

La juste valeur de la position nette des actifs et passifs court-terme exposés au dollar américain aurait été EUR 18,6 millions plus basse si l'Euro avait augmenté de 10% par rapport au dollar américain et aurait été EUR 22,8 millions plus élevée si l'Euro avait diminué de 10% par rapport au dollar américain.

F33 Juste valeur des instruments financiers

Umicore couvre ses risques structurels et transactionnels sur les matières premières (métaux et énergie), les devises et les taux d'intérêts en utilisant respectivement des instruments dérivés sur les matières premières (cotés principalement au London Metal Exchange), des instruments dérivés sur devises et sur les swaps de taux d'intérêts avec des brokers réputés et des banques.

33.1 Financial instruments related to cash-flow hedging

(EUR milliers)

	Montant contractuel ou notionnel		Juste valeur	
	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015
Contrat à terme : marchandises vendues	31.502	9.276	61	2.089
Contrat à terme : marchandises achetées	(51.482)	(36.618)	(3.855)	(9.599)
Contrats à terme : devises vendues	84.138	234.689	(1.851)	(11.090)
Contrats à terme : devises achetées	0		0	
Contrats de swap d'intérêts			(3.489)	(3.164)
Impact total juste valeur (sociétés consolidées globalement)			(9.135)	(21.764)
Reconnu en créances commerciales et autres créances			2.437	2.801
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			(11.571)	(24.565)
Impact total juste valeur pour les sociétés associées et les joint-ventures			(261)	0
Total			(9.395)	21.764

Les principes et documentation des risques couverts ainsi que le timing lié aux opérations de couverture stratégique sont détaillés dans l'annexe F3 Gestion des risques financiers.

La juste valeur des instruments de couverture effectifs est tout d'abord reconnue dans les réserves pour juste valeur dans les fonds propres et sont sortis des fonds propres dès que la transaction prévue ou conclue a lieu (voir l'annexe F23).

Les contrats à terme de marchandises vendues sont établis pour couvrir les métaux suivants : argent et platine. Les contrats à terme de marchandises achetées sont établis pour couvrir principalement les risques liés au prix de l'électricité, du gaz et du mazout.

Les contrats à terme de devises sont établis pour couvrir entre autres l'USD vis-à-vis de l'EUR, du KRW, du BRL ainsi que l'EUR vis-à-vis du ZAR.

La date de maturité moyenne des instruments financiers de couverture stratégique est juillet 2016 pour les contrats à terme de marchandises et octobre 2016 pour les contrats à terme de devises.

Les termes et conditions des contrats à terme sont les conditions habituelles du marché.

Dans les cas où une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par l'IAS 39 n'est pas disponible, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques structurels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des futurs flux de trésorerie probables et ne sont pas spéculatifs par nature.

Umicore n'a dû faire face à aucune inefficacité sur les couvertures stratégiques dans le compte de résultat tant en 2014 qu'en 2015.

33.2 Autres instruments financiers

	Montant contractuel ou notionnel		Juste valeur	
	31/12/2014	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2015
Contrats à terme : marchandises vendues	157.300	108.512	2.855	4.567
Contrats à terme : marchandises achetées	(171.872)	(147.819)	(3.465)	(6.903)
Contrats à terme : devises vendues	474.004	457.039	(9.359)	(6.477)
Contrats à terme : devises achetées	(158.305)	(206.120)	6.119	973
Impact total juste valeur (sociétés consolidées globalement)			(3.852)	(7.840)
Reconnu en créances commerciales et autres créances			9.799	7.070
Reconnu en dettes commerciales et autres dettes			(13.651)	(14.909)
Total			(3.852)	(7.840)

Les principes et la documentation liés aux couvertures transactionnelles du Groupe sont inclus dans l'annexe F3 Gestion des risques financiers.

En l'absence d'une documentation sur la comptabilité de couverture telle que définie par IAS 39, les instruments dérivés utilisés pour couvrir les risques transactionnels sur le métal et les devises sont comptabilisés comme s'ils étaient détenus à des fins de trading. Cependant, de tels instruments sont utilisés pour couvrir des transactions existantes et des engagements qui ne sont pas spéculatifs par nature.

La juste valeur est immédiatement reconnue dans le compte de résultats dans les "Autres produits d'exploitation" pour les instruments de couverture des marchandises et dans les "Coûts financiers nets" pour les instruments de couverture des devises.

(EUR milliers)					
Maturité contractuelle (non actualisé)					
A la fin de l'exercice précédent	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois - 1 an	1 à 5 ans	Total
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	368	28	1.187	0	1.584
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	1.537	1.480	448	0	3.465
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	81		0	0	80
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	79	158	616	0	853
Contrats à terme : devises vendues (autres)	59				59
Contrats à terme : devises achetées (autres)	1.048	1.964	3.121	62	6.195
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au taux d'intérêts					
Swap d'intérêts	0	0	0	(3.489)	(3.489)
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	0	(465)	(1.058)	0	(1.523)
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	0	0	(2.195)	(1.660)	(3.855)
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	(403)	(201)	(6)	0	(610)
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	(1.857)	(1.573)	(91)	(24)	(3.546)
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	(330)	(346)	(2.110)	82	(2.704)
Contrats à terme : devises vendues (autres)	(3.236)	(2.734)	(3.320)	(129)	(9.418)
Contrats à terme : devises achetées (autres)	(78)	2	0	0	(76)

(EUR milliers)					
Maturité contractuelle (non actualisé)					
A la fin de l'exercice	< 1 mois	1 à 3 mois	3 mois - 1 an	1 à 5 ans	Total
INSTRUMENTS DÉRIVÉS ACTIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)	0	534	1.555	0	2.089
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)					
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	3.408	2.148	105	0	5.662
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	354	0	0	0	354
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	10	45	394	263	712
Contrats à terme : devises vendues (autres)	4	6			10
Contrats à terme : devises achetées (autres)	(153)	350	766	80	1.044
INSTRUMENTS DÉRIVÉS PASSIFS (JUSTE VALEUR)					
Risque lié aux intérêts					
Swaps d'intérêts	0	0	0	(3.164)	(3.164)
Risque lié au prix des métaux					
Contrat à terme : marchandises vendues (CFH)					
Contrat à terme : marchandises achetées (CFH)	0	(1.288)	(5.866)	(2.445)	(9.599)
Contrat à terme : marchandises vendues (autres)	(62)	(324)	(709)	0	(1.095)
Contrat à terme : marchandises achetées (autres)	(2.721)	(1.146)	(1.570)	(1.824)	(7.261)
Risques liés aux devises					
Contrats à terme : devises vendues (CFH)	(688)	(1.368)	(6.505)	(3.241)	(11.802)
Contrats à terme : devises achetées (CFH)					
Contrats à terme : devises vendues (autres)	(1.490)	(864)	(2.635)	(1.498)	(6.487)
Contrats à terme : devises achetées (autres)	(67)	0	0	0	(67)

F34 Annexes au tableau de financement consolidé

34.1 Définitions

Le tableau de financement identifie les activités d'exploitation, d'investissement et de financement pour la période. La méthode indirecte a été utilisée pour les cash-flows d'exploitation.

Le résultat net est corrigé en fonction des éléments suivants :

- * l'impact d'opérations sans effet sur la trésorerie telles que les provisions, les amortissements, les mises au marché, etc. et la variation du besoin en fonds de roulement ;
- * des éléments reclassés en cash-flows d'investissement ou de financement.

	(EUR milliers)	
	2014	2015
AJUSTEMENTS POUR TRANSACTIONS NON-CASH		
Amortissements	151.491	165.863
Ajustements IAS 39	562	16.018
(Reprises de) Pertes de valeur	3.957	20.873
Mises au marché des stocks et engagements	(5.895)	(532)
Différence de change sur prêts long terme	251	(1.300)
Réductions de valeurs sur stock et créances	(1.063)	33.389
Amortissements des subsides en capital	(669)	(756)
Paievements en actions	3.314	5.400
Variation des provisions	(4.440)	(4.322)
	147.508	234.635
AJUSTEMENTS POUR ÉLÉMENTS À PRÉSENTER SÉPARÉMENT OU À RECLASSER EN TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT OU EN TRÉSORERIE DE FINANCEMENT		
Impôts sur le résultat de la période	44.355	47.736
Charges (produits) d'intérêts	2.781	4.818
(Plus) moins-values sur cession d'actifs immobilisés	36	(1.817)
Dividendes reçus	(99)	(31)
	47.073	50.707
ANALYSE DE LA VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		
Stocks	(76.686)	129.277
Créances commerciales et autres créances	(112.883)	(1.852)
Dettes commerciales et autres dettes	189.676	(59.136)
Variation selon le bilan consolidé	107	68.289
Activités non-continuéés dans bilan d'ouverture	31.710	(144.276)
Transactions non cash (*)	(9.779)	(55.344)
Transactions publiées sous une autre rubrique (**)	(9.057)	21.181
Impact des regroupements d'entreprises	38.050	
Écarts de conversion	36.722	(2.960)
Variation selon le tableau de financement consolidé	87.753	113.111

(*) Les transactions non cash sont essentiellement liées aux mises au marché des stocks et des engagements, aux couvertures stratégiques et transactionnelles et aux réductions de valeurs sur stocks et créances.

(**) Les transactions publiées sous une autre rubrique sont liées aux variations des soldes de dividendes, intérêts et taxes à recevoir et à payer et subsides.

L'impact des activités non-continuéés est relative au fait que le bilan de 2015 a été revu pour isoler les activités continuées et pas celui de 2014. Cependant les tableaux de financement ont été revus pour 2014 et 2015.

	(EUR milliers)		
	Liquidités et quasi-liquidités nettes	Emprunts (sans découverts bancaires)	Dettes financières nettes
Au terme de l'exercice précédent	79.886	378.179	298.293
Activités non-continuéées dans bilan d'ouverture	23.057	(1.331)	(24.388)
Cash flow de la période	(73.154)	25.003	98.157
	36.378		(36.378)
Au terme de l'exercice	66.167	401.851	335.684
Dettes nettes, y compris les activités non-continuéées	104.039	425.365	321.326

34.2 Variation de la trésorerie d'exploitation

La variation de la trésorerie d'exploitation après impôts des activités continuéées est positive de EUR 265,1 millions. Le besoin en fonds de roulement des activités continuéées a augmenté de EUR 113,1 millions, en raison d'une croissance des volumes et du produit d'exploitation.

34.3 Variation de la trésorerie d'investissement

Les liquidités utilisées à des fins d'investissement des activités continuéées ont diminué de EUR 19,9 millions en 2015. Les investissements des activités continuéées atteignent EUR 213 millions si les frais de R&D capitalisés sont exclus comme le stipule la nouvelle définition des investissements d'Umicore (voir Glossaire). La grande majorité des investissements sont principalement relatifs à des investissements stratégiques dans des projets de croissance. Chez Recycling, les investissements importants liés à l'expansion de capacité à Hoboken se sont bien déroulés pendant l'année. Les investissements chez Catalysis sont principalement liés à la construction des usines en Pologne et en Thaïlande et à celle du nouveau centre de développement technologique d'Ordeg en Corée du Sud. Chez Energy & Surface Technologies, les investissements ont principalement concerné les expansions de capacité de Rechargeable Battery Materials en cours en Corée du Sud et en Chine.

Les acquisitions incluent EUR 20,9 millions d'immobilisations incorporelles, principalement relatives à la capitalisation de frais liés au développement de programmes informatiques et de frais R&D (voir annexe F14).

34.4 Variation de la trésorerie de financement

Les liquidités utilisées dans des activités de financement sont principalement la conséquence de l'augmentation de l'endettement (EUR 26,8 millions), du rachat d'actions propres nette avec l'utilisation des actions propres relative à l'exercice d'options (EUR 9,8 millions), de l'augmentation nette de capital dans les minoritaires (EUR 3,5 millions) et du paiement de dividendes (EUR 114,0 millions) et d'intérêts nets (EUR 5,6 millions).

	(EUR milliers)	
	2014	2015
Acquisition d'immobilisations corporelles	169.486	204.494
Acquisition d'immobilisations incorporelles	24.138	20.856
Acquisition d'immobilisations	193.624	225.350
Investissements en R&D	12.687	12.450
Investissements des activités continuéées	180.937	212.900
Acquisition d'immobilisations des activités non-continuéées	21.435	27.395
Investissements, y compris les activités non-continuéées	202.372	240.295

F35 Droits et engagements

(EUR milliers)

	2014	2015
Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe	49.937	25.093
Garanties constituées par le Groupe pour compte de tiers	4.899	3.872
Garanties reçues	91.858	85.395
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais au risque du Groupe	348.644	210.255
Engagement d'acquisition et de cession d'immobilisations	4.479	3.791
Engagements commerciaux pour marchandises achetées (à recevoir)	131.398	169.104
Engagement commerciaux pour marchandises vendues (à livrer)	374.149	366.039
Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe	1.397.160	1.383.289
Droits et engagements divers	2.759	3.075
Total	2.405.283	2.249.913

35.1 Garanties constituées par des tiers pour le compte du Groupe

sont des garanties sécurisées ou non, données par des tiers à des créanciers du Groupe, garantissant la décharge des dettes et engagements du Groupe, actuelles ou potentielles.

35.2 Garanties constituées par le Groupe pour le compte de tiers

sont des garanties ou des engagements irrévocables constitués par le Groupe ou par ses filiales pour compte de tiers afin de garantir la décharge satisfaisante de dettes ou d'engagements existants ou potentiels d'un tiers à un créancier.

Aucun engagement de prêt n'a été fait vis-à-vis de tiers.

35.3 Garanties reçues

sont des gages ou des garanties reçus garantissant la décharge satisfaisante de dettes et d'engagements existants ou potentiels de tiers vis-à-vis du Groupe ou ses filiales, à l'exception des garanties ou des valeurs en cash.

Les garanties reçues sont liées à des garanties de fournisseurs couvertes par des institutions bancaires. Ces garanties sont établies afin de couvrir la bonne exécution du travail effectué par ces fournisseurs. D'autres parties de ces garanties reçues sont aussi liées à des garanties de clients reçues des maisons mères au nom de l'une de leurs filiales. Un montant non matériel de ces garanties est lié aux garanties locatives.

Ces garanties sont prises aux conditions normales du marché et la juste valeur est égale à la valeur comptable. Aucune garantie n'a été remise en gage.

35.4 Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques du Groupe

sont les biens et les valeurs inclus dans le bilan du Groupe, qui ne sont pas présents sur les sites du Groupe mais pour lesquels le Groupe ou ses filiales prennent les risques mais aussi le bénéfice. Il s'agit essentiellement de prêts de métaux et de stocks en consignation ou détenus sous forme de travail à façon par des tiers.

35.5 Engagements commerciaux

sont des engagements de livraison ou de réception à des clients ou à des fournisseurs de métaux à prix fixe.

35.6 Biens et valeurs de tiers détenus par le Groupe

sont des biens et des valeurs temporairement détenus par le Groupe et ses filiales, qui ne sont pas la propriété du Groupe. Il s'agit essentiellement d'inventaires de tiers pris en leasing, en consignation ou pour travail à façon par le Groupe.

Les lignes concernant les engagements pour marchandises achetées et vendues ont été mises à jour pour 2013, incluant maintenant l'ensemble des entités.

Le Groupe a des contrats de leasing métal (surtout or et argent) vis-à-vis de banques (in/out) et de tiers pour des périodes déterminées, généralement à court terme, et pour lesquels le Groupe paye ou reçoit des droits. En date du 31 décembre 2015, le Groupe a une position de leasing nette de EUR 475 millions (EUR 400 millions en 2014). Cette augmentation est principalement due à des volumes plus importants.

F36 Passifs latents

Le Groupe compte certains dossiers en cours qui peuvent être qualifiés d'actifs ou passifs latents suivant la définition des IFRSs.

36.1 Autorité de la Concurrence française

Ce sujet est à présent traité dans l'annexe F42 sur les Activités Non-Continuées étant donné qu'il concerne Building Products.

36.2 Passif latent ITC

Le 20 février 2015, BASF Corp et l'University of Chicago Argonne (Argonne) ont introduit deux plaintes contre Umicore. L'une a été déposée devant la United States International Trade Commission (ITC). L'autre a été déposée devant la Cour fédérale de district de Wilmington au Delaware et a été suspendue. La plainte auprès de ITC allègue qu'Umicore viole deux brevets américains portant sur les matériaux utilisés dans les cathodes de batteries. Une audience s'est tenue en octobre 2015 et une décision préliminaire a été rendue publique le 29 février 2016. La décision préliminaire a confirmé qu'Umicore n'a pas directement violé ou induit une violation de brevets mais a cependant établi qu'Umicore a contribué à la violation de ces brevets en ce qui concerne certaines activités aux États-Unis. Prochainement, le dossier sera ensuite soumis à révision par la Commission plénière ITC qui devrait faire part de sa décision finale en juin 2016. En parallèle de la procédure auprès de l'ITC, Umicore conteste la validité de ces brevets concernés auprès de l'U.S. Patent and Trademark Office (USPTO).

36.3 Autres

Outre ce qui précède, le Groupe est confronté à une série d'actions et procédures connexes à son exploitation normale. De l'avis de la direction, ces actions et procédures ne risquent pas globalement d'entamer la situation financière d'Umicore.

F37 Parties liées

	(EUR milliers)	
	2014	2015
TRANSACTIONS AVEC SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET JOINT-VENTURES		
Produits d'exploitation	147.523	157.468
Charges d'exploitation	(99.764)	(124.027)
Produits financiers	275	323
Charges financières		(5)
Dividendes reçus	(16.502)	(16.862)
	2014	2015
BALANCES AVEC SOCIÉTÉS ASSOCIÉES ET JOINT-VENTURES		
Créances commerciales et autres court terme	9.954	33.032
Dettes commerciales et autres court terme	44.878	44.263
Prêts octroyés court terme		2.450

Les transactions avec les sociétés mises en équivalence sont principalement des transactions commerciales, des ventes et des achats de biens et de services. Il n'y a pas de transactions avec des sociétés détenues par le key management.

	(EUR)	
	2014	2015
CONSEIL D'ADMINISTRATION		
Salaires et autres compensations	614.570	607.234
Partie fixe	213.334	199.999
Partie variable (jetons de présence)	226.000	208.500
Valeur des actions octroyées	167.546	192.668
Avantage en nature voiture de société du président	3.378	3.175
Contribution à la sécurité sociale suisse	4.312	2.892

Aucun élément variable ou autre avantage (excepté les jetons de présence) ne sont associés aux postes d'administrateur. La société n'a accordé aucun prêt ni garantie aux membres du Conseil d'administration.

	(EUR)	
	2014	2015
COMITÉ DE DIRECTION		
Salaires et autres avantages	7.641.180	7.792.233
Avantages sociaux à court terme	4.410.344	3.784.972
Autres avantages postérieurs à la pension	1.104.328	1.220.993
Autres avantages à long terme	585.008	724.500
Rémunération en actions ou liée aux actions	1.541.500	2.061.768

Les chiffres liés aux rémunérations et autres avantages du Conseil d'administration et du Comité de direction repris ci-dessus sont présentés suivant les normes comptables et par conséquent différent de l'information communiquée dans le Rapport de Rémunération inclus dans la section de Déclaration de Gouvernance.

Les cotisations patronales de sécurité sociale, si d'application, sont reprises ci-dessus dans la rubrique avantages à court terme. Cette information ne figure pas dans le Rapport de rémunération.

En ce qui concerne les intéressements liés aux actions, les chiffres relatifs aux actions octroyées figurent dans la rubrique rémunérations en actions ou liées aux actions et représentent la valeur des actions octroyées en 2015 pour les services rendus en 2014. Par contre, dans le Rapport de Rémunération figure la valeur des actions octroyées en 2016 pour les services rendus dans l'année sous revue c.-à-d. 2015.

Les chiffres comptabilisés pour la partie non différée du bonus variable en espèce liés aux performances individuelles 2015 sont repris dans la rubrique « autres avantages sociaux à court terme » et représentent la partie provisionnée à la date du bilan. Le Rapport de rémunération présente les montants effectivement payés.

Les provisions enregistrées pour la partie différée du bonus en espèces de 2015 sont repris sous la rubrique « autres avantages sociaux à long terme ». Les montants à payer en 2017 et 2018 dépendront des mesures de performance à long terme et les montants exacts payés seront inclus dans le Rapport de rémunération pour les années en question.

F38 Événements importants survenus après la clôture

Après la réunion du Conseil d'administration du 4 février 2016, Umicore a annoncé qu'un dividende brut de EUR 1,20 par action serait proposé à l'Assemblée annuelle des actionnaires, ce qui correspond à un paiement total de dividendes de EUR 129.902 milliers dont EUR 0,50 par action ont déjà été payés à titre de dividende intermédiaire en septembre 2015.

F39 Bénéfice par action

BÉNÉFICE PAR ACTION

	(EUR)	
	2014	2015
Hors activités non-continuées		
Bénéfice par action, de base	1,58	1,41
Bénéfice par action, dilué	1,57	1,41
Y compris activités non-continuées		
Bénéfice par action, de base	1,58	1,56
Bénéfice par action, dilué	1,57	1,55
Résultat par action récurrent	1,79	2,27

Les chiffres suivants ont servi de numérateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué :

ÉLÉMENTS DANS LE NUMÉRATEUR

		(EUR milliers)	
	Annexe	2014	2015
Bénéfice net consolidé, part du Groupe	F9		
Hors activités non-continuées		156.287	153.205
Y compris activités non-continuées		170.603	169.225
Bénéfice net consolidé récurrent, part du Groupe	F9	193.105	245.999

Les nombres d'actions suivants ont servi de dénominateur dans le calcul du bénéfice par action en circulation et dilué :

ÉLÉMENTS DANS LE DÉNOMINATEUR

	2014	2015
Nombre d'actions émises au 31 décembre	112.000.000	112.000.000
dont actions propres	3.914.272	3.927.534
dont actions en circulation	108.085.728	108.072.466
Nombre pondéré moyen d'actions en circulation	108.062.085	108.445.128
Dilution potentielle due aux plans d'options sur actions	389.762	482.117
Nombre pondéré moyen ajusté d'actions ordinaires	108.451.847	108.927.245

Les actions détenues en propre en vue de couvrir les plans d'options sur actions, ou disponibles à la revente, ne sont pas comprises dans le nombre d'actions en circulation. Le dénominateur utilisé pour le calcul du bénéfice par action dilué tient compte de l'ajustement pour plans d'options sur actions.

En 2015, aucune nouvelle action n'a été émise dans le cadre de l'exercice d'options sur actions avec droits de souscription. Pendant l'année, Umicore a utilisé 873.338 actions propres dans le cadre de l'exercice d'options sur actions et 33.400 pour l'octroi d'actions. En 2015, Umicore a racheté 920.000 de ses actions propres. Fin décembre 2015, Umicore détenait 3.927.534 de ses actions propres représentant 3,51% du nombre total d'actions émises à cette date.

F40 Évolution des normes IFRS

Les nouvelles normes et amendements aux normes suivants ont été publiés mais ne sont pas encore obligatoires pour les exercices comptables débutant au 1^{er} janvier 2015 et ne sont pas encore adoptés par l'Union Européenne :

- IFRS 9 'Instruments financiers', date d'entrée en vigueur : 1^{er} janvier 2018. La norme traite de la classification, l'évaluation et la décomptabilisation d'actifs et passifs financiers.
- IFRS 15 'Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients'. La norme est l'aboutissement d'un projet de convergence par l'IASB et le FASB, portant sur la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. La norme permettra l'amélioration de l'information financière des produits ainsi que l'amélioration de la comparabilité des ventes rapportées dans les états financiers à l'échelle mondiale. Les entreprises utilisant les normes IFRS seront obligées d'appliquer cette nouvelle norme pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018, sous réserve de l'adoption de la norme par l'UE.
- Amendements à la norme IFRS 9 'Instruments financiers', concernant la 'comptabilité de couverture', applicables aux périodes annuelles ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2018. Les amendements introduisent un nouveau modèle de comptabilité de couverture, qui permettra aux entités de mieux refléter les activités de gestion du risque dans leurs états financiers. Ces modifications ont également un impact sur IAS 39, et contiennent de nouvelles obligations concernant les obligations en matière d'informations à fournir, affectant également IFRS 7. Les informations à fournir additionnelles sont obligatoires pour les entités qui font usage des normes IAS 39 et IFRS 9 pour l'application de la comptabilité de couverture.

Pour toutes les nouvelles interprétations et normes pas encore obligatoires au 1^{er} janvier 2015, la direction détermine actuellement si celles-ci auront un impact matériel sur les comptes consolidés du Groupe.

F41 Rémunération du commissaire réviseur

La rémunération globale du commissaire liée à ses tâches d'audit des comptes statutaires et des filiales s'est élevée à EUR 2,8 millions, dont EUR 1,9 millions pour la révision des comptes statutaires (EUR 0,5 millions pour la société mère) et EUR 0,9 millions pour des missions d'audit non statutaires. Ce dernier montant comprend EUR 0,2 million pour des services d'audit et autres services d'attestation et EUR 0,7 million pour d'autres services non relatifs à l'audit.

F42 Activités non-continuéés

En ligne avec la revue du portefeuille d'activités d'Umicore, un processus a démarré afin de préparer Zinc Chemicals et Building Products à un futur en dehors du groupe Umicore. Ces 2 business units ont amélioré leur profitabilité et sont dans une bonne position pour se développer dans un environnement qui sera spécifiquement aligné avec leurs produits, services et applications respectifs.

Le management a analysé si les critères pour présenter ces activités en activités non-continuéés étaient remplis. Ces critères étaient remplis en juin 2015. De cette analyse, il a été décidé de présenter les 2 secteurs d'activités en activités non-continuéés à partir du 30 juin 2015, comme précédemment communiqué le 3 juin 2015. Cette annonce a été combinée avec celle de la nouvelle structure de reporting simplifiée en 3 segments selon les priorités stratégiques du Groupe. En conséquence, Zinc Chemicals et Building Products ne font plus partie d'un segment et sont présentés séparément en activités non-continuéés dans l'information sectorielle.

Dès lors, les activités non-continuéés sont présentées en une ligne au bilan et détaillées ci-dessous sans aucun ajustement des périodes précédentes selon IFRS 5 et avec les éliminations des postes bilantaires entre les activités continuées et non-continuéés. Aucun amortissement n'a été enregistré pour les activités non-continuéés depuis le 30 juin 2015 mais les éléments bilantaires sont présentés à la valeur la plus basse entre la valeur comptable et les justes valeurs moins les coûts de la vente, selon IFRS 5 et selon une analyse de réduction de valeur détaillée.

	(EUR milliers)	
	31/12/2014	31/12/2015
ACTIFS ET PASSIFS DES ACTIVITÉS NON-CONTINUÉES		
Actifs long terme		163.575
Immobilisations corporelles		116.502
Participations mises en équivalence		22.852
Créances commerciales et autres créances		24.221
Actifs court terme		256.024
Stocks		124.893
Créances commerciales et autres créances		91.546
Liquidités et quasi-liquidités		37.872
Autres actifs court terme		1.713
TOTAL DE L'ACTIF		419.599
Passifs long terme		44.105
Provisions pour avantages sociaux		36.624
Dettes financières		803
Dettes commerciales et autres dettes		6.679
Passifs court terme		185.088
Dettes financières		22.712
Dettes commerciales et autres dettes		157.648
Autres passifs court terme		4.727
TOTAL DU PASSIF		229.193

L'analyse du résultat des activités non-continuéés et des cash-flows, incluant un ajustement des périodes précédentes selon IFRS 5 est présentée ci-dessous :

	(EUR milliers)	
	2014	2015
COMPTE DE RÉSULTATS DES ACTIVITÉS NON-CONTINUÉES		
Produits d'exploitation	713.046	748.440
Charges d'exploitation	(694.848)	(729.167)
Résultat d'exploitation	18.200	19.272
Résultat financier - net	(3.131)	(1.870)
Résultat des sociétés mises en équivalence	1.519	348
Résultat avant impôts	16.588	17.750
Impôts sur le résultat	(2.151)	(1.326)
Résultat de la période	14.437	16.424
Bénéfice par action (de base) pour activités non-continuéés	0,13	0,15
Bénéfice par action (dilué) pour activités non-continuéés	0,13	0,15

	(EUR milliers)	
	2014	2015
TABLEAU DE FINANCEMENT RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS NON-CONTINUÉES		
Variation de la trésorerie d'exploitation	4.895	108.768
Variation de la trésorerie d'investissement	(20.860)	(26.030)
Variation de la trésorerie de financement	1.538	15.164
Impact de la variation de change sur la trésorerie	(1.169)	(595)
Variation de la trésorerie nette des activités non-continuéés	(15.596)	97.307
Situation nette de trésorerie à l'ouverture des activités non-continuéés	(7.474)	(23.057)
Impact du financement final pour les sociétés non-continuéés	13	(36.378)
Situation nette de trésorerie à la clôture des activités non-continuéés	(23.057)	37.872

Selon les principes comptables adoptés, les transactions intra-groupe du compte de résultats entre les activités continuéés et non-continuéés n'ont pas été éliminées.

Les transactions commerciales entre les activités continuéés et non-continuéés sont assez limitées (EUR 4,1 millions dans les charges opérationnelles des activités non-continuéés et EUR 0,3 millions dans les produits d'exploitation de celles-ci). Il y a cependant des prêts matériels octroyés aux activités non-continuéés (EUR 31,6 millions). Dans le bilan, ces emprunts ont été éliminés tel que détaillé dans les principes comptables.

Le montant total des éléments des profits et pertes reconnus dans les capitaux propres et qui pourraient ultérieurement être recyclés dans le résultat est relatif à des écarts de conversion (EUR 5,4 millions) et des réserves négatives de couvertures stratégiques (EUR 1,1 millions).

Les activités non-continuéés ont certains engagements commerciaux externes de livraison (EUR 68,0 millions) ou de réception (EUR 4,8 millions) de métaux à prix fixe à des clients ou à des fournisseurs. Les garanties constituées par des tiers pour le compte des activités non-continuéés s'élèvent à EUR 7,6 millions.

Au cours du premier semestre 2015, l'Autorité de la Concurrence française a publié un rapport sur les observations présentées par Umico en réponse à l'état des griefs concernant les pratiques commerciales du secteur d'activités Building Products à l'égard de ses distributeurs. Umico conteste vigoureusement les allégations contenues dans l'état des griefs. En référence à la jurisprudence existante de la Commission Européenne et du Bundeskartellamt, Umico conteste entre autres, la définition de marché étroit de l'Autorité française et donc l'affirmation qu'Umico aurait une position dominante sur le marché concerné.

Comptes annuels abrégés de la société mère

Les comptes annuels d'Umicore sont présentés ci-après dans un schéma abrégé.

Conformément au code des sociétés, les comptes annuels d'Umicore et le rapport de gestion ainsi que le rapport du commissaire seront déposés à la Banque Nationale de Belgique.

Ces documents sont également disponibles sur demande à :

UMICORE
Rue du Marais 31
B-1000 Brussels (Belgium)

Le commissaire a exprimé une opinion sans réserve sur les comptes annuels d'Umicore.

La réserve légale de EUR 50.000 milliers qui est incluse dans les réserves n'est pas distribuable.

	31/12/2013	31/12/2014	(EUR milliers) 31/12/2015
BILAN ABREGÉ AU 31 DÉCEMBRE			
1. ACTIF			
Actifs immobilisés	3.793.411	3.813.172	3.835.808
I. Frais d'établissement			
II. Immobilisations incorporelles	84.042	88.202	88.287
III. Immobilisations corporelles	347.946	347.625	353.974
IV. Immobilisations financières	3.361.423	3.377.345	3.393.547
Actifs circulants	923.789	811.395	684.601
V. Créances à plus d'un an	773	373	373
VI. Stocks	394.039	411.793	343.868
VII. Créances à un an au plus	220.493	258.740	163.725
VIII. Placements de trésorerie	299.215	131.290	162.043
IX. Valeurs disponibles	1.131	712	951
X. Comptes de régularisation	8.134	8.487	13.641
Total de l'actif	4.717.197	4.624.567	4.520.409
2. PASSIF			
Capitaux propres	1.427.123	1.211.343	1.214.762
I. Capital	500.000	500.000	500.000
II. Primes d'émission	6.610	6.610	6.610
III. Plus-value de Réévaluation	91	91	91
IV. Réserves	497.318	321.585	330.067
V. Résultat reporté	327.866	244.371	237.225
Vbis. Resultat de la période	87.990	131.238	135.456
VI. Subsidés en capital	7.248	7.448	5.313
Provisions et impôts différés			
VII.A. Prov. Pour Risques Et Charges	105.843	115.233	109.685
Dettes	3.184.231	3.297.991	3.195.962
VIII. Dettes à plus d'un an	2.082.000	1.582.000	1.572.000
IX. Dettes à un an au plus	1.052.831	1.653.944	1.563.088
X. Comptes de régularisation	49.400	62.047	60.873
Total du passif	4.717.197	4.624.567	4.520.409

	31/12/2013	31/12/2014	(EUR milliers) 31/12/2015
COMPTE DE RÉSULTATS			
I. Ventes et prestations	3.157.820	2.937.535	2.960.770
II. Coût des ventes et des prestations	(3.047.883)	(2.869.762)	(2.888.281)
III. Résultat d'exploitation	109.937	67.773	72.489
IV. Produits financiers	103.076	112.789	179.178
V. Charges financières	(94.259)	(83.183)	(75.985)
VI. Résultat courant avant impôts	118.754	97.379	175.682
VII. Produits exceptionnels	911	44.176	3.439
VIII. Charges exceptionnelles	(27.351)	(10.973)	(30.585)
IX. Résultat de l'exercice avant impôts	92.314	130.582	148.536
X. Impôts sur le résultat	4.324	656	(13.080)
XI. Résultat de l'exercice	87.990	131.238	135.456
XII. Prélèvements/transfert aux réserves immun.			
XIII. Résultat de l'exercice à affecter	87.990	131.238	135.456

	2013	2014	(EUR milliers) 2015
AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS			
A. Résultat à affecter	603.778	547.094	511.065
1. Bénéfice - Perte de l'exercice	87.990	131.238	135.456
2. Bénéfice - Perte reportée	515.788	415.856	375.609
C. Affectations aux capitaux propres	(77.905)	(62.997)	(8.482)
2. A la réserve légale	0	0	
3. A la réserve pour actions détenues en propre	(77.905)	(62.997)	(8.482)
4. Au capital	0	0	
D. Résultat à reporter ⁽¹⁾	415.856	375.609	372.681
2. Bénéfice - Perte (-) à reporter	415.856	375.609	372.681
F. Bénéfice à distribuer ⁽¹⁾	(110.017)	(108.488)	(129.902)
1. Dividendes			
- actions ordinaires	(110.017)	(108.488)	(129.902)

(1) Le montant total de ces deux postes sera adapté pour tenir compte du nombre d'actions propres détenues par Umicore à la date de l'assemblée générale des actionnaires du 26 avril 2016, le dividende de EUR 1,20 brut par action restant inchangé.

	(EUR milliers)	Nombre d'actions
ETAT DU CAPITAL		
A. Capital social		
1. Capital souscrit		
Au terme de l'exercice précédent	500.000	112.000.000
Au terme de l'exercice	500.000	112.000.000
2. Représentation du capital		
2.1. Catégories d'actions		
Actions ordinaires	500.000	112.000.000
2.2. Actions nominatives ou au porteur		
Nominatives		22.588.381
Au porteur		89.411.619
E. Capital autorisé non souscrit	50.000	
G. Structure de l'actionariat ⁽¹⁾		
	% capital	Nombre d'actions
Norges Bank	3,06	3.431.306
Capfi Delen Asset Management SA	3,08	3.453.000
Family Trust Desmarais, Albert Frère, Groupe Bruxelles Lambert (S.A.) & LTI Two S.A.	15,00	16.802.836
BlackRock Inc.	5,03	5.638.752
Autres	70,31	78.746.572
Actions propres détenues par Umicore	3,51	3.927.534
	100,00	112.000.000
	dont flottant	85,00
		95.200.000

(1) Au 31 décembre 2015, 3.408.875 options sur actions Umicore sont encore à exercer. Ces options incluent 3.408.875 droits d'acquisition sur les actions existantes détenues par Umicore.

Déclaration de responsabilité de la direction

Par la présente, nous attestons qu'à notre connaissance, les états financiers consolidés clos le 31 décembre 2015, établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'adoptées dans l'Union européenne, et aux dispositions légales applicables en Belgique, donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe et des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion contient un exposé fidèle sur l'évolution des affaires, les résultats et la situation de l'émetteur et des entreprises comprises dans la consolidation, ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels ils sont confrontés.

22 mars 2016,

Marc Grynberg
Chief Executive Officer

Rapport d'activité environnemental

Table des matières

Chiffres clés environnementaux	122
Annexes aux chiffres clés environnementaux	122
E1 Portée du rapport d'activité environnemental	122
E2 Rejets dans l'eau et dans l'air	123
E3 Gaz à effet de serre	124
E4 Énergie	126
E5 Consommation d'eau	127
E6 Produits et matériaux	127
E7 Déchets	129
E8 Pollution liée aux activités du passé	129
E9 Conformité aux réglementations et système de management	130
E10 Biodiversité	131

Chiffres clés environnementaux

	unité	annexes	2011	2012	2013	2014	2015
Métaux rejetés dans l'eau (charge)	kg	E2	5.782	5.701	5.560	5.639	4.459
Métaux rejetés dans l'eau (unités d'impact)		E2	306.627	245.935	313.883	543.332	328.013
DCO (demande chimique en oxygène)	kg	E2	252.681	278.131	297.490	130.759	148.217
Métaux rejetés dans l'air (charge)	kg	E2	13.868	16.615	12.522	13.309	14.544
Métaux rejetés dans l'air (unités d'impact)		E2	130.440	135.670	130.169	128.465	135.660
Emissions de SO _x	tonnes	E2	511	487	686	1.189	1.197
Emissions de NO _x	tonnes	E2	412	399	386	425	452
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2)	tonnes	E3	695.733	701.898	690.767	664.568	714.225
Consommation d'énergie	térajoules	E4	7.807	7.315	7.557	7.304	7.816
Consommation d'eau	milliers m ³	E5	4.567	4.310	4.343	4.645	4.904
Evaluation de la durabilité des produits	nombre	E6	3	7	6	7	0
Production totale de déchets	tonnes	E7	71.426	69.702	68.575	76.810	72.664
Déchets dangereux	tonnes	E7	43.588	47.789	45.668	54.824	51.524
dont recyclés	%	E7	9,8	7,5	16,9	7,5	7,8
Déchets non dangereux	tonnes	E7	27.837	21.914	22.906	21.986	21.140
dont recyclés	%	E7	64,9	54,7	60,2	60,4	56,3
Mesures dépassant les limites	nombre	E9	798	926	775	792	673
Taux de non-conformité	%	E9	1,4	1,1	0,8	0,9	0,8
Plaintes environnementales	nombre		-	24	25	31	25
Sites certifié ISO 14001	%	E9	92	93	97	97	92
Sites dont les activités ont un impact potentiel sur des zones à biodiversité de haute valeur	nombre	E10	11	15	16	16	15

Annexes aux chiffres clés environnementaux

E1 Scope of environmental statements

Les chiffres environnementaux clés intègrent les données des sites industriels consolidés dont Umicore a la maîtrise opérationnelle. Par rapport à 2014, les données de deux sites ne sont plus rapportées (Maxton, États-Unis, Precious Metals Recycling; Sancoale, Inde, Zinc Chemicals). Quatre sites ont été ajoutés au périmètre du rapport: Cheonan (Corée du Sud, Rechargeable Battery Materials; en plus du site existant de Cheonan), Shirwal (Inde, Automotive Catalysts), Tokoname (Japon, Automotive Catalysts) et Wickliffe (États-Unis, Cobalt & Specialty Materials). Le nombre total de sites rapportés est donc désormais de 67 sites, contre 65 en 2014. Les données relatives à la consommation énergétique comprennent les deux sièges administratifs de Bruxelles (Belgique) et Bagnolet (France).

Dans le cadre de la procédure de reporting en vigueur chez Umicore, la plupart des sites rapportent leurs données environnementales réelles à la fin du troisième trimestre avec une prévision pour le quatrième trimestre. En janvier, le site procède à la vérification des valeurs prévisionnelles en vue d'identifier des divergences significatives et y apporte des corrections, le cas échéant. Les cinq sites les plus importants du point de vue de l'impact environnemental en 2015 – Hanau (Allemagne, Catalysis, Recycling), Olen (Belgique, Energy & Surface Technologies, Group R&D), Hoboken (Belgique, Recycling, Group P&T), Changsha (Chine, Opérations non-continues) et Cheonan (Corée du Sud, Energy & Surface Technologies) – rapportent leurs résultats sur l'année complète. Une analyse de sensibilité réalisée en 2015 sur les rejets de métaux dans l'air et l'eau et la consommation d'énergie a révélé que la déviation potentielle de la performance environnementale du Groupe serait inférieure à 4% si l'on avait une erreur de 20% dans les données prévisionnelles.

Notez qu'en raison de l'optimisation des méthodes d'analyse et de reporting, certaines des données publiées dans le rapport annuel de 2014 ont été ajustées dans le rapport 2015.

Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de management environnemental, rendez-vous sur <http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/>

E2 Rejets dans l'eau et dans l'air

L'objectif d'Umicore est de réduire, à l'échelle du Groupe, l'impact des métaux rejetés dans l'air et dans l'eau de 20% par rapport à 2009.

Les rejets de métaux dans l'eau se définissent comme le volume total, exprimé en kg/an, de métaux émis dans les eaux de surface après traitement des effluents. Si le site a recours à une station d'épuration des eaux externe, l'efficacité du traitement est prise en compte si le site en a connaissance.

Les rejets de métaux dans l'air se définissent comme le volume total, exprimé en kg/an, de métaux émis dans l'air en fraction solide à tous les points de rejet. Pour le mercure et l'arsenic, des fractions complémentaires en vapeurs/fumées sont aussi prises en compte.

Pour chacun des métaux rejetés dans l'eau et dans l'air, un facteur d'impact est appliqué pour représenter les niveaux de toxicité et d'écotoxicité des différents métaux rejetés dans l'environnement. Plus le facteur d'impact est haut, plus la toxicité est élevée pour l'organisme aquatique récepteur (rejets dans l'eau) ou la santé humaine (rejets dans l'air).

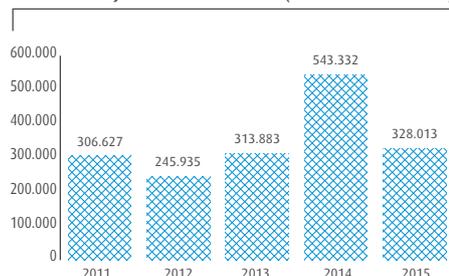
Les facteurs d'impact pour les rejets dans l'eau sont basés sur des données scientifiques créées dans le cadre de REACH (concentrations prévisibles sans effet pour les organismes vivants ou PNEC). Un facteur d'impact de 1 a été attribué au PNEC de l'antimoine de 113 µg/l. Les facteurs d'impact des rejets dans l'air sont basés sur les valeurs limites d'exposition (VLE) (références : American Conference of Industrial and Governmental Hygienists, 2011). Un facteur d'incidence de 1 a été attribué au VLE du zinc (ou son oxyde) de 2 mg/m³. Un facteur d'impact pour tous les métaux pertinents a ensuite été calculé en fonction de ces références. Pour en savoir plus à ce sujet, lisez aussi l'étude de cas en pages 28-29.

L'impact des métaux dans l'air et l'eau est exprimé en « unités d'impact/an ». Les données relatives aux rejets de métaux ne sont pas normalisées par rapport au niveau d'activité. Les rejets de SO_x et de NO_x sont exprimés en tonnes/an.

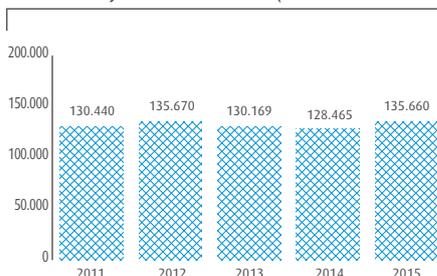
Données du Groupe

	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Métaux rejetés dans l'eau (charge)	kg	5.781	5.701	5.560	5.639	4.459
Métaux rejetés dans l'air (charge)	kg	13.868	16.615	12.522	13.309	14.544

MÉTAUX REJETÉS DANS L'EAU (UNITÉS D'IMPACT)



MÉTAUX REJETÉS DANS L'AIR (UNITÉS D'IMPACT)



Rejets de métaux dans l'eau

Les rejets totaux de métaux dans l'eau à l'échelle du Groupe ont diminué, passant de 5.639 kg en 2014 à 4.459 kg en 2015, soit un recul de 21%. Parallèlement, l'impact total des métaux a fortement baissé, passant de 543.332 unités d'impact en 2014 à 328.013 unités en 2015, soit une baisse de 40%. Cette baisse des rejets totaux de métaux et de l'impact total des métaux peut être attribuée aux nouvelles réductions des rejets de métaux sur le site d'Olen (Belgique, Energy & Surface Technologies et Group R&D) et au fait que les rejets totaux de métaux en 2014 avaient été gonflés par un déversement accidentel de métaux à facteur d'impact élevé sur le site de Hoboken (Belgique, Recycling). Une enquête minutieuse avait été menée sur les causes de l'incident de Hoboken en 2014 et des mesures correctives ont été directement prises sur le site afin qu'un tel événement ne puisse se reproduire. La surveillance des performances de la station d'épuration des effluents et de son bilan hydrique a été menée et se poursuivra afin de garantir l'efficacité des améliorations déployées sur le long terme. La forte réduction des rejets de métaux sur le site de Hoboken témoigne des mesures prises.

Par rapport à 2009, année de référence, l'impact total des métaux dans l'eau a été réduit de 26%, conformément à l'objectif de réduction de 20% de Vision 2015 pour cet indicateur clé de performance.

Rejets de métaux dans l'air

La charge totale des rejets de métaux dans l'air à l'échelle du Groupe a augmenté, passant de 13.309 kg en 2014 à 14.544 kg en 2015, soit une hausse de 9%. L'impact correspondant a augmenté, passant de 128.465 unités d'impact en 2014 à 135.660 unités en 2015, soit une hausse de 6%. Cette hausse est principalement due à un mix différent de matières premières à Olen (Belgique, Energy & Surface Technologies et Group R&D) et à une augmentation de la capacité à Hoboken (Belgique, Recycling). Par rapport à 2009, année de référence, l'impact des rejets de métaux dans l'air a baissé de 37%, soit bien au-delà de l'objectif de réduction de 20%.

Données 2015 par business group – autres rejets

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continuéées	Umicore Group
DCO (demande chimique en oxygène)	kg	8.965	93.530	32.879	12.843	148.217
Emissions de SO _x	tonnes	2	40	1.059	96	1.197
Emissions de NO _x	tonnes	105	88	165	94	452

Les rejets totaux « demande chimique en oxygène » ont atteint 148.217 kg en 2015, soit une augmentation de 13% par rapport aux 130.759 kg de 2014. Les rejets totaux de SO_x ont atteint 1.197 tonnes, contre 1.189 tonnes en 2014. Les émissions de NO_x ont atteint 452 tonnes en 2015, contre 425 tonnes en 2014.

E3 Gaz à effet de serre

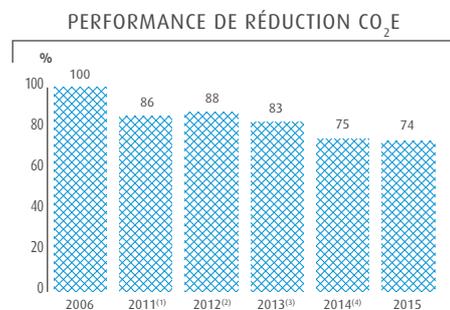
Nous avons choisi de mener des actions pointues en vue de réduire notre empreinte carbone et d'accroître notre performance énergétique. Afin de cadrer cette approche, nous avons instauré, en 2011, une politique en matière d'efficacité énergétique et d'empreinte carbone.

Son axe principal repose sur la volonté de notre Groupe de réduire de 20% ses émissions d'équivalents CO₂ d'ici à 2015, par rapport à l'année de référence 2006 et en utilisant le même niveau d'activité qu'en 2006 (voir ci-dessous pour de plus amples explications).

Umicore rapporte également ses émissions de CO₂e en valeur absolue (c.-à-d. telle que dans la portée décrite au point E1).

Données du Groupe - dans le cadre de l'objectif de réduction des émissions de CO₂

	unité	ligne de base					
		2006	2011	2012	2013	2014	2015
Emissions de CO ₂ e (champ d'application 1+2, objectif)	tonnes	859.563	635.136	655.246	643.800	616.685	639.843



Définition des émissions de CO₂e dans le cadre de l'objectif de réduction des émissions de CO₂ :

Les émissions d'équivalents CO₂ (CO₂e) se définissent comme les émissions de CO₂e du champ d'application 1, comprenant les principales émissions attribuables aux procédés (mais limitées au CO₂, au CH₄ et au N₂O) et les émissions de CO₂ du champ d'application 2. Un petit nombre d'ajustements, dont le reporting est facultatif en vertu du Protocole des gaz à effet de serre (GES), a été pris en compte (par exemple exclusion des ventes de vapeur à des tiers). Cette mesure est abrégée en CO₂e (champ d'application 1+2, objectif).

Pour évaluer la réduction des émissions dans le cadre de notre objectif Vision 2015, une base de référence 2006 a été calculée pour chaque site en multipliant le niveau d'activité réel de l'année rapportée (p. ex. 2015) par l'intensité des émissions de CO₂e en 2006 (cf. exemple). La base de référence 2006 pour le groupe est ensuite calculée en faisant la somme des bases de référence de chaque site. Exemples de paramètres d'activité sur des sites : tonnes produites par an, heures machine par an, tonnes d'intrants dans le procédé de recyclage par an.

(1) La référence 2006 par rapport à 2011 était de 740.886, soit une réduction de 14% en 2011 comparativement à 2006.

(2) La référence 2006 par rapport à 2012 était de 745.002, soit une réduction de 12% en 2012 comparativement à 2006.

(3) La référence 2006 par rapport à 2013 était de 778.718, soit une réduction de 17% en 2013 comparativement à 2006.

(4) La référence 2006 par rapport à 2014 était de 816.918, soit une réduction de 25% en 2014 comparativement à 2006.

Exemple:

En 2006, le site A a produit 1.000 tonnes du métal X et a émis 100 tonnes de CO₂e = intensité de 0,1 tonne de CO₂e/tonne de métal X. En 2015, le site A a produit 1.100 tonnes du métal X et a émis 100 tonnes de CO₂e = intensité de 0,09 tonne de CO₂e/tonne de métal X.

Base de référence 2006 rapportée en 2015: niveau d'activité de 2015 (1.100 tonnes) x intensité 2006 de 0,1 tonne de CO₂e/tonne = 110 tonnes de CO₂e.

Dès lors, les 100 tonnes d'émissions mesurées en 2015 représentent une réduction de 9% comparativement au tonnage qui aurait été émis dans les conditions d'exploitation de 2006.

La référence 2006 est recalculée annuellement. Elle se définit comme les émissions de CO₂e escomptées en tenant compte des volumes d'activité de l'année rapportée (p. ex. 2015), mais avec l'intensité de CO₂e de l'année de référence 2006. Les résultats de chaque année sont exprimés en pourcentage par rapport à la base de référence 2006 calculée pour le groupe et applicable à chaque exercice.

Le calcul de cet objectif couvre les activités et les sites entièrement consolidés qui font partie du Groupe au 31 décembre de l'exercice en question (de 2011 à 2015) et qui en faisaient aussi partie au 31 décembre 2010. Les résultats sont rapportés à l'échelle du groupe.

Objectif de réduction de CO₂e

En 2015, les émissions de CO₂e selon la portée de l'objectif ont atteint 639.843 tonnes. En 2006, les émissions de CO₂e selon la portée de l'objectif ont atteint 641.727 tonnes. En vue d'évaluer l'avancement de notre objectif, ce niveau d'émissions de CO₂e normalisé pour les activités de 2015 était de 859.563 tonnes. À la fin 2015, nous avons atteint une réduction de 26% par rapport à l'année de référence 2006, c'est-à-dire qu'à niveaux de production équivalents, nous avons émis 26% d'équivalents carbone en moins. À la fin 2014, cette réduction était de l'ordre de 25%.

Des projets internes spécifiques et des facteurs externes ont conjointement permis la réalisation de l'objectif. Les projets d'efficacité énergétique, les changements dans notre mix de combustibles et les projets visant à une meilleure utilisation de notre capacité de production ont tous contribué à la réduction des émissions de carbone. Cependant, le mix de matières premières a joué un rôle significatif dans les émissions de CO₂, les procédés de recyclage de certaines filières de déchets requérant moins d'énergie et émettant moins d'équivalents CO₂ que d'autres. Le niveau d'émissions du champ d'application 2 a également contribué à la réduction grâce au recours à un mix énergétique moins chargé en carbone, en moyenne, dans les pays où Umicore est active, et en particulier en Europe.

Pour les sites faisant partie d'Umicore fin 2010, et en excluant l'ajustement d'activités pour mesurer les progrès par rapport à l'objectif, les émissions de CO₂ en valeur absolue fin 2015 ont été au même niveau que les émissions en 2006, malgré la hausse de la production (639.843 tonnes de CO₂e en 2015 contre 641.727 tonnes de CO₂e en 2006).

En 2012, nous avons mené à bien notre programme d'évaluation sur les 25 sites contribuant le plus à nos émissions de CO₂ et représentant plus de 90% des émissions de CO₂. Son objectif était d'identifier de nouvelles pistes d'amélioration de la performance énergétique et de réduction des émissions de CO₂. Nous avons ainsi retenu plus de 100 projets présentant un potentiel de réduction de l'intensité énergétique et des coûts. D'autres évaluations ont été réalisées et des projets ont été lancés sur des sites présentant une plus faible empreinte écologique. Plusieurs de ces projets ont contribué modérément à l'objectif global de réduction des émissions de CO₂ du Groupe, tout en dégagant des gains d'efficacité et des économies au niveau du site et de la business unit.

Émissions de CO₂e en valeur absolue**Données du Groupe**

	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Emissions absolues de CO ₂ e (champ d'application 1+2)	tonnes	695.733	701.898	690.767	664.568	714.225

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continuéés	Umicore Group
Emissions absolues de CO ₂ e (champ d'application 1+2)	tonnes	94.588	209.475	281.835	127.908	714.225

Définition des émissions de CO₂e en valeur absolue (champ d'application 1+2) conformément au champ d'application 1+2 du protocole des GES :

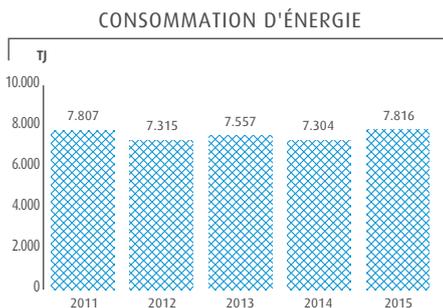
Les volumes d'émissions de CO₂e en valeur absolue sont communiqués au niveau du Groupe et de ses business groups respectifs. Les émissions de CO₂e sont calculées suivant la définition et la méthodologie de reporting du Protocole des GES (WBCSD et WRI, édition révisée 2004) pour les champs d'application 1 et 2. Pour Umicore, le champ d'application 2 comprend non seulement les achats d'électricité, mais aussi les achats de vapeur et d'air comprimé à des tiers (p. ex. au sein de parcs industriels). Le CO₂e comprend les gaz à effet de serre CO₂, N₂O et CH₄ pour le champ d'application 1 et les émissions attribuables aux procédés industriels. D'autres GES ne sont pas pertinents dans les activités d'Umicore. Le champ d'application 2 des émissions ne tient compte que du CO₂.

Le groupe de travail « Chemical Sector Working Group on GHG Measurement and Reporting » du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development), auquel Umicore a activement contribué, a établi des principes directeurs supplémentaires en vue de remédier aux anomalies observées dans le reporting des GES. En tant que membre actif de ce groupe de travail, Umicore a appliqué ces directives dans son rapport 2012. La publication des directives du secteur est disponible sur le site internet du WBCSD (<http://www.wbcsd.org/Pages/EDocument/EDocumentDetails.aspx?ID=15375&NoSearchContextKey=true>).

Afin de situer le contexte : en 2011, Umicore a adopté une mise en œuvre stricte de la version révisée en 2004 du protocole sur les GES. Les émissions attribuables aux procédés industriels ont été rapportées depuis 2011 et le facteur d'émission de CO₂ moyen pour l'électricité est utilisé comme facteur d'émission standard dans les cas où, jusqu'en 2010, l'électricité verte avait été comptabilisée avec un facteur d'émission de CO₂ de 0 tonne/MWh.

D'autres corrections mineures ont été apportées depuis 2011 afin d'établir un rapport clair et stable sur les émissions de CO₂e. Nous avons investi des moyens pour formuler des lignes directrices limpides à l'intention des sites, dans l'optique d'une interprétation et d'une mise en œuvre communes des règles d'établissement de rapport. Ces changements ont été imposés de manière à garantir la précision et la reproductibilité des rapports relatifs aux émissions de CO₂e et pour servir de base à l'objectif de réduction quantitatif du CO₂e. Cette décision induit néanmoins une discontinuité des chiffres relatifs au CO₂ en valeur absolue (champ d'application 1+2) communiqués en 2011 par rapport à ceux des années précédentes.

Une nouvelle adaptation des principes directeurs relatifs aux émissions de gaz à effet de serre en vue de prendre en compte la directive du secteur chimique du WBCSD a eu des répercussions sur le rapport des émissions d'équivalents CO₂ en valeur absolue en 2012.

E4 Energie**Données du Groupe**

Le groupe de travail « Chemical Sector Working Group on GHG Measurement and Reporting » du WBCSD (World Business Council for Sustainable Development), auquel Umicore a activement contribué, a établi des principes directeurs en vue de remédier aux anomalies observées dans le reporting des GES. En tant que membre actif de ce groupe de travail, Umicore a appliqué ces directives dans son rapport 2012. La publication des directives du secteur est disponible sur le site internet du WBCSD.

Le respect de cette directive induit, entre 2011 et 2012, une discontinuité des chiffres relatifs à la consommation énergétique, qui rend cette comparaison moins significative. L'impact équivaut à environ 300 térajoules, principalement au sein du business group Energy & Surface Technologies.

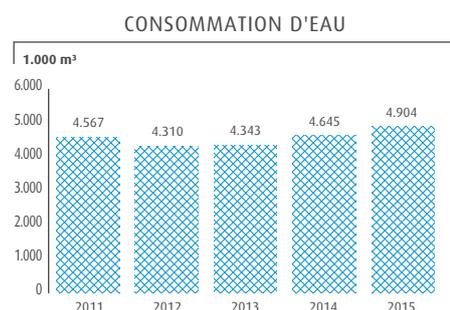
En outre, des projets visant à améliorer la performance énergétique ont été mis en place sur les principaux sites, dans le cadre de l'objectif de développement durable défini pour la période 2006-2010. Les évaluations intervenues en 2011 et 2012 ont identifié de nouveaux projets de performance énergétique en plus de ces projets de développement durable. On a pu mettre immédiatement en œuvre des projets mineurs, dont les besoins d'investissement, tout comme les effets, sont limités. Quelques projets importants ont déjà été déployés, tandis qu'un nombre croissant de projets moins importants est en cours de déploiement.

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continues	Umicore Group
Consommation d'énergie	térajoules	932	2.518	2.680	1.677	7.816

Les projets les plus importants en faveur de l'efficacité énergétique ont été réalisés sur les sites de Hoboken et Olen dans le cadre de la convention de référencement énergétique flamande que ces sites ont rejointe à la fin 2003. Les types de matières premières traités par Recycling ont également eu leur rôle à jouer. Ce business group reçoit désormais des volumes plus élevés de matériaux (en particulier des matières premières primaires) dont le traitement est moins énergivore.

La consommation d'énergie indirecte de sources d'énergie primaire (achats d'électricité, de vapeur et d'air comprimé) s'est chiffrée à 2.866 térajoules, pour les sites de production et les bureaux. La consommation d'énergie directe de sources d'énergie primaire (essence, mazout, gaz naturel, GPL, charbon et coke) s'est élevée à 4.949 térajoules.

E5 Consommation d'eau**Données du Groupe**

La consommation d'eau se définit comme le volume total d'eau exprimé en milliers de m³/an provenant du réseau de distribution, des nappes souterraines, des eaux de surface et des eaux pluviales. Ces résultats ne tiennent pas compte du pompage d'eaux souterraines à des fins d'assainissement ni de l'eau de refroidissement restituée à son milieu aquatique d'origine.

La consommation d'eau totale du Groupe a légèrement augmenté, passant de 4.645 milliers de m³ en 2014 à 4.904 milliers de m³ en 2015. Cette hausse s'explique principalement par un accroissement de l'activité sur le site d'Olen (Belgique, Energy & Surface Technologies et Group R&D).

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continues	Umicore Group
Consommation d'eau	milliers m ³	559	2.041	1.706	598	4.904

E6 Produits et matériaux**Données du Groupe**

	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Evaluation de la durabilité des produits	nombre	3	7	6	7	0

Au cours des cinq dernières années, Group R&D et Corporate EHS ont mis au point une méthodologie propre à Umicore permettant d'évaluer la durabilité de nos produits et services. Baptisée APS pour Assessment of Product (and services) Sustainability, elle est basée sur une liste de questions/réponses prédéfinies, assorties de facteurs d'évaluation et de pondération, et s'articule autour de huit thématiques. En 2011, pour juger de la faisabilité de l'APS, une équipe composée d'experts de R&D, EHS et des business units avait procédé à trois évaluations pilotes.

Notre objectif était de tester six produits ou services, chaque année, de 2012 à 2015; chaque business unit soumettant deux produits à l'étude.

Parmi les 23 dossiers évalués sur la période 2011-2014 figurent des produits et services déployés sur des marchés de niche, des produits et services « phares » ainsi qu'un produit en cours de développement. À la fin de 2014, le nombre des produits et services passés en revue à l'aide de l'outil représentait 18% des revenus 2014 d'Umicore. En 2015, nous avons mis à profit la compréhension et la connaissance de la durabilité et des cycles de vie pour fournir des données utiles à la définition des objectifs de durabilité d'Horizon 2020.

Umicore surveille attentivement tous les changements d'interprétation ainsi que les guides techniques, susceptibles d'avoir une incidence sur sa stratégie de déploiement REACH. La société est activement impliquée dans des groupes de travail au sein de fédérations sectorielles afin de garantir la cohérence de l'approche et la compréhension de la spécificité des métaux par les instances réglementaires et les entreprises.

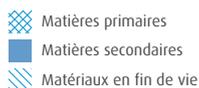
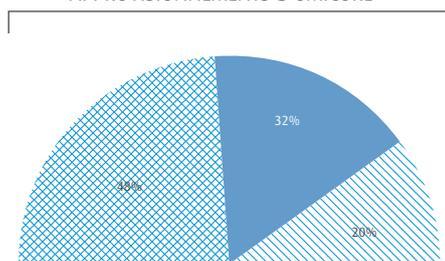
Dans le cadre de la maintenance régulière, environ 20 dossiers REACH ont été actualisés en 2015 avec de nouvelles informations sur la composition, les utilisations ou le rapport sur la sécurité chimique. Quatre d'entre eux ont été actualisés dans le cadre d'une demande de l'ECHA, avec des résultats d'étude supplémentaires. Six nouveaux enregistrements ont aussi été soumis.

Bien que le paysage réglementaire pourrait évoluer à l'avenir, seules quelques-unes de nos substances figurent actuellement sur la liste des candidats à une homologation REACH potentielle. Au total, les produits vendus qui contiennent ces substances représentent moins de 0,5% des revenus d'Umicore. L'ajout d'une substance à la « liste des substances candidates » REACH est la première étape d'un processus d'évaluation scientifique rigoureuse et détaillée des risques afin de déterminer si on continue à utiliser la substance ou si on la remplace, s'il existe des alternatives économiquement et techniquement faisables.

Umicore a terminé le déploiement d'une nouvelle demande pour les fiches de sécurité. La nouvelle base de données contient 3.900 produits et des fiches de sécurité couvrant 130 pays et 41 langues.

Efficacité des ressources

APPROVISIONNEMENTS D'UMICORE



Matières premières primaires : matériaux qui ont une relation directe avec leur première durée de vie, ce qui exclut les flux de sous-produits.

Matières premières secondaires : sous-produits issus des flux de matières premières primaires.

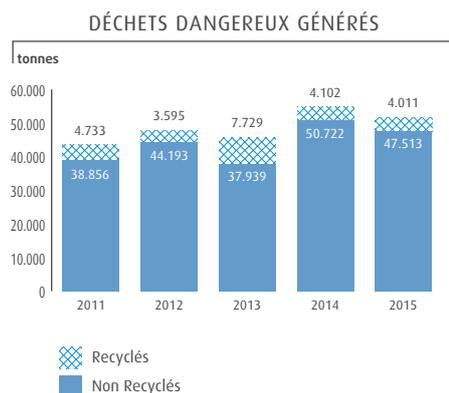
Matériaux en fin de vie : matériaux qui ont achevé leur premier cycle de vie et feront l'objet d'un recyclage pour entamer un deuxième ou un troisième cycle de vie.

Par défaut, les approvisionnements dont l'origine est inconnue sont considérés comme des matières premières. Les données collectées s'expriment en termes de tonnage total d'approvisionnement.

En 2015, 48% des approvisionnements d'Umicore étaient d'origine primaire, 32% d'origine secondaire ou issus du recyclage. Ces niveaux sont comparables à 2014.

E7 Déchets

Données du Groupe



Les déchets se définissent comme le volume total de déchets, exprimé en tonnes/an.

Le taux de recyclage des déchets s'entend comme le rapport entre la part de déchets récupérés par des tiers (y compris les déchets récupérés sous forme d'énergie par incinération) et le volume total des déchets.

La distinction entre déchets dangereux et non dangereux s'effectue en fonction des réglementations de la région où l'entité déclarante est installée.

En 2015, 72.664 tonnes de déchets ont été générées, contre 76.810 tonnes en 2014, soit une baisse de 5%.

Le volume total de déchets dangereux a diminué, passant de 54.824 tonnes en 2014 à 51.524 tonnes en 2015, soit une baisse de 6%. Le taux de recyclage des déchets dangereux de 8% est resté au même niveau qu'en 2014.

Les volumes totaux de déchets non dangereux ont légèrement baissé, passant de 21.986 tonnes en 2014 à 21.140 tonnes en 2015. Au total, 56% des déchets non dangereux ont été recyclés en 2015, contre 60% en 2014.

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continues	Umicore Group
Production totale de déchets	tonnes	3.995	27.189	33.110	8.370	72.664
Déchets dangereux	tonnes	2.252	18.094	26.940	4.237	51.524
dont recyclés	%	11,12	1,34	4,30	55,67	7,78
Déchets non dangereux	tonnes	1.743	9.095	6.170	4.132	21.140
dont recyclés	%	48,34	24,19	93,36	74,90	56,28

E8 Pollution liée aux activités du passé

Participer activement à la gestion et à l'assainissement des risques résultant des activités passées fait partie intégrante de l'Umicore Way. Le programme proactif d'Umicore visant à évaluer la pollution des sols et de la nappe phréatique, et à y remédier si nécessaire, a bien progressé ces dix dernières années. Le chapitre suivant illustre les principaux programmes en cours, ainsi que les progrès engrangés en 2015.

Belgique

Contexte : Le 23 avril 2004, Umicore a signé, avec la société publique des déchets de la Région flamande (OVAM) et le ministre de l'Environnement de la Région flamande, une convention par laquelle Umicore s'engageait, dans les 15 prochaines années, à dépolluer quatre sites (dont Balen et Overpelt) qui font actuellement partie de Nyxstar depuis leur vente par Umicore en 2007, pour un montant prévu de 62 millions d'euros.

Activités 2015 : À Hoboken, un accord a été conclu avec les autorités compétentes en vue de l'extension des installations de stockage sur site, afin que les travaux d'assainissement sur site (excavation) puissent redémarrer. Un plan définitif d'assainissement des eaux souterraines a été élaboré et soumis à l'aval des autorités.

À Olen, l'assainissement des eaux souterraines du site démarré en 2007 s'est poursuivi en 2015.

Umicore a poursuivi d'autres mesures dans le cadre de la Convention, dont l'excavation des cendres de zinc de toutes les allées privées sur l'ensemble du périmètre de 9 km concerné par ladite Convention. Les travaux ont été achevés en 2015 et les matériaux excavés sont entreposés en toute sécurité sur le site de Nyxstar à Balen.

En 2014, Umicore et les autorités compétentes ont signé une convention en vue de prolonger de cinq ans la période nécessaire pour réduire les risques dans le périmètre de 9 km. Cette convention contient également une importante clause prévoyant qu'Umicore et les autorités s'attelleront à l'assainissement du site de Bocholt, une ancienne usine d'arsenic fermée au début des années 1970.

France

À Viviez, Umicore a poursuivi son programme de réhabilitation de grande envergure démarré en 2011. Le projet consiste à évacuer, rendre inertes et restocker en toute sécurité plus d'un million de mètres cubes de sols contaminés et de déchets. À la fin 2015, 1.213.000 m³ de terres contaminées et de déchets avaient été évacués et traités. Le chantier devrait s'achever en 2016.

USA

Umicore a poursuivi le traitement des eaux sortant d'un ancien site minier dans le Colorado. Elle examine des technologies alternatives susceptibles d'abaisser la teneur en métaux des effluents et de réduire ainsi le volume de déchets solides (boues) produit.

Une nouvelle station d'épuration des eaux usées sera construite afin de répondre aux futures limites de rejets plus rigoureuses tout en réduisant les coûts d'exploitation.

Après la fermeture du site de Maxton (Caroline du Nord), une pollution des sols et de la nappe phréatique a été détectée. Umicore a pris part à un programme volontaire de dépollution avec les autorités. Une simulation a estimé la fin du projet en 2030.

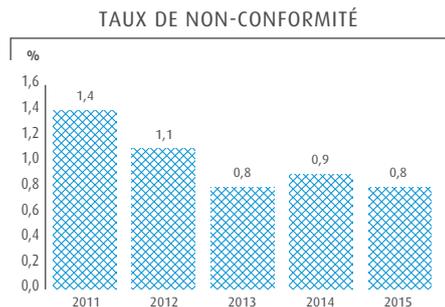
Brésil

Lors d'une évaluation des risques environnementaux menée à la suite de l'acquisition du site de Guarulhos (Brésil), une pollution des eaux souterraines a été détectée.

Cette pollution historique date d'avant 2003, année où Umicore a repris ces activités. Après une étude initiale, Umicore a immédiatement pris des mesures pour stopper la propagation de la contamination aux zones environnantes en installant une barrière hydraulique, en service depuis 2011. Des systèmes d'extraction ciblée ont été mis en service sur le site afin d'accélérer l'assainissement. Les deux systèmes (extraction double phase et extraction des vapeurs du sol) ont démontré leur efficacité, vu la quantité de polluants extraits jusqu'à présent. Par ailleurs, Umicore a évalué l'impact de la contamination historique sur les zones situées en dehors du site d'exploitation et travaille avec les autorités locales afin de déployer un programme de dépollution et de mettre en place certaines mesures de précaution à l'égard de la communauté locale, notamment le déménagement d'une école.

E9 Conformité aux réglementations et système de management

Données du Groupe



Le taux de non-conformité est exprimé par le rapport entre le nombre total de non-conformités et le nombre total de mesures de conformités. Une non-conformité correspond à un résultat de surveillance qui enfreint une valeur limitée définie dans un permis, une réglementation ou tout autre cadre réglementaire pertinent.

Le nombre total de mesures est le nombre total de mesures de l'impact environnemental exigées par le permis d'exploitation, le permis d'environnement ou un cadre comparable dans la région où l'entité rapportante déploie ses activités. Le nombre total correspond au nombre de mesures, multiplié par le nombre de paramètres par mesure.

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continuéés	Umicore Group
Mesures dépassant les limites	nombre	16	7	28	622	673
Taux de non-conformité	%	0,11	0,04	0,27	1,65	0,81

En 2015, quelque 83.000 mesures environnementales ont été effectuées sur l'ensemble des sites industriels d'Umicore, contre environ 86.000 l'année précédente.

Cette baisse est principalement due au fait que le site de Sancoale (Inde, Activités non-continuées) ne fait plus partie du Groupe, ainsi qu'à la réduction des fréquences/paramètres de mesure sur plusieurs sites. La proportion de mesures non-conformes aux réglementations ou seuils permis est très faible et a encore baissé pour atteindre 0,81% à l'échelle du Groupe, contre 0,93% en 2014.

Trois sites industriels sur 65 sont dispensés du déploiement d'un système de gestion environnementale certifié. Cette dispense est accordée à la suite d'une procédure stricte, qui confirme que les sites en question sont dépourvus d'impact environnemental notable, et ne tireraient donc pas profit d'un tel système. Sur les 62 sites industriels restants, 57 ont mis en place un système de management environnemental certifié ISO 14001. Trois des cinq sites restants sont des acquisitions qui rapportent pour la première fois en 2015. Ces sites prévoient le déploiement d'un système de gestion environnementale pour 2018. Les deux derniers sites envisagent le déploiement d'un tel système en 2016/2017. Tous les grands sites exerçant une incidence notable sur l'environnement sont déjà certifiés ISO 14001 depuis de nombreuses années.

Au total, il y a eu 25 dépôts de plaintes pour atteinte à l'environnement en 2015. Elles concernaient essentiellement des nuisances sonores et olfactives. Quinze dossiers de plaintes ont d'ores et déjà été clôturés.

E10 Biodiversity

Données du Groupe

	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Sites dont les activités ont un impact potentiel sur des zones à biodiversité de haute valeur	nombre	11	15	16	16	15

L'indice de biodiversité correspond au nombre de sites qui déploient leurs activités au sein ou à proximité de zones revêtant un haut intérêt pour la biodiversité, définies par les autorités régionales, nationales ou par des conventions internationales.

L'entreprise est convaincue que ses activités actuelles ont peu d'incidences néfastes sur la biodiversité au niveau des sites où elle est présente. Pour faire face à la pollution issue de ses activités du passé, elle met en œuvre des projets d'assainissement des sols et des nappes phréatiques (voir annexe E8).

Quinze sites ont déclaré exercer leurs activités à proximité d'une zone classée, sensible pour la biodiversité.

La stratégie d'Umicore comprend la réalisation d'une étude d'incidence détaillée sur l'environnement dans le cadre de ses principaux investissements, acquisitions et transferts fonciers.

Rapport d'activité social

Table des matières

Chiffres clés sociaux	134
Annexes aux chiffres clés sociaux	134
S1 Portée du rapport d'activité social	134
S2 Effectifs	135
S3 Développement du personnel	138
S4 Employeur attractif	139
S5 Engagement vis-à-vis de la collectivité locale	140
S6 Relations avec les travailleurs	141
S7 Code de conduite	142
S8 Approvisionnement durable	142
S9 Santé au travail	145
S10 Sécurité au travail	147

Chiffres clés sociaux

	unité	notes	2011	2012	2013	2014	2015
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	S2	14.572	14.438	14.057	14.074	13.730
Contrats temporaires	% de l'effectif	S2	4,77	4,21	3,42	3,62	3,91
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	S3	51,94	50,72	45,18	45,59	45,06
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	S3	87,16	91,80	95,65	95,82	95,97
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	S4	3,84	3,20	3,33	3,42	3,35
Employés travaillant dans un site reconnu en tant qu'employeur attrayant	% de l'effectif	S4	52,64	68,31	72,63	69,66	69,25
Dons	milliers €	S5	1.751,02	1.759,18	1.612,80	1.409,35	1.219,38
Sites dotés d'un plan de communication externe	% sites	S5	59,70	62,69	63,24	50,00	52,24
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	S6	69,81	70,80	71,33	71,44	71,11
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' ⁽¹⁾	%	S9	5,2	4,3	2,6	1,8	2,3
Nombre de maladies professionnelles	nombre	S9	22	20	14	21	12
Travailleurs avec sensibilisation aux sels de platine	nombre	S9	4	6	4	4	0
Accidents mortels	nombre	S10	0	0	0	2	0
Accidents avec arrêt de travail	nombre	S10	60	49	35	37	47
Accidents avec arrêt de travail sous-traitants	nombre	S10	17	33	22	11	9
Taux de fréquence	accident/million d'heures de travail	S10	3,61	2,86	2,08	2,16	2,66
Taux de gravité	jour perdu/milliers d'heures de travail	S10	0,11	0,11	0,10	0,94	0,12

(1) Rapport entre le nombre de résultats de contrôle biologique dépassant la valeur limite, fixée par Umicore pour chaque substance dangereuse, et le total de contrôles biologiques effectués.

Annexes aux chiffres clés sociaux

S1 Portée du rapport d'activité social

Au total, 115 sites consolidés sont inclus dans le rapport social. Les nouveaux sites suivants ont été ajoutés : la nouvelle usine de Catalysis à Rayong (Thaïlande) est en cours de construction et deux bureaux ont été ouverts, un à Paris (France) et l'autre à Kuala Lumpur (Malaisie) à la suite de la scission des activités liées au zinc. Un site de production a été fermé (Sancoale, Inde, Zinc Chemicals) et deux autres ont été vendus : Maxton (Etats-Unis) qui faisait partie de Recycling et la coentreprise Solvicore basée à Hanau (Allemagne). Element Six Abrasives a également fermé deux bureaux, à New York (Etats-Unis) et à Sao Paulo (Brésil).

45 sites de petite envergure (moins de 20 travailleurs) ont été dispensés de rendre compte de la répartition des heures de formation par sexe et catégorie professionnelle, de l'état d'avancement du plan d'amélioration visant à faire d'Umicore un employeur attrayant et de la mise en œuvre d'un plan de formation et de développement des travailleurs. En outre, 3 sites plus importants qui ont rejoint le Groupe en 2014 ont été exemptés de reporting social à l'exception des indicateurs liés aux effectifs.

Pour les indicateurs sociaux, les sites rapportent les données sur l'année entière. Les données relatives à l'état d'avancement des objectifs sociaux couvrent le troisième trimestre. Les mesures prévues au quatrième trimestre figurent aussi dans ce rapport.

Les indicateurs présentés se basent sur les données de sociétés entièrement consolidées, sauf mention contraire. Une remarque est donnée sous le tableau ou le graphique correspondant afin de mettre en évidence les indicateurs figurant pour la première fois au rapport. Ceux-ci ont majoritairement trait au champ d'application de la stratégie Vision 2015. Pour en savoir plus sur l'état d'avancement de ces objectifs, consultez le rapport de gestion aux pages 8 à 33 du présent rapport. Pour obtenir de plus amples informations sur l'approche de management social d'Umicore, rendez-vous sur

<http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/social/Approach/>

S2 Effectifs

Données du Groupe

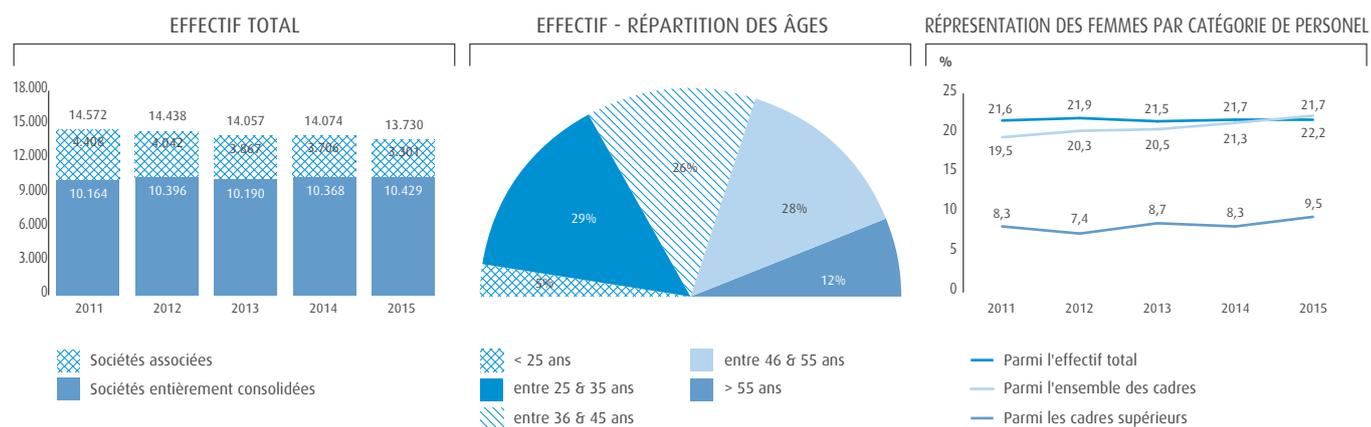
	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	10.164	10.396	10.190	10.368	10.429
Effectif des sociétés associées	nombre	4.408	4.042	3.867	3.706	3.301
Employés masculins	nombre	7.972	8.121	7.996	8.120	8.164
Employés féminins	nombre	2.192	2.275	2.194	2.248	2.265
Employés à temps plein	nombre	9.494	9.699	9.491	9.631	9.697
Employés à temps partiel	nombre	670	697	699	737	732
Employés de < 25 ans	nombre	718	675	603	584	544
Employés entre 25 et 35 ans	nombre	2.796	2.968	2.909	3.000	3.026
Employés entre 36 et 45 ans	nombre	2.749	2.753	2.646	2.721	2.663
Employés entre 46 et 55 ans	nombre	2.951	2.982	2.937	2.916	2.984
Employés de > 55 ans	nombre	950	1.018	1.095	1.147	1.212
Contrats temporaires	% de l'effectif	4,77	4,21	3,42	3,62	3,91

Effectif : nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel d'Umicore à la fin de la période dans les sociétés entièrement consolidées.

Ces statistiques tiennent compte des travailleurs à temps partiel et sous CDD, mais pas des contrats passifs, des travailleurs en incapacité de travail de longue durée et des sous-traitants.

CDD : travailleurs employés sous contrat à durée déterminée, inclus dans les effectifs des entreprises entièrement consolidées.

Temps partiel : réduction volontaire du temps de travail de la part de travailleurs dont le nombre de postes, de jours ou d'heures de travail est réduit.



Données 2015 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	6.694	857	692	1.877	309	10.429
Effectif des sociétés associées	nombre	976	21	444	1.220	640	3.301
Employés masculins	nombre	5.379	655	507	1.435	188	8.164
Employés féminins	nombre	1.315	202	185	442	121	2.265
Employés à temps plein	nombre	5.989	841	692	1.866	309	9.697
Employés à temps partiel	nombre	705	16	0	11	0	732
Contrats temporaires	% de l'effectif	5,44	0,70	0,43	1,86	0,00	3,91

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continues	Corporate	Umicore Group
Effectif (entreprises consolidées)	nombre	2.443	2.258	3.211	1.517	1.000	10.429
Effectif des sociétés associées	nombre	168	936	0	508	1.689	3.301
Employés masculins	nombre	1.918	1.799	2.622	1.231	594	8.164
Employés féminins	nombre	525	459	589	286	406	2.265
Employés à temps plein	nombre	2.333	2.099	2.967	1.443	855	9.697
Employés à temps partiel	nombre	110	159	244	74	145	732
Contrats temporaires	% de l'effectif	6,75	3,28	2,49	4,35	2,30	3,91

Effectif total

L'effectif total a diminué de 344 salariés pour atteindre 13.730. Dans les sociétés entièrement consolidées, l'effectif a augmenté de 61 personnes pour atteindre 10.429. La hausse de l'effectif s'est concentrée dans les business groups Catalysis et Energy & Surface Technologies. Parmi les sociétés associées, on a enregistré une réduction de 405 travailleurs à la suite des ajustements de production, mais aussi parce que deux des sociétés associées ont été vendues.

Répartition par genre

La proportion de femmes dans les effectifs des sociétés entièrement consolidées était de 21,7%, soit un pourcentage qui reste compris dans une fourchette étroite entre 21% et 22% depuis ces cinq dernières années. Les femmes sont plus représentées dans les fonctions commerciales et administratives que dans les postes industriels. On relève des variations régionales significatives: la Belgique et le Nord de l'Europe affichent un pourcentage de femmes salariées inférieur au reste du monde.

Contrats temporaires

Les contrats temporaires en pourcentage des effectifs des sociétés entièrement consolidées ont légèrement augmenté pour atteindre 3,91% en 2015.

Répartition par genre des managers

Si le pourcentage total des femmes salariées est resté relativement stable (cf. ci-dessus), la proportion de femmes managers est en augmentation constante, passant de 18,7% en 2010 à 22,2% en 2015. Le pourcentage de femmes au sein du senior management a également augmenté, passant de 6,4% en 2010 à 9,5% en 2015.

Vue d'ensemble des sites et des effectifs

	Sites industriels	Autres sites	Effectifs
Europe			
Autriche	1		135
Belgique	7 (1)	2 (1)	2.999 (72)
République tchèque		1	3
Danemark		1	12
France	5	2	783
Allemagne	6 (1)	2 (1)	2.131 (378)
Hongrie		1	5
Irlande	(1)		(400)
Italie	1	3	85
Liechtenstein	1		73
Luxembourg		2	10
Pays-Bas	2		123
Norvège	1		59
Pologne	1	2	76
Portugal		1	6
Russie		1	6
Slovaquie	1		43
Espagne		2	16
Suède	1 (1)	1	40 (68)
Suisse	1	2	32
Turquie		1	3
Royaume-Uni	1 (1)	3	54 (58)
Asie-Pacifique			
Australie		3	13
Chine	8 (4)	6 (1)	998 (1.038)
Inde	1	1	72
Japon	3	4 (1)	160 (10)
Malaisie	1	1	70
Philippines	1		78
Corée du Sud	2 (1)	1	330 (168)
Taiwan	1	1	23
Thaïlande	3		133
Émirats arabes unis	(1)		(4)
Amérique du Nord			
Canada	3		235
Mexique		1	6
Etats-Unis	8	3 (1)	616 (21)
Amérique du Sud			
Argentine	1		53
Brésil	3		639
Pérou	(1)		(444)
Afrique			
Afrique du Sud	2 (1)	1	309 (640)
Total	68 (13)	52 (5)	10.429 (3.301)

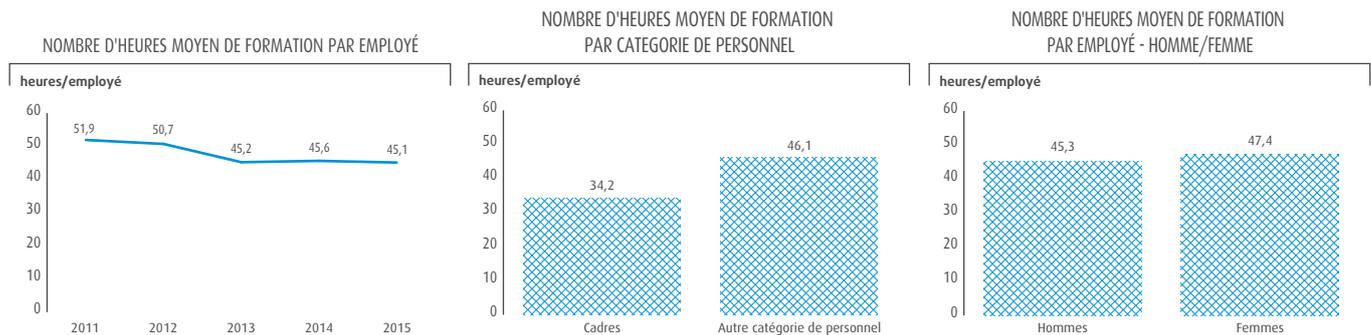
Les chiffres entre parenthèses font référence aux "sociétés associées et coentreprises". Quand un site dispose à la fois d'installations de production et de bureaux (p. ex. Hanau, Allemagne), il est uniquement repris dans les sites industriels.

S3 Développement du personnel

Données du Groupe

	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Sites dotés d'un plan local de formation et d'épanouissement professionnel des employés	% de sites	67,16	76,12	76,47	79,73	97,01
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	87,16	91,80	95,65	95,82	95,97
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	51,94	50,72	45,18	45,59	45,06
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Hommes	heures/employé	53,20	51,75	45,82	48,09	45,32
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Femmes	heures/employé	47,37	46,04	42,26	39,76	47,39
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Cadre	heures/employé	61,84	64,15	41,41	37,18	34,24
Nombre moyen d'heures de formation par employé - Autre catégorie du personnel	heures/employé	48,55	45,57	44,82	46,29	46,09

Heures de formation: nombre moyen d'heures de formation par salarié, incluant tous les types de formation (formelle, sur le site, e-learning, etc.) auxquels l'entreprise apporte un appui et qui sont pertinents pour la business unit ou l'entreprise. Le nombre total d'heures de formation est divisé par le total des effectifs des sociétés entièrement consolidées.



Données 2015 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Nombre d'heures moyen de formation par employé	heures/employé	37,93	42,54	95,64	56,88	23,23	45,06
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	98,67	94,80	97,30	85,54	100,00	95,97

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continuées	Corporate	Umicore Group
Nombre moyen d'heures de formation par employé	heures/employé	46,20	55,12	42,06	40,28	37,13	45,06
Employés ayant une évaluation annuelle	% de l'effectif	94,04	89,11	99,97	93,27	100,00	95,97

Heures de formation

En 2015, le nombre d'heures de formation moyen par travailleur a atteint 45,06. Ce chiffre est conforme aux moyennes de 2013 et 2014. La moyenne était plus élevée en 2011 et en 2012, influencée par la hausse des recrutements et le démarrage de plusieurs nouvelles activités.

Les données indiquent que les managers suivent un nombre d'heures de formation inférieur (34,2 heures) aux autres catégories de personnel (46,1 heures). En 2013, un système de gestion des formations a été lancé pour tous les managers dans le monde et les autres travailleurs en Belgique et en Allemagne. Après le déploiement pour tous les travailleurs d'Amérique du Nord et du Sud en 2014, d'autres sites ont été ajoutés pour atteindre environ 85% de l'ensemble des travailleurs à la fin de 2015.

Évaluation annuelle

En 2015, près de 96% des travailleurs des sociétés entièrement consolidées ont fait au moins une fois sur l'année l'objet d'un entretien d'évaluation pour évoquer leur évolution de carrière.

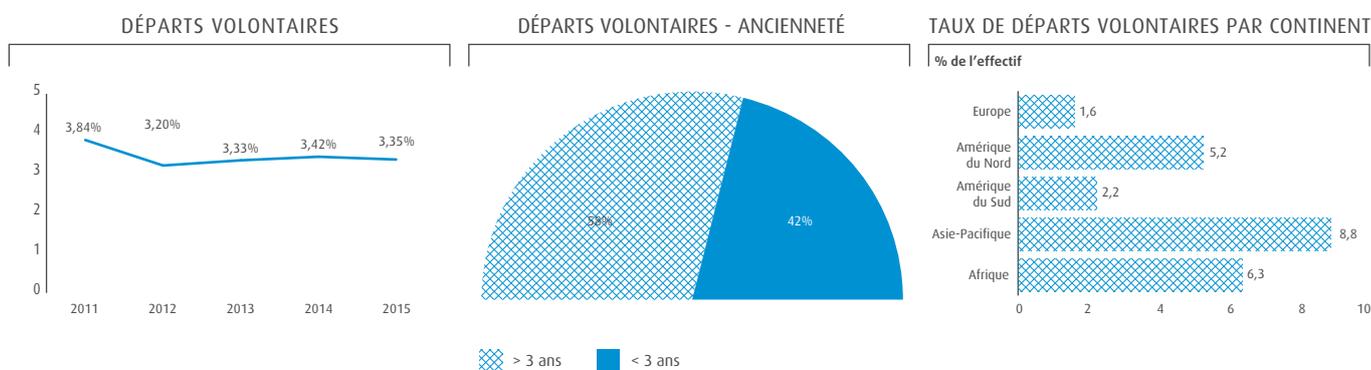
S4 Employeur attrayant

Données du Groupe

	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Sites dotés d'un plan local en vue de devenir un employeur attrayant	% de sites	70,15	76,12	82,35	81,08	95,52
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	3,84	3,20	3,33	3,42	3,35
Départs volontaires - hommes	nombre	287	251	253	273	280
Départs volontaires - femmes	nombre	96	81	89	80	69
Départs volontaires - ancienneté < 3 ans	nombre	222	214	217	209	202
Départs volontaires - ancienneté > 3 ans	nombre	161	118	125	144	147
Employés travaillant dans un site reconnu en tant qu'employeur attrayant	% de l'effectif	52,64	68,31	72,63	69,66	69,25
Reconnaisances externes relatives aux employeurs attrayants	nombre	18	31	33	34	30

Départs volontaires : nombre de travailleurs qui quittent l'entreprise de leur plein gré (hors retraite et échéance d'un contrat à durée déterminée). Ce chiffre concerne les effectifs des sociétés entièrement consolidées.

Reconnaissance externe du statut d'employeur attrayant : prix ou consécration externe qui souligne la réputation d'employeur attrayant dont jouit un site ou Umicore.



Données 2015 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	1,57	5,24	2,16	8,82	6,30	3,35

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continuéés	Corporate	Umicore Group
Taux de départs volontaires	% de l'effectif	4,28	5,23	1,91	2,52	2,87	3,35

Départs volontaires

Ces cinq dernières années, le pourcentage de départs volontaires a oscillé entre 3,2 et 3,8. Les 3,35% de 2015 restent dans cette fourchette. Comme les années précédentes, des différences régionales significatives sont observables, la zone Asie-Pacifique affichant le taux de rotation le plus élevé (8,8%) et l'Europe (1,6%) le plus faible. Le taux de rotation asiatique n'est pas spécifique à d'Umicore et s'explique par la compétitivité et la souplesse du marché de l'emploi dans les économies émergentes.

Départs volontaires - en fonction du sexe et de l'ancienneté

19,8% des départs volontaires sont des femmes, soit un pourcentage légèrement inférieur à leur représentativité (21,7%) dans les effectifs des sociétés entièrement consolidées. En 2015, 57,9% des départs volontaires sont intervenus durant les trois premières années d'activité au sein de l'entreprise.

Reconnaissance externe

Umicore encourage ses sites à faire valoir leur statut d'employeur attrayant. Dans les pays où les effectifs d'Umicore sont importants, des programmes de ce type sont déjà en place. Ils offrent une visibilité et une reconnaissance élevées, surtout en Europe. Tous les sites belges, français et brésiliens ainsi que les principaux sites allemands font partie des Top Employers nationaux. Beaucoup de sites d'Umicore sont de petites ou moyennes entreprises. Leurs efforts de reconnaissance sont axés sur leur localité ou leur région, où des instances officielles de reconnaissance sont rarement disponibles. Dans certains cas, la reconnaissance peut émaner d'associations locales, telles qu'une fédération sectorielle ou la presse locale. Au total, 69% des salariés travaillent sur un site qui a été officiellement reconnu par une tierce partie en 2015.

Résultats de l'enquête d'opinion

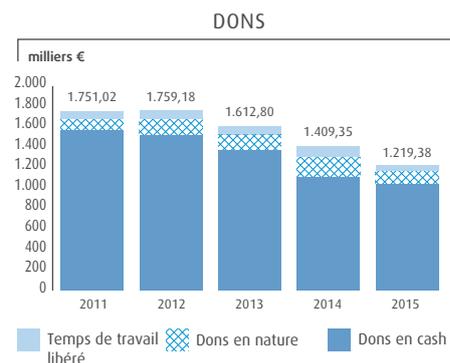
Une enquête d'opinion internationale est régulièrement réalisée. En 2014, les travailleurs ont à nouveau eu l'opportunité de donner leur avis. En 2015, tous les sites ont mis en œuvre des plans d'action suite au feedback reçu grâce à l'enquête. L'objectif est d'améliorer encore le dialogue avec les travailleurs ainsi que leur bien-être.

S5 Engagement vis-à-vis de la collectivité locale**Données du Groupe**

	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Sites dotés d'un plan définissant l'engagement vis-à-vis de la collectivité locale	% de sites	57,58	60,82	65,69	74,31	99,03
Total des dons	milliers €	1.751,02	1.759,18	1.612,80	1.409,35	1.219,38
Dons en cash	milliers €	1.568,80	1.514,60	1.373,82	1.103,47	1.034,91
Dons en nature	milliers €	104,97	159,98	152,27	200,88	135,11
Temps de travail libéré	milliers €	77,24	84,60	86,71	104,99	49,36
Sites dotés d'un plan de communication externe	% de sites	59,70	62,69	63,24	50,00	52,24

Chaque business unit est invitée à allouer un budget annuel aux dons et aux parrainages consentis dans le cadre du programme de relations avec la collectivité de chaque site. Ce budget est censé correspondre à un montant égal à un tiers d'un pour cent de l'EBIT récurrent consolidé moyen annuel de la business unit (hors sociétés associées) des trois dernières années.

Depuis 2009, les dons sont subdivisés en dons en espèces, dons en nature et bénévolat. Les dons à l'échelle du Groupe sont coordonnés par un comité, qui rend compte à l'Administrateur Délégué.



Données 2015 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Total des dons	milliers €	931,04	129,94	63,77	70,74	23,89	1.219,38

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continuéés	Corporate	Umicore Group
Total des dons	milliers €	222,08	183,33	292,62	49,37	471,99	1.219,38

Dons

En 2015, Umicore a effectué des dons pour un montant total de 1.219 milliers d'euros. Au niveau des business units, le montant total de 747 milliers d'euros est conforme à la recommandation de donner l'équivalent d'environ un tiers d'un pour cent de leur EBIT récurrent consolidé moyen annuel respectif des trois dernières années. Les dons complémentaires à l'échelle du Groupe ont atteint 472 milliers d'euros.

La plupart des dons effectués par les business units servent à financer des manifestations caritatives à proximité des sites, en appui aux collectivités locales. Cependant, les sièges de certaines business units soutiennent aussi des projets philanthropiques sur d'autres continents. À l'échelle du Groupe, les dons ont une portée mondiale. En 2015, les dons du Groupe sont allés notamment à deux grands projets pédagogiques de l'UNICEF à Madagascar et en Inde, à quatre projets coordonnés par Entrepreneurs for Entrepreneurs (Philippines, Cambodge, République démocratique du Congo et Haïti), ainsi qu'à des projets en faveur de la mobilité durable menés par des étudiants.

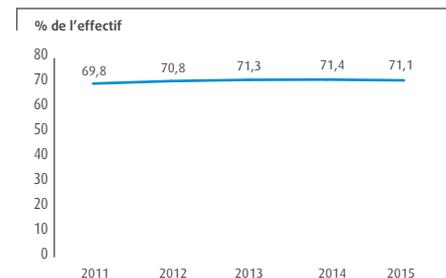
Communication externe

52% des sites disposent d'un plan de communication externe en vue d'instaurer un dialogue de qualité avec les populations locales. En fonction de l'ampleur du site et de ses liens avec les collectivités locales, ces plans de communication consistent en des lettres d'information, audiences publiques, réunions avec les pouvoirs locaux, visites de site accessibles aux riverains et communiqués de presse publiés dans les médias locaux.

S6 Relations avec les travailleurs**Données du Groupe**

	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	69,81	70,80	71,33	71,44	71,11

EMPLOYÉS REPRESENTÉS PAR UN SYNDICAT OU COUVERTS PAR UNE CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL



Données 2015 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	86,44	8,17	93,35	39,53	55,66	71,11

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continué	Corporate	Umicore Group
Employés représentés par un syndicat ou couverts par une convention collective de travail	% de l'effectif	60,79	56,38	83,71	79,30	76,70	71,11

Convention collective de travail et syndicats

Au total, 71,1% des travailleurs d'Umicore sont syndiqués et/ou leurs salaires sont négociés dans le cadre d'une convention collective de travail.

À l'échelon régional, on note d'importantes disparités en termes de représentation syndicale, la représentation la plus élevée revenant à l'Amérique du Sud et à l'Europe, la plus faible à l'Amérique du Nord et à la région Asie-Pacifique.

Convention de développement durable

En 2007, Umicore a signé une Convention de développement durable avec le syndical international IndustriALL, qui a à nouveau été reconduite en 2015 pour une période de quatre ans. Dans ce cadre, Umicore s'engage à respecter une série de principes : interdiction du travail des enfants et du travail forcé, liberté d'association des travailleurs et droit de négocier des conventions collectives de travail.

Tous les sites font l'objet d'un contrôle annuel. Selon ce dernier, aucun des sites d'Umicore ne présente un risque particulier de non-respect des principes de ladite convention.

S7 Code de conduite

En 2011, Umicore a établi pour la première fois un rapport interne systématique, à l'échelle du Groupe, concernant les principes du Code de conduite. Au total, 19 cas ont été signalés en 2015, impliquant 22 travailleurs. Le type de mesure prise varie de la lettre d'avertissement au licenciement.

S8 Approvisionnement durable**Données 2015 par business group**

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continué	Approvisionnement indirect
Fournisseurs ⁽¹⁾ ayant approuvé la Charte d'approvisionnement durable	% fournisseurs	75	84	91	91	Corporate ⁽²⁾
						81

(1) Fournisseurs ayant reçu la Charte d'approvisionnement durable d'Umicore (uniquement les fournisseurs clés de chaque business unit)

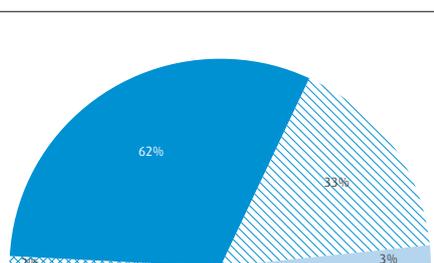
(2) Corporate comprend le département Procurement & Transportation et UMS Taiwan Charte d'approvisionnement durable

Charte d'approvisionnement durable

Durant l'année 2015, nos équipes d'approvisionnement et les business units ont poursuivi la sélection de fournisseurs clés suivant des critères tels que la taille, la situation géographique et le type de produit ou service fourni (dont ceux indispensables à la bonne marche des business units d'Umicore).

Parmi les entreprises sélectionnées, on trouve de nombreux fournisseurs de biens et de services et quelques fournisseurs de matières premières. Au total, 1.336 fournisseurs ont été invités à adhérer à la charte, contre 1.226 à la fin 2014. À la fin 2015, 83% de ces 1.336 fournisseurs avaient officiellement marqué leur accord sur les termes de la charte.

SCORE DES FOURNISSEURS À L'ÉVALUATION ECOVADIS



- Score 1-2: risque relatif au développement durable élevé
- Score 3-4: quelques mesures de bases ont été prises pour le développement durable
- Score 5-6: systèmes de gestion du développement durable convenables
- Score 7-8: pratiques de développement durable avancées
- Score 9-10: systèmes de gestion du développement durable excellents

Évaluation des fournisseurs

Outre le déploiement de la charte, la performance en matière de développement durable de certains fournisseurs fait l'objet d'une évaluation par EcoVadis.

En 2015, les équipes d'approvisionnement ont identifié 47 fournisseurs pour l'évaluation RSE. Leur sélection s'est effectuée sur la base de l'évaluation des risques susmentionnée, en examinant des critères tels que le degré de dépendance, la présence géographique et les dépenses associées.

Score moyen des fournisseurs évalués par thème - données du Groupe 2015

	Group
Environnement	45
Relations sociales et droits de l'homme	45
Intégrité	41
Chaîne d'approvisionnement	36
Total	43

Parmi les 47 fournisseurs retenus, 7 n'ont pas répondu au questionnaire ou n'ont pas finalisé la procédure d'évaluation. Sur les 40 fiches reçues, 22 entreprises affichaient un score entre 25 et 44, ce qui traduit la mise en œuvre de mesures standard en matière de développement durable. Seule une entreprise a enregistré un score de 20, soit un risque élevé en matière de développement durable. Au total, 14 entreprises se sont vu décerner un score entre 45 et 64, ce qui signifie qu'elles disposent d'un « système de management durable approprié » ; trois entreprises ont atteint un score plus élevé, révélateur de pratiques avancées en matière de développement durable.

Depuis 2011, le score des fournisseurs évalués est dans 44% des cas supérieur au score moyen de 42 de la communauté EcoVadis, ce qui signifie que ces fournisseurs ont atteint le niveau d'« engagé en RSE » dans leur approche commerciale globale.

En octobre 2015, le groupe Umicore a été réévalué par EcoVadis et a obtenu un score de 73, confirmant les pratiques avancées en matière de développement durable de l'entreprise et signe « d'une approche RSE structurée et proactive, d'engagements/politiques et de mesures tangibles pour faire face à des problèmes majeurs, et disposant d'informations détaillées sur la mise en œuvre et d'un reporting RSE solide relatif aux mesures et indicateurs de performance ». La progression par rapport au score de 67 obtenu en 2013 est le résultat d'améliorations dans les domaines de l'environnement et de l'approvisionnement durable.

Formation en développement durable et approvisionnement durable

Depuis 2011, un outil de formation en ligne est accessible à tous les collaborateurs sur la plate-forme My Campus pour les sensibiliser à l'approvisionnement durable. Sur cette période, 219 personnes ont suivi le module de formation.

Approche en matière de minéraux provenant de zones de conflits

En 2012, la SEC (U.S. Securities and Exchange Commission) avait publié un règlement définitif concernant les minéraux issus de zones de conflits, conformément au chapitre 1502 du Dodd-Frank Act. En vertu de ce règlement, les entreprises américaines cotées en Bourse sont tenues de déclarer si l'étain, le tantale, le tungstène et l'or contenus dans leurs produits sont issus de la République Démocratique du Congo ou d'un pays limitrophe. Si Umicore n'est pas directement soumise aux obligations de déclaration du Dodd-Frank Act, nous utilisons ce règlement comme ligne de conduite pour nos activités. En 2015, les sites de Precious Metals Refining d'Hoboken et Guarulhos ont été certifiés « fonderie n'utilisant pas de matériaux provenant de zones de conflits », un titre décerné par la LBMA (London Bullion Market Association). Les sites de Jewellery & Industrial Metals à Pforzheim, Vienne et Bangkok sont certifiés jusqu'en 2016 en tant que participants au programme Chain of Custody du RJC (Responsible Jewellery Council). Les sites de Guarulhos, d'Amsterdam, de Pforzheim et de Bangkok figurent désormais parmi les raffineurs Good Delivery de la LBMA. En 2014, la business unit a aussi réussi l'audit portant sur l'approvisionnement responsable de platine du RJC. Les sites titulaires des homologations Chain of Custody du RJC et Good Delivery de la LBMA sont habilités à figurer sur la liste des fonderies n'utilisant pas de matériaux provenant de zones de conflits de l'EICC (Electronic Industry Citizenship Coalition).

Parallèlement aux politiques et chartes existantes telles que le Code de conduite d'Umicore, la politique des droits de l'Homme et la Charte d'approvisionnement durable, Umicore dispose aussi d'une politique spécifique en matière de « Chaîne d'approvisionnement responsable en minerais issus de zones de conflits ou à haut risque ».

<http://www.umicore.com/en/media/topics-of-interest/conflict-minerals/>

Pour en savoir plus sur la relation d'Umicore avec ses fournisseurs, consultez le chapitre « Engagement envers les parties prenantes » à la page 171 et le rapport de gestion aux pages 30 à 32.

S9 Santé au travail

Tous les sites de production consolidés dont Umicore a le contrôle opérationnel sont inclus dans la portée du rapport sur la santé au travail. Par rapport à 2014, les données de deux sites ne figurent plus au rapport : Sancoale (Inde, Opérations non-continué) et Maxton (États-Unis, Recycling). Quatre sites ont été ajoutés au périmètre du rapport : Wickliffe (États-Unis, Energy & Surface Technologies), une deuxième usine à Cheonan (Corée du Sud, Energy & Surface Technologies), Tokoname (Japon, Catalysis) et Shirwal (Inde, Catalysis). La portée globale du reporting concerne donc 65 sites.

Notez qu'en raison de l'optimisation des méthodes d'analyse et de reporting, certaines données publiées dans le rapport annuel 2014 ont été ajustées dans le rapport 2015.

Les informations figurant dans cette annexe ne concernent que les travailleurs d'Umicore. Les données relatives à la santé au travail des sous-traitants n'y figurent pas. Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de santé au travail, rendez-vous sur le site :

<http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/social/Approach/>

Données du Groupe

	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Taux d'exposition 'tous biomarqueurs agrégés' ⁽¹⁾	%	5,2	4,3	2,6	1,8	2,3
Taux d'exposition plomb (sang) ⁽²⁾	%	1,4	0,5	0,9	1,0	0,8
Taux d'exposition arsenic (urine) ⁽²⁾	%	2,2	1,4	1,6	1,1	1,3
Taux d'exposition cobalt (urine) ⁽²⁾	%	22,1	14,8	10,7	7,3	8,7
Taux d'exposition cadmium (sang) ⁽²⁾	%	0,8	1,7	0,6	0,6	0,2
Taux d'exposition cadmium (urine) ⁽²⁾	%	1,5	3,0	1,0	0,6	1,1
Taux d'exposition nickel (urine) ⁽²⁾	%	6	7	1	0,3	1,3
Travailleurs avec sensibilisation aux sels de platine	nombre	4	6	4	4	0
Travailleurs avec une perte auditive due au bruit	nombre	9	4	3	5	2
Travailleurs avec dermatites de contact	nombre	2	2	2	2	3
Travailleurs avec asthme professionnel dû à d'autres substances	nombre	0	1	0	0	1
Travailleurs avec troubles musculosquelettiques	nombre	11	7	5	14	7

(1) Rapport entre le nombre de résultats de contrôle biologique dépassant la valeur limite, fixée par Umicore pour chaque substance dangereuse, et le total des contrôles biologiques effectués.

(2) Le taux d'exposition à un métal spécifique s'entend comme le rapport entre le nombre de travailleurs dont le résultat de contrôle biologique dépasse la valeur limite fixée par Umicore pour ce métal et le nombre de travailleurs exposés à ce métal. Les valeurs limites d'Umicore sont basées sur les indices d'exposition biologique de l'American Conference of Governmental and Industrial Hygienists (réf.2011) et sont au moins aussi strictes que les limitations légales en vigueur dans les pays où Umicore opère.

À l'horizon 2015, l'objectif d'Umicore est d'amener le biomarqueur d'exposition sous la valeur limite fixée par Umicore en interne pour chaque individu exposé. Ces valeurs limites sont les suivantes :

Cadmium : 2 microgrammes par gramme de créatinine dans les urines et 0,5 microgramme par 100 ml de sang. Plomb : 30 microgrammes par 100 ml de sang.

Cobalt : 15 microgrammes par gramme de créatinine.

Arsenic et nickel : 30 microgrammes par gramme de créatinine. Sels de platine : pas de nouveaux cas de sensibilisation.

Le nombre de maladies professionnelles correspond au nombre de travailleurs chez qui, pendant la période de reporting, on a diagnostiqué une nouvelle maladie professionnelle ou des symptômes liés au travail.

En 2015, 4.764 échantillons biologiques ont été prélevés chez des travailleurs exposés à au moins un des métaux susmentionnés (à l'exception des sels de platine). 110 relevés ont révélé un résultat dépassant la valeur limite interne, ce qui porte le taux de dépassement total à 2,3%, contre 1,8% en 2014, mais bien en deçà des 5,2% de 2011. Tous les travailleurs exposés professionnellement font l'objet d'un suivi régulier par un médecin du travail.

Plomb

L'exposition professionnelle au plomb représente un risque sanitaire potentiel dans les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling. Dans l'ensemble, 12 des 1.512 travailleurs exposés professionnellement ont dépassé la valeur limite de 30 µg/100 ml, ce qui porte le taux de dépassement à 0,8%, soit légèrement en deçà du 1,0% de 2014, mais largement sous le 1,4% de 2011.

La majorité des dépassements a été enregistrée sur le site d'Hoboken (Belgique, Recycling). Dans trois cas, Umicore a dû déclarer les dépassements aux autorités belges.

Les travailleurs présentant des dépassements ont été affectés à d'autres postes de travail et font l'objet d'un suivi par le médecin du travail.

Arsenic

L'exposition professionnelle à l'arsenic est susceptible de se rencontrer dans les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling. Au total, 1,3% des 902 travailleurs exposés professionnellement ont dépassé la valeur limite en 2015, contre 1,1% en 2014 et 2,2% en 2011.

Cobalt

Dans l'ensemble, 762 travailleurs sont exposés professionnellement au cobalt, principalement au sein du business group Energy & Surface Technologies. Le nombre de travailleurs ayant dépassé la valeur limite a atteint 66, soit un taux de dépassement de 8,7%, légèrement supérieur aux 7,3% de 2014, mais sensiblement inférieur aux 22,1% de 2011.

Les dépassements dans la business unit Cobalt & Specialty Materials ont légèrement baissé, passant de 37 en 2014 à 32 en 2015. Nous avons toutefois enregistré une augmentation des dépassements dans la business unit Rechargeable Battery Materials, qui sont passés de 15 en 2014 à 34 en 2015. C'est probablement dû à une hausse significative de la production. Depuis de nombreuses années, ces business units déploient une approche en matière de santé au travail pour le cobalt, dont le contrôle biologique. Les business units mettent actuellement en œuvre des plans d'action pour réduire significativement l'exposition au cobalt sur le lieu de travail.

Cadmium

L'exposition professionnelle au cadmium représente un risque sanitaire potentiel dans les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling. Le cadmium dans les urines est un excellent biomarqueur de l'exposition à long terme, tandis que le cadmium dans le sang traduit une exposition professionnelle plus récente. En 2015, 472 travailleurs ont été professionnellement exposés au cadmium.

La valeur limite de cadmium dans les urines a été dépassée chez cinq travailleurs, ce qui représente un taux de dépassement de 1,1%, contre 0,6% en 2014 et 1,5% en 2011.

Des mesures techniques supplémentaires sont actuellement mises en œuvre pour réduire davantage cette exposition à l'avenir. Des mesures de précaution telles que la rotation du personnel, le respect strict des consignes de protection respiratoire et d'hygiène corporelle sont également mises en place en vue de minimiser l'exposition.

Le taux de dépassement du niveau de cadmium dans le sang a été de 0,2%.

Nickel

Les business groups Energy & Surface Technologies et Recycling présentent une exposition professionnelle au nickel. En 2015, 1.116 travailleurs ont été exposés au nickel. En 2015, quinze des travailleurs exposés ont dépassé la valeur limite, ce qui a donné un taux de dépassement de 1,3%, contre 0,3% en 2014 et 6% en 2011.

Cette hausse est probablement due à l'augmentation des volumes de production dans la business unit Rechargeable Battery Materials.

Sels de platine

Les business groups Catalysis et Recycling ont des postes de travail qui présentent une exposition aux sels de platine.

En 2015, aucun nouveau diagnostic de sensibilisation aux sels de platine n'a été posé par rapport aux quatre cas recensés en 2014. Tous les travailleurs exposés aux sels de platine font l'objet d'une surveillance dans le cadre d'un programme de santé au travail et passent régulièrement des examens de dépistage des allergies.

Autres maladies professionnelles

En 2015, trois travailleurs ont développé une dermatite de contact, sept des troubles musculo-squelettiques d'origine professionnelle et une sensibilisation professionnelle liée à l'exposition aux solvants organiques. Une perte auditive due au bruit industriel a également été diagnostiquée chez deux travailleurs. Tous les individus concernés font l'objet d'un suivi médical par le médecin du travail. Des mesures ont été prises pour éviter une détérioration de leur état.

S10 Sécurité au travail

Au total, 85 sites consolidés sont inclus dans le rapport de sécurité au travail. Par rapport à 2014, deux sites ont été ajoutés au rapport de sécurité : Rayong (Thaïlande, Catalysis) et un second site à Jiangmen (Chine, Energy & Surface Technologies). En outre, Umicore a intégré de plus petits sites commerciaux aux résultats en matière de sécurité. Pour en savoir plus sur l'approche d'Umicore en matière de gestion de la sécurité, rendez-vous sur <http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/social/Approach/>.

Les informations figurant dans cette annexe ne concernent que les travailleurs d'Umicore. Les données relatives à la santé au travail des sous-traitants sont communiquées séparément. L'objectif d'Umicore est de parvenir à zéro accident avec arrêt de travail à l'horizon 2015.

Données du Groupe

	unité	2011	2012	2013	2014	2015
Accidents mortels	nombre	0	0	0	2	0
Accidents mortels sous-traitants	nombre	0	0	0	0	0
Accidents avec arrêt de travail	nombre	60	49	35	37	47
Accidents avec arrêt de travail sous-traitants	nombre	17	33	22	11	9
Taux de fréquence		3,61	2,86	2,08	2,16	2,66
Taux de fréquence sous-traitants		5,50	10,06	5,76	2,91	2,05
Jours calendaires perdu	nombre	1.771	1.897	1.726	16.122	2.134
Taux de gravité		0,11	0,11	0,10	0,94	0,12
Blessures déclarables (RI)	nombre	221	160	146	112	148
Taux de fréquence RI		13,3	9,3	8,7	6,5	8,4
Taux des sites sans accidents avec arrêt de travail / total des sites ayant rapporté	%	77	85	79	84	84
Sites certifiés OHSAS 18001	%	30,0	32,0	32,8	40,0	36,6

Définition

Définition du travailleur d'Umicore : individu qui fait partie de l'effectif total d'Umicore. Un travailleur d'Umicore peut être employé à temps plein, à temps partiel ou sous contrat à durée déterminée.

Sous-traitant : personne ne faisant pas partie de l'effectif total d'Umicore, qui fournit des services à cette dernière sur un de ses sites, conformément à un contrat.

Accident mortel : accident du travail ayant entraîné la mort.

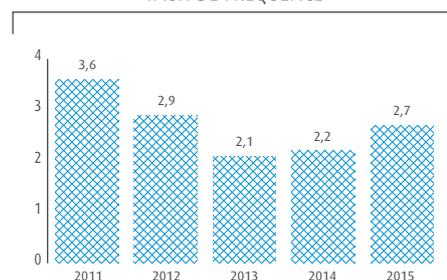
Accident avec arrêt de travail : accident du travail entraînant plusieurs jours d'incapacité de travail.

Accident à déclarer : accident du travail nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec arrêt de travail.

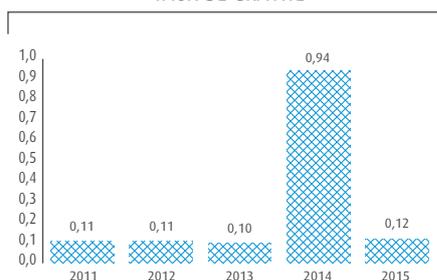
Taux de fréquence : nombre d'accidents avec arrêt de travail par million d'heures travaillées.

Taux de gravité : nombre de jours civils d'incapacité découlant d'un accident avec arrêt de travail par millier d'heures travaillées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

TAUX DE FRÉQUENCE



TAUX DE GRAVITÉ



Données 2015 par région

	unité	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie-Pacifique	Afrique	Umicore Group
Accidents avec arrêt de travail	nombre	40	4	0	3	0	47

Données 2015 par business group

	unité	Catalysis	Energy & Surface Technologies	Recycling	Activités non-continué	Corporate	Umicore Group
Accidents mortels	nombre	0	0	0	0	0	0
Accidents avec arrêt de travail	nombre	4	9	24	8	2	47
Taux de fréquence	par million d'heures travaillées	1,0	2,4	4,7	3,2	0,9	2,7
Jours calendrier perdus	nombre	38	333	1.272	426	65	2.134
Taux de gravité	par milliers d'heures travaillées	0,01	0,09	0,25	0,17	0,03	0,12

En 2015, on a enregistré 47 accidents avec arrêt de travail, contre 37 en 2014, soit un taux de fréquence de 2,66 en hausse par rapport à 2,16 en 2014. Au total, 2.134 jours civils ont été perdus en raison d'accidents avec arrêt de travail. Le taux de gravité est de 0,12%.

Le nombre d'accidents à déclarer a significativement augmenté pour atteindre 148, contre 112 en 2014. Le taux de fréquence des accidents déclarables a atteint 8,38 en 2015, contre 6,5 en 2014.

Au total, 9 accidents avec arrêt de travail ont été consignés pour les sous-traitants, contre 11 en 2014, soit un taux de fréquence de 2,05, contre 2,91 en 2014.

En 2015, 84% des sites déclarants n'ont recensé aucun accident avec arrêt de travail, un nombre similaire à celui de 2014. Vingt-six sites sont certifiés OHSAS 18001, le système de management de la santé et de la sécurité au travail, contre 25 en 2014.

Quarante accidents avec arrêt de travail, soit 85% de leur total, se sont produits en Europe, dont 24 se sont produits sur des sites belges et 12 sur des sites allemands. Sur les sites du continent américain, on a recensé 4 accidents, alors que 3 sont survenus dans la région Asie-Pacifique.

En 2015, le business group Catalysis a enregistré 4 accidents avec arrêt de travail, tous dans la business unit Automotive Catalyst. Le nombre total de jours d'arrêt de travail a été de 38, contre 20 en 2014, soit un taux de fréquence de 0,97 et un très faible taux de gravité de 0,01. Le business group a déployé le programme SafeStart® sur tous ses sites d'exploitation. Ce programme est axé sur les attitudes habituelles et non intentionnelles en matière de sécurité. La business unit investit aussi massivement dans l'échange des meilleures pratiques. Elle a élaboré des matrices de formation à la sécurité pour chaque fonction. Les progrès sont suivis à l'aide de différents indicateurs. Tous les sites de production d'Automotive Catalyst doivent être certifiés selon le système de management OHSAS 18001. À la fin de l'année, les sites de Karlskoga (Suède) et Tsukuba (Japon) n'avaient connu aucun accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants depuis plus de cinq ans. Les sites de Burlington (Canada), Himeiji (Japon), Port Elizabeth (Afrique du Sud) et Suzhou (Chine) n'ont plus connu d'accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants depuis plus de trois ans.

Le business group Energy & Surface Technologies a enregistré neuf accidents avec arrêt de travail : 8 à la business unit Cobalt & Specialty Materials et 1 à la business unit Thin film Products. Au total, 333 jours civils ont été perdus, soit un taux de fréquence de 2,38 et un taux de gravité de 0,09. Les business unit Electroplating, Rechargeable Battery Materials et Electro-Optic Materials n'ont enregistré aucun accident avec arrêt de travail. La business unit Rechargeable Battery Materials a déployé un programme de leadership en matière de sécurité efficace et pragmatique mis au point en interne. Celui-ci se base sur une observation des comportements et une technique d'intervention dans le cadre de son programme de sécurité ACCE (Awareness, Competence, Compliance, Excellence - Sensibilisation, Compétence, Conformité, Excellence). À la fin 2015, la business unit n'avait plus connu d'accident avec arrêt de travail depuis plus de 930 jours, tout en poursuivant l'expansion de ses activités. Le site de Dundee (Royaume-Uni) s'est distingué par des résultats excellents et constants en matière de sécurité, puisqu'il affiche au moins dix ans sans accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants. Le site de Pékin (Chine) n'a plus connu d'accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants depuis plus de trois ans.

Le business group Recycling a enregistré 24 accidents avec arrêt de travail. Au total, 1.272 jours civils ont été perdus. Le taux de fréquence est de 4,72 et le taux de gravité de 0,25. La business unit Precious Metal Refining, qui comptabilise 15 accidents avec arrêt de travail, a mis en œuvre le programme

SafeStart® dans tous ses départements. Le site d'Hoboken (Belgique) a achevé SafeMap®, une formation au leadership destinée à tous les managers et superviseurs. Le site prend à présent d'autres mesures pour améliorer ses résultats en matière de sécurité. La business unit Jewellery & Industrial Materials a enregistré sept accidents avec arrêt de travail et la business unit Technical Materials deux.

À la fin 2015, le site de Vicenza (Italie) affichait au moins trois ans sans accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants.

Les activités non-continuées ont enregistré huit accidents avec arrêt de travail. Au total, 426 jours civils ont été perdus. Le taux de fréquence a atteint 3,21 et le taux de gravité 0,17. La business unit Zinc Chemicals a fait état de cinq accidents avec arrêt de travail et la business unit Building Products trois. À la fin 2015, le site de Vilvorde (Belgique) affichait plus de cinq ans sans accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants. Le site de Pasir Gudang (Malaisie) n'a plus connu d'accident avec arrêt de travail ou accident déclarable impliquant du personnel d'Umicore, ni accident avec arrêt de travail impliquant des sous-traitants depuis plus de trois ans.

Deux accidents avec arrêt de travail ont également eu lieu dans les services généraux et les bureaux.

En 2015, des progrès ont été engrangés dans le cadre du projet de sécurité des procédés à l'échelle du Groupe, avec plusieurs visites et inspections de site, ainsi que la mise en œuvre de normes de sécurité et de notes d'orientation pour l'ensemble du Groupe afin d'avoir une « intégrité conceptuelle ». Pour transmettre et déployer ces normes et notes d'orientation, l'équipe du projet a organisé des ateliers avec tous les sites industriels dans toutes les régions, auxquels ont participé plusieurs centaines de collègues. Outre l'e-learning sur la sécurité des procédés pour les collaborateurs concernés, l'équipe du projet a commencé à développer un logiciel interne pour faciliter le processus d'évaluation des risques et le déploiement des mesures de réduction des risques. Actuellement, l'équipe de projet élabore également des lignes directrices supplémentaires sur l'« intégrité technique et opérationnelle ».

Déclaration de gouvernance d'entreprise

Table des matières

Rapport de gouvernance d'entreprise	152	Engagement envers les parties prenantes	171
G1 Contexte de gouvernance d'entreprise	152	G19 Fournisseurs	171
G2 Structure organisationnelle	152	G20 Clients	171
G3 Actionnaires	152	G21 Effectifs	172
G4 Conseil d'administration	153	G22 Investisseurs et bailleurs de fonds	172
G5 Comité de direction	155	G23 Société	172
G6 Informations pertinentes en cas d'offre publique d'acquisition	155	G24 Sociétés associées et coentreprises	173
G7 Conflits d'intérêts (articles 523-524ter du Code des sociétés)	157	G25 Secteur public et autorités	173
G8 Commissaire	157	G26 Répartition du retour économique	174
G9 Code de conduite	157		
G10 Délit d'initié et manipulation boursière	157	Conseil d'administration	176
G11 Mise en conformité avec le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009	157	Comité de direction	178
Rapport de rémunération 2015	158		
G12 Rémunération du Conseil d'administration	158		
G13 Rémunération de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction	160		
G14 Transactions et détention d'actions et d'options sur actions en 2015	164		
G15 Changement de l'enveloppe de rémunération depuis la fin de l'année 2015	165		
Gestion des risques et contrôle interne	167		
G16 Gestion des risques	167		
G17 Catégorisation des risques	168		
G18 Description des risques	168		

Corporate governance review

G1 Contexte de gouvernance d'entreprise

Umicore a adopté le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009 comme code de référence.

Ce code est disponible en anglais, en français et en néerlandais sur le site Internet de la Commission Corporate Governance (www.corporategovernancecommittee.be).

La Charte de gouvernance d'entreprise décrit de manière détaillée la structure de gouvernance de l'entreprise, ainsi que les politiques et les procédures du Groupe Umicore. Cette Charte peut être consultée sur le site internet d'Umicore (<http://www.umicore.com/fr/gouvernance-dentreprise/charte-de-gouvernance-dentreprise/>) ou obtenue auprès de son département Group Communications.

Umicore a exposé sa mission, ses valeurs et les fondements de sa philosophie organisationnelle dans un document intitulé "The Umicore Way". Ce document décrit la façon dont Umicore envisage sa relation avec ses clients, ses actionnaires, ses collaborateurs et la société en général.

En termes de philosophie organisationnelle, Umicore opte pour la décentralisation et pour l'octroi d'une large autonomie à chacune de ses business units. Celles-ci veillent à leur tour à contribuer à la création de valeur pour le Groupe et à adhérer aux stratégies, aux politiques, et aux normes de celui-ci, ainsi qu'à sa démarche en faveur du développement durable.

Dans ce contexte, Umicore estime qu'une structure appropriée de gouvernance d'entreprise est une condition essentielle dans une optique de succès à long terme. Ceci suppose un processus décisionnel efficace, basé sur une répartition claire des responsabilités. Ce système doit permettre un équilibre optimal entre la culture d'entrepreneuriat au niveau des business units et des procédés efficaces de pilotage et de contrôle. La Charte de gouvernance d'entreprise définit de manière plus détaillée les responsabilités des actionnaires, du Conseil d'administration, de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction ainsi que le rôle spécifique du Comité d'audit et du Comité de nomination et de rémunération. Le présent rapport fournit des informations sur les enjeux de la gouvernance concernant pour l'essentiel l'exercice 2015.

G2 Structure organisationnelle

Le Conseil d'administration est l'organe décisionnel suprême d'Umicore, sauf pour les matières que le Code des sociétés ou les statuts d'Umicore réservent à l'Assemblée générale des actionnaires. Le Conseil d'administration est assisté dans ses missions par un Comité d'audit et un Comité de nomination et de rémunération. La gestion journalière d'Umicore a été déléguée à l'Administrateur Délégué, qui est également Président du Comité de direction. Le Comité de direction est chargé d'élaborer la stratégie globale pour la Société et de la soumettre à l'analyse et à l'aval du Conseil d'administration. Il est responsable de la mise en œuvre de la stratégie et doit assurer la supervision efficace des business units ainsi que des fonctions centralisées. Le Comité de direction a également la responsabilité d'analyser les différents risques et opportunités que pourrait rencontrer Umicore à court, moyen ou long terme (voir section sur la gestion des risques) et de faire en sorte que des systèmes soient mis en place afin de les gérer. Le Comité de direction est collégialement responsable de la définition et de la mise en œuvre de la démarche d'Umicore en faveur du développement durable.

Umicore est organisée en business groups, qui comprennent à leur tour des business units partageant des caractéristiques communes en termes de produits, de technologies et de marchés d'utilisateurs finaux. Certaines business units sont subdivisées en business lines, orientées vers leur marché. Afin d'apporter une structure d'assistance à l'échelle du Groupe, Umicore dispose de plates-formes de gestion régionale en Amérique du Sud, en Chine, en Amérique du Nord et au Japon. Le siège du Groupe est établi en Belgique. Il remplit, pour l'ensemble du Groupe, une série de fonctions de support, comme les finances, les ressources humaines, l'audit interne, les questions juridiques, la fiscalité et les relations avec le public et les investisseurs.

G3 Actionnaires

3.1 Actions émises – structure du capital

Au 31 décembre 2015, 112.000.000 actions d'Umicore étaient en circulation. L'identité des actionnaires ayant déclaré une participation égale ou supérieure à 3% au 31 décembre 2015 est consultable sous la rubrique "Comptes annuels abrégés de la société mère" (p. 119).

Au 31 décembre 2015, Umicore détenait 3.927.534 actions propres, soit 3,51% de son capital. Les informations concernant l'autorisation des actionnaires pour le rachat d'actions par Umicore et la situation actuelle des rachats sont respectivement consultables dans la Charte de gouvernance d'entreprise et sur le site internet d'Umicore.

Pendant l'exercice, 873.338 actions propres ont été affectées à l'exercice d'options sur actions du personnel et 33.400 ont servi à l'octroi d'actions, dont 4.500 aux membres du Conseil d'administration, 26.600 aux membres du Comité de direction et 2.300 dans le cadre de la conversion partielle en actions du bonus de l'Administrateur Délégué.

3.2 Politique et paiement des dividendes

Umicore s'efforce de payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Il n'existe pas de ratio fixe pour la distribution de dividendes. Le dividende est proposé par le Conseil d'administration à l'Assemblée générale ordinaire (ou annuelle) des actionnaires. Il ne sera payé aucun dividende si celui-ci est susceptible de nuire à la stabilité financière de l'entreprise.

En 2015, Umicore a payé un dividende brut de € 1,00 par action pour l'exercice 2014, soit un montant identique au dividende brut relatif à l'exercice 2013.

En juillet 2015, conformément à la politique d'Umicore en matière de dividende, le Conseil d'administration a décidé de payer un acompte sur dividende correspondant à la moitié du dividende total versé l'année précédente. Par conséquent, un acompte sur dividende brut de € 0,50 par action a été versé le 3 septembre 2015. Le 4 février 2016, le Conseil a décidé de proposer aux actionnaires un dividende brut total de € 1,20 par action pour l'exercice 2015. Si l'affectation des bénéfices proposée aux actionnaires est adoptée, le dividende brut distribué en mai 2016 se chiffrera dès lors à € 0,70 par action (c.-à-d. le dividende total diminué de l'acompte sur dividende préalablement payé).

Le System Paying Agent retenu pour le paiement du dividende de 2015 est :

KBC Bank
Avenue du Port 2
1080 Bruxelles

3.3 Assemblées générales des actionnaires en 2015

L'Assemblée générale annuelle a eu lieu le 28 avril 2015. Lors de cette Assemblée, les actionnaires ont adopté les résolutions classiques concernant les comptes annuels, l'affectation des résultats et la décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs mandats respectifs en 2014. A la même Assemblée Thomas Leysen et Marc Grynberg ont été reconduits dans leurs mandats d'administrateur pour trois ans et le mandat d'administrateur indépendant de Rudi Thomaes a été renouvelé pour trois ans. Egalement à l'Assemblée générale annuelle, Mark Garrett et Eric Meurice ont été nommés administrateurs indépendants pour une durée de trois ans, alors qu'Jan Gallienne a été nommé administrateur pour une durée de trois ans également.

L'Assemblée générale annuelle des actionnaires a enfin approuvé la rémunération du Conseil d'administration pour 2015. Les informations détaillées concernant la rémunération des administrateurs en 2015 peuvent être consultées dans le Rapport de Rémunération.

G4 Conseil d'administration

4.1 Composition

Le Conseil d'administration, dont les membres sont nommés par l'Assemblée générale des actionnaires à majorité simple, sans quorum de présence, doit être composé d'au moins six membres. Leur mandat ne peut pas dépasser quatre ans. Dans la pratique, ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles.

Les administrateurs peuvent être révoqués à tout moment par l'Assemblée générale des actionnaires, à la majorité simple. Aucun quorum de présence n'est d'application pour la révocation d'administrateurs. Les statuts permettent au Conseil d'administration de coopter des administrateurs en cas de poste vacant. L'Assemblée générale suivante doit ensuite décider de la nomination définitive de l'administrateur en question. Ce dernier termine le mandat de son prédécesseur.

Au 31 décembre 2015, le Conseil d'administration était composé de neuf membres : huit administrateurs non exécutifs et un administrateur exécutif.

À la même date, cinq administrateurs étaient indépendants, au sens de l'article 526ter du Code des sociétés et de la disposition 2.3 du Code belge de gouvernance d'entreprise 2009.

Deux des neuf membres du Conseil d'administration en fonction au 31 décembre 2015 étaient des femmes. Umicore n'atteint dès lors plus le quota de représentativité d'un tiers imposé par le Code des sociétés et par les recommandations de la Commission belge Corporate Governance, lequel entrera en vigueur le 1er janvier 2017. Cette situation n'est que temporaire. Le Comité de nomination et de rémunération et le Conseil d'administration tiendront compte du critère de mixité lors de l'examen des futures candidatures aux postes vacants au Conseil d'administration en vue de se conformer au quota de représentativité susmentionné dans les délais imposés.

En 2015, la composition du Conseil d'administration a fait l'objet des modifications suivantes :

- Les mandats d'Uwe-Ernst Bufe et Arnoud de Pret ont expiré à l'Assemblée générale annuelle du 28 avril 2015 en application de la limite d'âge imposée par la Charte de gouvernance d'entreprise;
- Isabelle Bouillot a démissionné comme administrateur à compter du 28 avril 2015;
- Mark Garrett et Eric Meurice ont été nommés administrateurs indépendants à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires du 28 avril 2015;
- Ian Gallienne a été nommé administrateur à l'Assemblée générale annuelle précitée.

4.2 Réunions et thèmes

Le Conseil d'administration a tenu cinq réunions ordinaires en 2015. Ceci revient à une réduction de deux réunions par rapport à l'année précédente. À deux occasions, il a également pris des décisions par consentement unanime exprimé par écrit.

En 2015, le Conseil d'administration a entre autres abordé les thèmes suivants :

- prestations financières du Groupe;
- approbation des états financiers annuels et semestriels;
- arrêté des comptes annuels statutaires et consolidés, ainsi que des rapports annuels statutaires et consolidés;
- approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires et convocation de celle-ci;
- projets d'investissement;
- évaluation en matière d'ESS, y compris concernant le développement durable;
- évaluation des risques de l'entreprise;
- opportunités stratégiques et défis opérationnels;
- évolutions des affaires;
- projets M&A;
- analyse en matière de ressources humaines;
- évaluation annuelle des performances de l'Administrateur Délégué et des autres membres du Comité de direction pour 2014;
- approbation des projets d'apports de branches d'activité dans le cadre du carve-out des activités Zinc Chemicals et Building Products en Belgique;
- plan de relève du Conseil d'administration et du Comité de direction;
- distribution d'un acompte sur dividende.

Le Conseil d'administration a également visité plusieurs usines en Chine : les usines de la division Cobalt Specialty Materials à Guangzhou, de même que l'ancien site et le nouveau site de la division Zinc Chemicals à Fuhong et les usines de la division Automotive Catalyst à Shanghai.

4.3 Evaluation du Conseil d'administration et de ses Comités

Tous les deux à trois ans le Président organise une évaluation de la performance du Conseil d'administration et de ses Comités.

La prochaine évaluation aura lieu en début 2016 par le biais d'un questionnaire individuel.

4.4 Comité d'audit

La composition du Comité d'audit ainsi que les qualifications de ses membres sont totalement en accord avec les exigences de l'article 526bis du Code des sociétés et du Code de gouvernance d'entreprise 2009.

Le Comité d'audit est composé de trois administrateurs non exécutifs, dont deux sont indépendants. Suite à l'expiration de son mandat d'administrateur, Arnoud de Pret a quitté le Comité d'audit à compter du 28 avril 2015. Également à compter du 28 avril 2015 Mark Garrett a été nommé membre du Comité d'Audit et Ines Kolmsee a été nommée Présidente de ce Comité.

Tous les membres du Comité d'audit ont une expérience significative en matière de comptabilité et d'audit comme le prouve leur curriculum vitae.

Le Comité s'est réuni à quatre reprises en 2015. En marge de l'analyse des comptes 2014 et de ceux du premier semestre 2015, le Comité a aussi abordé les thèmes suivants : des sujets de trésorerie, la sécurité de l'entreprise, des sujets concernant la fiscalité du Groupe, les rapports d'activité de l'audit interne, le plan d'audit pour 2016 et une discussion préliminaire de la charte de l'audit.

Par ailleurs, le Comité d'audit a procédé à une auto-évaluation dont les conclusions font état d'un bon fonctionnement du Comité.

4.5 Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est composé de trois administrateurs non exécutifs, dont deux sont indépendants. Il est présidé par le Président du Conseil d'administration.

En 2015, le Comité de nomination et rémunération s'est réuni trois fois. Durant la même période, le Comité a examiné la politique de rémunération pour les membres du Conseil d'administration, ceux des Comités du Conseil d'administration, et ceux du Comité de direction. Il a également discuté du règlement des plans d'octroi d'actions et d'options sur actions proposés en 2015. Le Comité a également discuté du plan de succession au niveau du Conseil d'administration et du Comité de direction.

G5 Comité de direction

5.1 Composition

Le Comité de direction est conforme à la notion définie par l'article 524bis du Code des sociétés.

Il est composé d'au moins quatre membres. Il est présidé par l'Administrateur Délégué, qui est désigné par le Conseil d'administration. Les membres du Comité de direction sont nommés par le Conseil d'administration, sur proposition de l'Administrateur Délégué et sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération.

La composition du Comité d'audit a fait l'objet des modifications suivantes en 2015 :

- Géraldine Nolens a été nommée Chief Counsel et membre du Comité de direction à compter du 1er juillet 2015 ;
- Hugo Morel a pris sa retraite et a quitté le Comité de direction à compter du 1er octobre 2015.

Au 31 décembre 2015, le Comité de direction était constitué de sept membres, y compris l'Administrateur Délégué.

5.2 Evaluation

Une évaluation de la performance de chaque membre du Comité de direction est menée annuellement par l'Administrateur Délégué, puis discutée au niveau du Comité de nomination et de rémunération. Les conclusions de ces évaluations sont soumises au Conseil d'administration, qui en discute.

Chaque année, le Conseil d'administration se réunit également en séance non exécutive (c.-à-d. sans l'Administrateur Délégué) en vue d'évoquer et d'évaluer la performance de l'Administrateur Délégué.

Ces évaluations ont eu lieu le 5 février 2015.

G6 Informations pertinentes en cas d'offre publique d'acquisition

6.1 Restrictions relatives aux transferts de titres

Les statuts d'Umicore n'imposent aucune restriction en ce qui concerne le transfert d'actions ou d'autres titres.

En outre, la Société n'a connaissance d'aucune restriction imposée par la loi, sauf dans le cadre de la législation en matière d'abus de marché.

Les options sur actions Umicore telles qu'octroyées à l'Administrateur Délégué, aux membres du Comité de direction et à certains employés d'Umicore en vertu de plans d'intéressement ne peuvent pas être transférées entre vifs.

6.2 Détenteurs de titres conférant des droits de contrôle spéciaux

Il n'y a pas de détenteurs de titres conférant des droits de contrôle spéciaux.

6.3 Restrictions relatives au droit de vote

Les statuts de la Société n'imposent aucune restriction concernant l'exercice des droits de vote par les actionnaires, pour autant que les actionnaires concernés soient admis à l'Assemblée générale des actionnaires et ne soient pas déchus de leurs droits. Les conditions d'admission aux Assemblées générales sont mentionnées dans l'article 17 des statuts de la Société. Conformément à l'article 7 des statuts, si un titre fait l'objet de droits concurrents, l'exercice des droits y afférents est suspendu jusqu'à la désignation d'une seule personne comme étant, à l'égard de la Société, propriétaire du titre.

À la connaissance du Conseil d'administration, au 31 décembre 2015, aucun des droits de vote afférents aux actions émises par la Société n'était suspendu en vertu de la loi, à l'exception des 3.927.534 actions détenues par la Société elle-même à cette date (article 622, §1 du Code des sociétés).

6.4 Plans d'actionnariat salarié où les droits de contrôle ne sont pas exercés directement par les employés

La Société n'a pas lancé de tels plans d'actionnariat salarié.

6.5 Conventions entre actionnaires

À la connaissance du Conseil d'administration, il n'y a pas de convention(s) entre actionnaires de nature à restreindre le transfert de titres et/ou l'exercice de droits de vote.

6.6 Modifications des statuts

Excepté pour les augmentations de capital décidées par le Conseil d'administration dans les limites du capital autorisé, seule une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires est habilitée à modifier les statuts d'Umicore. Une Assemblée générale des actionnaires peut seulement délibérer sur des modifications statutaires (y compris les augmentations ou réductions du capital, ainsi que les fusions, les scissions et une liquidation) si au moins 50% du capital souscrit est représenté. Si ce quorum de présence n'est pas atteint, une nouvelle Assemblée générale extraordinaire doit être convoquée. Celle-ci délibérera quelle que soit la part du capital souscrit représentée. En règle générale, les modifications des statuts de la Société ne sont adoptées que si elles recueillent 75% des votes. Le Code des sociétés impose une majorité supérieure dans des cas spécifiques, comme la modification de l'objet social ou de la forme juridique de la Société.

Les statuts d'Umicore n'ont pas été modifiés en 2015.

6.7 Capital autorisé – rachat d'actions

La Société peut procéder à une augmentation de capital sur décision du Conseil d'administration dans les limites du capital autorisé. L'autorisation doit être accordée par une Assemblée générale extraordinaire des actionnaires. Le montant et la durée de l'augmentation sont limités. Par ailleurs, l'augmentation est soumise à des restrictions spécifiques en termes de justification et de finalités. L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 26 avril 2011 (résolutions publiées le 10 juin 2011) a autorisé le Conseil d'administration à augmenter le capital du Groupe, en une ou plusieurs fois, d'un montant maximum de € 50.000.000.

Au 31 décembre 2015, cette autorisation n'avait pas encore été utilisée. Elle est valable jusqu'au 9 juin 2016.

En vertu d'une résolution de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 septembre 2014, la Société peut acquérir ses actions dans les limites de 10% du capital souscrit, à un prix par action compris entre € 4 et € 75. Cette autorisation est valable jusqu'au 31 mai 2017 inclus. La même autorisation a été accordée aux filiales directes de la Société. La Société a racheté 920.000 actions propres en 2015 en vertu de cette autorisation.

6.8 Accords passés entre la Société et les membres du Conseil d'administration ou employés, ayant pour but d'indemniser ces derniers en cas de démission ou de licenciement sans raison valable, ou s'ils perdent leur emploi à la suite d'une offre publique d'acquisition

En cas de destitution dans les douze mois suivant une prise de contrôle de la Société, tous les vice-présidents du Groupe ont droit à une indemnité équivalant à 36 mois de leur salaire de base. En ce qui concerne les membres du Comité de direction, il est renvoyé au rapport de rémunération (page 158).

G7 Conflits d'intérêts (articles 523-524ter du Code des sociétés)

Le 5 février 2015, préalablement à toute délibération ou décision à ce sujet, Marc Grynberg a déclaré qu'il avait un conflit d'intérêts direct de nature patrimoniale dans la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil d'administration au sujet de l'évaluation de sa performance et de sa rémunération (y compris l'octroi d'actions et d'options).

En vertu de l'article 523 du Code des sociétés, Marc Grynberg n'a pris part ni aux délibérations ni au vote du Conseil d'administration concernant cette décision.

Ces décisions ont eu/auront les conséquences patrimoniales suivantes:

a) Rémunération en espèces:

L'Administrateur Délégué a perçu une rémunération fixe de € 660.000 en 2015. Également en 2015 il a reçu une rémunération variable en espèces de € 175.000 (partie non-différée de sa rémunération variable en espèces pour l'année de référence 2014) en 2015.

Par ailleurs il a perçu en 2015 un montant brut de € 72.900 à titre de première moitié du paiement différé de sa rémunération variable en espèces pour l'année de référence 2013 basée sur le critère de rentabilité retenu au niveau du Groupe Umicore, c'est à dire la moyenne de deux ans du rendement des capitaux investis (ROCE) pour les années de référence 2013 et 2014 (soit 12,9% donnant lieu à un paiement de 54%), ainsi qu'un montant brut de € 90.450 à titre de deuxième moitié du paiement différé de sa rémunération variable en espèces pour l'année de référence 2012 basée sur la moyenne de trois ans du ROCE du Groupe Umicore pour les années de référence 2012, 2013 et 2014 (soit 14,2% donnant lieu à un paiement de 67%).

En 2016 il recevra la première moitié de sa rémunération variable en espèces différée pour l'année de référence 2014 basée sur (1) la moyenne de deux ans du ROCE du Groupe Umicore pour les années de référence 2014 et 2015 et (2) la mesure dans laquelle les objectifs de performance pour les mêmes années de référence 2014 et 2015, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration, ont été atteints. La deuxième partie de sa rémunération variable en espèces différée pour l'année de référence 2014 sera payée en 2017 sur base (1) de la moyenne de trois ans du ROCE du Groupe Umicore pour les années de référence 2014, 2015 et 2016, et (2) de la mesure dans laquelle les objectifs de performance pour les mêmes années de référence 2014, 2015 et 2016, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration, ont été atteints.

La fourchette du ROCE est fixée entre 7,5% (= paiement de 0%) et 17,5% au maximum (= paiement de 100% si tous les objectifs sont atteints). Si le ROCE se situe entre l'un des pourcentages susmentionnés, le montant à verser sera calculé au prorata. De plus, les paiements différés seront ajustés vers le haut ou vers le bas en fonction de la mesure dans laquelle les objectifs de performance, tels qu'approuvés par le Conseil d'administration pour la période de référence concernée ont été atteints.

b) Octroi d'actions et d'options sur actions:

Les conséquences patrimoniales pour la Société sont: 1) soit, aussi longtemps que la Société décide de garder les actions qu'elle détient aujourd'hui: le coût de financement et la possibilité de maintenir ces titres dans son portefeuille jusqu'à la date de livraison des actions attribuées ou la date d'exercice des options; ou, 2) si, et dans la mesure où Umicore déciderait de vendre ces actions à une date ultérieure, la différence entre le prix d'exercice des options et la valeur de marché des actions qu'Umicore devrait racheter à cette date.

En 2015, aucune transaction spécifique ou engagement contractuel n'ont été établis entre, d'une part, un membre du Conseil d'administration ou du Comité de direction et, d'autre part, Umicore ou une de ses filiales.

G8 Commissaire

L'Assemblée générale annuelle du 29 avril 2014 a renouvelé le mandat de commissaire de PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren/Réviseurs d'Entreprises BCBVA/SCCRL pour une durée de trois ans. Le commissaire est représenté par la SPRL Marc Daelman, elle-même représentée par Marc Daelman.

Les critères d'indépendance du commissaire peuvent être obtenus auprès de la Société.

G9 Code de conduite

Umicore applique un Code de conduite à tous ses employés, représentants et membres du Conseil d'administration. Ce Code de conduite est indispensable si Umicore entend créer et maintenir une relation de confiance et de professionnalisme avec ses principaux partenaires, à savoir ses employés, ses partenaires commerciaux, ses actionnaires, les autorités et le public.

Le principal objectif du Code de conduite d'Umicore est de veiller à ce que toutes les personnes agissant pour le compte d'Umicore exercent leurs activités dans le respect de la déontologie, des lois et règlements, ainsi que des normes fixées par Umicore à travers ses politiques, directives et règles présentes et futures. Le Code de conduite contient une section spécifique consacrée aux plaintes et aux inquiétudes des travailleurs et des dénonciateurs.

Le Code de conduite se trouve à l'Annexe 4 de la Charte de gouvernance d'entreprise d'Umicore.

G10 Délit d'initié et manipulation boursière

La politique d'Umicore en matière d'abus de marché y compris de délit d'initié peut être consultée dans l'Annexe 5 de la Charte de gouvernance d'entreprise.

G11 Mise en conformité avec le Code belge de gouvernance d'entreprise 2009

Les systèmes et procédures de gouvernance d'entreprise d'Umicore sont conformes au Code belge de gouvernance d'entreprise 2009.

Rapport de rémunération 2015

G12 Rémunération du Conseil d'administration

Politique de rémunération du Conseil d'administration

En principe, la rémunération des membres non exécutifs du Conseil d'administration doit être suffisante pour attirer, retenir et motiver les personnes ayant le profil déterminé par ledit Conseil. Le niveau de rémunération doit tenir compte des responsabilités et de l'engagement des membres du Conseil ainsi que des conditions en vigueur sur le marché international. Le Conseil d'administration adopte la politique de rémunération des administrateurs non exécutifs sur recommandation du Comité de nomination et de rémunération quant à la forme et la structure de cette rémunération. Le Comité de nomination et de rémunération établit ses propositions sur base d'un examen des conditions de marché en vigueur dans les entreprises cotées en Bourse et faisant partie de l'indice BEL 20, ainsi que d'autres entreprises européennes de taille similaire opérant dans le secteur de la chimie, des métaux et des matériaux. Les résultats de cette étude sont examinés en Comité de nomination et de rémunération et le Conseil détermine la rémunération à proposer pour les administrateurs non exécutifs et les membres des comités du Conseil d'administration lors de l'Assemblée générale annuelle des actionnaires.

Rémunération des administrateurs non exécutifs

Afin de déterminer un niveau de rémunération adéquat pour les membres non exécutifs de son Conseil d'administration, Umicore a réalisé fin 2014 une étude de marché en vue de comparer la rémunération de ses administrateurs non exécutifs par rapport à celle des entreprises cotées en Bourse et faisant partie de l'indice BEL 20, ainsi que d'autres entreprises européennes de taille similaire opérant dans le secteur de la chimie, des métaux et des matériaux. Les résultats de cette étude, examinés au sein du Comité de nomination et de rémunération du 4 février 2015, ont démontré que la rémunération de ses administrateurs non exécutifs est en ligne avec les pratiques du marché. Par conséquent, le Comité de nomination et rémunération a recommandé au Conseil de maintenir la rémunération au même niveau pour 2015 et d'accorder aux administrateurs résidant à l'étranger un supplément de 1.000 € par présence à chaque réunion du Conseil.

Le Conseil d'administration du 5 février 2015 a suivi cette recommandation et a décidé de la soumettre à l'approbation des actionnaires. L'Assemblée générale des actionnaires du 28 avril 2015 a approuvé cette modification et la rémunération des administrateurs non exécutifs.

Les émoluments fixes annuels pour 2015 ont été maintenus au même niveau que l'année précédente.

La rémunération des membres non exécutifs du Conseil était composée des éléments suivants en 2015 :

- **Président** : émoluments fixes annuels : € 40.000 + € 5.000 par présence à chaque réunion + 1.000 actions Umicore.
- **Administrateur** : émoluments fixes annuels : € 20.000 + € 2.500 par présence à chaque réunion + € 1.000 par présence à chaque réunion pour les administrateurs résidant à l'étranger + 500 actions Umicore.

La rémunération des membres des Comités du Conseil d'administration se présentait comme suit en 2015 :

Comité d'audit

- **Président** : émoluments fixes annuels : € 10.000 + € 5.000 par présence à chaque réunion.
- **Membre** : émoluments fixes annuels : € 5.000 + € 3.000 par présence à chaque réunion.

Comité de nomination et de rémunération

- **Président** : € 5.000 par présence à chaque réunion.
- **Membre** : € 3.000 par présence à chaque réunion.

Aperçu de la rémunération du Conseil en 2015

Nom		(en €)	Participation aux réunions	
Thomas Leysen (Président) (Administrateur non exécutif)	Conseil d'administration			
	Compensation fixe annuelle	40.000		
	Jetons de présence	5.000	5/5	
	Valeur des 1.000 actions octroyées	42.815		
	Comité de nomination & rémunération			
	Jetons de présence	5.000	3/3	
	Rémunération totale	122.815		
Marc Grynberg (Administrateur exécutif)	Avantage en nature voiture de société	3.175		
	Conseil d'administration		5/5	
Isabelle Bouillot (Administrateur non exécutif) Démission à l'AG annuelle du 28 avril 2015	Aucune rémunération en tant qu'administrateur (cf. ci-dessous rémunération de l'Administrateur Délégué 2015)			
	Conseil d'administration			
	Compensation fixe annuelle	6.667		
	Jetons de présence	3.500	2/2	
	Valeur des 167 actions octroyées	7.150		
	Rémunération totale	20.817		
	Uwe-Ernst Bufe (Administrateur non exécutif) Mandat échu lors de l'AG annuelle du 28 avril 2015	Conseil d'administration		
Compensation fixe annuelle		6.667		
Jetons de présence		3.500	2/2	
Valeur des 167 actions octroyées		7.150		
Rémunération totale		20.817		
Arnoud de Pret (Administrateur non exécutif) Mandat échu lors de l'AG annuelle du 28 avril 2015		Conseil d'administration		
		Compensation fixe annuelle	6.667	
	Jetons de présence	2.500	2/2	
	Valeur des 167 actions octroyées	7.150		
	Comité d'audit			
	Compensation fixe annuelle	3.333		
	Jetons de présence	5.000	2/2	
Rémunération totale	32.150			
Ian Gallienne (Administrateur non exécutif) Nommé lors de l'AG annuelle du 28 avril 2015	Conseil d'administration			
	Compensation fixe annuelle	13.333		
	Jetons de présence	2.500	2/3	
	Valeur des 333 actions octroyées et rétrocédées à GBL	14.257		
	Rémunération totale	32.590		
	Mark Garrett (Administrateur non exécutif, indépendant)	Conseil d'administration		
		Compensation fixe annuelle	13.333	
Jetons de présence		3.500	3/3	
Valeur des 333 actions octroyées		14.257		
Comité d'audit				
Compensation fixe annuelle		3.333		
Jetons de présence		3.000	2/2	
Rémunération totale	47.423			
Ines Kolmsee (Administrateur non exécutif, indépendant)	Conseil d'administration			
	Compensation fixe annuelle	20.000		
	Jetons de présence	3.500	5/5	
	Valeur des 500 actions octroyées	21.408		
	Comité d'audit			
	Compensation fixe annuelle	8.333		
	Jetons de présence en tant que membre	3.000	2/2	
Jetons de présence en tant que Président	5.000	2/2		
Rémunération totale	83.241			

Nom		(en €)	Participation aux réunions
Barbara Kux (Administrateur non exécutif, indépendant)	Conseil d'administration		
	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	3.500	5/5
	Valeur des 500 actions octroyées	21.408	
	Comité de nomination & rémunération		
	Jetons de présence	3.000	3/3
	Rémunération totale	67.908	
	Contribution obligatoire à la sécurité sociale suisse	2.892	
Eric Meurice (Administrateur non exécutif, indépendant)	Conseil d'administration		
	Compensation fixe annuelle	13.333	
	Jetons de présence	3.500	3/3
	Valeur des 333 actions octroyées	14.257	
	Rémunération totale	38.090	
Jonathan Oppenheimer (Administrateur non exécutif)	Conseil d'administration		
	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	3.500	4/5
	Valeur des 500 actions octroyées	21.408	
	Rémunération totale	55.408	
Rudi Thomaes (Administrateur non exécutif, indépendant)	Conseil d'administration		
	Compensation fixe annuelle	20.000	
	Jetons de présence	2.500	5/5
	Valeur des 500 actions octroyées	21.408	
	Comité de nomination & rémunération		
	Jetons de présence	3.000	3/3
	Comité d'audit		
	Compensation fixe annuelle	5.000	
	Jetons de présence	3.000	4/4
	Rémunération totale	79.908	

G13 Rémunération de l'Administrateur Délégué et du Comité de direction

Politique de rémunération s'appliquant à l'Administrateur Délégué et au Comité de direction

Le Comité de nomination et de rémunération définit les principes de la politique de rémunération de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction, et les soumet à l'approbation du Conseil d'administration. Il s'efforce d'avoir une rémunération fixe reflétant le degré de responsabilité et en ligne avec les pratiques du marché, ainsi qu'une rémunération variable attrayante qui récompense la performance de la société en fonction de critères financiers et de durabilité.

L'enveloppe de rémunération et des avantages de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction comprend les éléments suivants : rémunération fixe, rémunération variable, intéressements liés aux actions (octroi d'actions gratuites et plans d'options sur actions soumises à une période de blocage de trois ans), plans de pension et autres avantages.

Le fait d'inclure des actions Umicore et des options sur actions dans l'enveloppe de rémunération de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction reflète l'engagement du Conseil d'administration de créer de la valeur pour ses actionnaires. Les actions et les options sur actions ne sont pas liées à des critères de performance individuelle ni de la société. Dès lors ces intéressements liés aux actions ne doivent pas être considérés comme de la rémunération variable au sens de la loi belge du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise et sont acquis au moment de l'octroi.

La rémunération de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction est revue une fois par an par le Comité de nomination et de rémunération. Chaque année, une étude est réalisée pour évaluer la compétitivité des enveloppes de rémunération. Umicore compare l'ensemble des rémunérations de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction par rapport aux sociétés cotées du BEL20 et à des entreprises européennes comparables.

En conformité avec la loi belge du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise, le paiement de la moitié de la rémunération variable est différé et conditionné à des objectifs ou des critères établis sur plusieurs années.

Tableau synthétique de la rémunération de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction

Délai de conversion en cash

Année en cours	Fixe	Révision annuelle sur base des pratiques de marché du BEL20 et d'entreprises européennes comparables
15 mois	Variable non différée 50%	Fixée de manière discrétionnaire sur base d'objectifs individuels
27 mois	Variable différée 25%	Sur base du ROCE du groupe et de la performance par rapport à un plan sur 2 ans (a, a-1) pour l'Administrateur Délégué / CFO / CTO / Corporate EVP; pour les EVP performance par rapport au plan du Business Group sur 2 ans
39 mois	Variable différée 25%	Sur base du ROCE du groupe et de la performance par rapport à un plan sur 3 ans (a, a-1, a-2) pour l'Administrateur Délégué / CFO / CTO / Corporate EVP; pour les EVP performance par rapport au plan du Business Group sur 3 ans
3 ans	Actions	Octroi en reconnaissance de services rendus pendant l'année de référence - non lié à des critères de performance individuelle ou au niveau du groupe - soumis à une période de blocage de 3 ans
3 à 7 ans	Options sur actions	Octroi immédiat pour l'année de référence - non lié à des critères de performance individuelle ou au niveau du groupe - soumis à une période de blocage de 3 ans

Les composantes de la rémunération reprises ci-dessus sont définies et/ou évaluées par le Comité de nomination et de rémunération sous réserve d'approbation par le Conseil.

Rémunération de l'Administrateur Délégué

Rémunération fixe

La rémunération fixe de l'Administrateur Délégué est revue chaque année par le Comité de nomination et de rémunération.

Système de rémunération variable – rétribution en espèces et critères d'évaluation

La rémunération annuelle variable en espèces potentielle de l'Administrateur Délégué s'élève actuellement à € 540.000, dont la moitié fait l'objet d'un paiement non-différé basée sur la performance individuelle annuelle, ainsi que la performance financière globale annuelle du groupe, la réalisation des objectifs stratégiques ainsi que des objectifs de développement durable du groupe et le respect de ses valeurs.

L'autre moitié, qui fait l'objet d'un paiement différé, est basée (1) sur le critère de rentabilité du groupe Umicore, à savoir son ROCE (rendement des capitaux engagés), publié dans le rapport annuel et (2) sur le degré de réalisation du plan de performance, tel qu'approuvé par le Conseil. Le paiement différé est effectué sur plusieurs années. La moitié de cette somme est versée après deux ans, sur base de la moyenne de deux ans du ROCE et du plan de performance. L'autre moitié est payée après trois ans, en prenant pour référence la moyenne de trois ans du ROCE et du plan de performance. La fourchette du ROCE est fixée entre 7,5% (= versement de 0%) et un maximum de 17,5% (= versement de 100%). Lorsque le pourcentage de ROCE se situe entre l'un des objectifs susmentionnés, le montant à verser est calculé au prorata. Par ailleurs les versements différés seront ajustés vers le haut ou vers le bas en fonction du degré de réalisation du plan de performance adopté par le Conseil.

Dans l'hypothèse d'un changement structurel pertinent, le Comité de nomination et de rémunération se réserve le droit de revoir et, au besoin, d'ajuster la rémunération variable.

Au début de chaque année de référence, les objectifs individuels de l'Administrateur Délégué sont examinés lors d'une séance du Comité de nomination et de rémunération. Ils sont présentés par le Président lors d'une réunion du Conseil d'administration, puis discutés et adoptés par le Conseil.

La performance annuelle de l'Administrateur Délégué est évaluée par le Comité de nomination et de rémunération. Les résultats de l'évaluation sont présentés par le Président et discutés en séance du Conseil d'administration, en l'absence de l'Administrateur Délégué.

La rémunération variable en espèces peut être convertie, en tout ou en partie, en actions Umicore, au libre choix de l'Administrateur Délégué. Aucune disposition quelconque n'autorise la Société à recouvrir quelque partie de la rémunération variable de l'Administrateur Délégué.

Intéressements liés aux actions (octroi d'actions et options sur actions)

Des actions Umicore sont octroyées à l'Administrateur Délégué sur décision discrétionnaire du Conseil d'administration en reconnaissance des services rendus l'année précédente. Le nombre d'actions octroyées à l'Administrateur Délégué pour l'année 2015 s'élève à 5.200. Les actions sont bloquées pendant trois ans et ne sont pas soumises à quelque droit de déchéance.

Des options sur actions sont octroyées à l'Administrateur Délégué dans le cadre de plans d'intéressement annuels approuvés par le Conseil d'administration. Le nombre d'options sur actions octroyées à l'Administrateur Délégué s'élève actuellement à 75.000. Il n'y a pas de période d'acquisition et les options sont soumises à une période de blocage de trois ans. Les options sur actions permettent à leur bénéficiaire d'acquérir un nombre donné d'actions Umicore à un prix déterminé (le prix d'exercice), dans un délai défini.

Pension et autres avantages

Les plans de pension comprennent à la fois des plans à cotisations définies et à prestations définies (coût des services). Les autres avantages incluent les frais de représentation, les avantages en nature (voiture de société) et les avantages en matière d'assurances.

Rémunération des membres du Comité de direction

Rémunération fixe

La rémunération fixe des membres du Comité de direction est revue chaque année par le Comité de nomination et de rémunération. La rémunération fixe peut différer pour chaque membre du Comité de direction, en fonction de critères comme l'expérience.

Système de rémunération variable – rétribution en espèces et critères d'évaluation

Umicore a adopté un régime de rémunération variable en espèces qui entend faire en sorte que tous les membres du Comité de direction soient rétribués en fonction de leurs performances individuelles annuelles ainsi que des résultats globaux du groupe Umicore. Tous les membres du Comité de direction ont droit au même potentiel de rémunération annuelle variable en espèces s'élevant actuellement à € 300.000, dont la moitié est octroyée sous la forme d'un paiement non différé basé sur la performance individuelle annuelle (en ce compris le respect des valeurs du groupe, la performance environnementale et sociale).

L'autre moitié, qui fait l'objet d'un paiement différé, est basée (1) sur le critère de rentabilité du groupe, à savoir son ROCE (rendement des capitaux engagés), tel que publié dans le rapport annuel, et (2) sur le degré de réalisation du plan de performance, tel qu'approuvé par le Conseil. Pour les membres du Comité de direction ayant une responsabilité au niveau du Groupe, tel que le Chief Financial Officer, le Chief Technology Officer et le Corporate Executive Vice-President, le plan de performance est celui défini au niveau du Groupe, alors que pour les Executive Vice-Presidents, ayant l'entière responsabilité d'un Business Group, le plan de performance est défini au niveau de leur Business Group respectif. Le paiement différé est effectué sur plusieurs années. La première moitié est payée après deux ans, sur base de la moyenne de deux ans du ROCE et du plan de performance. L'autre moitié est payée après trois ans, en prenant pour référence la moyenne de trois ans du ROCE ainsi que du plan de performance. La fourchette du ROCE est fixée entre 7,5% (= versement de 0%) et un maximum de 17,5% (= versement de 100%). Lorsque le pourcentage du ROCE se situe entre l'un des objectifs susmentionnés, le montant à verser est calculé au prorata. Par ailleurs les paiements différés seront ajustés vers le haut ou vers le bas en fonction du degré de réalisation du plan de performance approuvé par le Conseil.

Dans l'hypothèse d'un changement structurel pertinent, le Comité de nomination et de rémunération se réserve le droit de revoir et, au besoin, d'ajuster la rémunération variable.

Au début de chaque année de référence, l'Administrateur Délégué fixe les objectifs individuels annuels de chaque membre du Comité de direction sur la base de ses domaines de responsabilité. Les objectifs individuels annuels sont spécifiques, mesurables, acceptés, réalistes, définis dans le temps et tiennent compte des objectifs de développement durable du groupe.

La performance annuelle de chaque membre du Comité de direction est initialement évaluée par l'Administrateur Délégué. Les résultats des évaluations et les propositions de rémunération variable en espèces sont présentés par l'Administrateur Délégué au Comité de nomination et de rémunération avant d'être approuvés par le Conseil d'administration.

Aucune disposition quelconque n'autorise la Société à recouvrer quelque partie de la rémunération variable des membres du Comité de direction.

Intéressements liés aux actions (octroi d'actions et options sur actions)

Des actions Umicore sont octroyées aux membres du Comité de direction sur décision discrétionnaire du Conseil d'administration en reconnaissance des services rendus l'année précédente. Le nombre d'actions octroyées à chaque membre du Comité de direction pour l'année 2015 s'élève à 3.700. Ces actions sont bloquées pendant trois ans et ne sont pas soumises à quelque droit de déchéance.

Des options sur actions sont octroyées aux membres du Comité de direction dans le cadre de plans d'intéressement annuels approuvés par le Conseil d'administration. Le nombre d'options sur actions attribuées à chaque membre du Comité de direction s'élève actuellement à 17.500. Il n'y a pas de période d'acquisition et les options sont soumises à une période de blocage de trois ans. Les options sur actions permettent à leur bénéficiaire d'acquérir un nombre donné d'actions Umicore à un prix déterminé (le prix d'exercice), dans un délai défini.

Pension et autres avantages

Les plans de pension comprennent à la fois des plans à cotisations définies et à prestations définies (coût des services). Les autres avantages incluent les frais de représentation, les voitures de société et avantages en matière d'assurances.

Total de la rémunération de l'Administrateur Délégué et des membres du Comité de direction pour 2015

Le tableau ci-dessous détaille toutes les composantes de la rémunération perçue par l'Administrateur Délégué et les membres du Comité de direction pour l'exercice visé :

(en €)		Administrateur Délégué	Comité de direction (globalement)
Statut		Indépendant	
Délaï de conversion en cash			
Année en cours	Rémunération fixe	660.000	2.471.250
15 mois	Variable non différée 50% (année de référence 2015)	220.000	690.000
27 mois	Variable différée 25% (année de référence 2014)	74.250	272.250
39 mois	Variable différée 25% (année de référence 2013)	76.950	256.500
3 ans	Actions	172.978	773.527
3 à 7 ans	Options sur actions	403.896	565.452
Plans de pension	Plan à cotisations définies	201.630	201.409
	Plan à prestations définies (coût des services)	114.019	471.275
Autres avantages	Frais de représentation, avantage en nature (voiture de société), avantages assurances	47.388	334.146
Total		1.971.111	6.035.809

G14 Transactions et détention d'actions et d'options sur actions en 2015

Transactions et détention d'options sur actions du Comité de direction en 2015

Nom	Options détenues au 31/12/2014	Options octroyées en 2015	Nombre d'options exercées	Prix moyen d'exercice (en €)	Année d'octroi des options exercées	Nombre d'option expirées	Options détenues au 31/12/2015*
Marc Grynberg	540.000	75.000	112.000	18,19	2006 / 2008 / 2009	0	503.000
Stephan Csoma	31.000	17.500	7.500	38,07	2011	0	41.000
Denis Goffaux	77.500	17.500	10.000	38,07	2011	0	85.000
Géraldine Nolens**	33.000	6.000	15.000	30,19	2010 / 2011	0	24.000
Filip Platteeuw	45.500	17.500	10.500	36,89	2011 / 2012	0	52.500
Pascal Reymondet	102.500	17.500	25.000	32,57	2008	0	95.000
Marc Van Sande	106.338	17.500	28.838	31,20	2008 / 2010	0	95.000

* Ces options peuvent être exercées à des prix d'exercice situés entre € 22.30 et € 39.25

** Options octroyées dans le cadre de sa fonction antérieure à sa nomination comme membre du Comité de direction

Les détails des options exercées ou autres opérations sur actions du Comité de direction ou des membres du Conseil d'administration sont disponibles sur www.fsma.be.

Détention d'actions du Comité de direction en 2015

Nom	Actions détenues au 31/12/2014	Actions détenues au 31/12/2015
Marc Grynberg	158.800	240.500
Stephan Csoma	3.500	7.200
Denis Goffaux	10.500	12.700
Géraldine Nolens	-	-
Filip Platteeuw	4.500	8.200
Pascal Reymondet	20.750	24.450
Marc Van Sande	12.000	15.700
Total	210.050	308.750

Détention d'actions du Conseil d'administration en 2015

Nom	Actions détenues au 31/12/2014	Actions détenues au 31/12/2015
Thomas Leysen	572.920	573.920
Ian Gallienne	-	-
Mark Garrett	-	333
Ines Kolmsee	1.305	1.805
Barbara Kux	500	1.000
Eric Meurice	-	333
Jonathan Oppenheimer	1400	1.900
Rudi Thomaes	1.705	2.205
Total	577.830	581.496

Relations contractuelles

Contrat entre Umicore et Marc Grynberg, Administrateur Délégué

Compte tenu de l'ancienneté de Marc Grynberg au sein du groupe Umicore, le Conseil a pris les décisions suivantes en 2008 :

- En cas de résiliation du contrat par Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de son salaire annuel de base lui sera versée.
- Une indemnité totale équivalant à trois ans du salaire de base annuel sera versée à l'Administrateur Délégué en guise d'indemnité minimale s'il est mis un terme à son mandat dans un délai de 12 mois suivant une prise de contrôle à la suite d'une offre d'achat (non cumulable avec la disposition précédente).
- Le Conseil d'administration est libre de juger si la rémunération variable en espèces est censée faire partie de l'indemnité finale.

Engagement entre Umicore et les membres du Comité de direction

En vertu d'une décision du Conseil prise en 2007, s'il est mis un terme au mandat d'un membre du Comité de direction dans un délai de douze mois suivant une prise de contrôle de la Société, le membre concerné peut prétendre à une indemnité totale équivalant à 36 mois du salaire de base annuel. Cette disposition s'applique uniquement pour Pascal Reymondet et Marc Van Sande qui étaient membres du Comité de direction à la date de cette décision du Conseil d'administration.

Dispositions individuelles en cas de rupture de contrat par Umicore

Denis Goffaux a été nommé membre du Comité de direction le 1er juillet 2010. Compte tenu de son ancienneté au sein du groupe Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de sa rémunération fixe annuelle lui sera versée en cas de résiliation de son contrat. Dans le cadre de la loi belge du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise, le Comité de nomination et rémunération a recommandé cette disposition, approuvée par le Conseil d'administration le 1er juin 2010.

Stephan Csoma et Filip Platteeuw ont été nommés membres du Comité de direction le 1er novembre 2012. Compte tenu de leur ancienneté au sein du groupe Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de leur rémunération fixe annuelle leur sera versée en cas de résiliation de leur contrat. Conformément à la loi belge du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise, le Comité de nomination et rémunération a approuvé cette disposition le 18 septembre 2012 sous réserve d'objections du Conseil d'administration qui n'ont pas été formulées.

Géraldine Nolens a été nommée membre du Comité de direction le 1er juillet 2015. Compte tenu de son ancienneté au sein du groupe Umicore, une indemnité totale équivalant à 18 mois de sa rémunération fixe annuelle lui sera versée en cas de résiliation de son contrat. Conformément à la loi belge du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise, le Comité de nomination et rémunération a recommandé cette disposition, approuvée par le Conseil d'administration le 28 avril 2015.

Le contrat de Marc Van Sande a été signé avant l'entrée en vigueur de la loi belge du 6 avril 2010 relative à la gouvernance d'entreprise. En cas de résiliation de son contrat l'indemnité est calculée en fonction de l'âge, de l'ancienneté au sein du groupe Umicore et de l'ensemble des rémunérations et avantages.

Pascal Reymondet a un contrat de travail allemand signé le 1er mars 1989. Il n'existe aucune disposition contractuelle en cas de résiliation. Le droit allemand sera d'application.

G15 Modification relative à la rémunération depuis la fin de l'année 2015

Rémunération des administrateurs non exécutifs

A la demande du Comité de nomination et de rémunération, Umicore a réalisé fin 2015 une étude de marché en vue de comparer la rémunération de ses administrateurs non exécutifs par rapport à celle des entreprises cotées en Bourse et faisant partie de l'indice BEL20, ainsi que d'autres entreprises européennes de taille similaire opérant dans le secteur de la chimie, des métaux et des matériaux. Les résultats de cette étude ont été examinés par le Comité de nomination et de rémunération du 3 février 2016. Le Comité de nomination et de rémunération a conclu que la rémunération des administrateurs non exécutifs reste raisonnablement positionnée par rapport aux références du marché et il a donc recommandé au Conseil de ne pas modifier la rémunération, mais de réévaluer l'année prochaine sa structure.

Le 4 février 2016 le Conseil d'administration a suivi cette recommandation.

Rémunération de l'Administrateur Délégué

Le Comité de nomination et de rémunération du 3 février 2016 a revu la rémunération de l'Administrateur Délégué sur base d'une étude comparative avec des entreprises européennes et de l'indice BEL 20 de taille similaire.

Sur proposition du Comité de nomination et de rémunération, le Conseil d'administration du 4 février 2016 a décidé de laisser la rémunération fixe annuelle de l'Administrateur Délégué inchangée pour 2016 et d'augmenter le nombre d'actions Umicore octroyées de 4.400 à 5.200.

Rémunération des membres du Comité de direction

Le Comité de nomination et de rémunération du 3 février 2016 a revu la rémunération des membres du Comité de direction. Sur proposition du Comité de nomination et de rémunération et compte tenu qu'aucune augmentation salariale n'avait été accordée en 2015, le Conseil d'administration du 4 février 2016 a décidé d'augmenter légèrement la rémunération fixe annuelle des membres du Comité de direction.

Gestion des risques et contrôle interne

G16 Gestion des risques

La prise de risques calculés fait partie intégrante du développement des activités de toute entreprise. Le Conseil d'administration d'Umicore est responsable en dernier ressort de l'évaluation du profil, en tenant compte de la stratégie de l'entreprise et de facteurs externes tels que la conjoncture, le positionnement de la concurrence, les évolutions technologiques, etc. Il doit aussi s'assurer que les procédures adéquates soient mises en place afin de gérer ces risques.

La direction d'Umicore a pour mission d'exploiter au mieux les perspectives commerciales tout en limitant les éventuelles pertes pour l'entreprise. Pour ce faire, Umicore dispose d'un système global de gestion des risques. L'objectif de ce dernier est de permettre à l'entreprise d'identifier les risques de manière préventive et dynamique, et de les maintenir à un niveau acceptable, dans la mesure du possible. Umicore possède également des mécanismes de contrôle interne. Ceux-ci offrent à la direction une garantie raisonnable que la Société est à même d'atteindre ses objectifs. Ces contrôles concernent l'efficacité et les performances des activités, la fiabilité de ses procédures financières et du reporting, ainsi que sa conformité aux législations et réglementations. Ils permettent d'atténuer les risques liés aux erreurs et aux fraudes.

16.1 Processus de gestion des risques

Chaque business unit d'Umicore évolue dans un environnement présentant des attentes spécifiques en matière de croissance et différents degrés d'incertitudes économiques et technologiques. Dès lors, le premier niveau d'identification des risques concerne les business units proprement dites.

Dans le processus de gestion des risques, la première phase consiste à permettre et à encadrer l'identification des risques majeurs. Umicore a instauré un processus d'évaluation des risques commerciaux qui doit être mis en place par chaque business unit et département du Groupe. Cette procédure impose à l'ensemble des entités de procéder à un examen des risques afin d'identifier tout risque significatif (qu'il soit financier ou non) susceptible d'empêcher l'entreprise d'atteindre ses objectifs et de mener à bien ses plans stratégiques. Ce processus requiert une description détaillée de chacun de ces risques sur une fiche de risque. Outre l'évaluation de l'impact potentiel et de sa probabilité, la fiche de risque doit aussi comporter des informations sur l'état d'avancement des plans de gestion ou d'atténuation et leurs responsables.

Ces fiches de risque sont ensuite communiquées au membre du Comité de direction responsable du domaine d'activité en question. Une analyse consolidée est effectuée au niveau du Comité de direction; ces résultats sont ensuite présentés au Comité d'audit et au Conseil d'administration. Le Comité d'audit, pour le compte du Conseil d'administration, procède à une analyse annuelle des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques de l'entreprise et en examine continuellement les aspects particuliers.

Chaque business unit ou département du Groupe endosse la responsabilité de l'atténuation de ses risques propres. Il incombe au Comité de direction d'intervenir lorsque la gestion d'un certain risque dépasse les compétences d'une business unit donnée. Par ailleurs, de façon plus générale, le Comité de direction et l'Administrateur Délégué sont responsables de l'identification et de l'approche adoptée en matière de risques ayant un impact sur le Groupe dans son ensemble, tels le positionnement stratégique, le financement ou les risques macroéconomiques. Un rôle de surveillance revient au département d'audit interne d'Umicore en vue de donner une vue d'ensemble du processus de gestion des risques.

16.2 Système de contrôle interne

Umicore a adopté le référentiel COSO pour sa gestion des risques et en a adapté les divers éléments de contrôle à sa structure organisationnelle et ses processus. Le "Umicore Way" (<http://www.umicore.com/en/vision/values/>) et le "Code de conduite" sont les pierres angulaires du contrôle interne. Avec le concept de gestion par objectifs et la mise en place de rôles et responsabilités clairement définis, ils constituent le cadre opérationnel de l'entreprise.

Les mécanismes spécifiques de contrôle interne ont été élaborés par les business units, au niveau de leurs opérations, tandis que les fonctions opérationnelles communes et les services corporate donnent des orientations et établissent des contrôles pour les activités transversales de l'entreprise. Ils ont abouti à des politiques, des procédures et des chartes spécifiques dans des domaines comme la gestion de la chaîne d'approvisionnement, les ressources humaines, les systèmes d'information, la santé et la sécurité au travail, le droit, la sécurité interne, ainsi que la recherche et le développement.

Umicore dispose d'un système de Conditions minimales de contrôle interne (MICR) visant à réduire les risques financiers et à améliorer la fiabilité des rapports financiers.

Dans le cadre des MICR d'Umicore, toutes les entités du Groupe doivent se conformer à un ensemble de contrôles internes dans 12 processus. Dans le cadre des MICR, une attention particulière est portée sur le compartimentage des tâches et la définition claire des rôles et responsabilités. La conformité MICR est contrôlée au moyen d'auto-évaluations annuelles approuvées ensuite par le senior management. Leurs résultats sont transmis au Comité de direction et au Comité d'audit du Conseil d'administration. Jusqu'en 2015, les entités de contrôle (environ 130 entités) ont réussi à atteindre le seuil de conformité pour chaque activité de contrôle. Les évaluations de la conformité sont aussi analysées par le département d'audit interne dans le cadre de ses missions.

En 2015, le procédé d'auto-évaluations a été remanié afin de passer d'une méthodologie critique à une méthodologie objective par l'utilisation de questionnaires. Les premiers tests de la nouvelle auto-évaluation faits à la fin 2015 ont été concluants. En parallèle, les exigences ont été revues afin de simplifier et de mettre encore plus en évidence la séparation de fonctions incompatibles.

G17 Catégorisation des risques

Umicore est confrontée à des risques qui peuvent être répertoriés comme suit :

Stratégiques : risques liés à la conjoncture macroéconomique, au contexte financier, aux évolutions technologiques, à la réputation de l'entreprise, au contexte politique et au contexte législatif.

Opérationnels : risques en matière d'évolution de la demande des clients, d'approvisionnement en matières premières, de distribution des produits, de crédit, de production, de relations de travail, de ressources humaines, d'infrastructure IT, de santé et de sécurité au travail, de contrôle des émissions, d'impact des activités présentes ou passées sur l'environnement, de sécurité des produits, de sécurité des biens et des informations, et de reprise après sinistre.

Financiers : risques liés à la trésorerie, aux impôts, aux prévisions et à la budgétisation, à la précision et à la ponctualité des rapports, au respect des normes comptables, à la fluctuation du prix des métaux et des taux de change, ainsi qu'aux couvertures de risques.

La plupart des entreprises industrielles sont généralement confrontées à plusieurs des risques énumérés ci-dessus. Il n'entre pas dans nos intentions de détailler exhaustivement dans le présent rapport chacun des risques encourus par l'entreprise. Toutefois, la Société a voulu mettre en exergue les principaux risques stratégiques et opérationnels pour Umicore, en raison de leur pertinence pour Umicore et ses objectifs stratégiques ou de la manière dont Umicore les aborde. Tous les risques financiers sont abordés en détail à la note F3 des États financiers consolidés.

G18 Description des risques

18.1 Risques stratégiques et opérationnels

18.1.1 Risque de marché

Umicore possède un portefeuille d'activités diversifié desservant un certain nombre de segments de marchés différents. Elle est présente à l'échelle mondiale pour la plupart de ses activités. Aucun des segments de marchés finaux ou industriels ne représente plus de 50% des ventes d'Umicore. En termes d'exposition globale, les principaux marchés finaux desservis par Umicore sont l'automobile, l'électronique grand public et la construction. Le modèle d'entreprise d'Umicore se base aussi sur l'approvisionnement en matériaux secondaires et en fin de vie à des fins de recyclage. Dans de nombreux cas, la disponibilité de ces matériaux dépend des niveaux d'activité de certains secteurs ou clients auxquels Umicore fournit ses services de recyclage en boucle fermée. Un portefeuille diversifié et une présence géographique étendue contribuent à atténuer les risques de surexposition à un marché en particulier.

Commentaires 2015 : Les conditions globales se sont améliorées en 2015 pour la plupart des activités. La forte croissance de Catalysis et d'Energy & Surface Technologies ayant plus que compensé l'impact de la baisse des prix des métaux sur les activités de recyclage. L'augmentation des revenus qui est en partie due la contribution progressive des récents investissements de croissance, a été le facteur principal de la hausse du REBIT de 21%.

18.1.2 Risque technologique

Umicore est un groupe de technologie des matériaux qui met l'accent sur le développement de matériaux et de procédés innovants. Le choix et le développement de ces technologies représentent à la fois la principale opportunité et le principal risque pour Umicore. Afin de gérer ce risque et d'améliorer l'efficacité de la sélection des technologies et de la mise en place des processus, Umicore a mis en œuvre un processus de gestion de l'innovation technologique. Chaque année, elle procède à des analyses technologiques au niveau du Comité de direction. Toutes les business units sont également tenues de procéder à une analyse technologique annuelle. L'objectif est de vérifier la pertinence, le potentiel et les risques des technologies sélectionnées ou poursuivies et de garantir leur conformité à la vision stratégique d'Umicore. En 2015, Umicore a mis sur pied un Innovation Excellence Board (IEB) composé de managers R&D seniors et dont l'objectif est d'améliorer la gestion de l'innovation au sein du Groupe. L'IEB a identifié des outils d'auto-évaluation visant à améliorer l'efficacité en R&D et à clarifier les feuilles de route technologiques.

Ce système repose principalement sur un outil d'auto-évaluation pour les business units et la R&D du Groupe. En termes d'organisation, les efforts d'Umicore en matière de recherche et développement englobent des initiatives à la fois au niveau du Groupe et au niveau des business units. Un Chief Technology Officer (CTO) a été nommé en 2005. Il a pour mission de stimuler les différents efforts en matière de recherche et développement à travers le Groupe, tout en veillant à aligner la feuille de route R&D sur les priorités stratégiques et à équilibrer les besoins technologiques actuels et les perspectives à long terme. Cinq plates-formes technologiques offrent un cadre aux éléments R&D qui possèdent un degré élevé de pertinence pour l'ensemble du Groupe, autrement dit Functional Materials, Recycling & Extraction Technology, Expert Services, Analytical Competences Centre et Support Functions. Des efforts sont également déployés pour promouvoir les pratiques d'excellence en termes de gestion des connaissances, de partage de l'information, de formation et de networking au sein de la communauté R&D chez Umicore.

Dans la mesure du possible, l'objectif est de poursuivre ces efforts de financement, quelles que soient les fluctuations à court terme des performances financières du Groupe. Au sujet du risque lié à la propriété intellectuelle (IP), un comité IP au niveau du Groupe coordonne la protection de la propriété intellectuelle et encourage les pratiques d'excellence dans ce domaine au niveau des business units, qui possèdent leurs propres comités IP.

Commentaires 2015 : En 2015, le Comité de direction a procédé à quatre analyses technologiques spécifiques, contre cinq en 2014. Ces analyses mettent l'accent sur les évolutions technologiques qui seront capitales à l'heure de concrétiser les ambitions de croissance définies dans Horizon 2020. Elles portent sur le développement des produits et des procédés, sur certaines fonctions de management ainsi que sur la gestion de l'innovation au niveau du Groupe.

18.1.3. Risque d'approvisionnement

Afin de pouvoir assurer sa production, Umicore dépend d'approvisionnements en certains métaux ou matières premières à base de métaux. Certaines de ces matières premières sont relativement rares. Afin de réduire le risque de voir ces approvisionnements mis en péril, Umicore conclut dans la mesure du possible des contrats de longue durée avec ses fournisseurs. Dans certains cas, l'entreprise constitue des stocks stratégiques de certaines matières premières essentielles. Par ailleurs, l'entreprise tend à s'approvisionner en matières premières dans des zones géographiques distinctes. De même, en raison de l'importance qu'Umicore accorde au recyclage, ses besoins en approvisionnement ne dépendent que partiellement de matières premières primaires. En effet, une majeure partie des besoins de l'entreprise est couverte par des approvisionnements issus de sous-produits industriels ou de matériaux en fin de vie. Umicore s'emploie dans la mesure du possible à établir avec ses clients une relation basée sur un modèle en boucle fermée, combinant en une seule offre le produit acheté par le client et le recyclage des déchets découlant de son utilisation. Umicore a rédigé une Charte d'approvisionnement durable pour améliorer davantage l'approche de l'entreprise envers l'approvisionnement durable. Elle est mise en place en collaboration avec les fournisseurs d'Umicore.

Commentaires 2015 : Umicore a maintenu ses efforts de mise en conformité avec le Dodd Frank Act aux États-Unis. Ses approvisionnements ne concernent pas des minerais issus de zones de conflit, et la Société n'est donc pas assujettie au Dodd Frank Act. Néanmoins, l'entreprise a abordé préventivement cette question avec plusieurs de ses clients et fournisseurs. Chez Precious Metals Refining, les sites d'Hoboken et de Guarulhos, ont été certifiés comme fonderie n'utilisant pas des ressources issues de zones de conflits par la London Bullion Market Association (LBMA) suite à un audit des procédés et des filières d'approvisionnement. Les sites de Jewellery & Industrial Metals à Pforzheim, Vienne et Bangkok sont reconnus en tant que participant au programme Chain of Custody du Responsible Jewellery Council (RJC). Pour de plus amples informations veuillez-vous référer à la page 31. La politique relative aux minéraux issus de zones de conflits d'Umicore est accessible sur <http://www.umicore.com/en/media/topics-of-interest/conflict-minerals/>. Pour des commentaires généraux sur l'avancement du déploiement de la Charte d'approvisionnement durable d'Umicore, reportez-vous à la page 30-31 et à la note S8.

18.1.4. Risque de substitution

Umicore et ses clients entendent dégager le meilleur rapport coût/performance pour les matériaux. Le risque existe en permanence de voir les clients rechercher des matériaux de substitution afin de les intégrer à leurs produits, si Umicore devait ne pas offrir cet équilibre idéal. Ce risque est particulièrement présent dans les activités produisant des matériaux à base de métaux onéreux (en particulier ceux dont les prix sont depuis toujours sujets à volatilité).

Umicore tente d'aller au-devant de cette tendance en développant elle-même des solutions de substitution faisant appel à des matériaux moins coûteux, aux prix moins volatiles et, dans la mesure du possible, sans impact sur les performances du produit du client.

Commentaires 2015 : En 2015, aucune évolution notable n'a eu lieu en matière de risque de substitution.

18.1.5 Risque législatif

À l'instar de nombreuses entreprises, Umicore est exposée aux changements du cadre réglementaire dans les pays et régions où elle déploie ses activités. Il convient de noter que les activités d'Umicore peuvent tirer parti de certaines tendances législatives, notamment celles relatives aux contrôles plus rigoureux des émissions des véhicules et au recyclage obligatoire des produits en fin de vie, comme les appareils électroniques.

Certaines législations environnementales représentent de véritables défis opérationnels. La directive REACH est entrée en vigueur en juin 2007 dans toute l'Union européenne. Elle a imposé la création de nouvelles procédures opérationnelles concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques. Umicore a créé un réseau opérationnel de gestionnaires REACH au sein de chaque business unit, coordonné par un manager responsable de la mise en œuvre de REACH.

Umicore surveille attentivement tous les changements d'interprétation ainsi que les guides techniques, susceptibles d'avoir une incidence sur sa stratégie de déploiement REACH. Umicore est activement impliquée dans des groupes de travail au sein de fédérations sectorielles afin de garantir la cohérence de l'approche et la compréhension de la spécificité des métaux par les instances réglementaires et les entreprises.

Bien que le paysage réglementaire puisse évoluer à l'avenir, seules quelques-unes de nos substances figurent actuellement sur la liste des candidats à une homologation REACH potentielle. Au total, les produits vendus qui contiennent ces substances représentent moins de 0,5% des revenus d'Umicore. L'ajout d'une substance à la "liste des substances candidates" REACH est la première étape d'un processus d'évaluation scientifique rigoureuse et détaillée des risques afin de déterminer si cette substance peut toujours être utilisée ou si elle doit être remplacée dans le cas où il existe des alternatives économiquement et techniquement faisables.

Commentaires 2015 : Dans le cadre de la maintenance régulière, environ 20 dossiers REACH ont été actualisés en 2015 avec de nouvelles informations sur la composition, les utilisations ou le rapport sur la sécurité chimique. Quatre d'entre eux ont été actualisés dans le cadre d'une demande de l'ECHA, avec des résultats d'étude supplémentaires. Six nouveaux enregistrements ont aussi été soumis.

18.2 Risque financier

Comme mentionné ci-dessus, Umicore a mis en œuvre des Conditions minimales de contrôle interne afin de réduire les risques financiers. Voici les douze domaines concernés par ces MICR : le contexte de contrôle interne, la clôture et le reporting financier, les immobilisations corporelles, le Procure-To-Pay, l'Order-To-Cash, la gestion des stocks, la couverture, la trésorerie, les taxes, la gestion informatique, les ressources humaines, les voyages et événements. Un guide interne intitulé "The Umicore Financial Reporting Standard" fournit une définition commune des politiques comptables d'Umicore, de l'application de l'IFRS et des pratiques générales en matière d'établissement de rapports. Ci-dessous, nous vous résumons les trois principaux risques financiers. Vous trouverez une description complète des risques financiers et de leur gestion dans la note F3 des États financiers consolidés.

18.2.1 Risque de crédit et de dette

Umicore a pour but de protéger ses activités grâce à une gestion financière saine et au maintien d'un bilan solide. Bien qu'il n'y ait pas d'objectif fixé concernant le niveau de dette, la Société cherche en permanence à maintenir un label d'investissement de première qualité. Nous nous efforçons également de maintenir un équilibre sain entre les dettes à court et à plus long terme, ainsi qu'entre les dettes à taux d'intérêt fixe et celles à taux variable. Umicore dispose d'un processus de surveillance pour évaluer le risque de contrepartie dans le chef des banques. Umicore est exposée au risque de non-paiement par des tiers pour des ventes de biens ou d'autres transactions commerciales. Elle gère ce risque en menant une politique de risque de crédit. L'assurance-crédit sert souvent à réduire le niveau global du risque. Toutefois, certaines activités n'utilisent aucune assurance. Il s'agit essentiellement d'activités ayant une grosse concentration de clients, ou une relation bien spécifique et assez proche avec ces derniers. Dans ce cas, le coût de l'assurance n'est pas justifié par rapport au risque encouru. Les managers sont également encouragés à prêter une attention particulière à l'évolution des créances commerciales. Cette démarche s'inscrit dans le contexte de gestion des besoins en fonds de roulement et est en phase avec les efforts consentis par le Groupe afin de diminuer les capitaux engagés. Une grande partie de la rémunération variable des managers est liée au Rendement des Capitaux Engagés (ROCE).

18.2.2 Risque de change

Umicore doit faire face à des risques de change structurels, transactionnels et de conversion. Des risques de change structurels surviennent lorsque l'entreprise génère, dans une devise, des revenus supérieurs aux coûts supportés dans cette même devise. La plus grande sensibilité en la matière est celle dérivant du dollar US. Le risque transactionnel lié aux devises est couvert systématiquement, tandis que l'entreprise a parfois recours à des couvertures structurelles des devises pour sécuriser les futurs flux de trésorerie.

Par ailleurs, l'entreprise s'expose à un risque de conversion lors de la consolidation des revenus des filiales qui n'utilisent pas l'euro comme devise pour les états financiers. Bien qu'Umicore ne couvre pas de manière systématique ce risque de conversion, il peut arriver que celui-ci fasse l'objet d'une couverture dans des cas particuliers.

18.2.3 Risque lié au prix des métaux

Umicore est exposée à des risques liés au prix des métaux que le Groupe traite ou recycle. Le risque structurel est principalement imputable à l'influence des prix des métaux sur les bonis de métaux issus du traitement de matériaux fournis par nos clients. Les risques transactionnels relatifs au prix des métaux sont liés à la sensibilité envers les variations de prix entre le moment où les matières premières sont achetées (c.-à-d. quand le métal est "priced in") et celui où les produits sont vendus (c.-à-d. quand le métal est "priced out"). Un autre risque existe au sein du stock de métaux immobilisés. Il est lié à la chute du prix du marché sous la valeur comptable de ces stocks. Le risque transactionnel lié aux métaux est couvert systématiquement dans la mesure du possible. De plus, l'entreprise a parfois recours à des couvertures structurelles des métaux pour sécuriser les futurs flux de trésorerie.

18.2.4 Fiscalité

La charge fiscale incluse dans les états financiers est la meilleure estimation fiscale du Groupe. Jusqu'à la finalisation des contrôles fiscaux par les autorités, une certaine incertitude plane quant aux impôts à payer pour la période. La politique du Groupe est de transmettre sa déclaration fiscale dans les délais légaux, et de collaborer avec l'administration fiscale pour être certaine que les affaires fiscales du Groupe soient aussi exactes que possible, et que toute divergence d'interprétation du droit fiscal soit résolue le plus rapidement possible. Étant donné l'ampleur et la nature internationale du Groupe, la TVA, la taxe de vente et le prix de transfert intra-entreprise sont des risques fiscaux inhérents, comme pour d'autres entreprises internationales. Les modifications apportées au droit fiscal ou à son application dans des domaines comme le prix de transfert, la TVA, les dividendes étrangers, les crédits d'impôt pour la R&D, ainsi que les abattements fiscaux, pourraient grever le taux d'imposition réel du Groupe, et avoir des répercussions défavorables sur ses résultats financiers.

Commentaires 2015 : Aucun changement important n'est intervenu en ce qui concerne la nature des risques financiers encourus par Umicore en 2015.

Engagement envers les parties prenantes

Umicore est une société cotée en Bourse. À ce titre, nous sommes en relation avec un certain nombre de parties qui portent un intérêt à la façon dont nous exerçons notre activité. La relation que notre entreprise est capable de bâtir avec ces parties ("stakeholders") a une influence directe sur nos résultats.

L'engagement envers les parties prenantes se fait en premier lieu selon une approche locale où chaque site est tenu d'identifier ses parties prenantes et d'établir des initiatives d'engagement adéquates à leur égard. Cette approche a été traduite dans l'objectif Vision 2015 relatif aux collectivités locales. Dans de nombreux cas, par exemple le dialogue avec les clients et les fournisseurs, les relations avec les parties prenantes sont gérées principalement au niveau des business units, en phase avec l'approche décentralisée d'Umicore pour la gestion de ses affaires.

Au niveau du Groupe, les objectifs Vision 2015 ont été en partie formulés sur la base des enseignements tirés d'un comité consultatif externe réuni en 2009 pour analyser l'approche de développement durable et le reporting d'Umicore. Ce comité consultatif s'est ajouté à un exercice interne mené avec des représentants des business units, des fonctions opérationnelles communes et des départements Corporate. Pour en savoir plus au sujet de l'approche d'Umicore envers les parties prenantes dans le cadre de sa stratégie Horizon 2020 veuillez consulter les page 34 à 37.

Umicore est un membre actif de plusieurs fédérations sectorielles. En leur sein, elle engage le dialogue avec des responsables politiques afin de les sensibiliser aux enjeux du secteur. Ces fédérations constituent des plates-formes essentielles, qui permettent à Umicore de mener une action plus élargie, à l'échelle du secteur, en faveur du développement durable. À un niveau plus informel, les membres de la direction d'Umicore sont régulièrement sollicités, ou se portent volontaires, pour participer à des forums de discussion sur les performances d'Umicore et sur son approche en matière de développement durable. De tels événements mettent en présence différents intervenants, dont des chefs d'entreprise, des universitaires et des membres de la société civile.

Ci-dessous, nous avons mis en évidence les principales parties prenantes en rapport avec Umicore. Celles-ci ont été regroupées de façon générale, sur la base des catégories types des parties prenantes qui s'appliquent à la plupart des organisations industrielles. Nous avons aussi indiqué la nature de la relation qui nous unit et avons brièvement décrit la façon dont se déroule la communication entre Umicore et les parties prenantes.

G19 Fournisseurs

Umicore procure: des revenus

Les fournisseurs procurent: des matières premières, des transports, de l'énergie et d'autres biens et services

Umicore comprend trois business groups, actifs sur cinq continents. Afin de fabriquer leurs produits, ces derniers ont non seulement besoin de matériaux, mais aussi d'énergie, de transport et d'une série d'autres services. Umicore compte plus de 10.000 fournisseurs dans le monde. Ces derniers ont tout intérêt à compter Umicore parmi leurs clients: en 2015, Umicore a payé à ces fournisseurs quelque € 8,7 milliards (y compris la valeur des métaux dans les matières premières).

Umicore entretient un dialogue permanent avec ses fournisseurs, essentiellement afin de définir des spécifications techniques et de convenir de conditions contractuelles acceptables pour toutes les parties, dans un esprit de partenariat à long terme pour les livraisons de matières premières et de prestations de service promptes et ininterrompues, ainsi que les paiements ponctuels. Les entités sont, en premier lieu, responsables des achats de matières premières, tandis que le rôle du département Purchasing and Transportation est de s'assurer que les besoins du Groupe en matière de transport, d'énergie et autres soient satisfaits.

L'approche d'Umicore est façonnée par sa Charte d'approvisionnement durable (<http://www.umicore.com/en/sustainable-procurement-charter/>). Entrée en vigueur en 2010, cette charte sert de base à l'objectif Vision 2015 en matière d'approvisionnement durable. Le niveau de réalisation de l'objectif sur cinq ans est détaillé aux pages 30-32 du présent rapport.

G20 Clients

Umicore procure: des matériaux et des services

Les clients procurent: des revenus

Umicore ambitionne de fournir des matériaux pour une vie meilleure ("Materials for a better life"). Les matériaux produits par l'entreprise sont présents dans un large éventail d'applications qui apportent davantage de confort à la vie quotidienne et contribuent à un environnement plus propre.

La clientèle d'Umicore tend à s'internationaliser. En 2015, 49% des revenus ont été générés en dehors d'Europe.

Cette clientèle est généralement composée d'autres entreprises industrielles qui utilisent des matériaux Umicore dans la fabrication de leurs produits. Il est exceptionnel que l'entreprise fabrique des produits directement distribués au consommateur. Les business units ont la responsabilité d'aider leurs clients afin de mieux comprendre les dangers et les risques liés aux produits sur le marché ou en cours de développement. L'interaction avec les clients est un processus continu, pris en charge par les business units. Toutes les entités ont mis en place un système de feed-back de la part de leurs clients. Ce dernier leur permet d'évaluer à intervalles réguliers le niveau de satisfaction des clients par rapport aux produits et services fournis. Dans les domaines d'activité impliquant les technologies les plus avancées, cette relation avec le client est souvent fortement intégrée. En effet, la mise au point de produits de haute technologie demande en général plusieurs années de recherche et de développement en collaboration directe avec les clients en question.

G21 Travailleurs

Umicore procure : rémunération, formation et perspectives d'apprentissage

Les travailleurs procurent : aptitudes, compétences et productivité

Umicore emploie quelque 10.000 personnes dans le monde. L'entreprise investit des ressources considérables afin de s'assurer un statut d'employeur de référence dans l'ensemble des régions où elle est active. En 2015, Umicore a versé au personnel de ses entreprises intégralement consolidées un montant total de € 516 millions, sous forme de rémunération et d'autres avantages. Les cotisations de sécurité sociale se sont chiffrées à € 96 millions.

Umicore s'engage non seulement à offrir à son personnel un niveau de rémunération compétitif et des conditions de travail optimales, mais aussi des possibilités de formation pratique et professionnelle. Le personnel est tenu d'adhérer aux principes et aux politiques formulées dans "The Umicore Way" et dans le Code de conduite d'Umicore. L'entreprise promeut un dialogue ouvert avec son personnel. A cette fin, une enquête d'opinion trisannuelle est organisée.

Umicore respecte le principe de la négociation collective là où elle est demandée. Pratique courante en Europe, ces mécanismes de négociation collective et la présence même de syndicats ne constituent pas la norme dans certaines régions du monde, ou font l'objet de restrictions juridiques au niveau local. Umicore a signé un accord de développement durable avec le syndicat international IndustriALL portant sur la mise en application des politiques d'Umicore en matière de droits de l'Homme, d'égalité des chances, de conditions de travail, de comportement éthique et de protection de l'environnement pour l'ensemble du Groupe. L'accord permet aux syndicats de participer de manière constructive à la poursuite de ces objectifs. Un comité de surveillance conjoint veille au déploiement de cet "Accord sur le Développement durable".

D'autres canaux de communications sont également utilisés à travers le Groupe tels que l'intranet du Groupe, des newsletters publiées par le Group et les business units et le magazine interne à diffusion internationale "umicore.link" édité en six langues. Umicore utilise une plateforme de gestion des apprentissages pour l'ensemble du Groupe appelée "MyCampus". Cette plateforme comprend un outil social destiné à faciliter le partage des connaissances au sein de la société.

G22 Investisseurs et bailleurs de fonds

Umicore procure : un retour sur investissement

Les investisseurs procurent : des capitaux et des fonds

Les investisseurs accordant leur confiance à Umicore se sont fortement diversifiés. Fin 2015, le Groupe estime que ses actionnaires étaient principalement issus d'Europe et d'Amérique du Nord. Pour obtenir les informations les plus récentes concernant l'actionnariat, rendez-vous sur <http://www.umicore.com/en/investors/>.

Umicore s'efforce de proposer aux investisseurs des informations ponctuelles et précises. Ces efforts de communication comprennent des tournées de présentation par la direction et des visites de site, la participation à des conférences et à des foires destinées aux investisseurs individuels, des présentations sur le Web et des téléconférences. En 2015, 20 analystes ont publié des rapports concernant l'action Umicore.

La grande majorité des organismes de crédit et des créanciers de l'entreprise sont des institutions bancaires. Umicore dispose de lignes de crédit auprès de nombreuses banques, tant en Belgique qu'à l'étranger.

Pour l'essentiel, les relations avec ces banques relèvent de la compétence du département Finance du Groupe, même si chaque entité juridique au sein d'Umicore entretient des relations avec les milieux financiers.

G23 Société

Umicore procure : de la prospérité, ainsi que des produits et processus novateurs

La société procure : le permis d'exploiter

Par le biais de son personnel, Umicore participe à la création de valeur ajoutée dans les zones où elle est active. Bien que la création de valeur ajoutée constitue indubitablement un bénéfice, la façon dont celle-ci est créée revêt, elle aussi, une grande importance. En définitive, Umicore ne peut poursuivre ses activités que si elle en reçoit l'autorisation de la part de la société. Afin de conserver cette autorisation, Umicore tente, dans la mesure du possible, de mener ses activités dans un souci de développement durable. Cela va bien au-delà du respect des dispositions légales adoptées pour l'ensemble des sociétés. Umicore détermine ses propres normes, applicables à l'ensemble du Groupe et souvent plus strictes que les réglementations en vigueur dans les zones où l'entreprise exerce ses activités. Outre cet engagement envers le respect de pratiques opérationnelles rigoureuses, Umicore s'efforce aussi de mettre au point des matériaux qui amélioreront la qualité de la vie.

La façon la plus directe pour Umicore d'interagir avec la société est le contact avec les collectivités où elle est active. Un dialogue franc, en toute transparence, avec ces communautés fait partie intégrante des engagements d'Umicore envers les parties prenantes ainsi que de ses objectifs Vision 2015. De même, certaines ONG déclarent périodiquement s'intéresser aux activités d'Umicore et à la façon dont l'entreprise les exerce. Umicore accueille favorablement ces marques d'intérêt et s'efforce de dialoguer avec ces groupes de façon constructive et ouverte.

Sur ses sites et à l'échelle du Groupe, Umicore fait des dons à un large éventail d'associations caritatives, dans le respect de sa politique interne et de ses lignes directrices. Umicore gère les engagements au niveau du Groupe grâce au "Comité pour les donations du Groupe" qui a pour mission de nouer le dialogue avec les groupes issus de la société civile et de fixer la portée des partenariats à l'échelle du Groupe. Les pages 32-33 de ce rapport fournissent plus d'informations sur ces initiatives.

G24 Sociétés associées et coentreprises

Umicore procure : des investissements et une assistance

Les sociétés associées et les coentreprises procurent : leur contribution aux bénéfiques, une complémentarité technologique, un accès au marché

Umicore investit dans de nombreuses activités où elle n'exerce pas à 100% un contrôle de gestion. Les sociétés associées sont celles où Umicore exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Sa participation y varie généralement de 20% à 50%. Les coentreprises supposent une répartition 50/50 de la participation et du contrôle. Les associations sont considérées comme une opportunité d'accélérer les avancées technologiques ou de se positionner sur des marchés spécifiques. Umicore exerce un contrôle effectif sur la gestion de la moitié des dix sociétés liées et coentreprises dans lesquelles elle détient une participation. Quand Umicore n'exerce pas le contrôle de gestion, sa présence au Conseil d'administration lui permet de guider et contrôler la direction et de suivre les évolutions des activités. Umicore n'est pas habilitée à imposer ses politiques et procédures à ses sociétés liées (ou à toute coentreprise où elle ne détient pas la majorité des droits de vote). Toutefois, elle a clairement affirmé sa volonté de voir les activités menées à bien conformément aux principes de "The Umicore Way".

Umicore tient à préserver toute propriété intellectuelle qu'elle partage avec ses partenaires, qu'il s'agisse de sociétés associées ou de coentreprises. Leur liste complète figure en page 80 du présent rapport.

G25 Secteur public et autorités

Umicore procure : des impôts

Le secteur public et les autorités procurent : des services et le permis d'exploitation

En 2015, Umicore a versé un montant total de € 61 millions d'impôts dans le cadre de ses activités. De même, Umicore et son personnel ont acquitté quelque € 96 millions de cotisations sociales. Périodiquement, Umicore conclut des partenariats avec des institutions publiques, telles les universités, avec pour objectif premier d'approfondir certains projets de recherche. Occasionnellement, Umicore conclut également des partenariats avec des services publics. En 2015, un montant total d'environ € 7,4 millions lui a été attribué en tant que subvention, principalement pour des projets de R&D programmés. Environ € 7,2 millions correspondant aux subventions précédemment attribuées, ont contribué à l'EBIT 2015. L'entreprise a pour principe d'exclure tout don aux partis ou organisations politiques.

En 2015, Umicore a poursuivi ses efforts en vue d'informer les politiques publiques et d'améliorer les contacts avec les pouvoirs publics à travers le monde. Ces efforts sont coordonnés par le département Government Affairs, et se concentrent surtout en Europe et en Amérique du Nord, mais également en Chine. Umicore vise à accroître la visibilité et la compréhension de ses technologies, et à avoir voix au chapitre concernant les problèmes liés aux matériaux. En Europe, elle s'est focalisée sur trois sujets principaux : l'efficacité des ressources grâce à des politiques de gestion des déchets et des matières premières tout en insistant sur les développements en cours en faveur d'une Economie Circulaire dans l'UE, les matériaux avancés en tant que technologies clés permettant de réduire les émissions de CO₂ et les technologies à base de matériaux destinés à la purification des gaz d'échappement des automobiles et des camions à moteur à explosion. Parmi les initiatives d'Umicore, citons l'accès à un financement public et à des réseaux d'innovation aux niveaux européen et national, surtout dans le contexte de programmes favorisant le développement des avancées technologiques ayant des avantages environnementaux.

A différentes occasions, les experts d'Umicore ont été invités à participer à des groupes de travail ou des tables rondes sous l'égide des autorités européennes ou nationales. A cet égard, nous faisons partie entre autres, du Partenariat européen de l'innovation pour les matières premières, du Groupe d'experts de haut niveau sur les technologies clés génériques et du réseau ERA-MIN sur la gestion industrielle des matières premières pour l'industrie européenne. De plus, Umicore figure parmi plus de 100 partenaires participant à la création d'une Communauté de la connaissance et de l'innovation sur les matières premières, un consortium visant à étudier l'accessibilité, la disponibilité et l'utilisation efficace des matières premières en Europe :

Lorsqu'Umicore se sent concernée par certaines questions particulières, elle communique habituellement son opinion par l'intermédiaire des associations industrielles dont elle est membre. L'entreprise est consciente de la sensibilité que peut revêtir une prise de position sur certaines questions d'intérêt public. Dans cette optique, Umicore a développé des directives au niveau du Groupe portant sur la manière de gérer une situation de façon responsable (disponible sur le site Web du Groupe). Les principales affiliations d'Umicore (soit au niveau du Groupe, soit au niveau des business units) concernent actuellement les organismes repris ci-après :

Corporate

- European Round Table of Industrialists (ERT)
- Eurometaux (Association Européenne des métaux non-ferreux)
- European Technology Platform for Advanced Engineering Materials and Technologies (EuMaT)
- TransAtlantic Business Council
- Agoria (fédération belge intersectorielle de l'industrie technologique)

Catalysis

- Associations de contrôle des émissions tant au niveau national que régional (États-Unis, Afrique du Sud, Brésil, Chine, UE) - voir www.automotivecatalysts.umicore.com/en/links/ pour une sélection de liens
- Fédération chimique allemande (VCI)

Energy & Surface Technologies

- Cobalt Development Institute
- Nickel Institute
- Energy Materials Industrial Research Initiative (EMIRI)
- European Association for Battery, Hybrid and Fuel Cell Electric Vehicles (AVERE)

Recycling

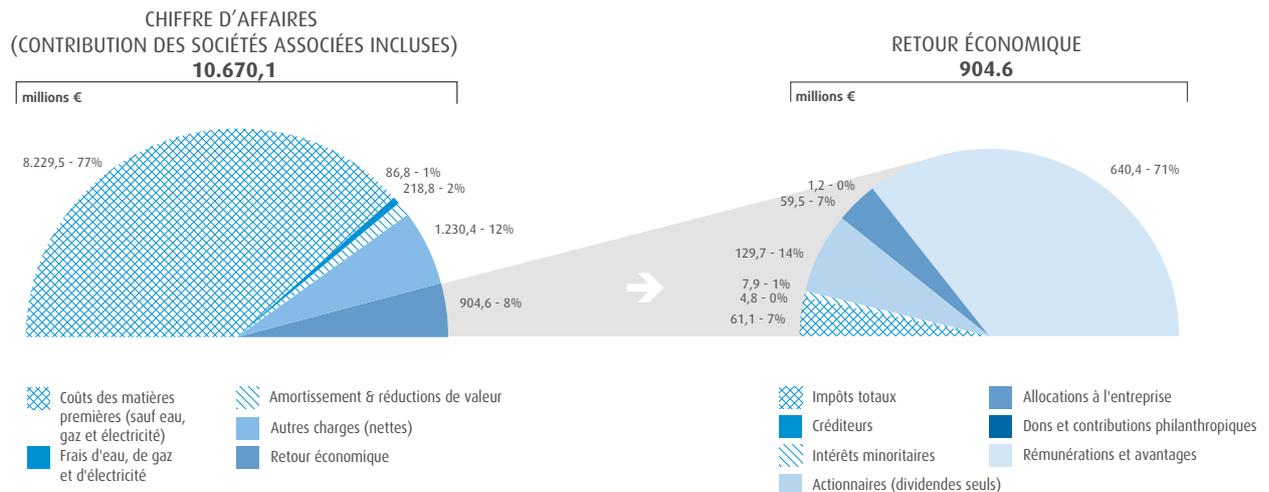
- European Electronics Recyclers Association (EERA)
- European Battery Recycling Association (EBRA)
- International Association of Portable Rechargeable Batteries (RECHARGE)
- International Platinum Group Metals Association
- International Precious Metals Institute
- European Precious Metals Federation

G26 Répartition du retour économique

La majeure partie du chiffre d'affaires total d'Umicore a été affectée à la sécurisation de la composante "métal" des matières premières (les coûts qui sont généralement transférés aux clients). Après déduction des autres frais relatifs aux matières premières, des coûts liés à l'énergie ainsi que des amortissements, le retour économique à répartir était de € 905 millions.

La majeure partie (€ 640 millions) a été distribuée aux travailleurs sous forme de salaires et d'autres avantages. La majorité des avantages sociaux a été attribuée sous la forme de salaires, le solde étant constitué de cotisations sociales et de retraite, ainsi que d'autres avantages. Les intérêts nets payés aux créditeurs se sont élevés à € 5 millions, tandis que les impôts aux administrations et pouvoirs publics des lieux où Umicore exerce ses activités atteignent € 61 millions. Les bénéfices attribués aux actionnaires minoritaires se sont élevés à € 3 millions.

Dépendant de l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée générale en avril 2016, un dividende brut de € 1,20 par action sera distribué pour l'année 2015, soit un versement provisionnel de € 130 millions (en tenant compte du nombre d'actions en circulation à la fin 2015). En septembre 2015, une partie de ce montant avait déjà été versée sous la forme d'un dividende intérimaire. Le solde sera payé en 2016. Ce montant est conforme à la politique d'Umicore, qui consiste à payer un dividende stable ou en augmentation progressive. Umicore a racheté 920.000 actions propres en 2015 pour un montant total de € 33 millions. Bien que ce montant ne soit pas repris dans les graphiques, il doit également être considéré comme un rendement pour les actionnaires. Umicore a effectué € 1,2 millions de dons à des œuvres caritatives.



Conseil d'administration



Thomas Leysen



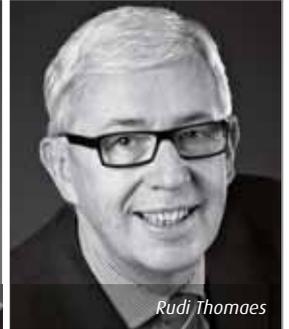
Marc Grynberg



Ines Kolmsee



Barbara Kux



Rudi Thomaes

Thomas Leysen, 55

Président, Administrateur non exécutif

Thomas Leysen est devenu Président d'Umicore en novembre 2008 après avoir été Administrateur Délégué d'Umicore depuis 2000. Depuis octobre 2011, il est Président du Conseil d'administration de KBC Group, un groupe de bancassurance. Thomas est également Président de Corelio, un groupe de médias belge. Il est aussi Président du Conseil d'administration de la Fondation Roi Baudouin.

Administrateur depuis:

le 10 mai 2000

Expiration de mandat: Assemblée générale ordinaire de 2018

Président depuis:

le 19 novembre 2008

Président du Comité de nomination et rémunération depuis:

le 19 novembre 2008

Marc Grynberg, 50

Administrateur Délégué, Administrateur exécutif

Marc Grynberg a été nommé Administrateur Délégué d'Umicore en novembre 2008. Il était responsable de la business unit Automotive Catalysts entre 2006 et 2008 et il a été le Chief Financial Officer (CFO) d'Umicore entre 2000 et 2006. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Marc est titulaire d'un diplôme d'ingénieur

commercial de l'Université de Bruxelles (Ecole de Commerce Solvay); il a travaillé pour DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève avant de rejoindre Umicore.

Administrateur depuis:

le 19 novembre 2008

Expiration de mandat: Assemblée générale ordinaire de 2018

Administrateur Délégué depuis:

le 19 novembre 2008

Ines Kolmsee, 45

Administrateur non exécutif indépendant

Ines Kolmsee détient plusieurs diplômes d'ingénieur (TU Berlin, Allemagne et Ecole des Mines de Saint-Etienne, France), ainsi qu'un diplôme MBA (Business School INSEAD – France/Singapour). De 2004 à 2014 elle a officié comme Chief Executive Officer de SKW Stahl-Metallurgie Group, un spécialiste chimique déployant des activités dans le monde entier. Après une période d'activité comme entrepreneur dans le secteur de l'énergie (Electrification Rurale), Ines a rejoint en mai 2015 EWE AG, une grande entreprise de services publics allemande, comme CTO. Elle est également membre du Conseil d'administration de Suez Environnement S.A. Dans le passé elle a occupé plusieurs autres fonctions, parmi lesquelles celle de Chief Financial Officer chez Arques Industries AG.

Administrateur depuis:

le 26 avril 2011

Expiration de mandat: Assemblée générale ordinaire de 2017

Membre du Comité d'audit depuis:

le 26 Avril 2011

Président du Comité d'audit depuis:

le 28 avril 2015

Barbara Kux, 59

Administrateur non exécutif indépendant

Barbara Kux est titulaire d'un MBA de l'INSEAD, obtenu avec distinction. Elle est membre du Conseil d'administration de Engie et de Total en France, ainsi que de Firmenich et Pargesa Holding en Suisse. Elle est également membre du Conseil de surveillance de Henkel, Allemagne. Elle était membre du Conseil de gestion de Siemens AG, où elle a largement contribué à l'amélioration sensible de la gestion logistique et de la durabilité. Avant cela, elle a occupé divers postes de management au sein d'entreprises internationales, leaders dans leur domaine, et a été Consultante en management chez McKinsey.

Administrateur depuis:

le 1^{er} janvier 2014

Expiration de mandat:

Assemblée générale ordinaire de 2017

Membre du Comité de nomination et rémunération depuis:

le 1^{er} avril 2014

Rudi Thomaes, 63

Administrateur non exécutif indépendant

Rudi Thomaes, de nationalité belge, a étudié le droit à l'université d'Anvers. Entre 2004 et 2012, il était Administrateur Délégué de la Fédération des Entreprises de Belgique (FEB-VBO) et membre du Conseil de régence de la Banque nationale de Belgique. Il a précédemment été directeur général et Président du comité de gestion d'Alcatel Bell NV. Il est actuellement Président de la Chambre de commerce internationale de Belgique, Président de Restore NV, une start-up basée à Anvers qui exerce dans le domaine des technologies de l'énergie, et administrateur indépendant chez Armonia NV.

Administrateur depuis:

le 24 avril 2012

Expiration de mandat: Assemblée générale ordinaire de 2018

Membre du Comité d'audit depuis:

le 30 avril 2013

Membre du Comité de nomination et rémunération depuis:

le 24 avril 2012

Eric Meurice, 59

Administrateur non exécutif indépendant

Eric Meurice, de nationalité française, était auparavant Président et Chief Executive Officer de la société néerlandaise ASML Holding, un important fournisseur de systèmes



Eric Meurice



Mark Garrett



Jonathan Oppenheimer



Ian Gallienne

de haute technologie pour l'industrie des semi-conducteurs. Sous sa direction entre 2004 et 2013, ASML a réalisé une croissance très impressionnante de ses revenus et du rendement pour les actionnaires et a été reconnue comme un chef de file en matière d'innovation. Eric était auparavant Executive Vice-président responsable de la division TV de Thomson Multimédia et avant cela, a occupé des postes de direction dans plusieurs groupes technologiques comme Intel, ITT et Dell Computer. Il est administrateur non-exécutif de NXP Semiconductors et IPG Photonics. Il détient une maîtrise en économie et en génie mécanique de la Sorbonne et de l'École Centrale de Paris (France), et un diplôme MBA de Stanford (Etats-Unis).

Administrateur depuis :
le 28 avril 2015

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2018

Mark Garrett, 53

Administrateur non exécutif indépendant

Mark Garrett, de double nationalité australienne / suisse, est diplômé en économie de l'Université de Melbourne et en analyse des systèmes de l'Institut Royal des Technologies de Melbourne. Il a une longue carrière dans l'industrie chimique, il a exercé des fonctions notamment chez Ciba-Geigy et

DuPont. Depuis 2007, il est CEO et Président du Conseil Exécutif de Borealis. Borealis est un fournisseur majeur de solutions novatrices dans les domaines des polyoléfinés, des produits chimiques de base et des engrais basé en Autriche. Mark est également membre du Conseil d'administration / Conseil de surveillance d'Abu Dhabi Polymers Company Ltd. (Borouge ADP, une coentreprise entre Borealis and et Abu Dhabi National Oil Company), de NOVA Chemicals et de l'université Webster.

Administrateur depuis :
le 28 avril 2015

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2018

Membre du Comité d'audit depuis : le 28 avril 2015

Jonathan Oppenheimer, 46

Administrateur non exécutif

Jonathan Oppenheimer est responsable de diverses activités d'investissement de la famille Oppenheimer pour plusieurs catégories d'actifs. Au sein du groupe familial, il est le Président de Tana Africa Capital, une joint-venture axée sur l'Afrique avec Temasek, et est membre de différents Conseils d'administration. Il se focalise en premier lieu sur les investissements directs du groupe en Afrique. Il a été Administrateur exécutif de De Beers S.A. de 2006 à 2012 où il a occupé différentes fonctions.

Administrateur depuis :

le 5 septembre 2001

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2017

Ian Gallienne, 44

Administrateur non exécutif

Ian Gallienne, de nationalité française, est Administrateur délégué de GBL, principal actionnaire de GBL depuis 2009 et Administrateur Délégué depuis janvier 2012.

M. Gallienne a débuté sa carrière en Espagne en 1992, en tant que co-fondateur d'une société commerciale. De 1995 à 1997, il a dirigé un cabinet de conseil spécialisé dans le redressement des entreprises en difficulté en France. De 1998 à 2005, il était directeur des fonds d'investissement Rhône Capital LLC à New York et Londres. En 2005, il a créé les fonds d'investissement Ergon Capital Partners à Bruxelles et a été Administrateur délégué de ces fonds jusqu'en 2012. Ian est administrateur non-exécutif de Lafarge, Imerys, Pernod Ricard et SGS. Il détient un diplôme en Gestion et Administration de l'École Supérieure des Dirigeants d'Entreprises (ESDE) à Paris et un MBA de l'INSEAD à Fontainebleau.

Administrateur depuis :

le 28 avril 2015

Expiration de mandat : Assemblée générale ordinaire de 2018

Karel Vinck

Président Honoraire



Karel Vinck

Comité de direction



1. Marc Grynberg, 50 *Administrateur Délégué*

Marc Grynberg a été nommé Administrateur Délégué d'Umicore en novembre 2008. Il était responsable de la business unit Automotive Catalysts entre 2006 et 2008 et a été le Chief Financial Officer (CFO) d'Umicore entre 2000 et 2006. Il a rejoint Umicore en 1996 en qualité de contrôleur de gestion du Groupe. Marc est titu-

laire d'un diplôme d'ingénieur commercial de l'Université de Bruxelles (Ecole de Commerce Solvay), il a travaillé pour DuPont de Nemours à Bruxelles et à Genève avant de rejoindre Umicore.

2. Filip Platteeuw, 43 *Chief Financial Officer*

Filip Platteeuw a rejoint Umicore en 2004 et a contribué à la scission de Cumerio en 2005. Il a ensuite dirigé

l'équipe en charge de la création de Nyrstar et de son introduction réussie en bourse en 2007. En 2010, il est devenu Vice-Président du département Corporate Development. Il a été nommé en qualité de Chief Financial Officer (CFO) en novembre 2012. Filip est titulaire d'un master en Sciences Economiques de l'Université de Gand et d'un master en Financial Management de la Vlerick Management School. Filip

possède une vaste expérience financière dont neuf ans dans les métiers de la banque d'investissement, la banque d'entreprise et de l'equity research au sein de KBC Banque. Il est également responsable des départements Corporate Development, InfoDoc et Procurement & Transportation.

3. Denis Goffaux, 48*Chief Technology Officer*

Denis Goffaux est titulaire d'un diplôme d'ingénieur des mines de l'Université de Liège. Il a rejoint Umicore Research en 1995 et a vécu et travaillé en Belgique, au Chili, en Chine et en Corée. Il a été à la tête de la business line Rechargeable Battery Materials et a développé l'activité avec succès au point de devenir leader dans les matériaux cathodiques pour batteries rechargeables lithium ion. En tant que Country Manager Japan, Denis Goffaux a jeté les bases afin qu'Umicore augmente sa présence industrielle et ses activités commerciales au Japon. Il a été nommé à son poste actuel en juillet 2010. Parallèlement à ses fonctions de Chief Technology Officer, il est responsable de l'activité Precious Metals Refining (business group Recycling).

4. Pascal Reymondet, 56*Executive Vice-President Catalysis*

Pascal Reymondet est licencié en sciences de la Stanford University et ingénieur diplômé de l'École Centrale de Paris. Il a occupé différents postes de direction au sein du groupe Degussa, dont la direction des usines de catalyseurs automobiles de Port Elizabeth et Burlington. Il est entré au Comité de direction d'Umicore en 2003 en tant que responsable de l'activité Precious Metals Products. En septembre 2007, il a été nommé à la tête du business group Zinc Specialties. En juin 2010, il est devenu responsable du business group Performance Materials. Depuis novembre 2012, il est responsable du business group Catalysis.

5. Marc Van Sande, 63*Executive Vice-President Energy & Surface Technologies*

Marc Van Sande est docteur en physique de l'Université d'Anvers et est titulaire d'un MBA. Il a rejoint Umicore en 1980, et a occupé plusieurs postes dans la recherche, le marketing et la production. En 1993, il a été nommé Vice-President de la business unit Electro-Optic Materials et est entré au Comité de direction en tant qu'Executive Vice-President Advanced Materials en 1999. Il a occupé le poste de Chief Technology Officer entre 2005 et 2010. Il a depuis lors pris la direction du business group Energy & Surface Technologies.

6. Stephan Csoma, 51*Executive Vice-President Recycling*

Stephan Csoma a rejoint Umicore en 1992. Il est titulaire d'un diplôme d'économie de l'Université catholique de Louvain UCL et d'une maîtrise en chinois (mandarin) de l'Université Fudan à Shanghai. Il a géré la mise en place des premiers sites industriels d'Umicore en Chine au milieu des années 1990. De 2001 à 2005, il a dirigé la business unit Zinc Chemicals et de 2005 à 2009, il a été Senior Vice-President d'Umicore Amérique du Sud. Entre 2009 et 2012, il a exercé les fonctions de Senior Vice-President du nouveau département Government Affairs. Il a rejoint le comité de direction en 2012 comme Executive Vice-President de l'ancien business group Performance Materials. Il a pris ses fonctions actuelles en 2015, tout en continuant à superviser Government Affairs et Umicore Marketing Services.

7. Géraldine Nolens, 44*Executive Vice-President*

Géraldine Nolens a rejoint Umicore en 2009. Elle a suivi des études de droit en Belgique et en Allemagne avant d'obtenir son Master of Laws à l'Université de Chicago. Elle a entamé sa carrière au cabinet d'avocats international Cleary Gottlieb Steen & Hamilton, avant de rejoindre GDF Suez (désormais Engie) en 2001 où elle était Chief Legal Officer d'Electrabel pour l'Europe du Sud, la France et les nouveaux marchés européens. Au cours de sa carrière, Géraldine a vécu et travaillé aux États-Unis, en Allemagne, en Italie et en Belgique. Elle est entrée au comité de direction d'Umicore en 2015. Elle est Chief Counsel d'Umicore et est chargée des départements Environment Health & Safety, Corporate Security et Internal Audit.

Déclarations d'assurance



RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES SUR LES COMPTES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Conformément aux dispositions légales, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes consolidés ainsi que la déclaration complémentaire requise. Ces comptes consolidés comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2015, le compte de résultats consolidé, l'état consolidé des profits et pertes reconnus directement dans les capitaux propres, l'état consolidé de l'évolution des capitaux propres et le tableau de financement consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les annexes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Rapport sur les comptes consolidés – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de Umicore (« la Société ») et de ses filiales (collectivement le « Groupe ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, établis sur la base des normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique. Le total du bilan consolidé s'élève à EUR (000) 4.030.075 et le compte de résultats consolidé se solde par un bénéfice de l'exercice, part du Groupe, de EUR (000) 169.225.

Responsabilité du conseil d'administration relative à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et des dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne que le conseil d'administration estime nécessaire pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (normes ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes consolidés. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne du Groupe relatif à l'établissement de comptes consolidés donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des méthodes comptables retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes consolidés.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes consolidés présentés aux pages 45 à 116 du Rapport Annuel 2015, donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2015, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et du contenu du rapport annuel sur les comptes consolidés.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (normes ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons la déclaration complémentaire suivante, qui n'est pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes consolidés:

- Le rapport de gestion sur les comptes consolidés présenté aux pages 1 à 44 et 117 à 191 du Rapport Annuel 2015, traite des informations requises par la loi, concorde avec les comptes consolidés et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous avons connaissance dans le cadre de notre mandat.

Sint-Stevens-Woluwe, le 22 mars 2016.

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SCRL
Représenté par

Marc Daelman*
Réviseur d'Entreprises

*Marc Daelman SPRL
Membre du Conseil d'Administration, représenté par son représentant permanent,
Marc Daelman

PwC Bedrijfsrevisoren vzw, burgerlijke vennootschap met handelsvorm - PwC Reviseurs d'Entreprises scrl,
société civile à forme commerciale - Financial Assurance Services
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluweval 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
T: +32 (0)2 710 4211, F: +32 (0)2 710 4299, www.pwc.com
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB /
BELFIUS BE92 0689 0408 8123 - BIC GKCC BEBB



RAPPORT D'ASSURANCE LIMITEE DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LE RAPPORT D'ACTIVITE ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL DU RAPPORT ANNUEL 2015 D'UMICORE ET DE SES FILIALES

Ce rapport a été établi conformément aux termes de notre lettre de mission datée du 30 juin 2014. Cette dernière stipule que nous avons été engagés afin de fournir un rapport de contrôle indépendant sur le rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2015 dans le Rapport annuel 2015 d'Umicore et de ses filiales (le "Rapport").

Responsabilité du Conseil d'Administration

La préparation des informations et des données incluses dans le Rapport ainsi que la déclaration que le Rapport d'Umicore et de ses filiales, telles qu'énoncées aux pages 121 à 149 ("Information Sur Le Sujet Considéré"), en concordance avec les critères cités dans le rapport d'activité environnemental et social (les "Critères"), relève de la responsabilité du Conseil d'Administration d'Umicore ("la Société").

Cette responsabilité comprend la sélection et l'utilisation de méthodes appropriées par rapport à l'établissement de l'"Information Sur Le Sujet Considéré", la fiabilité des informations sous-jacentes ainsi que l'utilisation d'hypothèses et d'estimations pour l'établissement d'informations particulières à fournir, raisonnables dans les circonstances, sur le développement durable. En outre, la responsabilité du Conseil d'Administration comprend également la définition, la mise en place et le suivi de systèmes et procédures appropriés permettant la préparation de l'"Information Sur Le Sujet Considéré".

Responsabilité de l'auditeur indépendant

Notre responsabilité est d'exprimer, sur base de nos travaux, un avis indépendant sur l'"Information Sur Le Sujet Considéré".

Nos travaux ont été réalisés conformément aux principes de la Norme Internationale de Mission d'Assurance (ISAE) 3000 "Assurance Engagements other than Audits or Reviews of Historical Financial Information". Cette norme requiert que nous nous soumettions aux règles d'éthiques et de planifier et d'exécuter nos procédures afin d'obtenir l'assurance limitée sur le fait qu'aucun élément n'a été porté à notre connaissance nous laissant penser que l'"Information Sur Le Sujet Considéré" n'a pas été établi, dans tous ses aspects significatifs, conformément aux Critères déterminés par la Société.

L'objectif d'une mission d'assurance limitée est de mettre en œuvre des procédures que nous jugeons nécessaires afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés fournissant une base raisonnable à l'expression d'une conclusion sous forme négative sur l'"Information Sur Le Sujet Considéré". Le choix de ces procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les assertions du Conseil d'Administration contiennent des anomalies significatives. L'étendue de notre intervention a, notamment, compris les procédures suivantes:

- Evaluer et tester la conception et le fonctionnement des systèmes et des processus utilisés pour la collecte de données, le classement, la consolidation et la validation, y compris les méthodes utilisées pour le calcul et l'estimation des informations et des données incluses dans le rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2015 et présentées aux pages 121 à 149 du Rapport Annuel 2015;
- Mener des entretiens avec les personnes responsables, y compris les visites de sites;
- Inspecter les documents internes et externes.

Nous avons évalué l'"Information Sur Le Sujet Considéré" par rapport aux Critères. L'exactitude et l'exhaustivité de l'"Information Sur Le Sujet Considéré" sont soumises à des limitations inhérentes, compte tenu de leur nature et des modalités de détermination, de calcul ou d'estimation de telles informations. Notre rapport d'assurance limitée doit donc être lu en relation avec les Critères.

Notre indépendance et contrôle qualité

Nous avons respecté les règles d'indépendance et autres règles d'éthique du Code of Ethics for Professional Accountants émis par l'International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA). Celles-ci se basent sur les principes fondamentaux d'intégrité, d'objectivité, de compétence professionnelle et de vigilance, de confidentialité et de conduite professionnelle. Notre cabinet de révision applique l'International Standard on Quality Control (ISQC) n°1 et maintient un système élaboré de contrôle qualité, y incluant des politiques et procédures documentées concernant les règles d'éthique, les normes professionnelles et les dispositions légales et réglementaires applicables.

Conclusion

Sur base de nos travaux, tel que décrits dans ce rapport, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous portant à croire que les informations et les données dans le rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2015 présentées aux pages 121 à 149 du Rapport annuel d'Umicore et de ses filiales, n'ont pas été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux Critères.

Restriction sur l'utilisation et la distribution de notre rapport

Notre rapport a été conçu conformément aux termes décrits dans notre lettre de mission. Notre rapport est uniquement destiné à l'usage de la société Umicore dans le cadre de leur rapport d'activité environnemental et social pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 et ne peut être utilisé à d'autres fins. Nous n'acceptons aucune responsabilité ou obligation pour dommage à l'égard de tiers, sauf la Société.

Sint-Stevens-Woluwe, le 22 mars 2016

PwC Reviseurs d'Entreprises scrl
Représentée par

Marc Daelman*
Réviseur d'Entreprises

*Marc Daelman SPRL
Membre du Conseil d'Administration, représenté par son représentant permanent,
Marc Daelman

*PwC Bedrijfsrevisoren cvba, burgerlijke vennootschap met handelsvorm - PwC Reviseurs d'Entreprises scrl, société civile à forme commerciale - Financial Assurance Services
Maatschappelijke zetel/Siège social: Woluwe Garden, Woluvedal 18, B-1932 Sint-Stevens-Woluwe
T: +32 (0)2 710 4211, F: +32 (0)2 710 4299, www.pwc.com
BTW/TVA BE 0429.501.944 / RPR Brussel - RPM Bruxelles / ING BE43 3101 3811 9501 - BIC BBRUBEBB / BELFIUS BE92 0689 0408 8123 - BIC GKCC BEBB*

Glossaire

Définitions économiques

Batterie lithium-ion – Li-ion

Lithium-ion est une technologie pour batteries rechargeables dans lesquelles les ions lithium se déplacent de l'électrode positive (la cathode) vers l'électrode négative (l'anode) durant la charge, ce qui permet de stocker l'électricité. Lors de la décharge, les ions lithium retournent vers la cathode et libèrent donc de l'électricité.

Carboxylate

Sel d'acide carboxylique.

Catalyse/ catalyseur

La catalyse est l'action d'une substance, appelée catalyseur, qui provoque une transformation chimique ou l'accélère. Le catalyseur n'est pas consommé et peut donc être réutilisé.

Cathode

La cathode est l'électrode positive dans une batterie (rechargeable). Lors de la charge, les ions sont libérés de la cathode et migrent vers l'anode ce qui provoque le stockage d'énergie. Lors de la décharge, les ions retournent vers la cathode et libèrent de l'électricité.

Circuit fermé

Pour Umicore, un "circuit fermé" consiste à récupérer des matériaux secondaires chez les clients (p.ex. résidus de production) ou des matériaux en fin de vie (p. ex. téléphones mobiles et catalyseurs automobiles usagés) pour en récupérer la part de métal et la réinjecter dans le cycle économique.

Coentreprise

Engagement contractuel d'Umicore et d'une autre partie afin d'entreprendre une activité économique dans le cadre d'une participation conjointe. Les coentreprises sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Diesel pour poids lourds - HDD

Poids lourds diesel – Matériel roulant sur route (camions et bus) ou hors route (engins lourds pour l'industrie et l'extraction minière, locomotives et matériel agricole).

Dodd Frank Act

Nom complet : Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act. Le Dodd Frank Act vise à promouvoir la stabilité financière des États-Unis en responsabilisant le système financier et en améliorant la transparence.

Dons caritatifs

Don à une association sans but lucratif, non destiné au bénéfice commercial d'Umicore. Les dons peuvent se faire en espèces ou en nature. Les dons à des partis politiques sont interdits.

Équipementier

Dans l'industrie automobile, synonyme de constructeur automobile.

Euro 6

Norme européenne d'émissions des gaz d'échappement pour les nouveaux véhicules légers et dont la mise en œuvre est prévue en 2014.

Galvanoplastie

La galvanoplastie est un procédé de placage au moyen d'un courant électrique qui déplace les ions métalliques dans une solution (électrolyte) pour couvrir un autre matériau. Le procédé est principalement employé pour déposer une couche de matériau et ainsi conférer les propriétés désirées à cet autre matériau.

Ingrédient pharmaceutique actif - API

Substance biologiquement active utilisée dans les produits pharmaceutiques.

LCO – cobaltite de lithium

Matériaux cathodique utilisé dans les batteries rechargeables lithium ion, convenant particulièrement à l'électronique portable.

LED – Diode électroluminescente

Les LED sont une source de lumière à base de semi-conducteur offrant une large gamme d'avantages par rapport aux ampoules à incandescence, dont une durée de vie plus longue et une meilleure efficacité énergétique.

LFP - Phosphate de fer lithié

Type de produit chimique cathodique destiné aux batteries lithium-ion rechargeables.

Manuel de Frascati

Le manuel de Frascati est un document rédigé et publié par l'OCDE. Il énonce les principes régissant la collecte de données statistiques en matière de recherche et de développement.

Métathèse (des oléfines)

Réaction organique de redistribution de liaisons oléfines (alcènes) catalysées par un catalyseur métallique.

NMC – Lithium (nickel-manganèse-cobalt) oxyde

Type de matériau pour cathode assez récent qui est utilisé pour le marché émergent des véhicules électriques ou hybrides, mais aussi de plus en plus dans l'électronique portable.

Oxyde d'étain-indium – ITO

Oxide conducteur transparent utilisé dans des couches spéciales pour sa conductivité électrique et sa transparence d'un point de vue optique. Il est utilisé dans différentes applications telles que les écrans plats, le photovoltaïque et le verre architectural.

Photovoltaïque – PV

Le photovoltaïque est une méthode de production d'électricité qui convertit directement le rayonnement solaire en électricité.

PIB

Produit intérieur brut (indice de croissance économique).

Plate-forme (automobile)

Association d'un châssis et d'un moteur mise en œuvre sur un ou plusieurs modèles de véhicules de tourisme, parfois par des constructeurs différents.

Platinoïdes – PGM

Platine, palladium, rhodium, ruthénium, iridium et osmium (pour Umicore, il s'agit principalement des trois premiers).

Précurseur

Substance chimique utilisée dans une réaction chimique pour produire un autre composant.

Société associée

Entité où Umicore exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles, sans en avoir le contrôle. Elle y détient généralement une participation de 20% à 50%. Les sociétés associées sont comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence.

Substrat

Surface sur laquelle une couche d'une autre substance est appliquée. Dans le domaine des catalyseurs automobiles, le substrat est une structure en nid d'abeille qui augmente la surface de contact, sur laquelle une solution catalytique est déposée. Dans le domaine photovoltaïque, les semi-conducteurs tels que le germanium sont utilisés comme substrat sur lequel les autres couches de la cellule solaire sont déposées.

Véhicule électrique ou hybride – (H)EV

Véhicule (voiture particulière ou autre) qui fonctionne totalement ou partiellement grâce à un moteur électrique ou hybride, plutôt qu'avec du diesel ou de l'essence. Un pHEV est un véhicule hybride branchable dont la batterie peut être rechargée grâce à une source externe d'électricité.

Véhicule léger

Principalement les voitures familiales roulant à l'essence, au diesel ou à l'aide d'une autre source d'énergie.

Définitions financières**Actions en circulation**

Actions émises – actions propres.

Bénéfice par action récurrent

Résultat récurrent net, part du Groupe/nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action, de base

Résultat net, part du Groupe/ nombre moyen d'actions en circulation.

Bénéfice par action, dilué

Résultat net, part du Groupe/ nombre moyen d'actions en circulation + (nombre de nouvelles actions potentielles à émettre en vertu des plans d'options sur actions existants x impact de dilution des plans d'options).

Capitalisation boursière

Cours de clôture x nombre total d'actions en circulation.

Capitaux engagés

Fonds propres totaux – réserves juste valeur + dette financière + provisions pour avantages sociaux – impôts différés actifs et passifs – effet IAS 39.

Cash-flow avant financement

Variation de la trésorerie d'exploitation + variation de la trésorerie d'investissement.

Dépenses de recherche & développement

Dépenses de recherche & développement nettes des entreprises consolidées (soit excluant les revenus R&D tels que des subventions de recherche), incluant les coûts capitalisés.

Dette financière nette

Dettes financières à plus d'un an + dettes financières à un an au plus - placements de trésorerie et valeurs disponibles.

EBIT

Résultat d'exploitation des entreprises consolidées (produits des investissements financiers inclus) + part du Groupe dans le résultat net des entreprises comptabilisé selon la méthode de mise en équivalence.

EBIT non récurrent

Inclut les éléments non récurrents relatifs aux mesures de restructuration, réductions de valeur d'actifs et autres produits et coûts de faits ou transactions qui sont clairement distincts des activités courantes de l'entreprise. Les réductions de valeur sur stocks de métaux bloqués indéfiniment sont incluses dans l'EBIT non récurrent des business groups.

EBIT récurrent

EBIT - EBIT non récurrent - effet IAS 39.

EBITDA récurrent

EBIT récurrent + amortissements récurrents des entreprises consolidées.

Effet IAS 39

Différences temporaires (de nature non-cash) dans la prise en compte de revenus, en cas de non-application, ou d'impossibilité d'obtenir une comptabilité de couverture IAS aux :

- a) Couvertures transactionnelles, ce qui implique que les éléments couverts ne peuvent pas être évalués à leur juste valeur de marché, ou

- b) Couvertures structurelles, ce qui signifie que la juste valeur des instruments de couverture est reconnue dans les résultats au lieu des fonds propres jusqu'à ce que la transaction prévue ou l'engagement se réalise, ou
- c) Dérivés implicites dans des contrats (entièrement) exécutés, ce qui implique que le changement de la juste valeur sur les dérivés implicites doit être reconnu dans le compte de résultats à l'opposé du composant non (entièrement) exécuté sur lequel le changement de juste valeur ne peut pas être reconnu dans le compte de résultats.

EPS

Bénéfice par action pour actionnaires.

Investissements

Investissements capitalisés en immobilisations incorporelles et corporelles, hors dépenses R&D capitalisées.

Marge opérationnelle récurrente

EBIT récurrent des entreprises consolidées/revenus (hors métal).

Moyenne des capitaux engagés

Pour les semestres : moyenne des capitaux engagés au début et à la fin de la période ; pour les années : moyenne des moyennes semestrielles.

Ratio d'endettement

Dettes financières nettes/(dettes financières nettes + total des capitaux propres).

Rendement des capitaux engagés (ROCE)

EBIT récurrent/capitaux engagés moyens.

Répartition géographique des revenus

Revenus du Groupe selon la zone géographique, tenant compte des revenus des sociétés associées et des coentreprises, au prorata de la participation d'Umicore. Pour les activités de recyclage, la composante revenus repose sur la localisation des fournisseurs de matières premières, en fonction des charges de raffinage.

Revenus (hors métal)

Tous les éléments de revenus – valeur des métaux achetés.

Taux d'imposition réel récurrent

Charges d'impôts récurrentes/résultat récurrent avant impôts des entreprises consolidées.

Les définitions financières reprises ci-dessus se rapportent à des indicateurs de performance non IFRS, sauf celles du 'Bénéfice par action, de base' et du 'Bénéfice par action, dilué'.

Définitions sociales, environnementales et autres**Accident déclarable**

Blessure suite à un accident lié au travail et nécessitant plusieurs interventions de premiers soins ou un programme de travail adapté, à l'exclusion des accidents avec arrêt de travail.

Accident avec arrêt de travail

Accident de travail entraînant au moins une journée d'incapacité de travail.

APS (Assessment of Product (and services) Sustainability)

Cette méthodologie propre à Umicore vise à évaluer la durabilité de ses produits et services. Elle met en œuvre une liste de 58 questions/réponses prédéfinies, assorties de facteurs d'évaluation et de pondération, et s'articule autour de huit thématiques.

Biodiversité

Diversité existante parmi les organismes vivants de tout type dont les écosystèmes terrestres, marins, aquatiques et mixtes et les complexes écologiques dont ils font partie ; ceci comprend la diversité au sein des espèces, entre les espèces et celle des écosystèmes.

Biomarqueur d'exposition

Substance ou son métabolite qui est mesuré dans les fluides biologiques (par exemple le sang) afin d'évaluer l'exposition interne du corps.

Champ d'application 1, 2, 3 des émissions de CO₂e

Champ d'application 1 des émissions de CO₂e: émissions directes de gaz à effet de serre d'une entreprise déclarante.

Champ d'application 2 des émissions de CO₂e: émissions de gaz à effet de serre d'une entreprise déclarante, associées à la production d'électricité, au chauffage et au refroidissement et aux achats d'air comprimé ou de vapeur pour sa propre consommation.

Champ d'application 3 des émissions de CO₂e: émissions indirectes d'une entreprise déclarante, autres que celles concernées par le champ 2.

Contrats temporaires

Travailleurs Umicore avec un contrat temporaire. Ils ne sont pas considérés comme faisant partie du personnel fixe, mais sont repris dans le total des effectifs.

Demande chimique en oxygène - DCO

Mesure indirecte de la quantité de pollution organique qui ne peut pas être biologiquement oxydée dans un échantillon d'eau.

Départs volontaires

Nombre de travailleurs partant de leur propre volonté (excepté mises à pied, retraite et fin de contrat à durée déterminée). Ce nombre se rapporte au nombre total des effectifs.

Dépassement

Résultat d'une analyse de contrôle biologique qui excède la valeur limite (interne).

Émissions attribuables aux procédés industriels

Émissions générées par des procédés de fabrication, telles que le CO₂ issu de la décomposition du carbonate de calcium (CaCO₃).

Équivalent CO₂

Unité universelle de mesure indiquant le potentiel de réchauffement planétaire (PRP) de chacun des six gaz à effet de serre, exprimée en PRP d'une unité de dioxyde de carbone. Elle est utilisée pour évaluer l'émission (ou la non-émission) des différents gaz à effet de serre par rapport à une base de référence commune.

ESS

Environnement, santé & sécurité.

Gaz à effet de serre - GES

Les GES sont les six gaz répertoriés par le Protocole de Kyoto: dioxyde de carbone (CO₂), méthane (CH₄), protoxyde d'azote (N₂O), hydrofluorocarbures (HFC), perfluorocarbures (PFC) et hexafluorure de soufre (SF₆).

Heures de formation par personne

Nombre moyen d'heures de formation par travailleur – incluant les formations internes, externes et sur le terrain. Les formations sur le terrain peuvent comprendre les heures pendant lesquelles une personne est formée sur le lieu de travail sans être totalement productive. Le nombre total d'heures de formation est divisé par le nombre total des effectifs.

ISO 14001

Norme de l'Organisation internationale de normalisation relative aux systèmes de gestion environnementale (réf. ISO).

Matières recyclées

Toute matière arrivée en fin de son premier cycle de vie et retraitée afin de lui donner une deuxième, troisième, etc. vie.

Matières secondaires

Produits résiduels issus du cycle de production des matériaux primaires.

Microgramme par décilitre de sang

Unité de mesure de la concentration d'un métal dans le sang.

Microgramme par gramme de créatinine

Unité de mesure de la concentration d'un métal dans les urines.

Minéraux issus de zones de conflit

Minéraux extraits dans un contexte de conflit armé ou de violation des droits de l'Homme, en particulier l'or, l'étain, le tungstène et le tantale, dans le cadre du Dodd Frank Act (voir ci-dessus).

OHSAS 18001

Occupational Health and Safety Assessment Series ; un système de gestion de la santé et de la sécurité.

PNEC

Concentration prévisible sans effet pour les organismes vivants soit la concentration d'un composé chimique qui n'a pas d'effet attendu sur l'environnement.

Potentiel de réchauffement planétaire

Facteur décrivant l'impact du forçage radiatif (degré de perturbation de l'atmosphère) d'une unité d'un gaz à effet de serre donné par rapport à une unité de CO₂.

REACH

"Enregistrement, Évaluation et Autorisation des substances Chimiques" (nouvelle politique chimique de l'Union européenne).

Référentiel COSO

Le Committee Of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission est une organisation à but non lucratif mise en place par le secteur privé qui a établi un modèle standard du contrôle interne qui peut servir de référence aux entreprises et organisations afin d'évaluer leur système de contrôle interne.

Rotation du personnel

Exprimée en termes de départs volontaires : nombre de travailleurs qui quittent l'entreprise de leur plein gré (hors licenciements, retraite et échéance d'un contrat à durée déterminée). Ce nombre s'entend par rapport à l'effectif total.

SafeStart®

Programme avancé de formation et de développement des compétences en matière de sensibilisation à la sécurité.

Sécurité des procédés

Questions de sécurité relatives à l'utilisation et au stockage de substances chimiques dangereuses qui peuvent représenter un risque pour les personnes et l'environnement à proximité.

Taux de fréquence des accidents

Nombre d'accidents avec journées de travail perdues par million d'heures travaillées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

Taux de gravité des accidents

Nombre de journées de travail perdues par millier d'heures travaillées. Les accidents sur le chemin du travail ne sont pas pris en compte.

GRI Index

Référence Indicateur Pages de référence dans le Rapport annuel 2015

Généralités

Stratégie et analyse

1.1	Déclaration de l'Administrateur délégué et du Président	6-7
1.2	Description des impacts, risques et opportunités majeurs	6-7; 34-37; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G18

Profil de l'organisation

2.1	Nom de l'organisation	Couverture
2.2	Principaux produits et services et marques correspondantes	1; 5; 8-17
2.3	Structure opérationnelle de l'organisation, avec description des principales divisions, entités opérationnelles, filiales et coentreprises	1; 4-5; 8-17; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2; Rapport d'activité économique et états financiers: F5, F17
2.4	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	Intérieur de couverture arrière; couverture arrière
2.5	Nombre de pays où l'organisation est implantée et noms des pays où se trouvent les sites principaux	5; Rapport d'activité social: S2
2.6	Nature du capital et forme juridique	Couverture arrière
2.7	Marchés où l'organisation opère	1; 5; 8-17; 34-37
2.8	Taille de l'organisation	4-5; Rapport d'activité social: S2; Rapport d'activité économique et états financiers: bilan consolidé
2.9	Changements significatifs de la taille, de la structure de l'organisation ou de son capital	4-5; 6-7; 14-15; Rapport d'activité social: S1, S9, S10; Rapport d'activité environnemental: E1
2.10	Récompenses reçues en 2014	17; 20; Rapport d'activité social: S4

Paramètres du rapport

3.1	Période considérée	Couverture; intérieur de couverture; 192; Rapport d'activité environnemental: E2
3.2	Date du dernier rapport publié	Rapports annuels: http://annualreport.umicore.com/home/
3.3	Cycle considéré	Couverture; intérieur de couverture; Rapports annuels: http://annualreport.umicore.com/home/
3.4	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	Intérieur de couverture arrière Général: benedictte.robertz@umicore.com Financière: evelien.goovaerts@umicore.com Social: mark.dolfyn@umicore.com Environnemental: bert.swennen@umicore.com
3.5	Processus de détermination du contenu du rapport	192; Déclaration de gouvernance d'entreprise: Engagement envers les parties prenantes
3.6	Périmètre du rapport	192; Rapport d'activité social: S1, S8, S9, S10; Rapport d'activité environnemental: E1, E3, E8, E9
3.7	Limites spécifiques du champ ou du périmètre du rapport	192; Rapport d'activité social: S1, S8, S9, S10; Rapport d'activité environnemental: E1, E3, E8, E9
3.8	Principes adoptés pour la communication des données concernant les coentreprises et filiales	192; Rapport d'activité social: S1; Rapport d'activité environnemental: E1; Rapport d'activité économique et états financiers: F17; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G24
3.9	Techniques de mesure des données et bases de calcul	192; Rapport d'activité social: S1-S10; Rapport d'activité environnemental: E1-E10; Rapport d'activité économique et états financiers: F1

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2015
3.10	Explication des conséquences de toute reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs et la raison de cette reformulation	192; Rapport d'activité social: S1, S9, S10; Rapport d'activité environnemental: E1; Approche managériale générale: http://annualreport.umicores.com/management-review/group-review/management-approach
3.11	Changements significatifs, par rapport à la période couverte par les rapports antérieurs, du champ, du périmètre ou des méthodes de mesure utilisées	192; Rapport d'activité social: S1, S8, S9, S10; Rapport d'activité environnemental: E1, E2, E3
3.12	Index GRI	192; cette page
3.13	Validation du rapport	192; Approche managériale générale: http://annualreport.umicores.com/management-review/group-review/management-approach/general-approach/ ; Supervision et contrôle: http://www.umicores.com/fr/gouvernance-dentreprise/supervision-et-contrôle/
Gouvernance, engagements et dialogue		
4.1	Structure de gouvernance de l'organisation	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2, G4, G5; Approche managériale générale: http://annualreport.umicores.com/management-review/group-review/management-approach/
4.2	Statut non exécutif du Président du Conseil d'administration	176; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2
4.3	Nombre, sexe des membres et statut des membres du Conseil d'administration : indépendants et exécutifs ou non	176-177; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G2, G4
4.4	Mécanismes permettant aux actionnaires et aux salariés de faire des recommandations au Conseil d'administration	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G3, G9, G10, G11, G21; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.umicores.com/fr/gouvernance-dentreprise/
4.5	Lien entre les rémunérations et la performance de l'organisation (y compris sociale et environnementale)	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G12-G15; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.umicores.com/fr/gouvernance-dentreprise/
4.6	Processus mis en place pour éviter les conflits d'intérêt	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G7, G9-G11; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.umicores.com/fr/gouvernance-dentreprise/
4.7	Processus de détermination des qualifications et de l'expertise exigée des membres du Conseil d'administration	Charte de gouvernance d'entreprise: http://www.umicores.com/fr/gouvernance-dentreprise/charte-de-gouvernance-dentreprise/
4.8	Lignes directrices et politiques internes	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G1, G9; The Umicores Way: http://www.umicores.com/en/vision/values/#materialsforabetterlife/ ; Charte de gouvernance d'entreprise et Code de conduite: http://www.umicores.com/fr/gouvernance-dentreprise/
4.9	Procédures d'identification des risques	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G16-G18
4.10	Processus d'évaluation de la performance propre du Conseil d'administration	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G4, G5; Charte de gouvernance d'entreprise: http://www.umicores.com/fr/gouvernance-dentreprise/charte-de-gouvernance-dentreprise/
4.11	Explications sur les actions en matière de principe de précaution	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G16, G18
4.12	Chartes, principes et autres initiatives, d'origine extérieure en matière économique, environnementale et sociale, auxquelles l'organisation a souscrit ou donné son aval	COSO; Guide OCDE ; ILO Human Rights; SRI; FTSE; PACI; GRI
4.13	Affiliation à des associations industrielles	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
4.14	Liste des groupes de parties prenantes inclus par l'organisation	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G19-G26
4.15	Base d'identification et de sélection des parties prenantes	Déclaration de gouvernance d'entreprise: Engagement envers les parties prenantes, G19-G26; Approche relative à l'engagement envers les parties prenantes: http://www.umicores.com/en/vision/our-vision/sustainability/

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2015
4.16	Démarche de dialogue avec les parties prenantes, et notamment la fréquence	Déclaration de gouvernance d'entreprise: Engagement envers les parties prenantes, G19-G26; Approche relative à l'engagement envers les parties prenantes: http://www.umicore.com/en/vision/our-vision/sustainability/
4.17	Questions et préoccupations clés soulevées via le dialogue avec les parties prenantes et manière dont l'organisation y a répondu, notamment lors de l'établissement de son rapport	Déclaration de gouvernance d'entreprise: engagement envers les parties prenantes; Approche managériale générale: http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/general-approach/ ; Approche relative à l'engagement envers les parties prenantes: http://www.umicore.com/en/vision/our-vision/sustainability/
Déclaration d'approche managériale		
5		Déclaration d'approche managériale: http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach
Indicateurs économiques		
Performance économique		
EC1 (BASE)	Valeur économique créée et distribuée	4-5; 8-17; Rapport d'activité économique et états financiers: F8, F9, F39; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G26
EC2 (BASE)	Implications financières et autres risques et opportunités pour les activités de l'organisation liés aux changements climatiques	25; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G18; Approche managériale environnementale: http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/environment/Approach/ ; The Umicore Way: http://www.umicore.com/en/vision/values/#materialsforabetterlife
EC3 (BASE)	Etendue de la couverture des retraites avec des plans de retraite à prestations définies	Rapport d'activité économique et états financiers: F27
EC4 (BASE)	Subventions et aides publiques significatives reçues	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
Impacts économiques indirects		
EC8 (BASE)	Développement et impact des investissements avec bénéfice public	4; 31-33; Rapport d'activité social: S5; Rapport d'activité environnemental: E8; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
Indicateurs environnementaux		
Matières		
EN2 (BASE)	Pourcentage de matières consommées provenant de matières recyclées	5; Rapport d'activité environnemental: E6
Energie		
EN3 (BASE)	Consommation d'énergie directe répartie par source d'énergie primaire	Rapport d'activité environnemental: E4
EN4 (BASE)	Consommation d'énergie indirecte répartie par source d'énergie primaire	Rapport d'activité environnemental: E4
EN5 (SUPPLÉMENTAIRE)	Energie économisée grâce à l'efficacité énergétique	Rapport d'activité environnemental: E4
EN6 (SUPPLÉMENTAIRE)	Initiatives pour fournir des produits et des services reposant sur des sources d'énergie renouvelables ou à rendement amélioré	10; 16-17; 25; Rapport d'activité environnemental: E4; Position d'Umicore au sujet de la réduction de l'empreinte carbone: http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/environment/positionStatements/carbonReduction.htm (indicateur rapporté partiellement)
EN7 (SUPPLÉMENTAIRE)	Initiatives pour réduire la consommation d'énergie indirecte et réductions obtenues	25; Rapport d'activité social: S8; Position d'Umicore au sujet de la réduction de l'empreinte carbone: http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/environment/positionStatements/carbonReduction.htm (indicateur rapporté partiellement)

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2015
Eau		
EN8 (BASE)	Volume total d'eau prélevé, par source	Rapport d'activité environnemental: E5
Biodiversité		
EN11 (BASE)	Emplacement et superficie des sites dans ou au voisinage d'aires protégées et en zones riches en biodiversité en dehors de ces aires protégées	Rapport d'activité environnemental: E10 (indicateur rapporté partiellement)
Emissions, effluents et déchets		
EN16 (BASE)	Emissions totales, directes ou indirectes, de gaz à effet de serre, en poids	Rapport d'activité environnemental: E3
EN17 (BASE)	Autres émissions indirectes pertinentes de gaz à effet de serre, en poids	Rapport d'activité environnemental: E3
EN18 (SUPPLÉMENTAIRE)	Initiatives pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et réductions obtenues	25; Rapport d'activité environnemental: E3
EN20 (BASE)	Emissions de NOx, SOx et autres émissions significatives dans l'air, par type et par poids	Rapport d'activité environnemental: E2
EN21 (BASE)	Total des rejets dans l'eau, par type et par destination	Rapport d'activité environnemental: E2
EN22 (BASE)	Masse totale de déchets, par type et par mode de traitement	Rapport d'activité environnemental: E7
Produits et services		
EN26 (BASE)	Initiatives pour réduire les impacts environnementaux des produits et des services, et portée de celles-ci	24-29; Rapport d'activité environnemental: E2, E6 (indicateur rapporté partiellement)
Emploi, relations sociales et travail décent		
Emploi		
LA1 (BASE)	Effectif total par type d'emploi, contrat de travail et zone géographique	4-5; Rapport d'activité social: S2
LA2 (BASE)	Turnover du personnel en nombre de salariés et en pourcentage	4-5; 19-21; Rapport d'activité social: S4
Relations entre la direction et les salariés		
LA4 (BASE)	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	Rapport d'activité social: S6
Santé et sécurité au travail		
LA7 (BASE)	Taux d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, nombre de journées de travail perdues et nombre total d'accidents du travail mortels, par zone géographique	4; 19-21; Rapport d'activité social: S9, S10 (indicateur rapporté partiellement)
LA9 (SUPPLÉMENTAIRE)	Questions de santé et de sécurité couvertes par des accords formels avec les syndicats	21; Rapport d'activité social: S6; Accord-cadre mondial sur le développement durable: http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/social/GFA_SustDev/GFA_SustDev2015.pdf
Formation et éducation		
LA10 (BASE)	Nombre moyen d'heures de formation par an, par salarié et par catégorie professionnelle	4; 19-20; Rapport d'activité social: S3
LA12 (SUPPLÉMENTAIRE)	Pourcentage de salariés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière périodiques	20; Rapport d'activité social: S3 (indicateur rapporté partiellement)

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2015
Diversité et égalité des chances		
LA13 (BASE)	Composition des organes de gouvernance et répartition des employés par sexe, tranche d'âge, appartenance à une minorité et autres indicateurs de diversité	176-179; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G4, G5; Rapport d'activité social: S2. Les minorités ne sont pas identifiées car dans certains pays où Umicore opère, il est interdit de poser des questions sur ce sujet (p. ex. USA et France).
Droits de l'Homme		
Pratiques d'investissement et d'achat		
HR2 (BASE)	Pourcentage de fournisseurs et de sous-traitants majeurs dont le respect des droits de l'Homme a fait l'objet d'un contrôle ; mesures prises	30-31; Rapport d'activité social: S8; Déclaration de gouvernance d'entreprise: G18
HR3 (BASE)	Nombre total d'heures de formation des salariés sur les politiques et procédures relatives aux droits de l'Homme applicables dans leur activité ; pourcentage de salariés formés	20; Rapport d'activité social: S8; Tous les travailleurs reçoivent une formation informelle sur le Code de conduite http://www.umicore.com/en/corporate-governance/code-of-conduct/
Liberté syndicale et droit de négociation		
HR5 (BASE)	Activités identifiées au cours desquelles le droit à la liberté syndicale et à la négociation collective risque d'être menacé ; mesures prises pour assurer ce droit	Rapport d'activité social: S6, S8; Accord-cadre mondial sur le développement durable: http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/social/GFA_SustDev/GFA_SustDev2015.pdf
Interdiction du travail des enfants		
HR6 (BASE)	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents impliquant le travail d'enfants ; mesures prises pour contribuer à interdire ce type de travail	Rapport d'activité social: S6, S8; Accord-cadre mondial sur le développement durable: http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/social/GFA_SustDev/GFA_SustDev2015.pdf
Abolition du travail forcé ou obligatoire		
HR7 (BASE)	Activités identifiées comme présentant un risque significatif d'incidents relatifs au travail forcé ou obligatoire ; mesures prises pour contribuer à abolir ce type de travail	Rapport d'activité social: S6, S8; Accord-cadre mondial sur le développement durable: http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/social/GFA_SustDev/GFA_SustDev2015.pdf
Société		
Communautés		
S01 (BASE)	Pourcentage des activités ayant des programmes d'engagement envers les communautés locales, d'évaluation des impacts des activités et de développement	3; 32; Rapport d'activité social: S5
Corruption		
S02 (BASE)	Pourcentage et nombre total de domaines d'activité stratégique soumis à des analyses de risques en matière de corruption	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G15; G24; Umicore est signataire de la PACI
S03 (BASE)	Pourcentage de salariés formés aux politiques et procédures anti-corruption de l'organisation	Tous les travailleurs reçoivent une formation informelle sur le Code de conduite http://www.umicore.com/fr/gouvernance-dentreprise/code-de-conduite/

Référence	Indicateur	Pages de référence dans le Rapport annuel 2015
Politiques publiques		
S05 (BASE)	Affichage politique, participation à la formulation des politiques publiques et lobbying	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
S06 (SUPPLÉMENTAIRE)	Total des contributions versées en nature et en espèces aux partis politiques, hommes politiques et institutions connexes	Déclaration de gouvernance d'entreprise: G25
Responsabilité du fait des produits		
Santé et sécurité des consommateurs		
PR1 (BASE)	Étapes du cycle de vie où sont évalués en vue de leur amélioration les impacts des produits et des services sur la santé et la sécurité, et pourcentage de catégories de produits et de services significatives soumises à ces procédures	26; Rapport d'activité environnemental: E6 (indicateur rapporté partiellement)
Étiquetage des produits et des services		
PR3 (BASE)	Type d'information sur les produits et les services requis par les procédures et pourcentage de produits et de services significatifs soumis à ces exigences d'information	26; Rapport d'activité environnemental: E6

À propos du présent rapport

Le Rapport annuel 2015 d'Umicore offre une vue complète et intégrée des performances économique, financière, environnementale et sociale de l'entreprise en 2015.

Ce Rapport se subdivise en deux parties : une partie dédiée à la stratégie, une autre aux rapports d'activité et états financiers. La partie Rapport de gestion (pages 1 à 37) présente Umicore et se concentre sur ses principales performances de 2015, l'accomplissement de la stratégie Vision 2015 et un aperçu des ambitions d'Horizon 2020. Le chapitre Rapport d'activité (pages 38 à 192) regroupe les états financiers, le rapport d'activité environnemental, le rapport d'activité social et le rapport de gouvernance ainsi que les annexes. Tous les éléments du Rapport annuel 2015 sont consultables sur le centre de reporting à l'adresse <http://annualreport.umicore.com/>.

Approche globale

Le Rapport annuel d'Umicore a pour principale mission d'illustrer l'approche stratégique intégrée de l'entreprise qui regroupe des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Cette approche est le fruit d'une concertation avec les parties prenantes, internes et externes, menée de 2009 à 2011. Elle est inspirée par le concept de "reporting intégré" comme étant développé par l'International Integrated Reporting Council.

Portée du rapport

En termes de portée globale, le Rapport annuel 2015 d'Umicore concerne les activités de l'entreprise pour l'exercice financier/année civile 2015. La vente prévue des business units Zinc Chemicals et Building Products annoncée en 2015 n'a pas d'impact significatif sur le reporting. Le présent rapport peut être considéré comme le rapport final sur les objectifs Vision 2015. Le chapitre Rapport d'activité décrit la portée de l'ensemble des objectifs et comporte un bref descriptif de la méthodologie employée pour les indicateurs de performance. Quand les données sont disponibles, les indicateurs de performance du présent document font l'objet d'une comparaison rétroactive à cinq ans par rapport à 2011.

Au niveau économique le rapport porte sur les activités intégralement consolidées. Les états financiers tiennent aussi compte des contributions financières de l'ensemble des sociétés associées et des coentreprises. Le périmètre des éléments environnementaux et sociaux du rapport se limite aux entités entièrement consolidées (dont les activités liées au zinc). Les éventuels écarts sont commentés dans le chapitre correspondant ou dans les annexes du Rapport annuel complet.

Données

Les données relatives aux éléments économiques et financiers du rapport sont récoltées dans le cadre de processus de gestion et de consolidation financière de l'entreprise. Les données environnementales et sociales sont recueillies par des systèmes de gestion de ces données et intégrées dans un outil de reporting centralisé, avec les données économiques et financières.

Certification

Le présent rapport a été vérifié en toute indépendance par PwC Réviseurs d'Entreprises (PwC). L'audit des informations financières réalisé par PwC se fonde sur l'ensemble des états financiers consolidés IFRS, sur lesquels elle a émis une opinion sans réserve. Ces états financiers consolidés IFRS et le rapport du commissaire aux comptes figurent respectivement en pages 46 à 119 et 180 de ce Rapport. Les données sociales et environnementales reprises dans ce document sont préparées sur base des mêmes principes de celles qui ont été utilisées pour préparer les rapports d'activité environnemental et social consultables aux pages 121 à 149. Le rapport du commissaire indépendant établi par PwC sur les rapports sociaux et environnementaux figure en page 181 du présent Rapport annuel.

Umicore suit les principes définis par la Global Reporting Initiative (GRI) depuis 2007. Bien que GRI soit passé à la norme G4, le rapport de cette année est basé sur la norme GRI G3.1 pour des raisons de consistance et de comparabilité tout au long de la période de reporting relative à Vision 2015. Un index GRI peut être consulté aux pages 186 à 190. Umicore étudie actuellement différents principes de reporting pour présenter les progrès relatifs à la stratégie Horizon 2020 pour la période 2016-2020.

Présentation et feedback

Umicore souhaite améliorer son reporting grâce à un engagement et un dialogue continus avec les parties prenantes. Les principaux éléments sociaux du rapport sont présentés aux syndicats internationaux lors du comité de contrôle commun organisé en mars. Le document complet est présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée générale annuelle fin avril. Umicore s'engage aussi à tenir compte, dans ses cycles de reporting à venir, de tous les points d'amélioration relevés par le commissaire indépendant (PwC).

Nous encourageons les lecteurs à nous faire part de leurs commentaires dans la version imprimée ou électronique du rapport (détails ci-contre).

Information supplémentaire

L'information supplémentaire concerne l'approche d'Umicore en matière de gestion économique, environnementale et sociale. Ces éléments sont disponibles sur le site internet d'Umicore (<http://annualreport.umicore.com/management-review/group-review/management-approach/>) et doivent être considérés comme faisant partie intégrante du présent rapport.

Calendrier financier ⁽¹⁾

26 avril 2016

Assemblée générale des actionnaires (exercice 2015)
Revue du premier trimestre 2016

28 avril 2016

Action ex-dividende

2 mai 2016

Mise en paiement du dividende

29 juillet 2016

Résultats du premier semestre 2016

21 octobre 2016

Revue du troisième trimestre 2016

Feedback

Donnez-nous votre avis sur ce rapport.
Envoyez-nous un e-mail à
stakeholder@umicore.com.

Informations complémentaires

Cotation en Bourse

Euronext Brussels

Informations générales

Bénédicte Robertz

Téléphone: +32 2 227 71 02

E-mail: benedicte.robertz@umicore.com

Informations économiques

Evelien Goovaerts

Téléphone: +32 2 227 78 38

E-mail: evelien.goovaerts@umicore.com

Informations sociales

Mark Dolfyn

Téléphone: +32 2 227 73 22

E-mail: mark.dolfyn@umicore.com

Informations environnementales

Bert Swennen

Téléphone: +32 2 227 74 45

E-mail: bert.swennen@umicore.com

Langues

Ce rapport est également disponible
en anglais et néerlandais.

Internet

Ce rapport annuel peut être téléchargé sur
le site: <http://annualreport.umicore.com/>

Siège social d'Umicore

Rue du Marais 31, B-1000 Bruxelles – Belgium

Téléphone: +32 2 227 71 11

Fax: +32 2 227 79 00

Internet: www.umicore.com

E-mail: info@umicore.com

Numéro d'entreprise: 0401574852

Numéro de TVA: BE 0401 574 852

Éditeur responsable

Umicore Group Communications

Tim Weekes

Téléphone: +32 2 227 73 98

E-mail: tim.weekes@umicore.com

Conception & réalisation

The Crew - www.thecrewcommunication.com

Photos

Jean-Michel Byl, Umicore, UNICEF.

(1) Dates sous réserve de modification. Pour les mises à jours, veuillez consulter le site internet d'Umicore.

Umicore
Société Anonyme
rue du Marais 31
B-1000 Bruxelles, Belgique

Tél: +32 2 227 71 11
Fax: +32 2 227 79 00
E-mail: info@umicore.com
www.umicore.com

TVA: BE 0401 574 852
Numéro d'entreprise: 0401574852
Siège social: rue du Marais 31
B-1000 Bruxelles - Belgique